

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 139 (2013)

Artikel: Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron : découvertes anciennes et fouilles récentes : essai d'analyse d'un lieu de culte d'altitude du Jura vaudois
Autor: Luginbühl, Thierry / Cramatte, Cédric / Hoznour, Jana
Kapitel: 8: Mobilier, ossements et éléments architecturaux
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835722>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mobilier, ossements et éléments architecturaux

8.1 La céramique

8.1.1 Corpus et options méthodologiques

Le mobilier céramique mis au jour dans le secteur de la terrasse du temple se compose de 2262 fragments, amphores comprises. Les niveaux des périodes 2 et 3 se distinguent par la quantité élevée des tessons qu'ils ont livré, représentant à eux seuls près de 85 %⁹¹ du corpus total. Le mobilier des autres secteurs (« Pierre de la Paix », « Plan des Centurions », falaises) est commenté dans les chapitres qui leur sont consacrés.

Ce mobilier est présenté ci-dessous par catégorie et par période, dont la définition et les datations sont commentées aux chapitres 4.2 et 4.3. Les comptages sont exprimés en NI (nombre d'individus, voir ci-dessous). Cette option a été préférée au NMI (nombre minimum d'individus)⁹² pour permettre de prendre en compte les formes identifiables à partir de petits fragments de panse et optimiser ainsi l'analyse d'un mobilier très fragmenté par la gélifraction.

Définition du NI: nombre de récipients individualisables à partir de fragments de bords, de fonds ou de panses. Chaque occurrence typologique compte comme un individu. Le cumul au sein d'un même type n'est effectué que lorsqu'il s'agit de bords ou de fonds⁹³.

Les données des graphiques présentés dans ce chapitre sont exprimées en pourcentage du NI (% NI) ainsi qu'en pourcentage du nombre de fragments (% NFr), afin de permettre la comparaison entre les faciès des différentes périodes.

Les amphores sont traitées au chapitre 8.1.3, indépendamment de la vaisselle céramique.

8.1.2 La vaisselle céramique

Le corpus du mobilier céramique recueilli lors des campagnes de 2004 et 2005 sur la terrasse du *fanum* est constitué de plus de 2'200 tessons (amphores non comprises), qui présentent

91 Période 2: 30,8 %; période 3: 53,6 %.

92 « Nombre de bords ou de fonds (le plus grand des deux, après recollage) + nombre de formes archéologiques complètes (profils). S'il n'y a que des panses ou des anses ne compter qu'un individu ». Voir Luginbühl T., « Exemples d'études chrono-quantitatives à Bibracte et en Suisse » dans: *Quantification des céramiques: conditions et protocole*, Bibracte 2, Glux-en-Glenne, 1998, p. 79 – 84.

93 Si un type est représenté par des bords ou des fonds et par des panses, seul le plus grand nombre de bords ou de fonds est pris en compte. Si le type est représenté uniquement par des panses, seul un individu est décompté (même si les différents fragments ne « recollent » pas).

une diversité particulièrement élevée, tant en ce qui concerne les catégories, que les formes ou les types. La description des catégories présentée ci-dessous propose un rappel des caractéristiques techniques des groupes attestés au Chasseron, de leur origine et de leur chronologie, qui peut être utile à la compréhension des chapitres d'analyse.

Description sommaire des catégories de céramiques

► Vaisselle fine importée

Terre sigillée de Gaule méridionale (TSGM)

Vaisselle à vernis rouge très luisant originaire du groupe d'ateliers de La Graufesenque (aujourd'hui Millau dans le Tarn). Ces productions ont été importées en masse sur le Plateau suisse des années 10/15 de notre ère au milieu du 2^e siècle.

Terre sigillée de Gaule centrale (TSGC)

Sigillées à revêtement moins luisant que les productions de Gaule méridionale, principalement produites dans les groupes d'ateliers de Lezoux, en Auvergne. Ces productions commencent à atteindre le territoire helvète durant la période flavienne (vers 70/80) et deviennent largement dominantes dès le début du 2^e siècle. Leur importation sur le Plateau semble avoir duré jusqu'à la première moitié du 3^e siècle.

Terre sigillée de la Gaule de l'Est (TSGE)

Sigillées à revêtement rouge orangé ou rouge brun, généralement assez mat, produites en Moselle et en Rhénanie et exportées en Helvétie entre le milieu du 2^e siècle et la fin du 3^e siècle de notre ère.

Céramiques à parois fines (PARFIN)

Les productions désignées sous le terme de céramiques à parois fines sont constituées par des vases à boire de qualités et de provenances diverses, importés sur le Plateau suisse du 1^{er} siècle avant J.-C. jusqu'au début de la période antonine. Le seul fragment de récipient de cette catégorie mis au jour au Chasseron provient d'un gobelet sans revêtement de « type Aco », d'origine encore indéterminée et caractéristique des périodes augustéennes ancienne et moyenne.

► Vaisselle fine régionale

Imitations de sigillée « helvétiques » (TSI)

Catégorie de vaisselle de table à revêtement orangé ou noir (« technique grise », TSITG), emblématique des faciès du Haut-Empire en Helvétie et dans quelques régions voisines (colonie de Nyon, Valais, Augst). Développées par le potier Vepotalus dès les années -15/-10, ces productions vont connaître leur floruit sous les règnes de Tibère et de Claude avant de connaître une régression progressive. Les dernières productions de ce groupe semblent dater du milieu du 2^e siècle, période à partir de laquelle elles seront remplacées par les « céramiques à revêtement argileux ». Les rares TSI découvertes au Chasseron datent de la première moitié du 1^{er} siècle de notre ère et semblent provenir de Lousonna et d'Eburodunum.

Céramique à revêtement argileux luisant (RA)

Les céramiques désignées sous cette appellation regroupent une large gamme de productions (vaisselle de table et récipients culinaires) à revêtement de couleur variable et souvent hétérogène, de beige clair à noir, fréquemment brun orangé ou orange brun. Ces productions se développent en Suisse à partir du milieu du 2^e siècle et perdurent jusqu'à la fin de l'Antiquité.

Céramique à revêtement argileux métallescent (RAMET)

Groupe régional de production au répertoire identique à celui des RA luisants, dont il se distingue uniquement par un vernis mieux grésé, métallescent.

Céramique peinte (PEINT)

La céramique peinte de tradition gauloise a connu une nette régression durant le début de l'époque romaine, mais a continué à être produite en Helvétie jusqu'à la fin de la période gallo-romaine. Les très rares exemplaires de cette catégorie recueillis au Chasseron appartiennent tous au groupe des productions peintes helvètes du Haut-Empire, caractérisées par un répertoire de formes restreint à des bols et des bouteilles, dont les décors se limitent à des bandeaux horizontaux blancs, orangés ou bruns.

Céramique grise fine (PGFIN)

Céramique tournée, à pâte fine et surface lissée, cuite en atmosphère réductrice. Caractéristique de La Tène finale, durant laquelle elle constitue la vaisselle de table « normale », cette catégorie disparaît assez rapidement aux alentours du changement d'ère, supplantée par les imitations de sigillée. Dans l'ouest de l'Helvétie, ces productions se caractérisent principalement par une pâte dure, des parois assez épaisses et une surface parfaitement lustrée et assez luisante, généralement gris moyen ou gris foncé. Le répertoire de cette catégorie est constitué de formes gauloises traditionnelles (écuelles à bord rentrant, jattes carénées, bouteilles, tonneaux) et de formes imitant ou inspirées par des modèles méditerranéens (assiettes reprenant des formes campaniennes, bols hémisphériques, coupes).

Céramique grise fine « terra nigra » (TN)

L'appellation « *terra nigra* » désigne en Suisse occidentale une catégorie de céramique grise fine à surface lissée noire, caractéristique de la période flavienne et, surtout, du 2^e siècle de notre ère. Ces productions, dont la forme la plus fréquente est un pot à épaule marquée dont la panse est souvent ornée de godrons, se distinguent très facilement des grises fines laténiennes dont la surface est nettement moins foncée.

► Vaisselle commune régionale**Céramique à revêtement micacé (MICAC)**

La production de céramiques enduites de revêtement micacé « doré » est attestée depuis La Tène D2a sur le territoire helvète (gobelets yverdonnois, notamment). Les productions de ce groupe retrouvées au Chasseron sont principalement représentées par de la vaisselle culinaire caractéristique du 2^e siècle de notre ère, dont le répertoire est très proche de celui des céramiques à revêtement argileux mat.

Céramique à revêtement argileux mat (RAMAT)

Les productions de ce groupe de céramiques à revêtement mat, de couleur variable (beige brun, brun orangé, rouge orangé), sont principalement représentées par des récipients empruntés au répertoire des communes à pâte claire (bols à marli, écuelles, pots, couvercles). Ce groupe semble apparaître aux alentours des années 80/90 de notre ère et sera produit jusqu'à la fin du 3^e siècle.

Plats à engobe interne (EIR)

Plats originalement destinés à cuire (*patinae*), présentant un revêtement interne assez mat et orangé. Le groupe attesté au Chasseron a été produit en Helvétie durant tout le Haut-Empire.

Cruches à pâte claire (PCCRU)

Des cruches de tradition italienne (avec une panse globulaire, un col cylindrique et une ou deux anses) ont été produites dès La Tène finale sur le Plateau suisse. Réalisés avec des pâtes calcaires et relativement poreuses, ces récipients ont été utilisés durant toute l'Antiquité et, même, au-delà.

Mortiers à pâte claire (PCMOR)

Ustensiles caractéristiques de l'art culinaire méditerranéen, les mortiers à pâte claire (sans revêtement) apparaissent dans nos régions dès le début de la période romaine. Aux premiers exemplaires à lèvre en bandeau succèdent, vers les années 20/30 de notre ère, des modèles pourvus d'une collerette et d'un semis de particules abrasives interne. Ce type de mortier restera en usage jusqu'au 4^e siècle, mais une majeure partie de ces récipients semble avoir été produite en céramique à revêtement argileux (mat, luisant ou même métallescent) à partir du début du 3^e siècle.

Céramique commune claire (PC)

Productions oxydées sans revêtement ou traitement de surface particulier. Le répertoire des communes claires est principalement constitué de récipients culinaires (pots, jattes, marmites, écuelles).

Céramique commune grise (PG)

Productions réduites, tournées, sans revêtement ou traitement de surface particulier, dont le répertoire est principalement constitué de récipients culinaires et de vases de stockage (pots, jattes, marmites, *dolia*).

Céramique sombre grossière (PSGROS)

Productions à pâte sombre, complètement réduite ou en partie oxydée, non tournées (bords repris à la tournette), présentant une pâte à gros dégraissants. Groupe de céramique commune (cuisson, stockage) traditionnel durant toute la période laténienne (reprise des bords à partir du 2^e siècle avant notre ère), ces productions semblent disparaître assez rapidement en Helvétie au début du 1^{er} siècle de notre ère, avant de réapparaître à partir, semble-t-il, de la fin du 3^e siècle.

Analyse chrono-stratigraphique

Les fouilles réalisées sur la terrasse du temple en 2004 et 2005 ont permis la définition de six horizons stratigraphiques, ou « périodes » (voir chap. 4.2 et 4.3), qui permettent d'étudier l'évolution diachronique des céramiques sur le site. Les périodes 2 et 3, qui ont livré près de 85 % du mobilier, sont cependant les seules qui permettent de bien caractériser leur faciès céramologique.

Rappel des périodes distinguées

PÉRIODE 1	Niveaux antérieurs à la construction du temple Environ -120 à -40 (LT D1b – Claude)
PÉRIODE 2	Premier état du temple Environ -40 à 180 (Claude – fin Antonins)
PÉRIODE 3	Second état du temple Environ 180 à post 378 (fin Antonins – Bas-Empire)
PÉRIODE 4	Niveaux postérieurs à la chute du toit et antérieurs à celle des murs 5 ^e siècle?
PÉRIODE 5	Niveaux postérieurs à la chute des murs 5 ^e – 7 ^e siècles?
PÉRIODE 6	Couches remaniées et modernes.

Evolution des catégories

Les céramiques d'importation

Les céramiques d'importation sont représentées sur le site par des sigillées de Gaule méridionale, du Centre et de l'Est, ainsi que par quelques fragments de gobelets à parois fines. Les trois groupes de sigillées gauloises sont attestés dans les ensembles des périodes 2 et 3 de la stratigraphie du temple. Les proportions des productions du sud et du centre de la Gaule sont semblables durant la période 2 (fig. 8.1), tandis que celles du Centre dominent dans les niveaux de la période 3. Celle des sigillées de l'Est, nettement moins nombreuses, n'évolue guère.

Les céramiques à parois fines ne sont représentées que par des fragments de panse. Il s'agit de productions sans revêtement, à pâte beige orangé, de provenance indéterminée. Le seul individu ayant pu être identifié grâce à ses décors caractéristiques de picots moulés est un gobelet « type Aco » (Mayet XVII), attribuable à la période augustéenne ancienne (-30 à -10, environ).

Les céramiques fines régionales

La proportion des catégories de céramique fine régionale ne varie que très légèrement entre les périodes 2 et 3. Comme sur tous les autres sites d'Helvétie occidentale, les imitations de sigillée à revêtement orangé ou noir y sont progressivement remplacées par des productions « à revêtement argileux » à partir du milieu du 2^e siècle.

Les céramiques communes régionales

Ce groupe est le mieux représenté sur le site, toutes périodes confondues. A nouveau, la faible variation des proportions ne permet pas d'analyse approfondie, mais une nette prédominance des céramiques à pâte grise sur les productions à pâte claire peut être relevée. Les céramiques communes grises constituent en effet entre 42 % et plus de 80 % du mobilier céramique des différentes périodes. Leur plus forte proportion (83 %) a cependant été observée dans les niveaux de la période 1 qui n'ont livré que 42 fragments de céramique, dont la représentativité n'est pas démontrable.

Période 1

	NI	% NI	NMI	NFr	% NMI	% NFr	Formes – types
Céramique commune							
Céramique à pâte grise	5	83.3	5	35	83.3	83.3	Pot – LS 7.1.2a.
Total	6	100	6	42	100	100	

Période 2

	NI	% NI	NMI	NFr	% NMI	% NFr	Formes – types
Amphores							
Amphores	1	1.2	1	12	1.3	1.7	
Céramique fine importée							
Terre sigillée gauloise méditerranéenne	2	2.5	2	3	2.7	0.4	Drag. 18.
Terre sigillée gauloise du Centre	2	2.5	1	8	1.3	1.1	Drag. 35; Drag. 36.
Terre sigillée gauloise de l'Est	1	1.2	1	2	1.3	0.3	Dr. 37.
Céramique à parois fines		1	1.2	1	4	1.3	0.6
Céramique fine régionale							
Imitations de terre sigillée	1	1.2	1	1	1.3	0.1	Bol – Drack 21.
<i>Terra nigra</i>	3	3.7	3	13	3.9	1.9	C.f. AV 11; Pot – LS (PG) 7.1.1b.
Céramique à pâte claire engobée	1	1.2	1	1	1.3	0.1	Goudineau 5.
Céramique à revêtement micacé	1	1.2	1	1	1.3	0.1	Ecuelle.
Céramique à revêtement argileux mat	5	6.2	2	14	2.7	2	bol – imit. Drag. 30; gobelet – LS 6.1.5, LS 6.2.5.
Céramique à revêtement argileux luisant	2	2.5	1	2	1.3	0.3	
Céramique à pâte grise fine	3	3.7	3	9	3.9	1.3	gobelet; tonnelet.
Céramique commune régionale							
Cruches à pâte claire	1	1.2	1	46	1.3	6.7	LS 11.3.6.
Mortiers	1	1.2	1	1	1.3	0.1	
Céramique à pâte claire	8	10	8	137	10.6	19.5	Ecuelle – LS 2.2.2, LS 2.2.6; Pot – LS 7.1.2, LS 7.1.9, LS 7.1.10.
Céramique à pâte grise	47	58.1	47	445	61.9	63.5	Pot – LS 7.1.1a, LS 7.1.2a/b, LS 7.1.3a, LS 7.1.4, LS 7.1.6, LS 7.2.3, LS 7.3.1.
Céramique grossière régionale							
Céramique grossière à pâte sombre	1	1.2	1	2	1.3	0.3	
Total	80	100	76	701	100	100	

Période 3

	NI	% NI	NMI	NFr	% NMI	% NFr	Formes – types
Amphores							
Amphores	3	2.3	2	17	1.8	1.4	Dressel 2/4, Dressel 20, Gauloise 4.
Céramique fine importée							
Terre sigillée gauloise méditerranéenne	5	3.9	1	7	0.9	0.6	Drag. 36, Drag. 37, Ritt.9, service C.
Terre sigillée gauloise du Centre	8	6.2	5	32	4.5	2.6	Déch. 72, Drag. 18/31, Drag. 35, Drag. 36, Drag. 37, Lezoux 89, serv.C.
Terre sigillée gauloise de l'Est	1	0.8	1	1	0.9	0.1	Drag. 37.
Céramique à parois fines	3	2.3	1	6	0.9	0.5	Mayet XVII.
Céramique fine régionale							
Imitations de terre sigillée	3	2.3	3	3	2.8	0.3	Drack 21, assiette.
<i>Terra nigra</i>	5	3.9	3	15	2.8	1.2	AV 182/1 ; LS 2.2.8.
Céramique à revêtement micacé	1	0.8	1	1	0.9	0.1	C.f. LS (EIR) 1.2.2.
Céramique à revêtement argileux mat	15	11.6	12	73	10.9	6	Lamb. 4/36, Lamb. 45, LS 6.1.1, Imit. Drag. 38, Niederbieber 32.
Céramique à revêtement argileux luisant	1	0.8	1	5	0.9	0.4	gobelets.
Plats à engobe interne	3	2.3	2	7	1.8	0.6	LS 1.2.2.
Céramique à pâte grise fine	4	3.1	4	18	3.6	1.5	Couvercle – var. E7b.
Céramique commune régionale							
Cruches à pâte claire	3	2.3	3	69	2.8	5.6	
Mortiers	2	1.6	2	9	1.8	0.7	LS 3.3.2.
Céramique à pâte claire	16	12.4	16	204	14.5	16.8	AV 209/1, LS 13.2.1, LS 2.2.2, LS 2.2.4, LS 5.2.6.
Céramique à pâte grise	55	42.6	52	747	47.3	61.5	AV 182, tonnelet – LS 10.1.1a, tonneau – LS 6.1.2, Pots – LS 7.1.1, LS 7.1.2, LS 7.1.3b, LS 7.1.4, LS 7.1.7, LS 7.2.12, LS 7.2.7, LS 7.3.5.
Céramique grossière régionale							
Céramique grossière à pâte sombre	1	0.8	1	1	0.9	0.1	Pot.
Total	129	100	110	1215	100	100	

Période 4

	NI	% NI	NMI	NFr	% NMI	% NFr	Formes - types
Amphores							
Amphores	1	8.3	1	1	11.1	1.3	Gauloise 4
Céramique fine importée							
Terre sigillée gauloise du Centre	3	25	1	5	11.1	6.7	Drag. 36, Drag. 37.
Céramique fine régionale							
Céramique à revêtement argileux mat	1	8.3	1	1	11.1	1.3	
Céramique commune régionale							
Cruches à pâte claire	1	8.3	1	5	11.1	6.7	
Céramique à pâte claire	1	8.3	1	13	11.1	17.3	
Céramique à pâte grise	5	41.8	4	50	44.5	66.7	LS 71.2a, var. LS 71.3.
Total	12	100	9	75	100	100	

Période 5

	NI	% NI	NMI	NFr	% NMI	% NFr	Formes - types
Céramique fine importée							
Terre sigillée gauloise du Centre	1	6.7	1	1	10	1.8	
Terre sigillée gauloise de l'Est	1	6.7	1	1	10	1.8	
Céramique fine régionale							
Céramique à revêtement argileux mat	1	6.7	1	1	10	1.8	gobelet.
Plat à engobe interne	1	6.7	1	1	10	1.8	LS 1.2.2.
Céramique commune régionale							
Cruches à pâte claire	1	6.7	1	7	10	12.5	
Céramique à pâte claire	4	26.6	2	15	20	26.7	tonnelet, couvercle.
Céramique à pâte grise	5	33.2	2	28	20	50	écuelle, bol, gobelet.
Céramique grossière régionale							
Céramique grossière à pâte sombre	1	6.7	1	2	10	3.6	
Total	15	100	10	56	100	100	

Fig. 8.1 Occurrences et proportions des catégories céramiques (périodes 1 à 5).

Evolution du répertoire formel

Le tableau ci-dessous (fig. 8.2) présente la fréquence des formes pour l'ensemble des périodes du secteur de la terrasse. Les périodes 1, 4 et 5 n'ont livré qu'une faible quantité de céramiques (8,3 % du corpus total), souvent très fragmentées, qui interdit toute réflexion poussée quant à l'évolution des formes durant ces périodes.

Les périodes 2 et 3, qui ont livré 91,7 % des céramiques recueillies dans le secteur du temple, présentent une large variété de formes (fig. 8.3). On ne constate pas de grandes différences entre leurs proportions pour ces deux périodes, si ce n'est la présence de vases miniatures à la période 2 et de couvercles à la période 3.

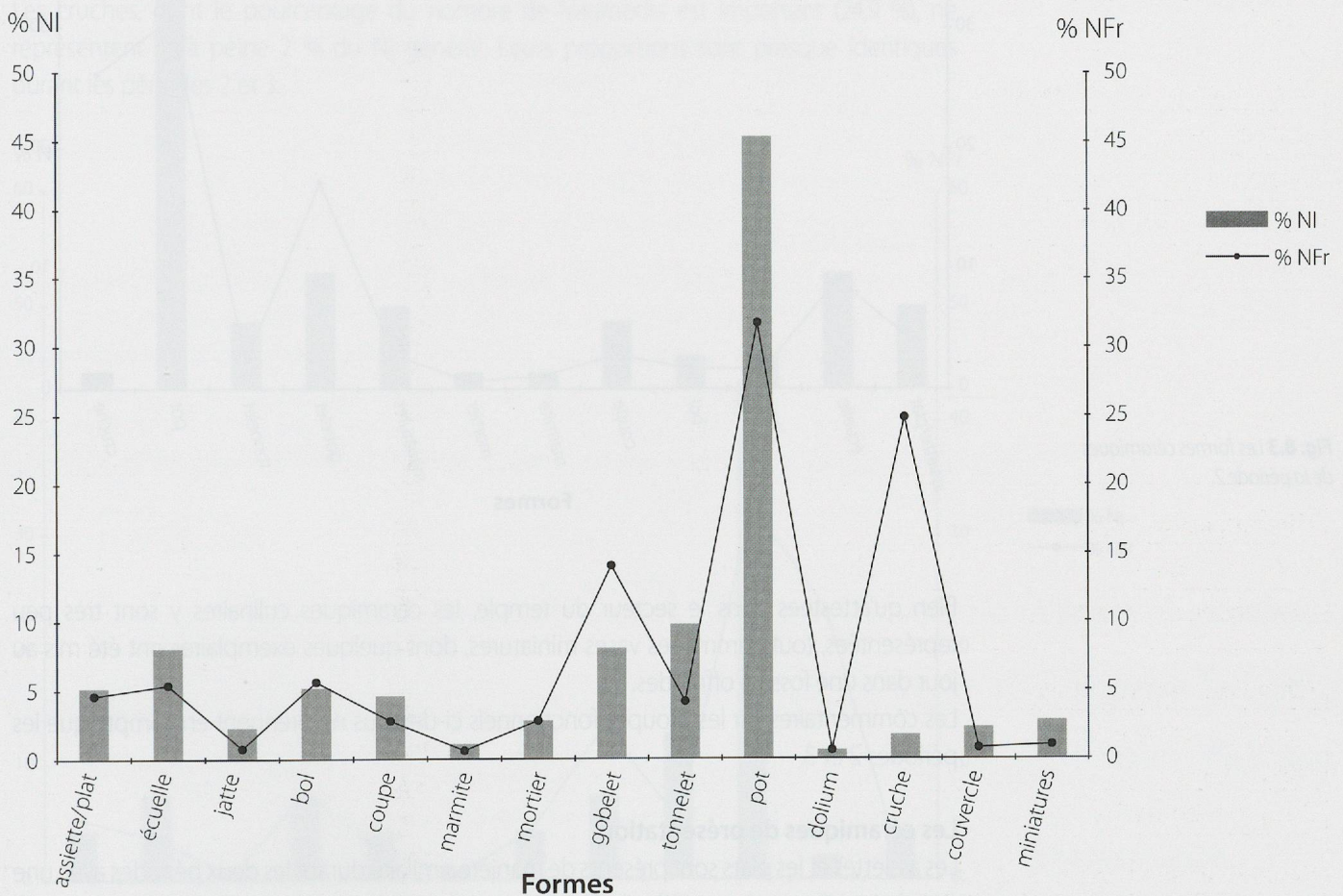


Fig. 8.2 Les formes céramiques du secteur de la terrasse : tableau général.

Les formes répertoriées peuvent être réparties en quatre groupes fonctionnels : les céramiques de présentation (assiettes, plats, écuelles, bol, coupes basses, cruches et pots⁹⁴), les vases à boire (coupes, gobelets, tonnelets), les céramiques culinaires (marmites, pots à cuire, plats à cuire, mortiers, couvercles) et les céramiques à vocation uniquement cultuelle (vases miniatures). D'une manière générale et en prenant en compte chacune des périodes distinguées, on constate que deux groupes fonctionnels précédemment décrits sont fortement représentés : les céramiques de présentation (73 % du NI) et les vases à boire (17,8 % du NI).

⁹⁴ Les pots retrouvés dans le secteur du temple ne semblent pas avoir été utilisés pour stocker des aliments, mais pour présenter (contenir) des offrandes, et ont donc été inclus dans le groupe des récipients de présentation. Voir ci-dessous.

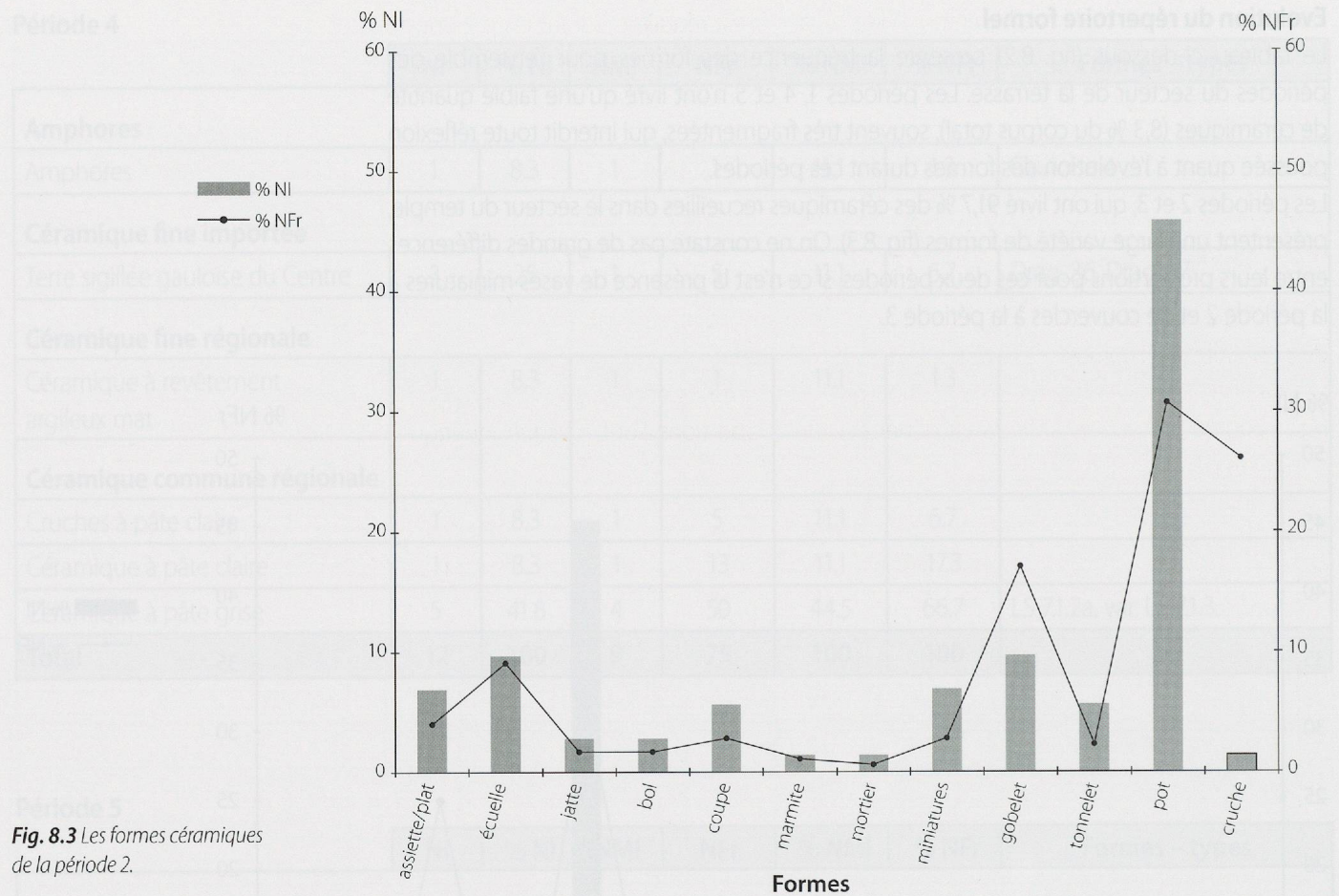


Fig. 8.3 Les formes céramiques de la période 2.

Bien qu'attestées dans le secteur du temple, les céramiques culinaires y sont très peu représentées, tout comme les vases miniatures, dont quelques exemplaires ont été mis au jour dans une fosse à offrandes.

Les commentaires sur les groupes fonctionnels ci-dessous ne prennent en compte que les périodes 2 et 3.

Les céramiques de présentation

Les assiettes et les plats sont présents de manière similaire durant les deux périodes avec une proportion moyennement élevée (6,9 % en période 2 et 4,3 % en période 3). Les assiettes sont généralement en céramique fine importée (terre sigillée de Gaule méridionale ou du Centre) alors que les plats sont plus souvent d'origine régionale.

Les écuelles, de tradition indigène, représentent près de 10 % du nombre d'individus général aux périodes 2 et 3. Leur proportion est légèrement plus forte que celle des assiettes. Les jattes, quant à elles, ne représentent qu'un faible pourcentage de notre corpus. A l'instar de celle des écuelles, leur production est régionale.

Les bols constituent moins du 5 % du nombre d'individus de la période 2 et atteignent une proportion de près de 10 % à la période 3. Les types les plus représentés sont les bols à marli⁹⁵ en céramique commune claire et les bols hémisphériques Drag. 37 en sigillée de Gaule méridionale, du Centre ou de l'Est. Relevons également une occurrence de bol caréné Drack 21 en imitation de terre sigillée.

⁹⁵ Ces bols ne présentent pas de traces d'usage culinaire et semblent avoir été utilisés pour présenter des offrandes. Voir *supra* au sujet de l'intégration inhabituelle de certaines formes dans la catégorie des céramiques de présentation.

La proportion des coupes, aux alentours de 5 % du NI, est régulière durant les périodes 2 et 3. A la période 2, les exemplaires mis au jour sont le plus souvent en terre sigillée du Sud ou du Centre avec quelques occurrences en céramique à revêtement argileux alors que la tendance s'inverse en période 3.

Les pots⁹⁶ sont de loin la forme la mieux représentée dans notre corpus (79 % du NI). Ils sont le plus fréquemment en céramique grise fine ou commune. La présence de cette forme en commune claire est à relever, bien qu'elle soit nettement moins marquée.

La taille des pots retrouvés est variable; la plupart sont de taille moyenne, probablement d'une hauteur de 20 – 25 cm⁹⁷. Quelques rares fragments sont attribuables à des récipients de plus grande taille (petits « *dolia* »).

Les cruches, dont le pourcentage du nombre de fragments est important (24,9 %), ne représentent qu'à peine 2 % du NI général. Leurs proportions sont presque identiques durant les périodes 2 et 3.

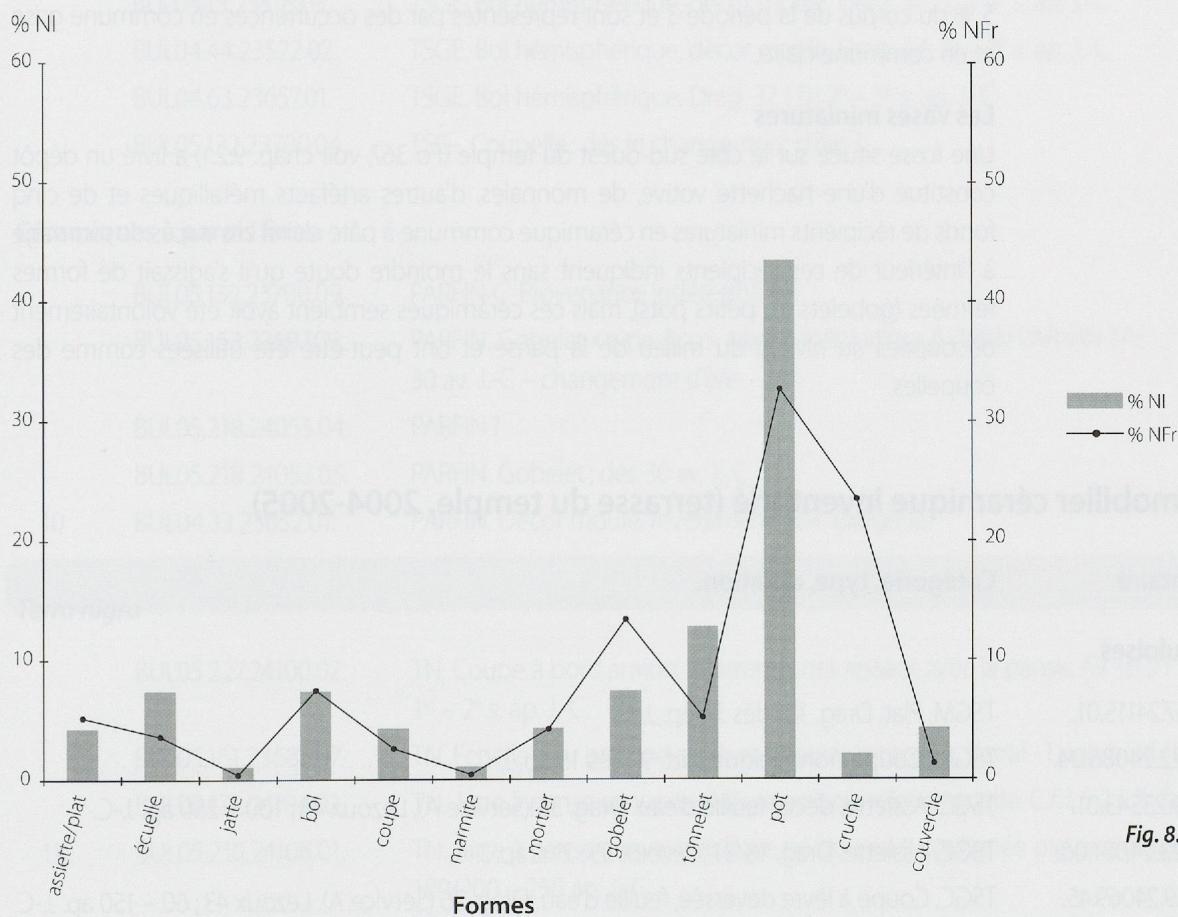


Fig. 8.4 Les formes céramiques de la période 3.

Les vases à boire

La quasi-totalité des coupes mises au jour dans le secteur du temple appartenant au groupe des paropsides (formes basses servant à la présentation d'aliments solides), les vases à boire ne sont représentés que par des gobelets (formes fermées, en céramique fine, de tradition indigène). Fortement représentés à la période 2, où il constituent environ 10 % du faciès général, les gobelets semblent plus rares à la période 3 (7,5 %), alors que leur fréquence augmente, à la même époque, sur les sites d'habitat.

96 Pots vraisemblablement utilisés dans le cadre de pratiques d'offrandes, voir *supra* au sujet de l'intégration inhabituelle de certaines formes dans la catégorie des céramiques de présentation.

97 Hauteur estimée par rapport au diamètre d'ouverture.

Contrairement aux gobelets, de même fonction, les tonnelets passent de 5,6 % en période 2 à près de 13 % en période 3 (essor qui explique probablement le déclin des gobelets). Tous les tonnelets retrouvés au Chasseron sont en céramique à pâte grise régionale.

Les céramiques culinaires

Les céramiques culinaires, qui constituent toujours une part importante des faciès domestiques, ne sont que très peu représentées dans le secteur du temple.

Les marmites constituent environ 1 % des céramiques des périodes 2 et 3. En l'absence de bords conservés, aucun type n'a pu être identifié. Ces récipients ne présentent qu'exceptionnellement des traces de feu et n'ont peut-être pas été utilisés pour la cuisson.

La proportion des mortiers passe de 1 % de l'ensemble du mobilier céramique à la période 2 à plus de 4 % à la période 3. Quelques occurrences à revêtement argileux (Lamb. 43) sont à relever en période 3, les autres exemplaires étant en céramique commune claire.

Sans occurrence avérée dans les niveaux de la période 2, les couvercles constituent près de 5 % du corpus de la période 3 et sont représentés par des occurrences en commune grise et en commune claire.

Les vases miniatures

Une fosse située sur le côté sud-ouest du temple (Fo 367, voir chap. 9.2.1) a livré un dépôt constitué d'une hachette votive, de monnaies, d'autres artefacts métalliques et de cinq fonds de récipients miniatures en céramique commune à pâte claire. Les traces de tournage à l'intérieur de ces récipients indiquent sans le moindre doute qu'il s'agissait de formes fermées (gobelets ou petits pots), mais ces céramiques semblent avoir été volontairement découpées au niveau du milieu de la panse et ont peut-être été utilisées comme des coupelles.

Catalogue du mobilier céramique inventorié (terrasse du temple, 2004-2005)

N° fig.	N° inventaire	Catégorie, type, datation.
Terres sigillées gauloises		
1	BUL05.147.24115.01.	TSGM. Plat. Drag. 18; dès 30 ap. J.-C.
	BUL05.222.24086.04.	TSGM. Coupe tronconique. Ritt. 9; dès 15 ap. J.-C.
2	BUL04.49.23543.01.	TSGC. Assiette, décor feuille d'eau. Drag. 36 (Service A), Lezoux 43; 100 – 250 ap. J.-C.
3	BUL05.223.24081.06.	TSGC. Assiette. Drag. 18/31; Lezoux 55; 2 ^e s. ap. J.-C.
	BUL05.139.24069.45.	TSGC. Coupe à lèvre déversée, feuille d'eau. Drag. 36 (Service A), Lezoux 43; 60 – 150 ap. J.-C.
	BUL05.155.23667.04.	TSGC. Coupe. C.f. service E de la Graufesenque.
	BUL05.214.23677.03.	TSGC. Bol hémisphérique à décor moulé. Drag. 37; dès 70 – 80 ap. J.-C.
4	BUL04.5.23505.01.	TSGC. Bol hémisphérique, décor moulé de mauvaise qualité. Drag. 37; 2 ^e s. ap. J.-C.
	BUL04.3.23503.01.	TSGC. Bol hémisphérique, décor moulé. Drag. 37; 2 ^e s. ap. J.-C.
5	BUL05.136.24058.04.	TSGC. Bol hémisphérique. Drag. 37; 2 ^e s. ap. J.-C.
6	BUL05.139.24069.07.	TSGC. Bol hémisphérique, décor de lapins moulés. Drag. 37; 2 ^e s. ap. J.-C.
7	BUL05.239.24099.02.	TSGC. Bol hémisphérique. Lezoux 89 (160 - 250 ap. J.-C.); dès le milieu du 2 ^e s. ap. J.-C.
	BUL04.2.23502.02.	TSGC. Gobelet globulaire. Déch. 72, Lezoux 102, AV 95/1, AV 96/1; vers 150 – 160 ap. J.-C.
	BUL05.220.24054.07.	TSGE. Bol hémisphérique, décor moulé, médaillon représentant un cupidon. Drag. 37; 2 ^e – 3 ^e s. ap. J.-C. ?

N° fig.	N° inventaire	Catégorie, type, datation.
	BUL05.222.24086.02.	TSGE. Bol hémisphérique, décor moulé, décor dans médaillon représentant un personnage debout. Drag. 37; 2 ^e – 3 ^e s. ap. J.-C.
	BUL05.222.24086.03.	TSGE. Bol hémisphérique, décor moulé. Drag. 37; 2 ^e – 3 ^e s. ap. J.-C. ?
8	BUL05.223.24081.02.	TSGE. Bol hémisphérique, décor moulé. Drag. 37; 2 ^e – 3 ^e s. ap. J.-C.
	BUL05.223.24086.05.	TSGE. Bol hémisphérique, décor moulé. Drag. 37; 2 ^e – 3 ^e s. ap. J.-C.
	BUL05.223.24086.12.	TSGE. Bol hémisphérique, décor moulé, décor dans médaillon représentant un personnage debout. Drag. 37; 2 ^e – 3 ^e s. ap. J.-C.
9	BUL05.381.24107.01.	TSGE. Bol hémisphérique à décor moulé, décor dans médaillon représentant cupidon debout. Drag. 37; 2 ^e – 3 ^e s. ap. J.-C.
	BUL04.13.23518.01.	TSGE. Bol hémisphérique, décor moulé. Drag. 37; 2 ^e – 3 ^e s. ap. J.-C.
	BUL04.13.23518.03.	TSGE. Bol hémisphérique, décor moulé. Drag. 37; 2 ^e – 3 ^e s. ap. J.-C.
	BUL04.44.23522.02.	TSGE. Bol hémisphérique, décor moulé. Drag. 37; 2 ^e – 3 ^e s. ap. J.-C.
	BUL04.63.23657.01.	TSGE. Bol hémisphérique. Drag. 37 (?); 2 ^e – 3 ^e s. ap. J.-C.
	BUL05.132.23700.04.	TSG-. Coupelle; dès le changement d'ère ?

Céramiques à parois fines

	BUL05.132.23700.09.	PARFIN C. Provenance indéterminée.
	BUL05.163.23697.09.	PARFIN. Gobelet « type Aco ». Mayet XVII, Lattara 6 (1993) PAR-FIN 17; 30 av. J.-C – changement d'ère.
	BUL05.218.24053.04.	PARFIN ?
	BUL05.218.24053.05.	PARFIN. Gobelet; dès 30 av. J.-C.
10	BUL04.33.23652.01.	PARFIN. Décor moulé, revêtement noir, exogène.

Terra nigra

	BUL05.227.24100.02.	TN. Coupe à bord aminci et arrondi, net ressaut avec la panse. AV 182/1 (40 - 120 ap. J.-C.); 1 ^{er} – 2 ^e s. ap. J.-C.
	BUL05.161.23688.07.	TN. Ecuelle peu profonde à lèvre épaissie rentrante. Barral - Luginbühl (1995) E1b.
	BUL05.172.24104.02.	TN. Jatte à panse convexe et lèvre en bourrelet rentrante. C.f. LS 2.2.7; fin 1 ^{er} s. ap. J.-C.
11	BUL05.210.24108.01.	TN. Jatte à panse convexe et lèvre en bourrelet soulignée par une gorge. LS 2.2.8; 180/200 – 250 ap. J.-C.
	BUL05.166.23696.06.	TN. Pot/gobelet à godrons, lissé. C.f. AV 11; 2 ^e s. ap. J.-C. (recolle avec 166.23696.14)
12	BUL05.166.23696.14.	TN. Pot/gobelet à godrons, lissé. C.f. AV 11; 2 ^e s. ap. J.-C (recolle avec 166.23696.06)
	BUL05.166.23696.29.	TN. Pot ovoïde à courte lèvre déversée légèrement aplatie. C.f. LS 7.1.1b (forme); fin 1 ^{er} ap. J.-C.
	BUL05.223.24086.11.	TN (exogène). Pot/gobelet? Décors à godrons.; époque romaine.

Cruches

13	BUL05.405.24120.02.	PCCRU. Cruche à courte lèvre horizontale soulignée par un ressaut externe. LS 11.3.6 (-10/1 – 250); Tibérien.
	BUL05.362.24097.02.	PCCRU. Panse avec graffite [..]X[.].

N° fig.	N° inventaire	Catégorie, type, datation.
	BUL04.39.23535.01.	PCCRU. Cruche, fond annulaire; époque romaine.
	BUL05.169.24065.01.	PCCRU. Col de cruche.
	BUL05.139.24069.15.	PCCRU.
	BUL05.139.24069.44.	PCCRU.
	BUL05.227.24100.03.	PCCRU.

Imitations de terre sigillée

BUL05.139.24069.22.	TSI. Bol caréné à lèvre moulurée. Drack 21, LS. 5.5.2 (-20 – 250), L. 40a (-15/-10 – 60/70), AV 128/2 (vers 40); 1 ^{er} s. ap. J.-C.
BUL05.405.24120.01.	TSI. Bol caréné, guillochis sous la carène. Drack 21, L 40.b, LS 5.5.2; dès 20 av. J.-C.
BUL05.220.24054.09.	TSITG. Assiette; dès 1 ^{er} s. ap. J.-C.
BUL05.185.23678.01.	TSITG. Bol caréné, partie supérieure de la paroi légèrement concave. LS 5.5.1, c.f. AV 127/1, AV 134; 10 – 180 ap. J.-C.

Céramique à revêtement argileux

14	BUL05.140.24070.06.	RA noir. Coupe à lèvre déversée horizontale et crête vers l'extérieur du bord. Lamb. 4/36; dès 180 – 190 ap. J.-C.
15	BUL05.218.24053.02.	RA noir. Coupe à lèvre déversée horizontale et crête vers l'extérieur du bord. Lamb. 4/36; dès 180 – 190 ap. J.-C.
	BUL05.126.23698.05.	RA noir. Coupe à lèvre déversée horizontale et crête vers l'extérieur du bord. Lamb. 4/36; dès 180 – 190 ap. J.-C.
16	BUL05.166.23696.05.	RA. Bol cylindrique, décor à la barbotine. Imit. Drag. 30; dès 150 ap. J.-C.
	BUL04.9.23514.01.	RA. Bol/mortier à collerette cannelée, revêtement rouge orangé luisant. Cf. AV 156 – 157; dès 150 ap. J.-C. (?).
	BUL05.223.24086.13.	RA. Mortier à collerette. Imit. Drag. 38 (Lamb. 43 ?); 3 ^e s. ap. J.-C.
17	BUL04.81.23531.06.	RA. Mortier/Bol. Revêtement luisant brun orangé hétérogène; Lamb 45, AV 380/1 dès 250 ap. J.-C. (?).
18	BUL05.214.23677.06.	RA mét. Mortier à court bord rentrant et collerette incurvée à cannelure. Imit. Lamb. 43; 3 ^e s. ap. J.-C.
19	BUL04.38.23527.01.	RA. Gobelet à lèvre légèrement déversée. AV 52/1 (3 ^e s.), LS 6.1.1 (100/110 – 250); 2 ^e – 3 ^e s.
20	BUL04.81.23531.07.	RA. Gobelet à col cintré, lèvre déversée. LS 6.1.1 (100/110 – 250), AV 48/5 (150 – 200/250); 2 ^e – 3 ^e s. ap. J.-C.
	BUL05.186.23691.02.	RA. Gobelet ovoïde à lèvre déversée. LS 6.1.1; 100 – 250 ap. J.-C.
21	BUL05.169.24065.04.	RA mat. Gobelet ovoïde à lèvre déversée horizontale. LS 6.1.5; 100/110 – 180/200 ap. J.-C.
	BUL04.63.23657.02.	RA. Gobelet, à lèvre déversée. AV 100/2 (100-140), LS 6.1.6 (100/110-250); 2 ^e s. ap. J.-C.
22	BUL05.186.23691.01.	RA. Gobelet ovoïde à col cintré et lèvre en bourrelet à extrémité pincée. LS 6.2.3, Niederbieber N° 32; 190 – 260 ap. J.-C.
23	BUL04.85.23536.06.	RA. Gobelet, décor à la barbotine (Avenches). 2 ^e – 3 ^e s. ap. J.-C.
	BUL05.186.23691.03.	RA. Gobelet, décor de cordons fendus; dès 150 ap. J.-C.
	BUL05.223.24086.10.	RA. Gobelet, décor de cordons fendus; dès 150 ap. J.-C.
	BUL04.13.23518.04.	RA. Gobelet, partie supérieure de la panse cannelée (Avenches). AV 48 (?); dès 150 ap. J.-C.

N° fig.	N° inventaire	Catégorie, type, datation.
	BUL05.140.24070.10.	RA. Gobelet à revêtement noir; dès 180 ap. J.-C.
	BUL04.88.23538.01.	RA. Gobelet, revêtement noir sablé; début 2 ^e s. ap. J.-C. (?).
	BUL04.81.23531.03.	RA. Gobelet, revêtement noir, mat, sablé; 2 ^e s. ap. J.-C.
	BUL04.37.23520.02.	RA. Gobelet à revêtement brun; 2 ^e – 3 ^e s. ap. J.-C.
	BUL05.237.24085.03.	RA. Gobelet, traces de rubéfaction; dès 150 ap. J.-C.
24	BUL04.85.23536.07.	RA. Gobelet ovoïde; 2 ^e s ap. J.-C. (?).
	BUL05.139.24069.28.	RA. Gobelet ?
	BUL05.214.23677.05.	RA. Gobelet; dès 150 ap. J.-C.
	BUL05.188.23693.02.	RA. Gobelet ?, fond; dès 150 ap. J.-C.
	BUL05.136.24058.06.	RA. Cruche.
	BUL05.163.23697.01.	RA. Fragment de panse; dès 150 ap. J.-C.
	BUL05.184.23676.03.	RA. Fragment de panse; dès 150 ap. J.-C.
	BUL05.220.24054.08.	RA. Indét., revêtement noir; dès 170 ap. J.-C.

Plats à engobe interne régional (B)

25	BUL05.154.23665.01.	EIR B. Plat/écuelle à paroi convexe sans lèvre détachée. LS 1.2.1.a; 10/20 – 40/50 et 180/200 – 250 ap. J.-C.
26	BUL05.159.23684.03.	EIR B. Plat à paroi convexe et lèvre épaissie à extrémité pincée. LS 1.2.2; 40 av. J.-C. – 70/80 ap. J.-C.
	BUL05.139.24069.16.	EIR B. Plat à paroi convexe et lèvre épaissie à extrémité pincée. LS 1.2.2; 40 av. J.-C. – 70/80 ap. J.-C.
	BUL05.305.23680.01.	EIR B. Plat à paroi convexe et lèvre épaissie à extrémité pincée. LS 1.2.2; 40 av. J.-C. – 70/80 ap. J.-C.
	BUL04.88.23538.02.	EIR B. Plat Goudineau 5, LS 1.2.5 (-50 – 40/50), AV 270 (-10 – 25); 50 av. – 50 ap. J.-C.
	BUL04.52.23523.03.	EIR B. Plat Goudineau 5, LS 1.2.5 (-50 – 40/50), AV 270 (-10 – 25); 50 av. – 50 ap. J.-C.
27	BUL04.39.23535.02.	EIR ? Plat/écuelle. Cf. AV 294 (70/80 – 100/120); LS (EIR) 1.1.1b (10/20 – 70/80); 1 ^{er} – 2 ^e s. ap. J.-C.

Céramique à revêtement micacé

	BUL05.139.24069.46.	REV. MICAC. Ecuelle à paroi convexe et lèvre épaissie à extrémité pincée. Cf. LS EIR 1.2.2.
--	---------------------	---

Céramique commune à pâte claire fine

28	BUL05.132.23700.02.	PC. Écuelle à panse convexe et bord épaissi légèrement rentrant. LS 2.2.4; 180/200 – 250 ap. J.-C.
	BUL05.139.24069.21.	PC. Écuelle à panse convexe et bord épaissi légèrement rentrant. LS 2.2.4; 180/200 – 250 ap. J.-C.
	BUL05.169.24065.11.	PC. Ecuelle à panse convexe et lèvre déversée soulignée par une gorge externe. LS 2.2.6; 10/20 – 40/50 ap. J.-C.
	BUL05.362.24097.01.	PC. Ecuelle à panse convexe et lèvre déversée soulignée par une gorge externe. LS 2.2.6; 10/20 – 40/50 ap. J.-C.

N° fig.	N° inventaire	Catégorie, type, datation.
	BUL05.178.24083.02.	PC. Jatte à panse convexe et lèvre rentrante pincée. LS 2.2.2, c.f. AV 225; 10/20 – 180/200 ap. J.-C.
29	BUL05.144.24078.01.	PC. Jatte à panse convexe et lèvre rentrante pincée. LS 2.2.2, c.f. AV 225; 10/20 – 180/200 ap. J.-C.
30	BUL04.30.23517.03.	PC. Jatte. LS 2.2.2 (-20/-10 – 180/200), var. AV 225-226; 1 ^{er} – 3 ^e s. ap. J.-C.
31	BUL04.27.23510.01.	PC. Ecuelle (tripode?). Var. AV 282 (50-250?) ou 294 (70/80 – 100/120); 1 ^{er} – 3 ^e s. ap. J.-C. (?).
	BUL05.139.24069.38.	PC (EIR?). Plat/Ecuelle.
32	BUL05140.24070.05.	PC. Bol hémisphérique à marli presque horizontal marqué par une profonde cannelure. LS 5.2.6 (180/200 – 250), c.f. AV 209/1 (145 – 160), AV 209/2 (100 – 130); 2 ^e – 3 ^e s. ap. J.-C.
33	BUL05.221.24061.02.	PC. Bol à marli. Var LS 5.2.6 (180/200 - 250); 2 ^e – 3 ^e s. ap. J.-C.
	BUL05.139.24069.42.	PC. Bol à marli. AV 209/1 (145-160); 2 ^e s. ap. J.-C.
34	BUL05.210.24108.02.	PC. Bol à marli. AV 209/1 (145-160); 2 ^e s. ap. J.-C.
	BUL05.305.23680.40.	PC. Bol à marli cannelé légèrement retombant. Var. AV 212/1 (160 – 200); dès le milieu du 2 ^e s. ap. J.-C.
	BUL05.139.24069.40.	PC. Bol à collerette.
35	BUL05.223.24081.09.	PC. Tonnelet ovoïde à lèvre en bourrelet. LS 10.1.1; dès 10 av. J.-C.
36	BUL05.194.24079.01.	PC. Pot. LS 7.1.2; 40 - 250 ap. J.-C.
	BUL05.405.24120.03.	PC. Pot ovoïde à lèvre déversée. LS 7.1.10 (-40 – 250); dès 40 av. J.-C.
37	BUL05.167.24055.07.	PC. Pot miniature sectionné au niveau de la panse. Haut-Empire.
38	BUL05.167.24055.08.	PC. Pot miniature sectionné au niveau de la panse. Haut-Empire.
39	BUL05.167.24055.09.	PC. Pot miniature sectionné au niveau de la panse. Haut-Empire.
	BUL05.167.24055.10.	PC. Pot miniature, fragment. Haut-Empire.
	BUL05.167.24055.11.	PC. Pot miniature, fragment. Haut-Empire.
	BUL04.85.23536.03.	PC. Pot/tonnelet à bord court horizontal et cannelure interne, sans parallèle (recolle avec 86/23545-2). Médiéval?
40	BUL04.86.23545.02.	PC. Pot/tonnelet à bord court horizontal et cannelure interne, sans parallèle (recolle avec 85/23536-3). Médiéval?
	BUL05.223.24081.18.	PC. Pot, décor à la molette. 3 ^e s. ap. J.-C.
41	BUL04.18.23658.01.	PC. Pot ovoïde, décor à la molette. Haut Moyen Age; 4 ^e s. ap. J.-C. (?).
	BUL05.139.24069.25.	PC. Pot. Fond de Pot.
	BUL05.139.24069.26.	PC. Pot. Fond de Pot.
42	BUL04.49.23543.02.	PC. Pot, fond plat détaché de la panse par une cannelure externe. Cf. AV 21/3; époque romaine (?).
	BUL05.140.24070.08.	PC. Fond de pot. Exogène.
	BUL05.139.24069.43.	PC. Couvercle à paroi convexe et bord rentrant à extrémité pincée. LS 13.2.1; 40 av. J.-C. – 100/110 ap. J.-C.
43	BUL04.88.23538.03.	PC. Couvercle à bord légèrement relevé. AV 391/1 (100-200), LS var. 13.3.1 (50/60 – 100/110); 1 ^{er} – 2 ^e s. ap. J.-C.
44	BUL05.156.23689.01.	PC. Couvercle (dérivé d'un couvercle bifide?); Moyen-âge?
	BUL05.132.23700.07.	PC.
	BUL05.132.23700.08.	PC.

N° fig.	N° inventaire	Catégorie, type, datation.
---------	---------------	----------------------------

	BUL05.140.24070.07.	PC.
--	---------------------	-----

Mortiers en pâte claire

45	BUL05.140.24070.09.	PC MOR. Mortier à collerette et lèvre en bourrelet rentrant. LS 3.3.2; 10/20 – 250 ap. J.-C.
46	BUL05.180.24101.02.	PC MOR. Mortier à collerette et lèvre en bourrelet rentrant. LS 3.3.2; 10/20 – 250 ap. J.-C.
47	BUL04.37.23520.01.	PCMOR. Mortier à collerette pendante simple. LS 3.3.4 (50/60 – 70/80), AV 375/1 (100 – 200); dès milieu 1 ^{er} s. ap. J.-C.
	BUL05.223.24081.15.	PCMOR. Mortier?

Céramiques communes à pâte grise fine

48	BUL05.222.24086.05.	PG fine. Ecuelle à bord triangulaire mouluré. Barral – Luginbühl (1995) var. E7b.
	BUL04.8.23513.01.	PG fine. Gobelet (?) à décor guilloché; dès 1 ^{er} s. av. J.-C.
	BUL04.53.23524.02.	PG fine. Gobelet (?) à décor guilloché; dès 1 ^{er} s. av. J.-C.
49	BUL04.52.23523.01.	PG fine. Gobelet à lèvre triangulaire courte déversée var. LS (PC) 7.1.9b (-10/1 – 70/80 ap. J.-C.); recolle avec BUL04.53.23524.3.
	BUL04.53.23524.03.	PG fine. Gobelet à lèvre triangulaire courte déversée var. LS (PC) 7.1.9b (-10/1 – 70/80 ap. J.-C.); recolle avec BUL04.52/23523-1.
50	BUL04.52.23523.02.	PG fine. Tonnelet « type Soleure » à bord cannelé. Var. AV 10 (50-200), var. LS 6.1.2 (-50/-40 et 100/110 – 180/200); 2 ^e s. ap. J.-C. (?)
	BUL05.305.23680.39.	PG fine. Tonnelet ovoïde légèrement épaulé, lèvre pincée verticale. LS 10.1.3; dès 100/110 ap. J.-C.
51	BUL05.239.24099.04.	PG fine. Pot ovoïde à courte lèvre déversée. LS 7.1.1; 50 av. J.-C. – 250 ap. J.-C.
	BUL04.53.23524.01.	PG fine. Pot/Gobelet à col cintré. LS 7.2.9 (10/20 – 40/50), AV 57 (80/100 – 150); 1 ^{er} – 2 ^e s. ap. J.-C.
52	BUL04.30.23517.01.	PG fine. Pot/tonnelet à lèvre courte en bourrelet. LS 7.3.7a (180/200 – 250), AV 74 (50/80 – 150/200) surface lissée et fumigée; 1 ^{er} – 3 ^e s. ap. J.-C.
	BUL04.81.23531.01.	PG fine. Pot/tonnelet ovoïde. AV 28 (100 – 250), LS 10.1.3 (100/110 – 180/200) surface lissée, lèvre soulignée par deux cannelures; 100 – 250 ap. J.-C. (recolle avec BUL04.85.23536.05).
53	BUL04.85.23536.05.	PG fine. Pot/tonnelet ovoïde. AV 28 (100 – 250), LS 10.1.3 (100/110 – 180/200) surface lissée, lèvre soulignée par deux cannelures; 100 – 250 ap. J.-C. (recolle avec BUL04.81.23531.01).
54	BUL04.81.23531.05.	PG fine. Couvercle bifide. Var. AV 393 (100 – 250 ap. J.-C.); La Tène – époque romaine.

Céramiques communes à pâte grise

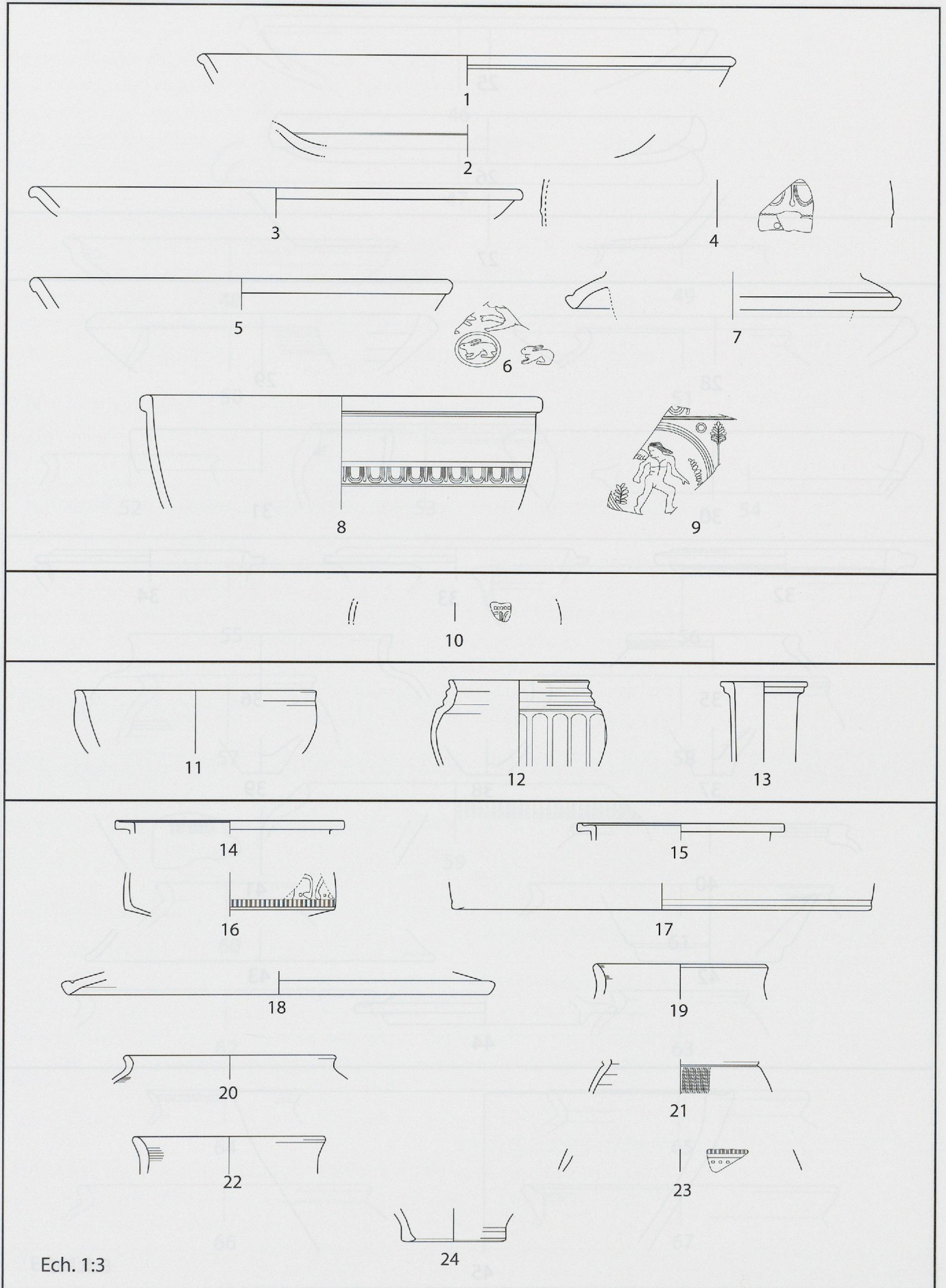
	BUL05.174.24067.04.	PG. Assiette à paroi convexe et bord légèrement rentrant. LS 1.2.1; 40 av. J.-C. – 250 ap. J.-C.
	BUL05.167.24055.15.	PG. Plat à paroi convexe et bord droit, cannelure interne entre le fond et la panse. LS 1.2.2; 10 av. J.-C. – 50 ap. J.-C.
55	BUL04.25.23508.05.	PG. Ecuelle à bord rentrant aplati. YV J6, AV 223; La Tène – 1 ^{er} s. ap. J.-C.
	BUL04.30.23517.02.	PG. Ecuelle à bord rentrant, souligné par une gorge externe. AV 287 (50/70-100); 50 – 100 ap. J.-C.
	BUL05.362.24097.03.	PG. Ecuelle à panse convexe et lèvre épaissie légèrement rentrante. LS 2.2.1 (40/50 – 50/60); dès le milieu du 1 ^{er} s. ap. J.-C.
	BUL05.166.23696.33.	PG. Ecuelle à panse convexe et lèvre épaissie rentrante marquée par deux gorges externes. LS 2.2.7c; 50/60 – 250 ap. J.-C.

N° fig.	N° inventaire	Catégorie, type, datation.
56	BUL05.161.23688.06.	PG. Ecuelle à panse convexe et lèvre épaissie rentrante. Var. LS 2.2.7; 1 ^{er} – 2 ^e s. ap. J.-C.
	BUL05.238.24088.01.	PG. Jatte à panse convexe et lèvre légèrement rentrante. LS 2.2.2 (-20 – 180/200); 20 av. J.-C. – 180/200 ap. J.-C.
	BUL05.125.23687.01.	PG. Jatte à panse convexe et lèvre en bourrelet soulignée par un ressaut externe. LS 2.2.8 (180/200 – 250), c.f. AV 179/1 (150/180 – 250); 2 ^e – 3 ^e s. ap. J.-C.
	BUL05.169.24065.08.	PG. Ecuelle/Marmite tripode à panse tronconique et lèvre légèrement rentrante. LS 2.1.1; 40 av. J.-C. – 250 ap. J.-C.
	BUL05.169.24065.10.	PG. Ecuelle/Marmite tripode à panse tronconique et lèvre légèrement rentrante. Var. LS 2.1.1; 40 av. J.-C. – 250 ap. J.-C.
	BUL05.139.24069.34.	PG. Marmite tripode (avec trace d'accroche pour fixer les pieds).
	BUL05.159.23684.04.	PG. Bol caréné. Fragment de panse.
	BUL05.139.24069.49.	PG. Gobelet ovoïde à courte lèvre épaissie redressée verticalement. LS 6.1.2 (-50 – 180/200), var. AV 10 (50 – 200); 1 ^{er} – 3 ^e s. ap. J.-C.
57	BUL05.223.24081.14.	PG. Tonnelet ovoïde à lèvre en bourrelet épaissi. Var. LS 10.1.1b; dès 10 ap. J.-C.
58	BUL05.223.24081.08.	PG. Tonnelet ovoïde à lèvre en bourrelet. LS 10.1.1; dès 50 av. J.-C.
	BUL05.221.24061.06.	PG. Tonnelet ovoïde à lèvre en bourrelet. LS 10.1.1a; dès 50 av. J.-C.
	BUL05.223.24081.17.	PG. Tonnelet ovoïde à lèvre en bourrelet. Var. LS 10.1.1; dès 50 av. J.-C.
	BUL05.139.24069.48.	PG. Tonnelet, décor à la molette.
	BUL05.139.24069.51.	PG. Tonnelet, décor à la molette.
59	BUL05.139.24069.33.	PG. Tonnelet, décor imprimé.
	BUL05.139.24069.47.	PG. Tonnelet.
	BUL05.223.24081.19.	PG. Pot ovoïde à courte lèvre déversée. LS 7.1.1; 50 av. J.-C. – 250 ap. J.-C.
	BUL05.239.24099.05.	PG. Pot ovoïde à courte lèvre déversée. LS 7.1.1; 50 av. J.-C. – 250 ap. J.-C.
	BUL05.167.24055.18.	PG. Pot ovoïde à courte lèvre déversée. LS 7.1.1, c.f. AV 34; 50 av. J.-C. – 250 ap. J.-C.
60	BUL05.178.24083.03.	PG. Pot ovoïde à courte lèvre déversée. LS 7.1.1, c.f. AV 34; 50 av. J.-C. – 250 ap. J.-C.
	BUL05.155.23667.03.	PG. Pot ovoïde à courte lèvre déversée. LS 7.1.1a; 50 av. J.-C. – 180/200 ap. J.-C.
61	BUL05.166.23696.26.	PG. Pot ovoïde à courte lèvre déversée. LS 7.1.1a; 50 av. J.-C. – 180/200 ap. J.-C.
62	BUL04.10.23516.01.	PG. Pot ovoïde à lèvre déversée. LS 7.1.1a; 50 av. J.-C. – 180/200 ap. J.-C., AV 34/1 (1/10 – 40/50); dès 1 ^{er} s. av. J.-C.
	BUL05.169.24065.03.	PG. Pot ovoïde à courte lèvre déversée. LS 7.1.1a; 50 av. J.-C. – 180/200 ap. J.-C.
	BUL05.132.23700.05.	PG. Pot ovoïde à courte lèvre déversée légèrement aplatie. LS 7.1.1b; 40/50 – 250 ap. J.-C.
	BUL05.166.23696.07.	PG. Pot ovoïde à courte lèvre déversée. C.f. LS 7.1.1; 50 av. J.-C. – 250 ap. J.-C.
	BUL04.44.23522.01.	PG. Pot à bord déversé. LS 7.1.2; 1 ^{er} s. av. J.-C. – 3 ^e s. ap. J.-C.
	BUL04.13.23518.02.	PG. Pot à lèvre déversée. LS 7.1.2a (-20 – 70/80), AV 34/1 (1/10 – 40/50); 1 ^{er} s. ap. J.-C.
63	BUL05.136.24058.07.	PG. Pot ovoïde à lèvre déversée. LS 7.1.2a (-20 – 80), c.f. AV 34/1 (1/10 – 40/50); 1 ^{er} s. av. – 1 ^{er} s. ap. J.-C.
	BUL05.139.24069.14.	PG. Pot ovoïde à lèvre déversée. LS 7.1.2a (-20 – 80), c.f. AV 34/1 (1/10 – 40/50); 1 ^{er} s. av. – 1 ^{er} s. ap. J.-C.
	BUL05.226.24093.02.	PG. Pot ovoïde à lèvre déversée. LS 7.1.2a (-20 – 80), c.f. AV 34/1 (1/10 – 40/50); 1 ^{er} s. av. – 1 ^{er} s. ap. J.-C.
	BUL05.166.23696.34.	PG. Pot ovoïde à lèvre déversée. LS 7.1.2a; 20 av. J.-C. – 80 ap. J.-C.

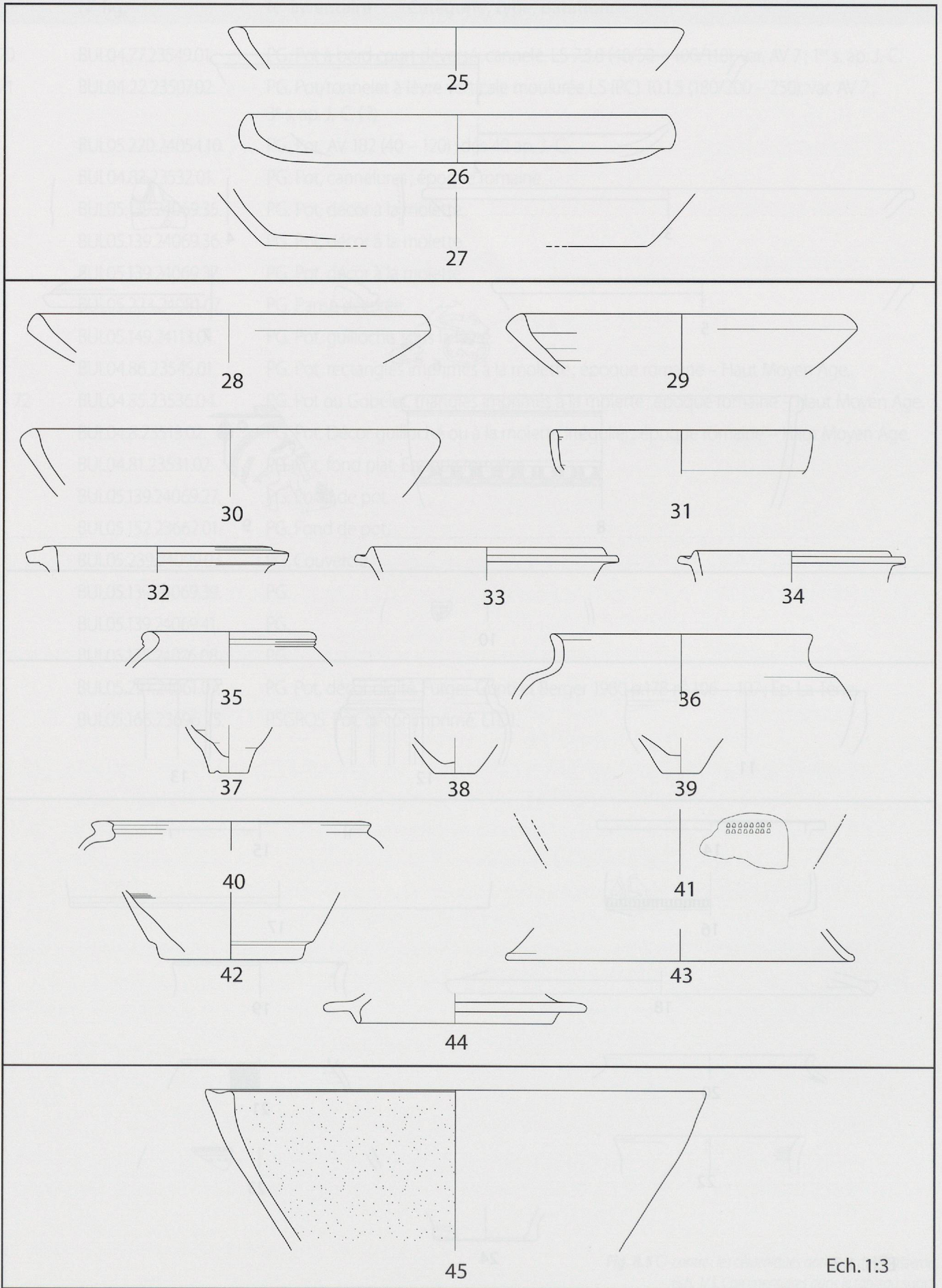
N° fig.	N° inventaire	Catégorie, type, datation.
	BUL05.169.24065.12.	PG. Pot ovoïde à lèvre déversée. LS 7.1.2a; 20 av. J.-C. – 80 ap. J.-C.
	BUL05.166.23696.08.	PG. Pot ovoïde à lèvre déversée marquée par une cannelure interne. LS 7.1.2b; 40/50 – 250 ap. J.-C.
	BUL05.169.24065.02.	PG. Pot ovoïde à lèvre déversée marquée par une cannelure interne. Var. LS 7.1.2b; 40/50 – 250 ap. J.-C.
	BUL05.169.24065.05.	PG. Pot ovoïde à lèvre déversée marquée par une cannelure interne. LS 7.1.2b; 40/50 – 250 ap. J.-C.
64	BUL05.136.24058.05.	PG. Pot ovoïde à lèvre déversée développée. LS 7.1.3 (-50 – 80), AV 33 (1 – 30); 1 ^{er} s. av. – 1 ^{er} s. ap. J.-C.
	BUL05.166.23696.32.	PG. Pot ovoïde à lèvre déversée développée, taille réduite. LS 7.1.3a, c.f. AV 33/1; 50 av. J.-C – 80 ap. J.-C.
65	BUL05.166.23696.27.	PG. Pot ovoïde à lèvre déversée développée. LS 7.1.3a, c.f. AV 33/1; 50 av. J.-C – 80 ap. J.-C.
	BUL05.218.24053.03.	PG. Pot ovoïde à lèvre déversée. LS 7.1.3a. C.f. AV 33/1; dès 50 av. J.-C.
66	BUL05.223.24081.16.	PG. Pot ovoïde à lèvre déversée développée marquée par une cannelure interne. LS 7.1.3b (-40 – 80), AV 33 (1 – 30); 1 ^{er} s. av. J.-C. – 1 ^{er} s. ap. J.-C.
	BUL05.141.24094.01.	PG. Pot ovoïde à très courte lèvre déversée. LS 7.1.4; 100/110 – 250 ap. J.-C.
	BUL05.166.23696.30.	PG. Pot ovoïde à très courte lèvre déversée, taille réduite. C.f. LS 7.1.4; 100/110 – 250 ap. J.-C.
	BUL04.52.23523.04.	PG. Pot à lèvre massive déversée. LS 7.1.5 (?; 10/20 – 250), AV 45/3 (150 – 200); 150 – 200 ap. J.-C.
67	BUL05.169.24065.07.	PG. Pot ovoïde à lèvre déversée à extrémité épaissie marquée par une cannelure interne. LS 7.1.6; 10/20 – 250 ap. J.-C.
	BUL04.94.23546.01.	PG. Pot. Var. AV 37/5 (100 – 120), var. LS 7.1.6 (dès 10/20, surtout 180/200 – 250); 2 ^e – 3 ^e s. (?) ap. J.-C. (recolle avec BUL04.81.23531.04).
68	BUL04.81.23531.04.	PG. Pot. Var. AV 37/5 (100-120), var. LS 7.1.6 (dès 10/20, surtout 180/200 – 250); 2 ^e – 3 ^e s. (?) ap. J.-C. (recolle avec BUL04.94.23546.01).
	BUL05.166.23696.31.	PG. Pot ovoïde à col cintré cannelé et courte lèvre déversée à extrémité pincée. LS 7.2.3, AV 45/3; 40 av. J.-C – 250 ap. J.-C.
69	BUL05.132.23700.01.	PG. Pot ovoïde à col cintré cannelé et courte lèvre déversée. LS 7.2.3 (-40 – 250), c.f. AV 45/3 (150 – 200); 40 av. J.-C. – 250 ap. J.-C.
	BUL05.184.23676.04.	PG. Pot ovoïde à col cintré développé tronconique et lèvre déversée à extrémité pincée. LS 7.2.12; 70/80 – 100/110 ap. J.-C.
	BUL05.139.24069.32.	PG. Pot ovoïde (à anse?) à col cintré développé tronconique et lèvre déversée à extrémité pincée. LS 7.2.12 (70/80 – 100/110), c.f. AV 22/1 (40 – 70); 1 ^{er} s. ap. J.-C.
	BUL05.220.24054.06.	PG. Pot ovoïde à col cintré développé tronconique et lèvre déversée à extrémité pincée. Var LS 7.2.12; 1 ^{er} – 2 ^e s. ap. J.-C.
	BUL05.166.23696.28.	PG. Pot à épaule marquée et courte lèvre déversée. LS 7.3.1, AV 73/2; 10 av. J.-C – 250 ap. J.-C.
	BUL05.179.24095.01.	PG. Pot à épaule marquée et courte lèvre déversée. LS 7.3.1, AV 73/2; 10 av. J.-C – 250 ap. J.-C.
	BUL05.139.24069.19.	PG. Pot à épaule marquée soulignée par une cannelure et très courte lèvre verticale. LS 7.3.5 (40/50 – 250), AV 61/1 (50 – 80); 1 ^{er} – 3 ^e s. ap. J.-C.
	BUL05.223.24081.20.	PG. Pot à épaule marquée soulignée par une cannelure et très courte lèvre verticale. Var. LS 7.3.5 (40/50 – 250), AV 61/1 (50 – 80); 1 ^{er} – 3 ^e s. ap. J.-C.

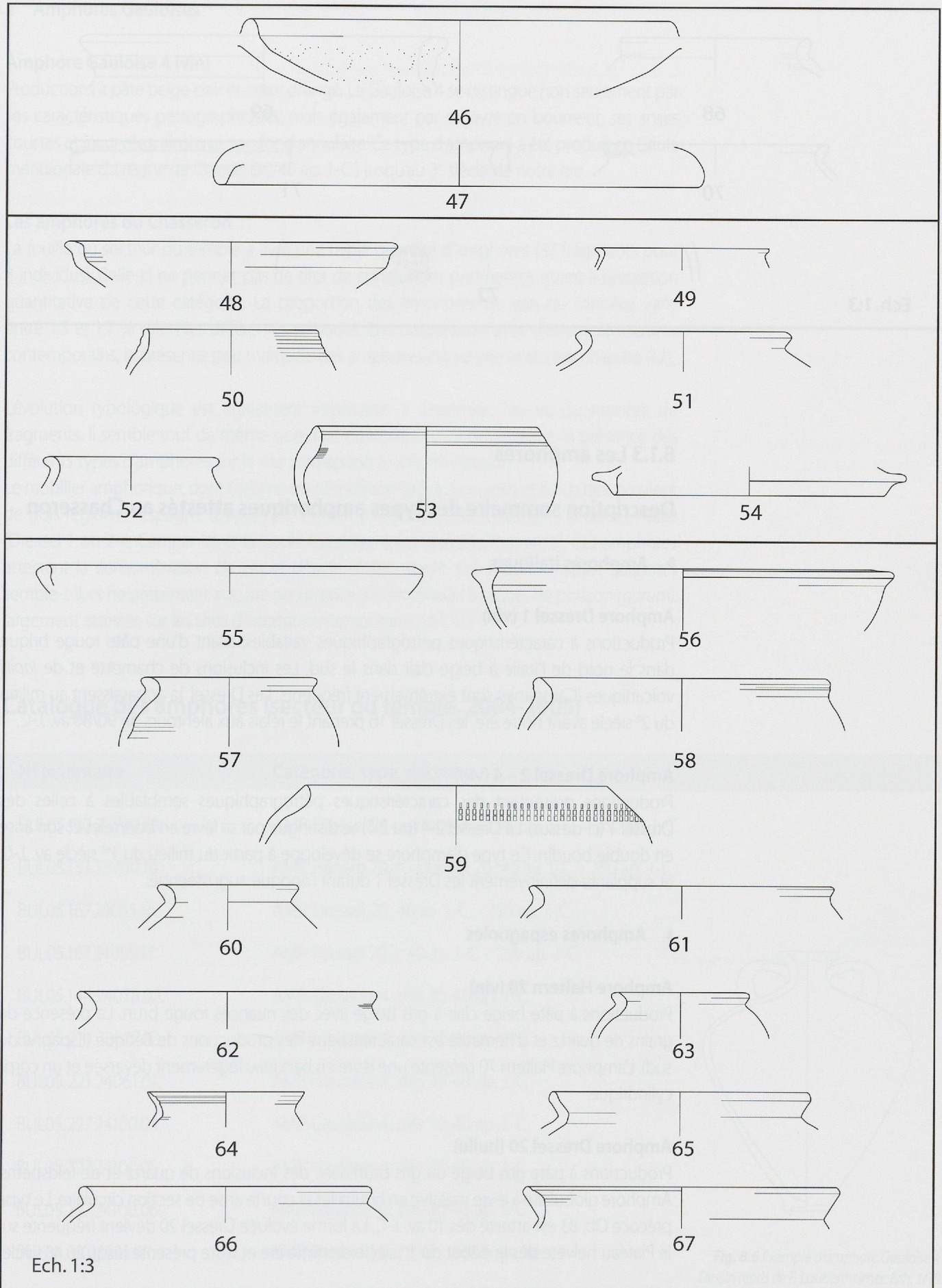
N° fig.	N° inventaire	Catégorie, type, datation.
70	BUL04.77.23549.01.	PG. Pot à bord court déversé, cannelé. LS 7.3.8 (40/50 – 100/110), var. AV 7; 1 ^{er} s. ap. J.-C.
71	BUL04.22.23507.02.	PG. Pot/tonnelet à lèvre verticale moulurée LS (PC) 10.1.5 (180/200 – 250), var. AV 7; 3 ^e s. ap. J.-C. (?)
	BUL05.220.24054.10.	PG. Pot. AV 182 (40 – 120); dès 40 ap. J.-C.
	BUL04.82.23532.01.	PG. Pot, cannelures; époque romaine.
	BUL05.139.24069.35.	PG. Pot, décor à la molette.
	BUL05.139.24069.36.	PG. Pot, décor à la molette.
	BUL05.139.24069.37.	PG. Pot, décor à la molette.
	BUL05.223.24081.07.	PG. Panse décorée.
	BUL05.149.24113.01.	PG. Pot, guillochis sous la lèvre.
	BUL04.86.23545.01.	PG. Pot, rectangles imprimés à la molette; époque romaine – Haut Moyen Age.
72	BUL04.85.23536.04.	PG. Pot ou Gobelet, triangles imprimés à la molette; époque romaine – Haut Moyen Age.
	BUL04.8.23513.02.	PG. Pot. Décor guilloché ou à la molette irrégulier; époque romaine – Haut Moyen Age.
	BUL04.81.23531.02.	PG. Pot, fond plat. Epoque romaine.
	BUL05.139.24069.27.	PG. Fond de pot.
	BUL05.152.23662.01.	PG. Fond de pot.
	BUL05.239.24099.03.	PG. Couvercle.
	BUL05.139.24069.39.	PG.
	BUL05.139.24069.41.	PG.
	BUL05.175.24076.08.	PG.
	BUL05.221.24061.07.	PG. Pot, décor digité. Furger-Gunti et Berger 1980 p.178 n° 106 – 107; Ep. La Tène.
	BUL05.166.23696.25.	PSGROS. Pot, décor imprimé. LTD1.

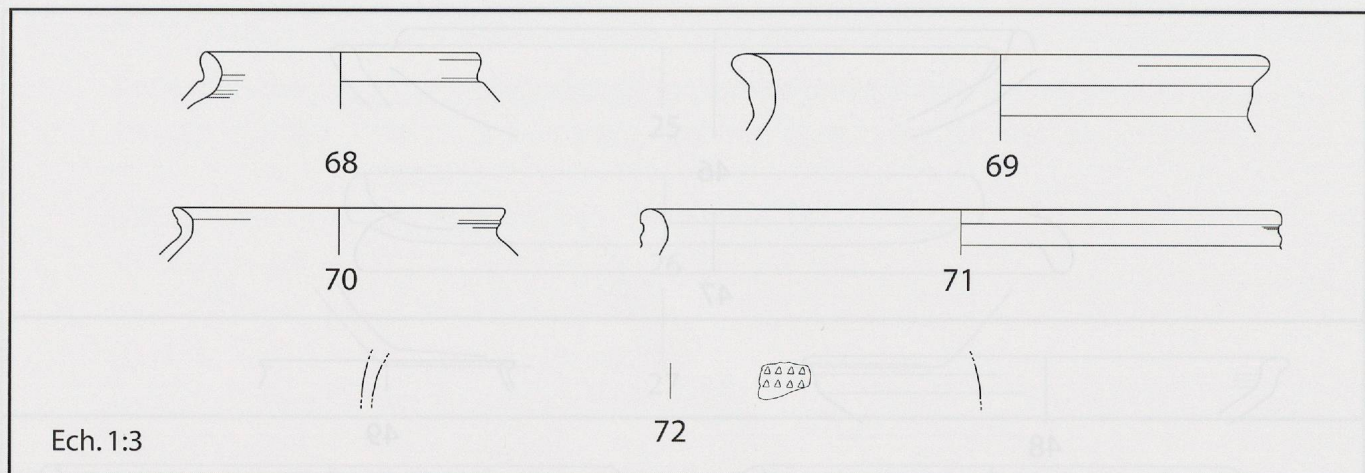
Fig. 8.5 Ci-contre : les céramiques antiques du Chasseron.
Ech. 1/3. Commentaires dans le tableau supra.



Ech. 1:3







8.1.3 Les amphores

Description sommaire des types amphoriques attestés au Chasseron

► Amphores italiques

Amphore Dressel 1 (vin)

Productions à caractéristiques pétrographiques variables, allant d'une pâte rouge brique dans le nord de l'Italie à beige clair dans le sud. Les inclusions de chamotte et de *lapilli* volcaniques (Campanie) sont extrêmement fréquents. Les Dressel 1a apparaissent au milieu du 2^e siècle avant notre ère, les Dressel 1b prenant le relais aux alentours de 90/80 av. J.-C.

Amphore Dressel 2 – 4 (vin)

Productions présentant des caractéristiques pétrographiques semblables à celles des Dressel 1 (ci-dessus). La Dressel 2-4 (ou 2-5) se distingue par sa lèvre en bourrelet et son anse en double boudin. Ce type d'amphore se développe à partir du milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. et supprime définitivement les Dressel 1 durant l'époque augustéenne.

► Amphores espagnoles

Amphore Haltern 70 (vin)

Productions à pâte beige clair à gris beige avec des nuances rouge brun. La présence de grains de quartz et d'hématite est caractéristique des productions de Bétique (Espagne du sud). L'amphore Haltern 70 présente une lèvre en bandeau légèrement déversée et un corps cylindrique.

Amphore Dressel 20 (huile)

Productions à pâte gris beige ou gris brun avec des inclusions de quartz et de feldspaths. Amphore globulaire à lèvre massive en bourrelet et courte anse de section circulaire. Le type précoce Ob. 83 est attesté dès 10 av. J.-C. La forme évoluée Dressel 20 devient fréquente sur le Plateau helvète dès le début du 1^{er} siècle de notre ère et reste présente jusqu'au 4^e siècle.

► Amphores Gauloises

Amphore Gauloise 4 (vin)

Productions à pâte beige clair et cœur orangé. La Gauloise 4 se distingue non seulement par ses caractéristiques pétrographiques, mais également par sa lèvre en bourrelet, ses anses courtes et incurvées, ainsi que son fond annulaire. Ce type d'amphore a été produit en Gaule méridionale du règne de Claude (30/40 ap. J.-C.) jusqu'au 3^e siècle de notre ère.

Les amphores du Chasseron

La fouille du secteur du temple a livré une faible quantité d'amphores (37 fragments pour 8 individus). Celle-ci ne permet pas de tirer de conclusions pertinentes quant à l'évolution quantitative de cette catégorie. La proportion des amphores au sein du mobilier varie entre 1.3 et 1.7 % selon les différentes périodes. En comparaison avec d'autres sanctuaires contemporains, la présence peu marquée des amphores est surprenante (voir chapitre 9.2).

L'évolution typologique est également impossible à déterminer au vu du nombre de fragments. Il semble tout de même que d'un point de vue chronologique, la présence des différents types d'amphores sur le site correspond à celle du Plateau.

Le mobilier amphorique, dont l'origine est identifiable grâce aux types et aux pâtes, provient de trois régions : l'Espagne (Dressel 20, Dressel 2-4, Andalousie, Catalogne, Bétique), l'Italie (Dressel 1 ou 2-4, Campanie) et la Gaule (Gauloise 4, Languedoc, Provence). Ces amphores attestent la consommation de vin et d'huile d'olive sur le site, mais en faibles quantités semble-t-il, et ne présentent aucune occurrence de conteneurs à sauces de poisson (*garum*), largement attestés sur les sites d'habitat contemporains. (JH, TL)

Catalogue des amphores (secteur du temple, 2004-2005)

N° inventaire	Catégorie, type, datation.
BUL05.132.23700.03.	AMP. Dressel 20 ou Haltern 70; 40 av. J.-C. – 250 ap. J.-C.
BUL05.132.23700.10.	AMP. Haltern 70 ou Dressel 20; 40 av. J.-C. - 250 ap. J.-C.
BUL05.167.24055.16.	AMP. Dressel 20; 40 av. J.-C. - 250 ap. J.-C.
BUL05.167.24055.17.	AMP. Dressel 20?; 40 av. J.-C. - 250 ap. J.-C.
BUL05.144.24078.02.	AMP. Gauloise 4; dès 30-40 ap. J.-C.
BUL05.214.23677.02.	AMP. Gauloise 4; dès 30-40 ap. J.-C.
BUL05.221.24061.01.	AMP. Gauloise 4; dès 30-40 ap. J.-C.
BUL05.227.24100.04.	AMP. Gauloise 4; dès 30-40 ap. J.-C.
BUL05.227.24100.05.	AMP. Gauloise 4; dès 30-40 ap. J.-C.
BUL05.227.24100.06.	AMP. Gauloise 4; dès 30-40 ap. J.-C.
BUL04.39.23535.03.	AMP. Dressel 1 ou 2/4?; dès Auguste.

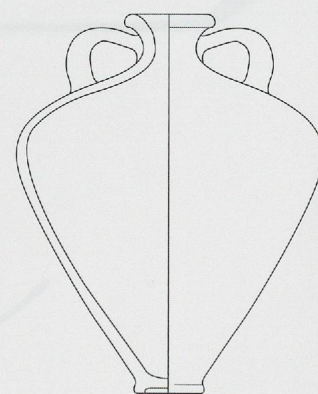


Fig. 8.6 Exemple d'amphore Gauloise 4. Dessin repris de F. Laubenheimer. Ech. 1/10.

8.2 Le mobilier métallique

8.2.1. Corpus et options méthodologiques

L'exploration du site au 19^e siècle et les campagnes de fouilles de 2004 et 2005 ont permis de mettre au jour un mobilier métallique relativement abondant, dont une soixantaine de pièces sont décrites et commentées ci-dessous. Ce mobilier, fragmentaire et assez mal conservé, a dû être en partie traité par les restaurateurs du MCAH, non seulement afin de le préserver, mais également pour permettre son identification.

La présente étude comprend trois sous-chapitres dont le premier (8.2.2) est consacré aux découvertes anciennes, le deuxième (8.2.3) à celles du secteur du temple et le troisième à celles du « Plan des Centurions » (8.2.4). Le mobilier du secteur du temple, qui constitue la partie la plus importante du corpus, a été réparti en six groupes fonctionnels :

- A Objets de parure
- B Outils et ustensiles
- C *Instrumentum* cultuel et votif
- D Armes, harnachement et équipement militaire
- € Clous de chaussure
- F Quincaillerie

Les clous de construction sont présentés avec les autres matériaux de construction au chap. 8.6.2 (voir *infra*).

L'identification des pièces a été effectuée à l'aide des ouvrages de W. H. Manning, *Catalogue of the Romano-British Iron Tools, Fittings and Weapons in the British Museum* (1985) et de J.-P. Guillaumet, *Paléomanufacture métallique: méthode d'étude* (2003). Notons qu'il s'agit de la méthode adoptée par l'IASA pour l'étude du petit mobilier sur le site de l'*oppidum* de Bibracte⁹⁸. Parmi les autres ouvrages employés, mentionnons celui de G. Ulbert, *Das römische Donau-Kastell Ristissen* (Tome 1, 1970), celui de B.W. Cunliffe, *Fifth Report of the Roman Fort at Richborough* (1968) et celui de P.-A. Vauthey consacré au sanctuaire gallo-romain de Riaz (1985). La détermination typologique et la datation des fibules ont été réalisées à partir des publications de E. Riha, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*, et de E. Ettlinger, *Die römischen Fibeln in der Schweiz*. L'étude des bagues se fonde sur l'ouvrage de W. H. Manning, précédemment cité, et sur les articles de H. Guiraud, *Intailles et camées romains* (1996) et *Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule* (1989). En ce qui concerne les *militaria* et les pièces de harnachement, citons notamment les travaux de E. Deschler-Erb (1999), de C. Unz et E. Deschler-Erb (1999) et de A. Voirol (2000).

Les auteurs de ces lignes tiennent à remercier A. Duvauchelle, E. Deschler-Erb et A. Voirol Reymond pour leurs aides avisées lors de l'analyse préliminaire du corpus.

⁹⁸ Voir notamment l'étude de A. Ogay dans Paunier et Luginbühl dir. 2004, p. 292 – 341.

8.2.2 Les découvertes anciennes

Le mobilier métallique des fouilles anciennes est exclusivement constitué par celui de la collection du Dr Campiche, remise au Musée cantonal en 1861 (voir chap. 2.1 et 2.3). Cet ensemble se compose de cinq objets en base cuivre, dont un torque à charnière (fig. 8.7, n° 1, et catalogue *infra*), deux lampes à huile (n°s 2 et 3), deux clochettes (n°s 4 et 5), ainsi que de quatre objets en fer, dont une lame de forces (n° 6) et trois hachettes votives (n°s 7 à 9). Les trois hachettes de la collection Campiche sont du même type que l'individu mis au jour dans le secteur du temple en 2005. Cependant, deux d'entre elles présentent un delta (Δ) estampé, alors que le symbole gravé sur la hachette mise au jour en 2005 ressemble plutôt à un lambda (Λ) avec des jambages empattés. Cette dernière découverte, ainsi que celle de la seconde moitié des forces lors de la fouille du *fanum*, en 2005, permettent de penser que le mobilier de la collection Campiche provient du secteur du temple, comme le laisse supposer la fonction de ses différents éléments (voir chap. 9.2.1).

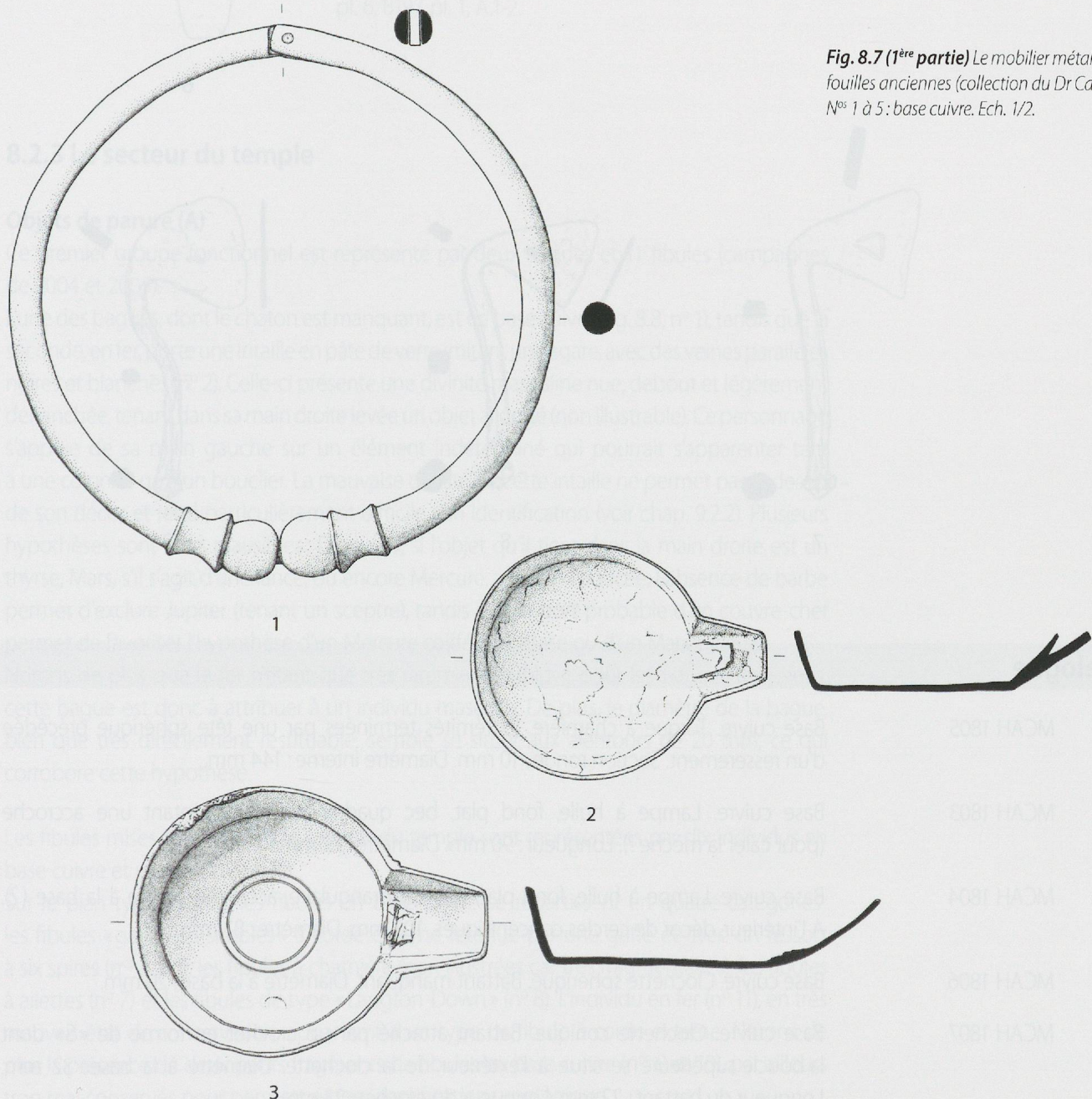
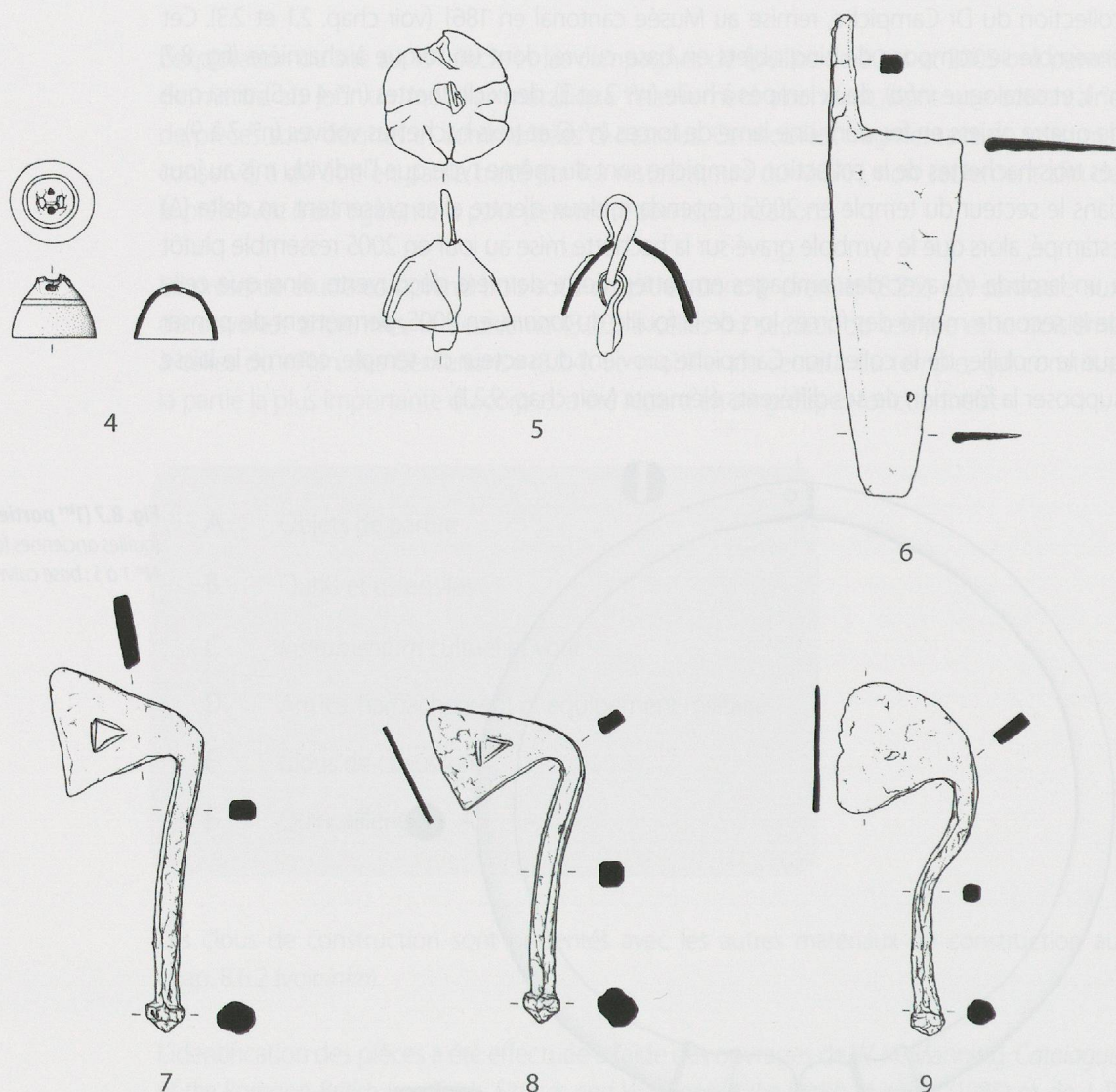


Fig. 8.7 (1^{re} partie) Le mobilier métallique des fouilles anciennes (collection du Dr Campiche). N°s 1 à 5 : base cuivre. Ech. 1/2.

Fig. 8.7 (2^e partie) Le mobilier métallique des fouilles anciennes (collection du DrCampiche). N^{os} 6 à 9: fer. Ech. 1/2.



Catalogue

- | | | |
|---|-----------|---|
| 1 | MCAH 1805 | Base cuivre. Torque à charnière. Extrémités terminées par une tête sphérique précédée d'un resserrement. Section ronde: 10 mm. Diamètre interne: 144 mm. |
| 2 | MCAH 1803 | Base cuivre. Lampe à huile, fond plat, bec quadrangulaire présentant une accroche (pour caler la mèche?). Longueur: 90 mm. Diamètre: 72 mm. |
| 3 | MCAH 1804 | Base cuivre. Lampe à huile, fond plat, bec quadrangulaire, accroche cassée à la base (?). A l'intérieur, décor de cercles concentriques. 108 mm. Diamètre: 82 mm. |
| 4 | MCAH 1806 | Base cuivre. Clochette sphérique. Battant manquant. Diamètre à la base: 20 mm. |
| 5 | MCAH 1807 | Base cuivre. Clochette conique. Battant attaché par un crochet en forme de «S» dont la boucle supérieure se situe à l'extérieur de la clochette. Diamètre à la base: 32 mm. Longueur du battant: 22 mm. Longueur du crochet: 23 mm. |

Catalogue (suite)

- | | | |
|---|-----------|---|
| 6 | MCAH 1808 | Fer. Fragment de forces. Lame à dos arqué, section triangulaire, cassée sur la pointe. Soie de section carrée. Longueur de la lame: 84 mm. Longueur de la soie: 30 mm. Diamètre de la soie: 4 mm. |
| 7 | MCAH 1800 | Fer. Hachette. Manche rectiligne de section carrée, terminé par une boule facetée. Delta sur le côté gauche de la lame. Lame droite. Longueur de la hachette: 96 mm. Diamètre du manche: 6 mm. Vauthey 1985, pl. 6, B197, pl. 1, A.1-2. |
| 8 | MCAH 1801 | Fer. Hachette. Manche rectiligne de section carrée, terminé par une boule facetée. Delta sur le côté gauche de la lame. Lame droite. Longueur de la hachette: 84 mm. Diamètre du manche: 6 mm. Vauthey 1985, pl. 6, B197, pl. 1, A.1-2. |
| 9 | MCAH 1802 | Fer. Hachette. Manche incurvé de section arrondie, terminé par une boule facetée. Lame droite. Longueur de la hachette: 92 mm. Diamètre du manche: 4 mm. Vauthey 1985, pl. 6, B197, pl. 1, A.1-2. |

8.2.3 Le secteur du temple

Objets de parure (A)

Ce premier groupe fonctionnel est représenté par deux bagues et 11 fibules (campagnes de 2004 et 2005).

L'une des bagues, dont le chaton est manquant, est en base cuivre (fig. 8.8, n° 1), tandis que la seconde, en fer, porte une intaille en pâte de verre imitant une agate, avec des veines parallèles noires et blanches (n° 2). Celle-ci présente une divinité masculine nue, debout et légèrement déhanchée, tenant dans sa main droite levée un objet allongé (non illustrable). Ce personnage s'appuie de sa main gauche sur un élément indéterminé qui pourrait s'apparenter tant à une colonne qu'à un bouclier. La mauvaise qualité de cette intaille ne permet pas le dessin de son décor et rend particulièrement difficile son identification (voir chap. 9.2.2). Plusieurs hypothèses sont alors plausibles: Dionysos, si l'objet qu'il tient dans la main droite est un thyrsos, Mars, s'il s'agit d'une lance, ou encore Mercure, avec un caducée. L'absence de barbe permet d'exclure Jupiter (tenant un sceptre), tandis que le port probable d'un couvre-chef permet de favoriser l'hypothèse d'un Mercure coiffé du pétase ou d'un Mars casqué.

Notons de plus que le fer n'étant que très rarement employé pour les parures féminines, cette bague est donc à attribuer à un individu masculin. De plus, le diamètre de la bague, bien que très difficilement restituable, semble se situer aux alentours de 20 mm, ce qui corrobore cette hypothèse.

Les fibules mises au jour dans le secteur du temple sont représentées par dix individus en base cuivre et un individu en fer.

Sur le plan typologique, les fibules en base cuivre se répartissent en quatre catégories: les fibules «gauloises simples» à corde externe retenue par une griffe et avec un ressort à six spires (nos 3 à 6), les fibules à charnière (non illustrées car très fragmentaires), les fibules à ailettes (n° 7) et les fibules de type «Langton-Down» (n° 8). L'individu en fer (n° 11), en très mauvais état de conservation, appartient à un type de fibule à corde externe. Notons de plus la présence de deux petits fragments de fibules en base cuivre (nos 9 et 10), par ailleurs trop mal conservés pour permettre une identification typologique.

Les fibules «gauloises simples» apparaissent, selon E. Riha (Riha 1990), vers 20 av. J.-C. et perdurent jusqu'au milieu du 1^{er} siècle de notre ère. D'un modèle relativement courant, elles semblent n'avoir été portées que par des hommes et sont attestées dans les domaines civil et militaire. Les fibules à charnière sont également attestées sur le Plateau suisse dès l'époque augustéenne ancienne. Le type «Langton-Down», quant à lui, apparaît dès le milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C., alors que l'exemplaire à ailettes, décoré de lignes parallèles et présentant des traces d'étamage, peut être daté de la seconde moitié ou de la fin du 1^{er} siècle de notre ère. Bien que l'état de conservation de l'unique individu en fer de ce corpus ne permette pas une détermination précise, relevons que la disparition rapide des fibules en fer au début de la période romaine permet de l'attribuer, à titre d'hypothèse, à la fin de la période laténienne ou à l'époque augustéenne.

La fourchette chronologique relativement étroite de ce corpus (fin du 1^{er} siècle av. J.-C. jusqu'à la fin du 1^{er} siècle de notre ère) permet tout de même de restituer l'histoire du développement de la fréquentation du site (voir chap. 4.2 et 9.1.1) et apporte des informations sur l'évolution des rites pratiqués dans le sanctuaire (chap. 9.2.1)

Fig. 8.8 (1^{ère} partie) Les objets de parures.

N^{os} 1, 3 à 10 : base cuivre. N^{os} 2 et 11 : fer.

Ech. 1/2.

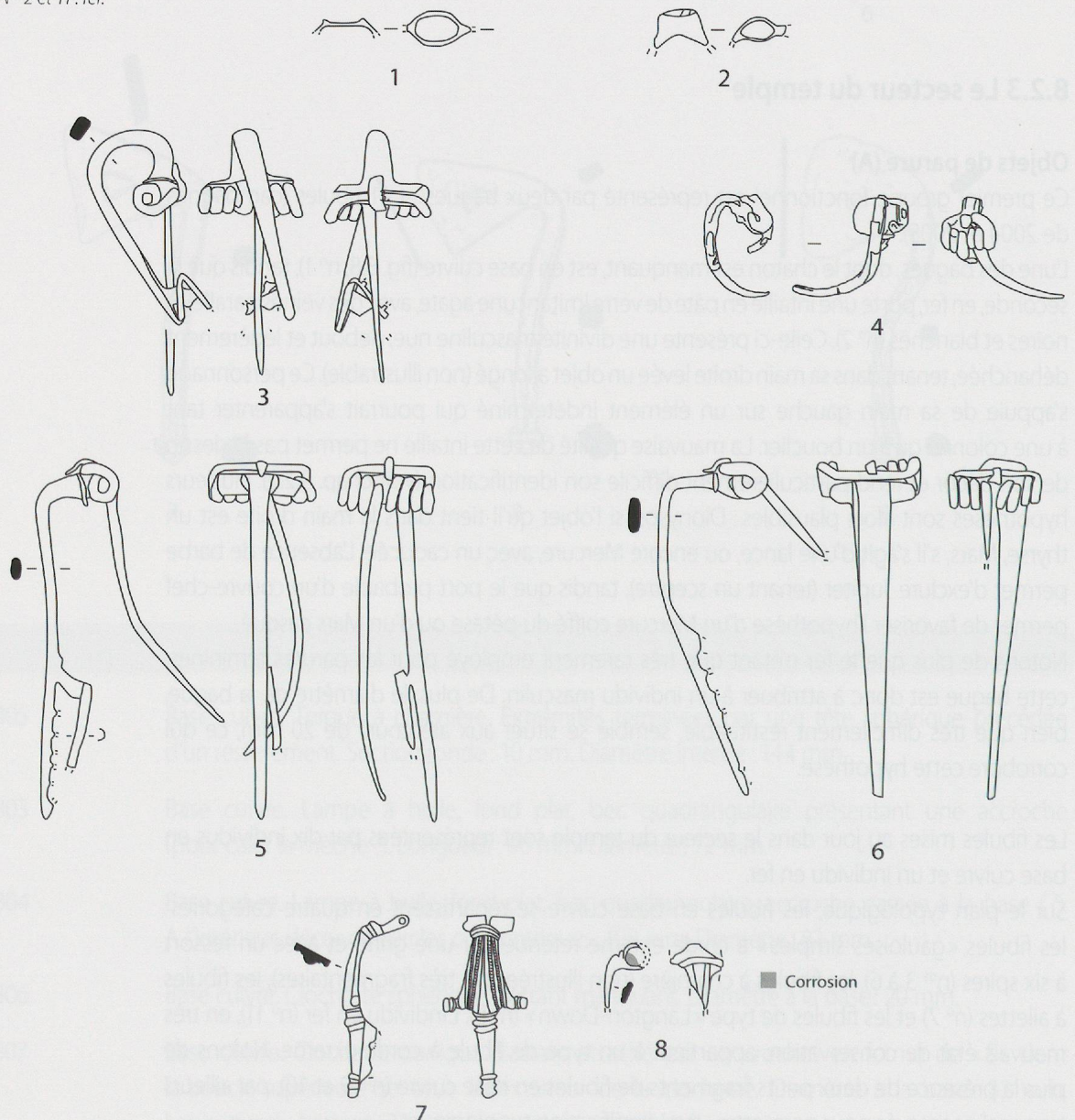
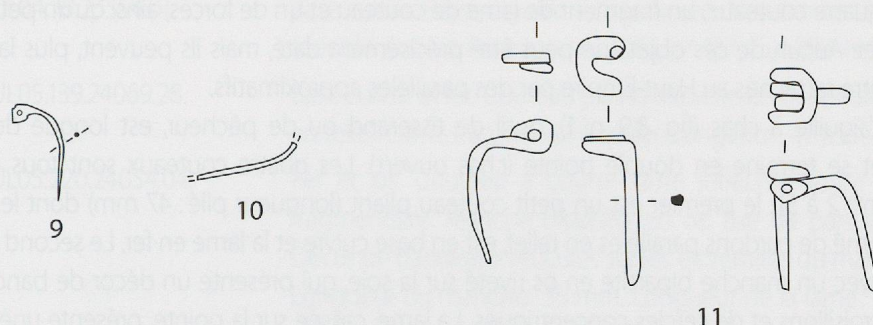


Fig. 8.8 (2^e partie) Les objets de parures.
N^{os} 1, 3 à 10 : base cuivre. N^{os} 2 et 11 : fer.
Ech. 1/2.



Catalogue

- | | | |
|----|---------------------|--|
| 1 | BUL05.305.23680.10. | Base cuivre. Bague à intaille. Intaille manquante. Longueur : 15 mm. Largueur : 9 mm. |
| 2 | BUL05.305.23680.20. | Fer et pierre. Bague à intaille avec une représentation d'un personnage tenant un objet dans sa main droite levée et un autre dans la gauche baissée (Apollon, Mercure, Dionysos, Mars ?). Figure non illustrable. « Agate » veinée noir et blanc. Longueur : 15 mm. Largueur : 5 mm. Guiraud type 2a. |
| 3 | BUL05.305.23680.41. | Base cuivre. Fibule « gauloise simple », ressort à six spires et corde externe retenu par une griffe, fragmentaire, pied absent. La fibule est repliée sur elle-même (destruction volontaire). Longueur (dépliée) : env. 85 mm. Ettliger type 9 ; Riha type 2.2. Environ 20 av. J.-C. à 30/50 ap. J.-C. |
| 4 | BUL04.88.23538.05. | Base cuivre. Fibule « gauloise simple », ressort à six spires et corde externe retenue par une griffe aplatie, arc épaissi (section carrée). Longueur : 93 mm. Ettliger type 9 ; Riha type 2.2. Environ 20 av. J.-C. à 30/50 ap. J.-C. |
| 5 | BUL05.153.23663.01. | Base cuivre. Fibule « gauloise simple », ressort à six spires et corde externe retenue par une griffe, avec pied soudé à l'arc par une seule barrette. Longueur : 92 mm. Ettliger type 9 ; Riha type 2.2. Environ 20 av. J.-C. à 30/50 ap. J.-C. |
| 6 | BUL05.230.24110.02. | Base cuivre. Fibule « gauloise simple », ressort à six spires et corde externe, pied manquant (restes de la barrette attachant ce dernier à l'arc), ardillon fragmentaire. Longueur : 90 mm. Ettliger type 9 ; Riha type 2.2. Environ 20 av. J.-C. à 30/50 ap. J.-C. Période 2. |
| 7 | BUL05.305.23680.19. | Base cuivre. Fibule à ailettes et à charnière au dos, ardillon manquant. Ailettes terminées en boule. Traces d'étamage et décor de lignes parallèles et de guillochis. Longueur : 50 mm. Largeur de la charnière : 15 mm. Largeur des ailettes : 25 mm. Ettliger type 34 ; Riha type 5.7 (var. 5.7.5.). De 10 à 50 ap. J.-C. (Ettliger). |
| 8 | BUL05.305.23680.33. | Base cuivre. Fibule de type « Langton-down » à charnière au dos (Riha type 7). Arc et ressorts fragmentaires. Décoration de lignes parallèles. Longueur : 20 mm. Riha n ^o 476-486. Augustéen précoce au début de la période claudienne. |
| 9 | BUL05.223.24082.01. | Base cuivre. Ardillon de fibule ? Aiguille à chas ? Longueur : 20 mm. Diamètre de la tige : 1 mm, aplatie à son extrémité. Diamètre du trou : < 1 mm. Période 3. |
| 10 | BUL05.214.23677.01. | Base cuivre. Ardillon de fibule. Fragmentaire. Longueur : 23 mm. |
| 11 | BUL05.405.24120.04. | Fer. Fragments de ressort et d'ardillon de fibule probablement à ressort externe (très mauvais état de conservation). Longueur : 45 mm. Période 2. |

Outils et ustensiles (B)

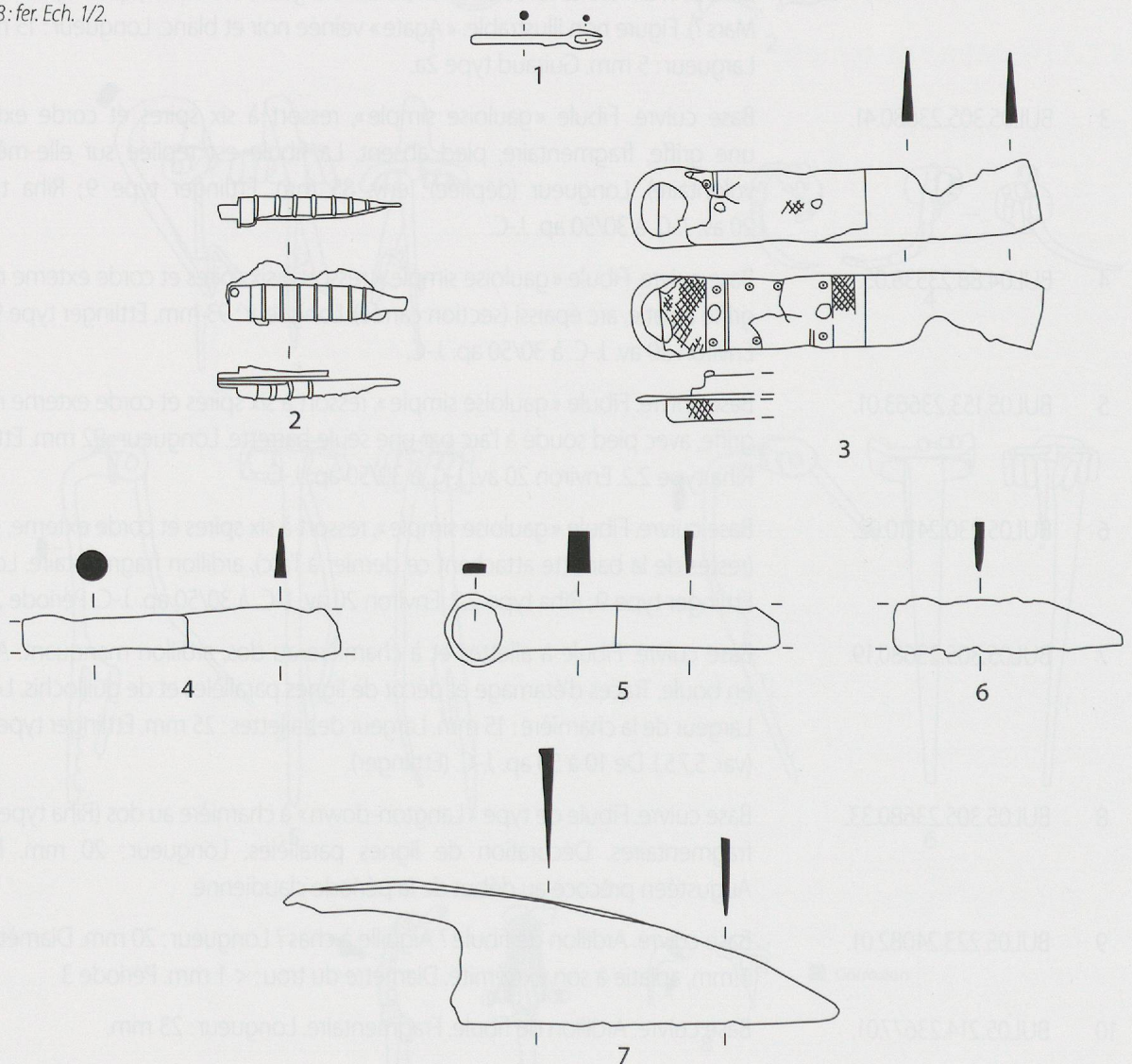
Cette catégorie d'objets est représentée dans le corpus par une petite aiguille à chas ouvert, quatre couteaux, un fragment de lame de couteau et un de forces, ainsi qu'un petit coin en fer. Aucun de ces objets ne peut être précisément daté, mais ils peuvent, plus largement, être rattachés au Haut-Empire par des parallèles approximatifs.

L'aiguille à chas (fig. 8.9, n° 1), outil de tisserand ou de pêcheur, est longue de 35 mm et se termine en double pointe (chas ouvert). Les quatre couteaux sont tous différents (n°s 2 à 5); le premier est un petit couteau pliant (longueur plié: 47 mm) dont le manche, orné de cordons parallèles en relief, est en base cuivre et la lame en fer. Le second est en fer avec un manche bipartite en os riveté sur la soie, qui présente un décor de bandeaux, de croisillons et de cercles concentriques. La lame, cassée sur la pointe, présente une inflexion et la partie proximale est munie d'un anneau de suspension. Le couteau n° 3 (fig. 8.9) présente aussi un anneau de suspension. Cependant, cet individu est uniquement en fer et la lame est rectiligne. Le dernier couteau en fer et le fragment de lame ne présentent pas de particularités.

Fig. 8.9 Outils et ustensiles.

N° 1 : base cuivre. N° 2 : base cuivre et fer.

N° 3 : fer et os. N°s 4 à 8 : fer. Ech. 1/2.



Catalogue

- | | | |
|---|---------------------|--|
| 1 | BUL04.76.23554.01. | Base cuivre. Petite aiguille à chas ouvert. Navette de tisserand ou de fabricant de filets (double pointe). Paunier <i>et al.</i> 1984, n° 187; Cunliffe 1968, pl. 14, n° 22. |
| 2 | BUL05.139.24069.28. | Base cuivre et fer. Couteau pliant. Manche en base cuivre, présentant des cordons parallèles en relief. Lame fragmentaire en fer. Longueur: 47 mm. Période 3. |
| 3 | BUL05.220.24054.04. | Fer et os. Couteau à courte lame infléchie, muni d'un anneau de suspension. Lame fragmentaire. Manche bipartite en os, fixé de part et d'autre de la soie par deux rivets. Décor de bandeaux réticulés sur les extrémités du manche, au centre cercles concentriques. Longueur du manche: 55 mm. Longueur de la lame: 45 mm. Période 3. Paunier <i>et al.</i> 1984, n° 184; Manning 1985, pl. 55, Q.18-22. |
| 4 | BUL05.220.24054.03. | Fer. Couteau à anneau de suspension. Manche de section rectangulaire terminé par un anneau de 20 mm de diamètre. Lame fragmentaire tranchant de 1 mm environ. Longueur du manche: 60 mm; longueur totale: 90 mm. Période 3b. Manning 1985, type 1a (section carrée, lame étroite et droite, entièrement en métal). |
| 5 | BUL05.214.23667.01. | Fer. Couteau fragmentaire. Manche de section carrée, lame de section triangulaire. Longueur: 85 mm. Période 2. |
| 6 | BUL05.305.23680.01. | Fer. Fragment de lame. Lame de section triangulaire, arrondie en partie distale. Longueur: 45 mm. |
| 7 | BUL05.367.24111.02. | Fer. Forces. Lame triangulaire. Longueur: 150 mm. Soie: 45 mm. Lame: 105 mm. Période 2. |

La lame de forces fait clairement penser à celle appartenant à la collection Campiche, de par sa longueur et la forme de la lame. Il se pourrait que les deux individus proviennent d'un même objet, ce qui permettrait de corroborer l'hypothèse selon laquelle les objets de la collection Campiche proviennent du secteur du temple.

La fonction d'un petit coin (non illustrable) ne peut être déterminée précisément, mais il pourrait s'agir d'un fragment d'outil (avec une partie en bois non conservée?).

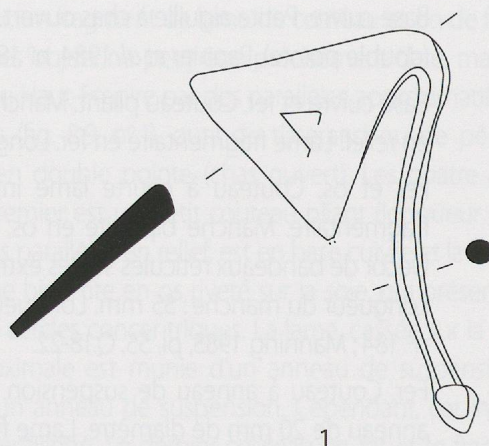
Le contexte de découverte permet de penser que les objets de ce corpus sont des offrandes personnelles (voir chap. 9.2.1).

Instrumentum cultuel et votif (C)

Bien que la quasi totalité du mobilier métallique découvert dans le secteur du temple ait probablement eu une fonction religieuse (au sens large), seule une hachette en fer (fig. 8.10, n° 1), a été classée dans ce groupe. La fonction précise de ce type d'objet, attesté exclusivement dans les sanctuaires, est encore incertaine, mais différents indices permettent de penser qu'il s'agissait d'offrandes votives (au sens strict) et personnelles, probablement exposées dans les lieux de culte pour commémorer un sacrifice sanglant (voir chap. 9.2.1).

Cette hachette, du même type que celles de la collection Campiche (fig. 8.7), présente un motif en triangle ouvert, plus proche d'un lambda que du delta gravé sur deux des exemplaires découverts au 19^e siècle (voir *supra*).

Fig. 8.10 Instrumentum religiosum : hachette en fer. Ech. 1/2.



Catalogue

- 1 BUL05.167.24055.02. Fer. Hachette votive. Manche de section carrée, recourbé dans sa partie supérieure et terminé par un bouton conique facetté. Lame triangulaire. Sur le côté gauche de la lame, un lambda à jambage empatté, incisé. Tranchant droit. Longueur: 112 mm. Période 2. Vauthey 1985, pl. 6, B197; Vauthey 1985, pl. 1, A.1-2.

Armes, harnachements et équipement militaire (D)

Le corpus de ce groupe fonctionnel comprend un rivet et une anneau en base cuivre, trois pointes de traits et deux talons de lance en fer.

Le rivet émaillé (fig. 8.11, n° 1) et l'anneau (n° 2), tous deux en base cuivre, ont été attribués à ce groupe en raison de leur fréquence sur les sites militaires. Notons, cependant, qu'il n'est pas possible d'exclure l'hypothèse que ces pièces aient constitué une partie d'un équipement civil. Le rivet peut avoir servi à assembler des pièces de cuir, aussi diverses que des sangles, des lanières ou des pièces plus complexes (cuirasse, selle). L'anneau, dont les fonctions peuvent être très diverses, a pu servir pour l'équipement d'un homme ou le harnachement d'un cheval.

Les trois pointes de trait présentent une morphologie similaire, avec une douille circulaire et une tête de section carrée ou légèrement rectangulaire (nos 3 à 5). Bien que ce type de pointe soit généralement attribué à des carreaux de catapulte, la présence des talons (nos 6 et 7), découverts dans les mêmes niveaux, semble indiquer que les exemplaires du Chasseron aient été montés sur des armes de jet (javelots lourds). Leur découverte dans l'emprise du temple laisse supposer que ces armes y ont été placées comme offrandes par des militaires, mais leur uniformité et leur caractère atypique (pointes de traits d'artilleries montées sur des hampes à talon) permettent de penser qu'elles constituaient un ensemble homogène et qu'elles auraient pu faire partie des attributs d'une statue de culte (voir chap. 9.2.2).

La présence d'objets de ce type dans un secteur cultuel est courante et peut avoir différentes origines entre lesquelles il est impossible de trancher : offrande (exposition ?) de harnachement ou d'équipement militaire, équipement de la statue de culte, pertes liées à la fréquentation du site, notamment.

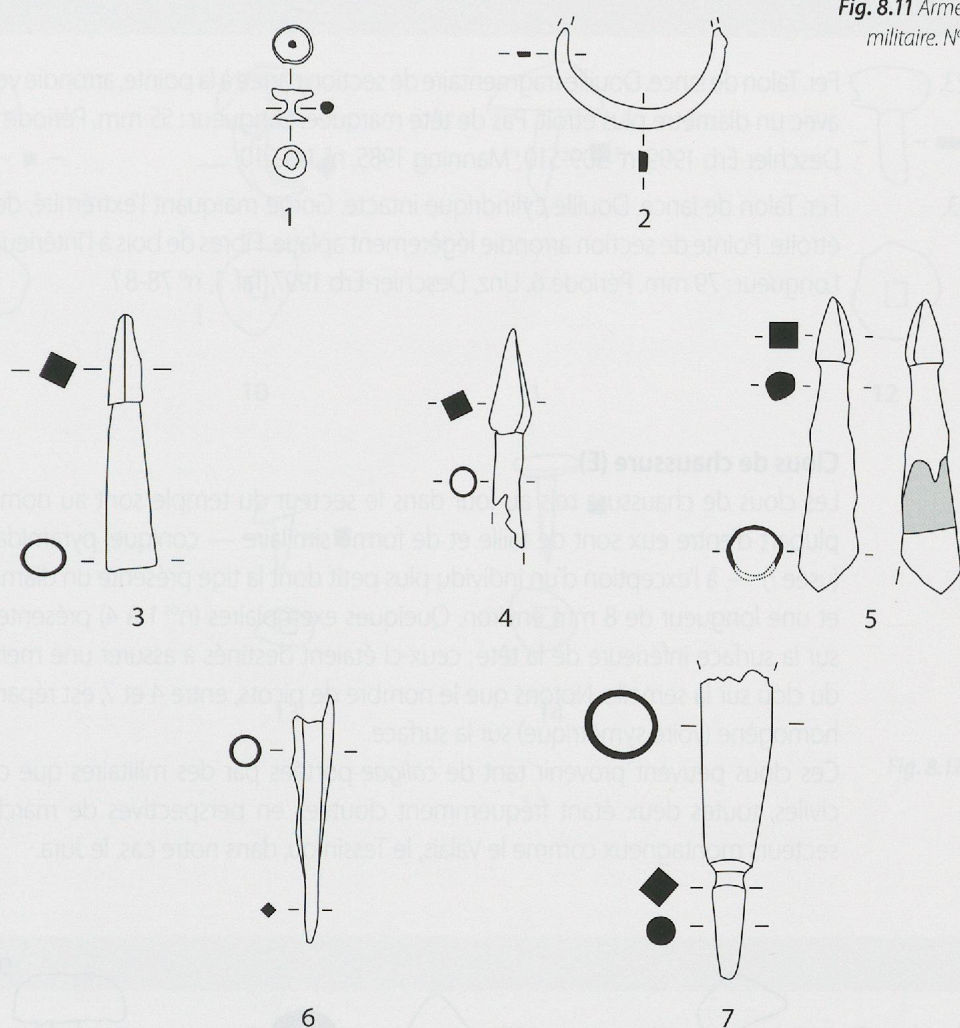


Fig. 8.11 Armes, harnachement et équipement militaire. N°s 1 et 2 : base cuivre. N°s 3 à 7 : fer. Ech. 1/2.

Catalogue

- 1 BUL05.136.24058.02. Base cuivre. Bouton à rivet probablement émaillé. Email manquant. Diamètre du rivet: 10 mm. Diamètre du bouton: 6 mm. Période 5. Voirol 2000, pl. 19, 206f; Oldenstein 1977, pl. 46; Unz, Deschler-Erb 1997, pl. 74, n° 2304.
- 2 BUL05.159.23684.02. Base cuivre. Boucle en «croissant de lune», de section carrée, aplatie dans les angles. Crochets de fixation encore visibles. Longueur: 40 mm. Période 5. Unz, Deschler-Erb 1997, pl. 70, n° 2041; Voirol 2000, pl. 19, 195. Époque républicaine – 2^e siècle ap. J.-C.
- 3 BUL05.226.24093.01. Fer. Pointe de type généralement attribué à un projectile d'artillerie (catapulte). Douille cylindrique intacte, pointe de section carrée, de forme pyramidale. Fibres de bois à l'intérieur de la douille. Longueur 65 mm. Longueur de la tête: 27 mm. Période 3. BPA 6, p. 66; Deschler-Erb 1999, var. type n° 262. République-Haut-Empire.
- 4 BUL05.239.24099.01. Fer. Pointe de type généralement attribué à un projectile d'artillerie (catapulte). Douille cylindrique, fragmentaire, pointe intacte de section carrée et de forme pyramidale. Longueur: 50 mm. Longueur de la tête: 25 mm. Période 1. Manning 1985, n° 141-210. République-Haut-Empire.
- 5 BUL05.237.24085.02. Fer. Pointe attribuable à un petit projectile d'artillerie (catapulte) ou à une javeline. Douille cylindrique fragmentaire, pointe de section carrée et de forme pyramidale. Fibres de bois à l'intérieur de la douille. Longueur: 70 mm. Longueur de la tête: 13 mm. Période 3. Deschler-Erb 1999, n° 503-504; Manning 1985, n° 141-210. République-Haut-Empire.

Catalogue (suite)

- 6 BUL05.166.23696.23. Fer. Talon de lance. Douille fragmentaire de section carrée à la pointe, arrondie vers l'extrémité, avec un diamètre plus étroit. Pas de tête marquée. Longueur: 55 mm. Période 2. Deschler-Erb 1999, n° 509-510; Manning 1985, n° 141-210.
- 7 BUL05.153.23663.03. Fer. Talon de lance. Douille cylindrique intacte. Gorge marquant l'extrémité, de section plus étroite. Pointe de section arrondie légèrement aplatie. Fibres de bois à l'intérieur de la douille. Longueur: 79 mm. Période 6. Unz, Deschler-Erb 1997, Taf. 1, n° 78-8?

Clous de chaussure (E)

Les clous de chaussure mis au jour dans le secteur du temple sont au nombre de 14. La plupart d'entre eux sont de taille et de forme similaire — conique, pyramidale, sphérique (usée?) —, à l'exception d'un individu plus petit dont la tige présente un diamètre de 2 mm et une longueur de 8 mm environ. Quelques exemplaires (n°s 1 à 4) présentent des picots sur la surface inférieure de la tête; ceux-ci étaient destinés à assurer une meilleure fixation du clou sur la semelle. Notons que le nombre de picots, entre 4 et 7, est réparti de manière homogène (voire symétrique) sur la surface.

Ces clous peuvent provenir tant de *caligae* portées par des militaires que de chaussures civiles, toutes deux étant fréquemment cloutées en perspectives de marches dans des secteurs montagneux comme le Valais, le Tessin ou, dans notre cas, le Jura.

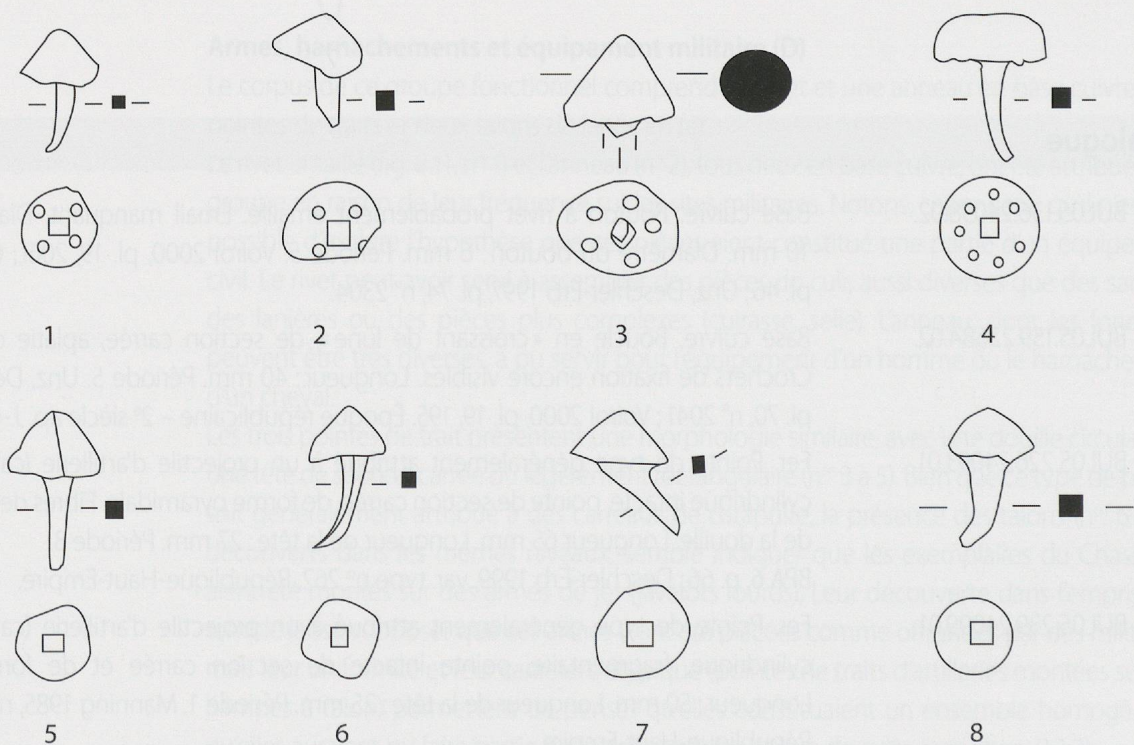


Fig. 8.12 (1^{ère} partie) Clous de chaussure en fer. Ech. 1/1.

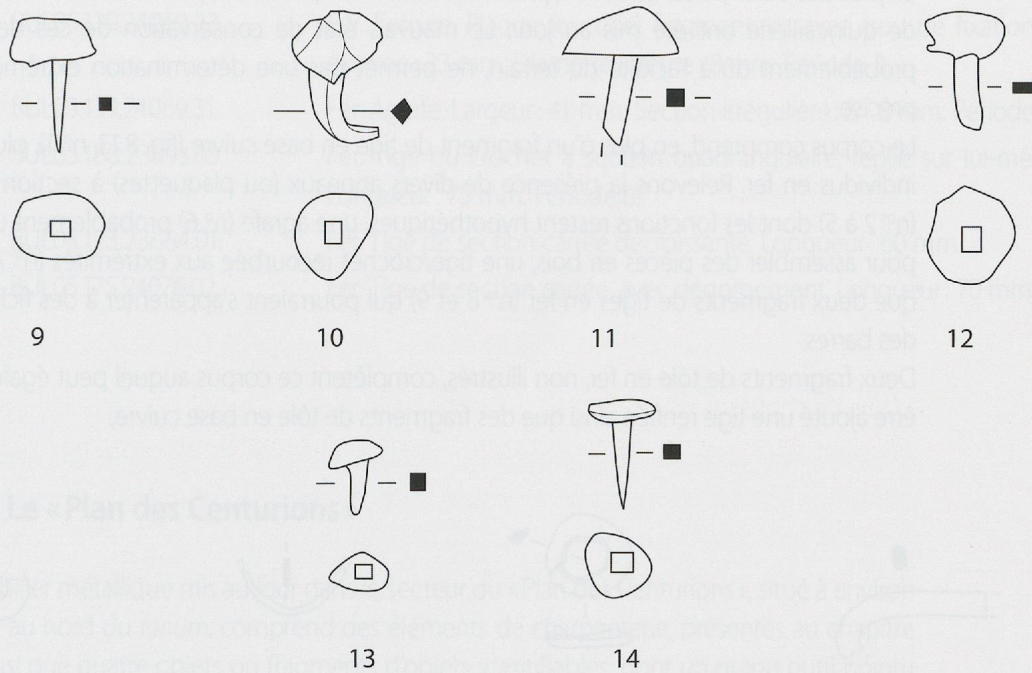


Fig. 8.12 (2^e partie) Clous de chaussures en fer. Ech. 1/1.

Catalogue

1	BUL05.168.24060.04.	Fer. Clou de chaussure. Tête conique. Picots sous la tête. Tige de section carrée. Longueur: 10-11 mm.
2	BUL05.227.24100.07.	Fer. Clou de chaussure. Tête conique. Picots sous la tête. Tige incomplète de section carrée.
3	BUL05.361.24091.01.	Fer. Clou de chaussure. Tête conique. Picots sous la tête. Tige incomplète de section carrée.
4	BUL05.161.23698.04.	Fer. Clou de chaussure. Tête «ronde» fortement aplatie (devait être plus pointue à l'origine). Picots sous la tête. Tige incomplète de section carrée.
5	BUL05.168.24060.03.	Fer. Clou de chaussure. Tête pyramidale. Tige de section carrée. Longueur: 15 mm.
6	BUL05.139.24069.50.	Fer. Clou de chaussure. Tête conique. Tige de section carrée. Longueur: 13 mm.
7	BUL05.132.23700.11.	Fer. Clou de chaussure. Tête conique. Tige de section carrée. Longueur: 12-13 mm.
8	BUL05.180.24101.01.	Fer. Clou de chaussure. Tête «conique» légèrement arrondie au sommet. Tige de section carrée. Longueur: 13 mm.
9	BUL05.329.24009.01.	Fer. Clou de chaussure. Tête sphérique aplatie et lissée. Tige de section carrée. Longueur: 14 mm.
10	BUL05.237.24085.05.	Fer. Clou de chaussure. Tête légèrement sphérique facetée et aplatie sur le sommet. Tige de section carrée. Longueur: 12 mm.
11	BUL05.202.24109.01.	Fer. Clou de chaussure. Tête légèrement sphérique. Tige incomplète de section carrée.
12	BUL05.275.23954.02.	Fer. Clou de chaussure. Tête légèrement sphérique. Tige incomplète de section rectangulaire.
13	BUL05.312.24121.01.	Fer. Clou de chaussure. Tête légèrement sphérique. Tige de section carrée. Longueur: 6 mm.
14	BUL05.139.24069.52.	Fer. Clou de chaussure. Tête ronde plate. Tige de section carrée. Longueur: 10 mm.

Quincaillerie (F)

En plus des clous de construction, présentés dans le chapitre 8.6.2, plusieurs autres éléments de quincaillerie ont été mis au jour. Le mauvais état de conservation de ces derniers, probablement dû à l'acidité du terrain, ne permet pas une détermination extrêmement précise.

Le corpus comprend, en plus d'un fragment de tige en base cuivre (fig. 8.13, n° 1), plusieurs individus en fer. Relevons la présence de divers anneaux (ou plaquettes) à section plane (n°s 2 à 5) dont les fonctions restent hypothétiques, une agrafe (n° 6) probablement utilisée pour assembler des pièces en bois, une tige/crochet recourbée aux extrémités (n° 7) ainsi que deux fragments de tiges en fer (n°s 8 et 9) qui pourraient s'apparenter à des fiches ou des barres.

Deux fragments de tôle en fer, non illustrés, complètent ce corpus auquel peut également être ajouté une tige renflée ainsi que des fragments de tôle en base cuivre.

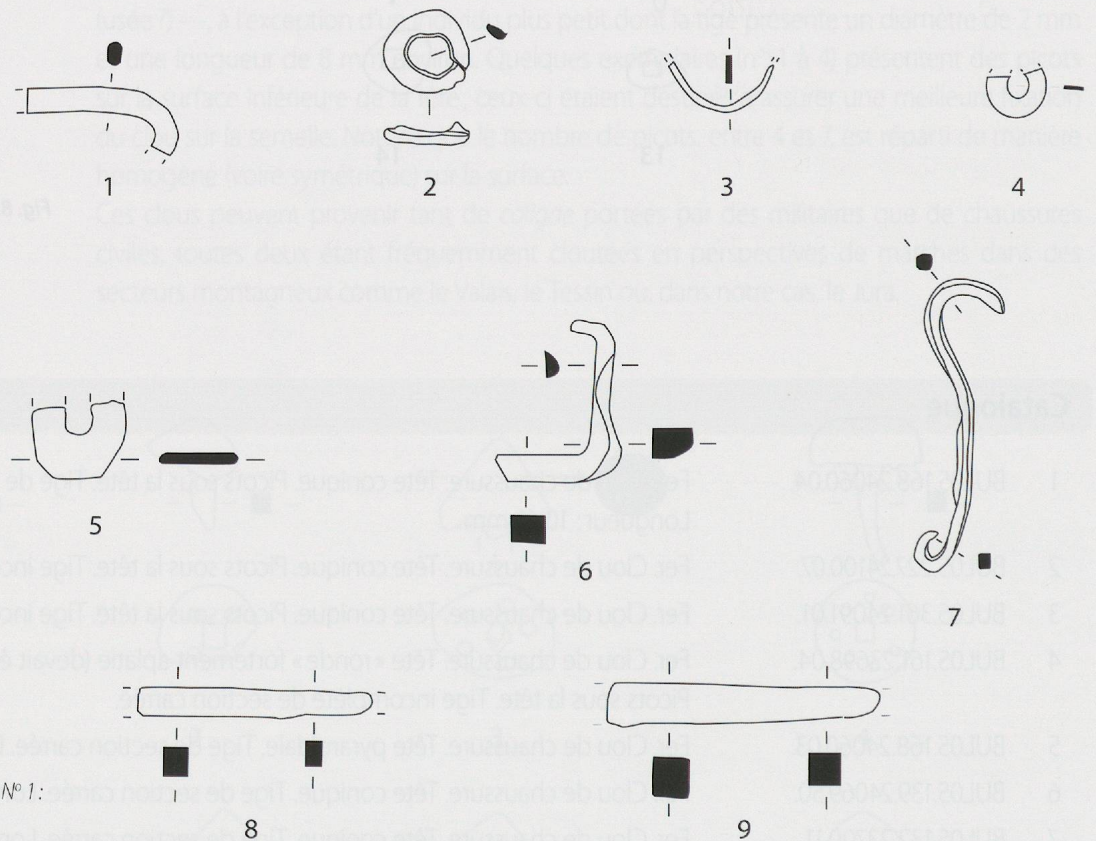


Fig. 8.13 Eléments de quincaillerie. N° 1: base cuivre. N°s 2 à 9: fer. Ech. 1/1.

Catalogue

- | | | |
|---|---------------------|---|
| 1 | BUL05.305.23680.04. | Base cuivre. Tige courbée fragmentaire. Longueur conservée: 38 mm. |
| 2 | BUL05.194.24079.02. | Fer. Anneau à section probable en D. Diamètre externe: 22 mm. Diamètre interne: 11 mm. Période 2. |
| 3 | BUL05.177.24105.01. | Fer. Anneau à section rectangulaire (ou fragment de tôle incurvée). Largeur: 2 mm. Période 2. |
| 4 | BUL05.139.24069.01. | Fer. Ferrure. Plaquette ronde trouée à section plane rectangulaire. Diamètre externe: 15 mm. Diamètre interne: 5.5 mm. Période 3. |

Catalogue (suite)

- | | | |
|---|---------------------|--|
| 5 | BUL05.139.24069.23. | Fer. Ferrure. Plaque (ou tôle) fragmentaire avec trou de fixation pour un rivet. Diamètre externe: 23 mm. Diamètre interne: 8 mm. Période 3. |
| 6 | BUL05.139.24069.31. | Fer. Agrafe. Largeur: 41 mm. Section irrégulière: 3 - 8 mm. Période 3. |
| 7 | BUL05.188.23693.03. | Fer. Tige ou crochet à section quadrangulaire, replié sur lui-même aux deux extrémités. Longueur: 75 mm. Période 6. |
| 8 | BUL05.123.23664.01. | Fer. Tige de section carrée décroissante. Longueur: 60 mm. |
| 9 | BUL05.175.24076.02. | Fer. Tige de section carrée, avec dégorgeement. Longueur: 70 mm. Période 2. |

8.2.4 Le « Plan des Centurions »

Le mobilier métallique mis au jour dans le secteur du « Plan des Centurions », situé à environ 300 m au nord du *fanum*, comprend des éléments de charpenterie, présentés au chapitre 5.2, ainsi que quatre objets ou fragments d'objets identifiables, dont un grand outil pointu de section octogonale, à tête de martelage arrondie (fig. 8.14, n° 1), un pique-bœuf (n° 2), un battant de cloche (n° 3) et un anneau. Tous ces individus sont « typologiquement romains ». Si la fonction de l'anneau ne peut être déterminée précisément, celle du pique-bœuf et de la cloche permettent de penser que du bétail était stationné dans le secteur, tandis que la « broche » en fer, dont la tête présente des traces de coups, semble devoir être mise en relation avec le travail de carriers (« broche-ciseau »). Ces éléments viennent à l'appui des autres indices recueillis sur ce secteur, occupé seulement durant la période de construction du temple (époque tibéro-claudienne), et qui permettent de proposer l'hypothèse d'un endroit aménagé pour les artisans et les ouvriers engagés pour la monumentalisation du sanctuaire (voir chap. 5.2 et 9.1).

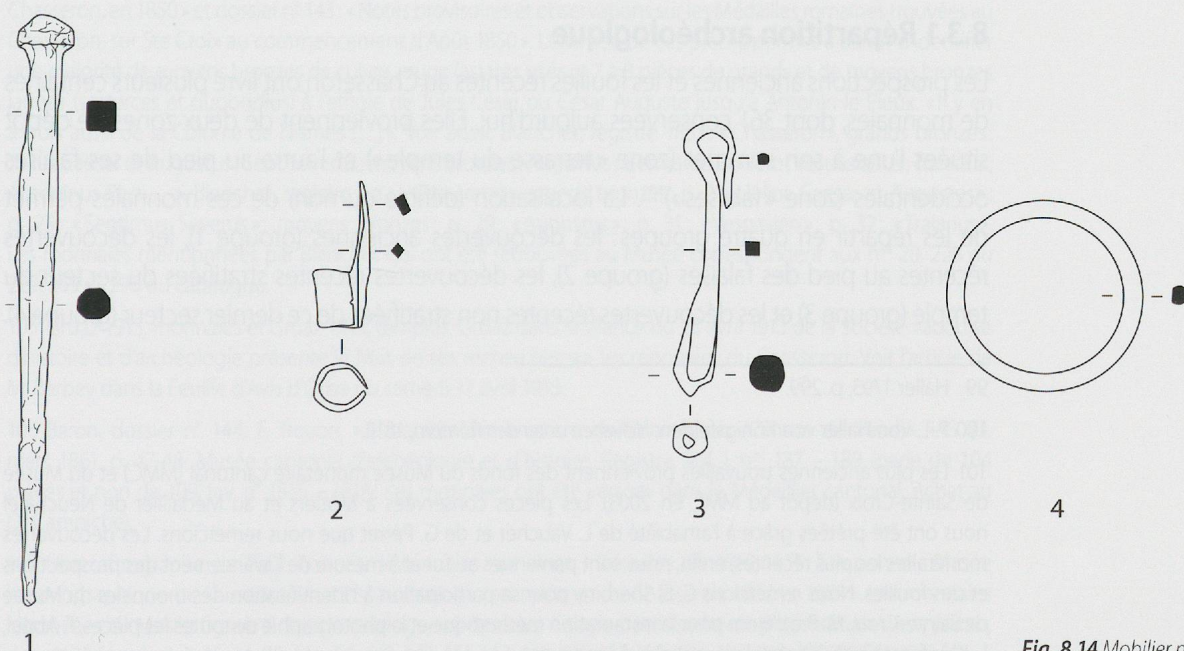


Fig. 8.14 Mobilier métallique (fer). Ech. 1/2.

8.2.5 Conclusions

S'il n'apporte guère d'informations d'ordre chronologique, à l'exception des fibules et, bien sûr, des monnaies (voir chap. 8.3), le mobilier en métal découvert au sommet du Chasseron présente un réel intérêt pour l'étude des rites, de la fréquentation et même de la divinité principale du sanctuaire (voir chap. 9.1 et 9.2).

Alors que le torque et les fragments de javelots équipaient vraisemblablement une statue de culte, les fibules, les bagues, les hachettes et les couteaux de poche peuvent être interprétés, sans nul doute, comme des offrandes personnelles, enfouies ou déposées volontairement dans le secteur du *fanum*. La découverte d'outils liés au travail d'artisans (forces, aiguille à chas ouvert) est plus difficile à expliquer, mais semble également pouvoir être mise en relation avec la pratique d'offrandes individuelles, liées à la profession du pèlerin.

Le mobilier métallique mis au jour au « Plan des Centurions » présente, quant à lui, un faciès complètement différent, qui permet d'exclure l'hypothèse d'une fréquentation de nature culturelle et corrobore celle d'une occupation liée à des travaux de construction (notamment du *fanum*; abri-cantine de carriers?). (CD, TL, JH)

8.3 Les monnaies

La première mention de monnaies antiques au Chasseron remonte à Franz Ludwig von Haller von Königsfelden qui rapporte, en 1793, la découverte de pièces romaines au pied de ses falaises occidentales⁹⁹. En 1812, il nous apprend encore que le nombre de ces monnaies est « considérable » et qu'elles ont été recueillies par des travailleurs, 40 ou 50 ans plus tôt, soit vers 1760¹⁰⁰. Exploré de manière intensive au début de 20^e siècle par des chercheurs de « médailles », dont les trouvailles ont été en large partie dispersées, le site devra attendre le début du 21^e siècle pour faire l'objet de prospections puis de fouilles scientifiques (voir chap. 2.1 et 2.2). La découverte de nouvelles séries, localisées en plan et en stratigraphie, rendait particulièrement intéressante la réalisation d'une synthèse sur les monnaies de ce lieu de culte, qui trouvait idéalement sa place dans la présente monographie.

8.3.1 Répartition archéologique

Les prospections anciennes et les fouilles récentes au Chasseron ont livré plusieurs centaines de monnaies, dont 361 conservées aujourd'hui. Elles proviennent de deux zones de dépôt situées l'une à son sommet (zone « terrasse du temple ») et l'autre au pied de ses falaises occidentales (zone « falaises »)¹⁰¹. La localisation (définie ou non) de ces monnaies permet de les répartir en quatre groupes : les découvertes anciennes (groupe 1), les découvertes récentes au pied des falaises (groupe 2), les découvertes récentes stratifiées du secteur du temple (groupe 3) et les découvertes récentes non stratifiées de ce dernier secteur (groupe 4).

⁹⁹ Haller 1793, p. 299.

¹⁰⁰ F.-L. von Haller von Königsfelden, *Helvetien unter den Römern*, 1812.

¹⁰¹ Les plus anciennes trouvailles proviennent des fonds du Musée monétaire cantonal (MMC) et du Musée de Sainte-Croix (dépôt au MMC en 2003). Les pièces conservées à Môtiers et au Médaillier de Neuchâtel nous ont été prêtées grâce à l'amabilité de L. Vaucher et de G. Perret que nous remercions. Les découvertes monétaires les plus récentes, enfin, nous sont parvenues au fur et à mesure de l'avancement des prospections et des fouilles. Nous remercions C. El Sherbiny pour sa participation à l'identification des monnaies du Musée de Sainte-Croix, M. Prod'Hom pour la restauration méthodique et la photographie de toutes les pièces, F. Abriel, L. Klopfenstein et C. Lagnel pour avoir relu ce texte.

Groupe 1 : découvertes anciennes

Il s'agit des monnaies de prospections anciennes (seconde moitié du 19^e siècle et début du 20^e siècle, principalement), récoltées «au Chasseron», sans indication plus précise de provenance. Conservées dans les collections du Musée monétaire cantonal de Lausanne, aux musées de Sainte-Croix (VD), de Môtiers (NE) et au Médaillier de Neuchâtel, ces pièces sont intégrées dans le catalogue. Ce sont 185 monnaies, représentant plus de la moitié du corpus du site (51.2 %). Elles s'avèrent mieux conservées que celles des fouilles récentes¹⁰².

Les pièces du Musée monétaire cantonal de Lausanne

Parmi les lots déposés au Musée monétaire cantonal entre 1850 et 2000, 42 pièces ont pu être identifiées dans les collections¹⁰³.

► Trouvailles de 1850, 1861 à 1913 et publications de Julien Gruaz

Seuls cinq exemplaires d'un premier lot de 41 monnaies récoltées au Chasseron en 1850 et entrées au Musée sont aujourd'hui identifiées¹⁰⁴. Selon Julien Gruaz «grâce aux soins du Dr Campiche [...], qui avait recueilli quelques-unes de ces trouvailles, le Musée de Lausanne put faire l'acquisition [...] d'un deuxième lot «de vingt monnaies» en 1861¹⁰⁵. En réalité, celui-ci comptait 104 ou 109 monnaies rassemblées par le Docteur de Sainte-Croix. Seules 33 d'entre elles sont aujourd'hui identifiées dans les collections cantonales¹⁰⁶. Gruaz mentionne également une planche photographique illustrant quelques exemplaires du Dr Campiche, «trouvées au Chasseron, mais restées en partie étrangères à nos collections». Cette planche, réalisée en 1870 par Paul Vionnet (1830-1914), pasteur aux Granges de Sainte-Croix de 1856 à 1858, est conservée au Musée monétaire¹⁰⁷. Vionnet aura peut-être photographié les monnaies du Dr Campiche pendant son ministère à Sainte-Croix,

102 Deux raisons nous paraissent devoir expliquer cela: une sélection par les anciens conservateurs et l'apparition de pluies acides plus fréquentes et plus intenses. Parmi les pièces recueillies récemment, il n'y en a aucune dont la conservation ne vaut celle des trouvailles anciennes.

103 Une 43^e monnaie est identifiable sur une photographie.

104 Archives cantonales vaudoises K.XIII 59 – Musée d'Antiquités et trouvailles faites dans le reste du canton. Lettre du 9 août du pasteur Benoît au Président du Conseil de l'Instruction publique; Baron, dossier n° 142: «Le Chasseron. Article extrait de la Gazette de Lausanne du Jeudi, 8 Août 1850, n° 95. Médailles romaines, etc., sur le Chasseron, sur Ste Croix»; dossier n° 141: «Le Chasseron. Notes provisoires sur les médailles trouvées au Chasseron, en 1850» et dossier n° 143: «Notes provisoires et observations sur les Médailles romaines trouvées au Chasseron, sur Ste Croix au commencement d'Août 1850». L'examen de ces pièces permet à Baron d'identifier une majorité de moyens bronzes de cuivre rouge (as) très usés et 7 à 8 pièces de grands et de moyens bronzes jaunes (sesterces et dupondius) à l'effigie de Jules César ou César Auguste jusqu'à Antonin le Pieux. «Il y en a trois aussi de la Colonie de Nismes [...]». Voir aussi, Blanchet, registre 1855: «Chasseron», grands bronzes: Julius Caesar et Augustus; Sept Severus; moyens bronzes: Augustus; Germanicus; Nero; Vespasianus; Traianus; Antoninus Pius ... ». Blanchet, registre s.d.: «Chasseron», grands bronzes: p. 21 «Julius Caesar et Augustus»; p. 25: «Septimus Severus»; moyens bronzes: p. 29: «Augustus»; p. 31: «Vespasien»; p. 32: «Traianus». Les monnaies mentionnées par Blanchet qui ont été retrouvées au Musée correspondent aux n°s 20, 228 ou 229, 269 et 296 du catalogue.

105 Gruaz 1913, monnaies et Gruaz 1913, temples. Gruaz dans la séance du 23 avril 1913 de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie présente le fruit de ses recherches sur les monnaies du Chasseron. Voir l'article de M. Barbey dans la Feuille d'Avis d'Orbe du samedi 17 avril 1913.

106 Baron, dossier n° 144. F. Troyon, «Antiquités des environs de Sainte-Croix (Canton de Vaud)», IAS 7.1, mars 1861, p. 47-48. Musée cantonal d'archéologie et d'histoire. Registre, vol. I, n°s 187 – 189 (parle de 104 pièces et non de 109, inv. n° 1815 – 1918: ces monnaies ont été versées dans le Médaillier cantonal. Achat au Dr Campiche).

107 Note autographe de Paul Vionnet: «Monnaies romaines. Trouvées de 1852-1855. Tampon du Musée historiographique de Lausanne. Au dos, au crayon: «au sommet du Chasseron 1852 et 1855». Les monnaies retrouvées au Musée figurent dans le catalogue ci-dessous, il s'agit, dans l'ordre de présentation sur la photo, des n°s 35 (perdue), 3, 15, 14, 80, 146, 56, 142, 143, 151, 152, 161, 170, 177, 182, 188, 189, 202, 199, 223. Voir pl. I.

avant que celles-ci n'intègrent les collections cantonales en 1861. En effet, toutes les pièces illustrées, à l'exception d'un dupondius de Nîmes, correspondent à celles encore conservées au Musée et classées dans les volumes du répertoire rédigés par Gruaz lui-même. L'ancien conservateur ne s'en serait-il pas aperçu? Gruaz ne parle en effet dans ses publications que de 20 monnaies entrées au Musée, alors que son inventaire manuscrit en relève 33 avec la mention «Chasseron» et le registre du Musée archéologique 104. En outre, sur 15 exemplaires du Musée publiés par Gruaz, 10 sont illustrés sur la planche¹⁰⁸. Il n'est enfin plus possible d'attribuer au lot de 1850 ou à celui de 1861 quelque 14 monnaies inscrites par Gruaz avec la mention Chasseron dans les registres du Musée¹⁰⁹. Quant aux 100 pièces et plus, provenant de ces mêmes lots et probablement intégrées à la collection sans mention d'origine, il n'est plus possible de les reconnaître.

► Trouvailles de 1913 à 2000

Depuis 1913, peu de trouvailles monétaires du Chasseron sont entrées dans les collections cantonales vaudoises. Entre 1961 et 1965 un certain Gehrig fait don d'une pièce romaine découverte sur le site¹¹⁰. En 1987, sur autorisation de l'Archéologie cantonale, Jean-Jacques Kury, Pierre et Hervé Miéville, procèdent à plusieurs campagnes de prospection au détecteur, dont nous ignorons la localisation précise¹¹¹.

Les pièces du Musée de Sainte-Croix

Collections déposées au Musée monétaire de Lausanne en 2003.

► Trouvailles de 1850

En 1873, Jakob Amiet recense 84 pièces recueillies au Chasseron et conservées au Musée de Sainte-Croix. Les notices de ce manuscrit se répartissent en deux séries. Elles décrivent d'une part 63 monnaies plus trois indéterminées (n^{os} 1-66) et, d'autre part, 18 pièces supplémentaires (n^{os} 67-84). Le premier lot de 63 monnaies (62 en bronze et une en argent) correspond à celui déposé au collège de Sainte-Croix en août 1850 et dont parle le pasteur Eugène Benoît dans sa lettre adressée au Président du Conseil de l'Instruction publique, déplorant le pillage systématique du Chasseron¹¹². Nous avons identifié 76 monnaies sur 84 faisant partie du catalogue Amiet. Il manque donc neuf pièces autrefois reconnues par ce chercheur¹¹³.

► Trouvailles postérieures à 1850

Le 7 décembre 1949, Julien Gruaz, à qui le conservateur du Musée de Sainte-Croix avait confié un nouveau lot de 16 pièces provenant du Chasseron, en précise l'attribution dans une correspondance¹¹⁴. En plus de ces nouvelles trouvailles, Julien Gruaz sera conduit à

108 Gruaz 1913, monnaies, p. 161 – 163.

109 Les collections acquises en 1850, 1861 ou en 1913 et décrites dans les manuscrits de Gruaz, mais non illustrées sur la planche de Paul Vionnet, correspondent aux n^{os} 4, 20, 76, 84, 173, 171, 191, 228, 229, 239, 241, 269, 279 (acq. 1913), 286, 296, 297, 303 (acq. 1913) du catalogue.

110 Catalogue, n^o 282.

111 Catalogue, n^{os} 16, 131, 165, 339.

112 Voir, *supra* note 105.

113 Les monnaies décrites dans le catalogue Amiet et sans doute perdues correspondent aux n^{os} 211, 212, 213, 214, 248, 263, 292, 309, les autres pièces figurent dans le catalogue sous l'appellation MAS.

114 J. Gruaz, lettre du 7 décembre 1949 à Monsieur Courvoisier, conservateur du Musée de Sainte-Croix, n^{os} 85 à 100 du catalogue des monnaies du Musée de Sainte-Croix.

déterminer deux pièces de Naples et un denier républicain¹¹⁵. En 1984, Charles Lavanchy adresse un catalogue tapuscrit au Musée de Sainte-Croix, copie du manuscrit Amiet de 1873 et des identifications de Gruaz¹¹⁶. Les ajouts au catalogue Amiet comptent 21 monnaies dont deux aujourd'hui égarées¹¹⁷. Lors d'un inventaire récent confié à Lavanchy, celui-ci fait taper à la machine les classements d'Amiet et de Gruaz. D'autres trouvailles provenant du Chasseron lui sont également prêtées pour compléter ce travail. Parmi celles-ci se trouvent des monnaies provenant d'anciens fonds mélangés. Il a été possible d'en identifier au moins deux¹¹⁸. Les 14 pièces restantes ne correspondent pas aux anciennes descriptions¹¹⁹.

Autres collections de découvertes anciennes

► Lot du Musée du Val de Travers à Môtiers: dons d'habitants de Fleurier

Neuf monnaies recueillies par des habitants de Fleurier, probablement au pied des falaises, ont été déposées au Musée du Val de Travers à Môtiers¹²⁰.

► Lot du Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel: dépôt du Musée du Val de Travers à Môtiers.

Quatorze pièces en dépôt au Musée de Neuchâtel appartenaient également à la collection du Musée du Val de Travers. D'après le conservateur du Musée de Neuchâtel, Gilles Perret, elles proviendraient aussi de dons d'habitants de la région, probablement de Fleurier¹²¹.

Catalogue actuel des trouvailles monétaires anciennes

Le catalogue actuel des trouvailles monétaires anciennes du Chasseron s'établit, nous l'avons dit, à 185 monnaies. Certaines autres monnaies mentionnées dans les dénombrements de 1850, 1861, 1873 et 1913 figurent probablement parmi les collections actuelles du Musée monétaire de Lausanne (sans origine indiquée et donc sans possibilité d'identification). Le nombre total de monnaies comptabilisées dans les différents fonds s'élevait approximativement entre 290 et 295. Manquent donc entre 108 et 113 monnaies¹²², auxquelles s'ajoutent probablement quelques pièces conservées dans d'autres musées suisses ou étrangers¹²³.

115 Pour les deux didrachmes de Naples qui auraient été recueillis au Chasseron, voir les articles de J. Gruaz, «Le Chasseron, lieu de pèlerinage antique», *Feuille d'Avis de Sainte-Croix*, avril 1950 et id., «A propos d'une découverte archéologique: le Chasseron, lieu de pèlerinage antique», *La Tribune de Genève*, 26 avril 1950.

116 Lettre du 30 juin 1984 à Monsieur Rémy Jaccard du Musée de Sainte-Croix avec identification sommaire et retour de 67 monnaies romaines.

117 Le lot postérieur à 1850 dans les collections du Musée de Sainte-Croix, catalogue nos 1, 2, 6, 8, 11, 57, 99, 155, 158, 215, 225, 232, 245, 253, 287, 291, 295, 302, 305, 324, 342.

118 Catalogue, nos 136 et 285.

119 Quatorze monnaies du Musée de Sainte-Croix sans numérotation, catalogue nos 13, 55, 77, 160, 194, 242, 251, 264, 266, 280, 288, 290, 350, 352.

120 Catalogue nos 43, 83, 98, 122, 153, 157, 226, 276, 283.

121 Nous le remercions de ces informations. Malheureusement les archives concernant ces pièces semblent perdues. Catalogue nos 5, 32, 38, 63, 69, 85, 86, 116, 141, 148, 159, 221, 230, 240.

122 D'autres collections se sont sans doute constituées au 19^e siècle à partir des trouvailles du Chasseron et nous espérons que ces quelques lignes inciteront leurs propriétaires à nous les montrer pour étude. En effet, le texte de l'article de la Gazette de Lausanne n° 95 du 8 août 1850 parle de pillage systématique, de chasse au trésor ou d'Eldorado amenant des dizaines de personnes au Chasseron dès l'heure où les trouvailles furent connues.

123 Une première enquête menée auprès de nos collègues suisses, notamment du Musée National Suisse à Zürich, n'a rien donné.

Groupe 2 : découvertes récentes au pied des falaises

Ce groupe se compose des monnaies trouvées lors de prospections récentes au pied d'un éperon de la falaise sommitale, d'où elles étaient jetées dans le cadre d'un rite de *iactatio* («zone falaise»: secteur 4, voir *infra* et chap. 9.2.1). Il comprend 75 pièces, soit près de 21 % du corpus général du Chasseron. En 2001, T. Luginbühl et W. Dudan mènent une campagne de prospection au Chasseron et récoltent 26 monnaies dans ce secteur des falaises avec un détecteur à métaux. En 2005, de nouvelles investigations au détecteur sont conduites dans le même secteur et permettent de récolter 49 pièces supplémentaires.

Groupe 3 : découvertes récentes stratifiées du secteur du temple

Le groupe 3 est constitué par les monnaies recueillies en 2004 et 2005 sur la terrasse du temple (secteurs de fouille 1 et 2). Elles proviennent des niveaux d'occupation ou de démolition des différentes «périodes» du *fanum*, qui se sont succédé de Claude I à la fin de l'Antiquité. Soixante-et-une pièces appartiennent à ce groupe (soit environ 17 % du corpus général), dont les contextes permettent une analyse de la durée de circulation des espèces monétaires.

Groupe 4 : découvertes récentes non stratifiées du secteur du temple

Rassemblant 40 pièces, soit 11 % de l'ensemble du numéraire du Chasseron, ce groupe est constitué par les monnaies provenant d'ensembles non stratifiés de la terrasse du temple (fouilles et prospections de 2004 et 2005).

Fig. 8.15 Répartition des pièces par groupe archéologique. 1 : découvertes anciennes. 2 : falaises (découvertes récentes). 3 : secteur du temple (stratifié, découvertes récentes). 4 : secteur du temple (non stratifié, découvertes récentes).

Groupe 1. Le catalogue actuel des monnaies récoltées entre 1850 et 2000 (secteurs 1, 2 et 4)	
Anciens fonds du Musée monétaire cantonal, acquisition 1861/planche Vionnet	20 monnaies
Anciens fonds du Musée monétaire cantonal, acquisitions 1850, 1861 à 1913	18 monnaies
Anciens fonds du Musée monétaire cantonal, acquisitions 1913 à 2000	5 monnaies
Musée de Sainte-Croix (MAS) en dépôt au Musée monétaire cantonal, Lausanne, fonds de 1850 (catalogue Amiet)	85 monnaies
Musée de Sainte-Croix (MAS) en dépôt au Musée monétaire cantonal, Lausanne, fonds classé par Gruaz et Lavanchy	20 monnaies
Musée de Sainte-Croix (MAS) en dépôt au Musée monétaire cantonal, Lausanne, fonds sans numérotation classé par Lavanchy	14 monnaies
Collections privées, dons au Musée du Val de Travers (Môtiers)	9 monnaies
Collections privées, dons au Musée du Val de Travers (Môtiers), dépôt au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel	14 monnaies
Total des fonds anciens du catalogue (groupe 1)	185

Groupe 2. Lots des prospections 2001 et 2005 (secteur 4: falaise-75 monnaies)			
T.01/39/1-CH01/20861.1	T.01/39/21-CH01/20861.21	UF272/BUL05/23953.13	UF315/BUL05/24124.10
T.01/39/2-CH01/20861.2	T.01/39/22-CH01/20861.22	UF272/BUL05/23953.14	UF315/BUL05/24124.11
T.01/39/3-CH01/20861.3	T.01/39/23-CH01/20860.2	UF272/BUL05/23953.15	UF315/BUL05/24124.12
T.01/39/4-CH01/20861.4	T.01/39/24-CH01/20859.1	UF272/BUL05/23953.16	UF315/BUL05/24124.15
T.01/39/5-CH01/20861.5	T.01/39/25-CH01/20860.1	UF272/BUL05/23953.17	UF315/BUL05/24124-16
T.01/39/6-CH01/20861.6	T.01/39/26-CH01/20858.1	UF275/BUL05/23954.1	UF315/BUL05/24124.17
T.01/39/7-CH01/20861.7	UF303/BUL05/23672.1	UF281/BUL05/23955.1	UF315/BUL05/24124.18
T.01/39/8-CH01/20861.8	UF304/BUL05/23673.1	UF297/BUL05/24012.2	UF315/BUL05/24124.19
T.01/39/9-CH01/20861.9	UF272/BUL05/23953.1	UF297/BUL24012 ind	UF315/BUL05/24124.20
T.01/39/10-CH01/20861.10	UF272/BUL05/23953.2	UF313/BUL05/24122.2	UF315/BUL05/24124.21
T.01/39/11-CH01/20861.11	UF272/BUL05/23953.3	UF313/BUL05/24122.1 ou 3	UF315/BUL05/24124.22
T.01/39/12-CH01/20861.12	UF272/BUL05/23953-4	UF315/BUL05/24124.1	UF315/BUL05/24124.23
T.01/39/13-CH01/20861.13	UF272/BUL05/23953.5	UF315/BUL05/24124.2	UF315/BUL05/24124.24
T.01/39/14-CH01/20861.14	UF272/BUL05/23953.6	UF315/BUL05 /24124.3	UF315/BUL05/24124.25
T.01/39/15-CH01/20861.15	UF272/BUL05/23953.7	UF315/BUL05/24124.4	BUL05/24 (prosp.)
T.01/39/16-CH01/20861.16	UF272/BUL05/23953.8	UF315/BUL05/24124.5	
T.01/39/17-CH01/20861.17	UF272/BUL05/23953.9	UF315/BUL05/24124.6	
T.01/39/18-CH01/20861.18	UF272/BUL05/23953.10	UF315/BUL05/24124.7	
T.01/39/19-CH01/20861.19	UF272/BUL05/23953.11	UF315/BUL05/24124.8	
T.01/39/20-CH01/20861.20	UF272/BUL05/23953.12	UF315/BUL05/24124.9	

Groupe 3. Lots des monnaies stratifiées du fanum (secteurs 1 et 2 terrasse)			
A. Les monnaies de la période 2 : construction et premier état du fanum (environ 40-180 : Claude I à fin des Antonins)			
► Occupation, démolition			
UF174/BUL05/24067.1	UF174/BUL05/24067.2	UF174/BUL05/24067.3	UF178/BUL05/24083.1
UF95/BUL04/23550.1	UF166/BUL05/23696.3	UF168/BUL05/24060-1	UF175/BUL05/24076.5
UF127/BUL05/24051.1	UF166/BUL05/23696.10	UF169/BUL05/24065.6	UF175/BUL05/24076.6
UF166/BUL05/23696.15	UF166/BUL05/23696.11	UF172/BUL05/24104.2	UF175/BUL05/24076.4
UF166/BUL05/23696.12	UF166/BUL05/23696.2	UF175/BUL05/24076.1	UF192/BUL05/24056.1
UF166/BUL05/23696-4	UF168/BUL05/24060.2	UF175/BUL05/24076.7	UF367/BUL05/24111.1
UF166/BUL05/23696.1			
► Démolition			
UF167/BUL05/24055.12	UF167/BUL05/24055.4	UF167/BUL05/24055.	UF167/BUL05/24055.3

B. Les monnaies de la période 3 : second état du <i>fanum</i>, sans la galerie (180-378 : fin des Antonins au Bas-Empire).			
Période 3a : Seconde période de fonctionnement du temple : suppression du déambulatoire et consolidations sommaires			
► Construction-occupation			
UF140/BUL05/24070.2	UF140/BUL05/24070.3		
► Occupation-démolition : pas de monnaies. Période 3b : Etablissement de renforts à la base du parement interne de la cella supports de plancher ?). La datation des aménagements 3b est attribuable au 3^e siècle.			
UF223/BUL05/24089.4	UF223/BUL05/24081.3	UF223/BUL05/24081.1	UF237/BUL05/24085-1
► Occupation-démolition – Marqueurs : monnaie datée de 349 et autres frappes du 4^e siècle.			
UF4/BUL04/23504.4	UF139/BUL05/24069.5	UF139/BUL05/24069.10	UF139/BUL05/24069.29
UF35/BUL04/23525-1	UF139/BUL05/24069.20	UF139/BUL05/24069.8	
UF139/BUL05/24069.4	UF139/BUL05/24069.24	UF139/BUL05/24069.13	
► Démolition – Marqueurs : monnaie datée de 378-392			
UF218/BUL05/24053.2	UF220/BUL05/24054.2	UF220/BUL05/24054.5	UF227/BUL05/24100.1
UF218/BUL05/24053.1	UF220/BUL05/24054.1	UF221/BUL05/24061.3	
C. Période 3 : état incertain			
Marqueurs : monnaies de 335-336 et de 367-375			
UF180/BUL05/24101.1	UF240/BUL05/24103.1	UF231/BUL05/24071.1	
D. Les monnaies de la période 4 : niveaux postérieurs à la chute du toit et antérieurs à celle des murs. (après 378 : fin 4^e – 1^{ère} moitié 5^e siècle ?).			
Effondrement de la toiture, creusement et remplissage d'une grande fosse dans la <i>cella</i> - Marqueurs : monnaies datées de 337-348 et de 365-375			
E. Les monnaies de la période 5 : niveaux postérieurs à l'effondrement des murs (5^e-6^e siècle).			
Effondrement des murs de la <i>cella</i> . La fosse est marquée par une dépression au sommet de la démolition. Fréquentation sporadique du secteur.			
Démolition supérieure, occupation tardive			
UF25/BUL04/23508.3	UF25/BUL04/23508.2	UF25/BUL04/23508-1	UF26/BUL04/23509.1

Groupe 4. Autres ensembles en relation avec le temple			
UF22/BUL04/23507.1	UF305/BUL05/23680.4	UF305/BUL05/23680.28	UF305/BUL05/23680-32
UF54/BUL04/23534.1	UF305/BUL05/23680.7	UF305/BUL05/23680.29	UF305/BUL05/23680.38
UF123/BUL05/23664.2	UF305/BUL05/23680.14	UF305/BUL05/23680-30	UF305/BUL05/23680.23
UF157/BUL05/23690-1	UF305/BUL05/23680.25	UF305/BUL05/23680.6	UF305/BUL05/23680.3
UF161/BUL05/23688.1	UF305/BUL05/23680.15	UF305/BUL05/23680.24	UF305/BUL05/23680.16
BUL05/23686.1	UF305/BUL05/23680.21	UF305/BUL05/23680.35	UF305/BUL05/23680.9
BUL05/23686.35	UF305/BUL05/23680.26	UF305/BUL05/23680.33	UF305/BUL05/23680.27
BUL05/23676.1	UF305/BUL05/23680.12	UF305/BUL05/23680.18	UF305/BUL05/23680.8
Vrac secteur terrasse	UF305/BUL05/23680.22	UF305/BUL05/23680.31	UF305/BUL05/23680.37
UF305/BUL05/23680.36	UF305/BUL05/23680.13	UF305/BUL05/23680.5	UF305/BUL05/23680.17
UF305/BUL05/23680.34	UF361/BUL05/24091.1		

8.3.2 Faciès général des monnaies du Chasseron

Sur le plan chronologique, les 361 monnaies antiques du Chasseron conservées aujourd'hui (groupes 1 à 4 confondus) se répartissent entre le 3^e siècle av. J.-C. et le 4^e siècle de notre ère (certaines sont peut-être du début du 5^e siècle, une monnaie isolée remonte au 7^e siècle).

Les émissions du 3^e siècle av. J.-C. au 2^e siècle de notre ère représentent plus de 80 % de ce corpus (294 monnaies sur 361), tandis que celles des 3^e et 4^e siècles n'en constituent qu'un peu plus de 18 % (66/361). La période préimpériale atteint une proportion de 8.3 % (30/361). La période julio-claudienne est la mieux représentée avec 38.5 % (139/361). Le volume monétaire des Flaviens s'élève à 13.6 % (49/361) et celui des Antonins à 20.5 % (74/361). Les émissions du 3^e siècle sont particulièrement rares (2.21 %, 8/361), tandis que celles du 4^e siècle, près de huit fois plus abondantes (16 %, 58/361).

8.3.3 Faciès par secteurs, par groupes et nature des dépôts

La localisation des monnaies des fouilles récentes a permis, nous l'avons dit, de distinguer deux secteurs d'offrande — l'éperon de la *iactatio* (groupe 2) et la terrasse du temple (groupes 3 et 4). L'étude quantitative et qualitative de ces ensembles distincts met en évidence différents phénomènes typologiques et chronologiques.

Les subdivisions chronologiques proposées par Crawford pour la République romaine et par Reece pour l'Empire ont l'avantage de bien faire apparaître l'ensemble des masses monétaires en circulation et de permettre la comparaison de site à site ou, dans le cas du Chasseron, de groupe à groupe¹²⁴. C'est la raison pour laquelle nous nous appuyons sur ces divisions dans l'élaboration des commentaires et des graphiques comparatifs présentés ci-dessous (fig. 8.17 et 8.18).

Sur 361 monnaies antiques répertoriées dans le catalogue, 23 (6.37 %) n'ont pas pu être identifiées avec précision (16 de la République au Haut-Empire, trois du 1^{er} au 2^e siècle et quatre des 4^e et 5^e siècles). Restent par conséquent 338 monnaies exploitables pour l'analyse des faciès (93.62 %)¹²⁵.

124 RRC et R. Reece, «Roman Coins in Northern France and the Rhine Valley», NC, 12, 1972, p. 159-165; id., *Coinage in Roman Britain*, London, 1987, p. 71-97.

125 Voir fig. 8.17 : le faciès du Chasseron présenté par période et par groupe monétaire avec en gris la répartition détaillée de la période 2 à 41 (Auguste II, 2-14; Tibère, 14-37; Caligula, 37-41).

Autorité	AR	quinaire	AE	dupondius	as	dp ou as	potin/ fraction	Total
	drachme/ denier/ antoninien		grand bronze /HS					
Grecques	2							2
Gallo-grecques/ gauloises			1				1	2
Républicaines-provinciales	6	2		2	7	2	7	26
Total préimpériales	8	2	1	2	7	2	8	30
Auguste	2			8	34 (dont 4 ½ dp)		8 (dont 5 ½ as)	52
Tibère					56			56
Caligula					12			12
Claude I					7			7
Ind. 1 ^{ère} moitié 1 ^{er} s.						6		6
Néron	1				4			5
Othon	1							1
Total Auguste-Othon	4			8	113	6	8	139
Vespasien			1	3	11			15
Titus	1	1			5			7
Vespasien ou Titus			2			4		6
Domitien	1	1	1	1	14			18
Flaviens					3			3
Total Flaviens	2	2	4	4	33	4		49
Nerva			1		6			7
Trajan			3	5	15			23
Hadrien	2		7		2	4		15
Antonin Le Pieux			6	3	2	2		13
Ind. 2 ^e s.						1		1
Marc Aurèle et Lucius Vérus			5	4	2			11
Commode			1	1	1	1		4
Total Nerva-Commode	2		23	13	28	8		74
Ind. 1 ^{er} – 2 ^e s.						2		2
Total Rép. romaine – 2 ^e s.	16	4	28	27	181	22	16	294
192-260	2		2		1	1		6
260-294	2							2
Total 3 ^e s.	4		2		1	1		8
4 ^e siècle		Aes I	Aes II	Aes III	Aes IV		follis	
294-330							3	3
330-348				7	16			23
348-363			2	3	2			7
363-388			2	15				17
388-fin 4 ^e s./ déb. 5 ^e s.				1	4			5
Ind. 335-fin 4 ^e s./ déb. 5 ^e s.			1		2			3
Total 4 ^e s.			5	26	24		3	58
Total 3 ^e -4 ^e s.	4		7	26	25	1	3	66
7 ^e s.							1	1
Total général	20	4	35	53	206	23	20	361

Fig. 8.16 Faciès des émissions monétaires classées par autorité, métaux et valeurs (groupes 1 à 4 confondus).

Période	gr. 1- 4 global	gr- 1-4 ind.	gr. 1 anciens fonds	gr. 2. <i>iactatio</i>	gr. 3-4 terrasse
Avant 211 av. J.-C.	3		3		
211 – 45	8		6	1	2
45 – 27	10		5	1	3
Ind., 211 – 27		10			
27 – 2	33		13	11	9
2 – 14 ap. J.-C.	19		5	8	6
14 – 37	56		25	28	3
37 – 41	12		9	3	--
2 – 41	87		39	39	9
41 – 54	7		6	1	--
Ind., fin 1 ^{er} s. av. – milieu 1 ^{er} s. ap.		6			
54 – 68	5		4	1	
69 – 96	49		30	9	10
96 – 117	30		25	2	3
117 – 138	15		9	1	5
138 – 161	13		7		6
161 – 180	11		11		
180 – 192	4		3		1
Ind., 1 ^{er} s. – 2 ^e s.		3			
192 – 222	4		4		
222 – 238	-		-		-
238 – 260	2		1		1
260 – 275	1		1		
275 – 294	1		1		
294 – 317	3		3		
317 – 330	-		-	-	-
330 – 348	23		4		19
348 – 364	7		2		5
364 – 378	14		5		9
378 – 388	2		2		
388 – 408	5				5
Ind., 335 – fin 4 ^e /déb. 5 ^e s.		4			
7 ^e s.	1		1		
Total	338	23	184	66	88

Fig. 8.17 Faciès général des émissions.
Monnaies classées par période et
par groupe archéologique.

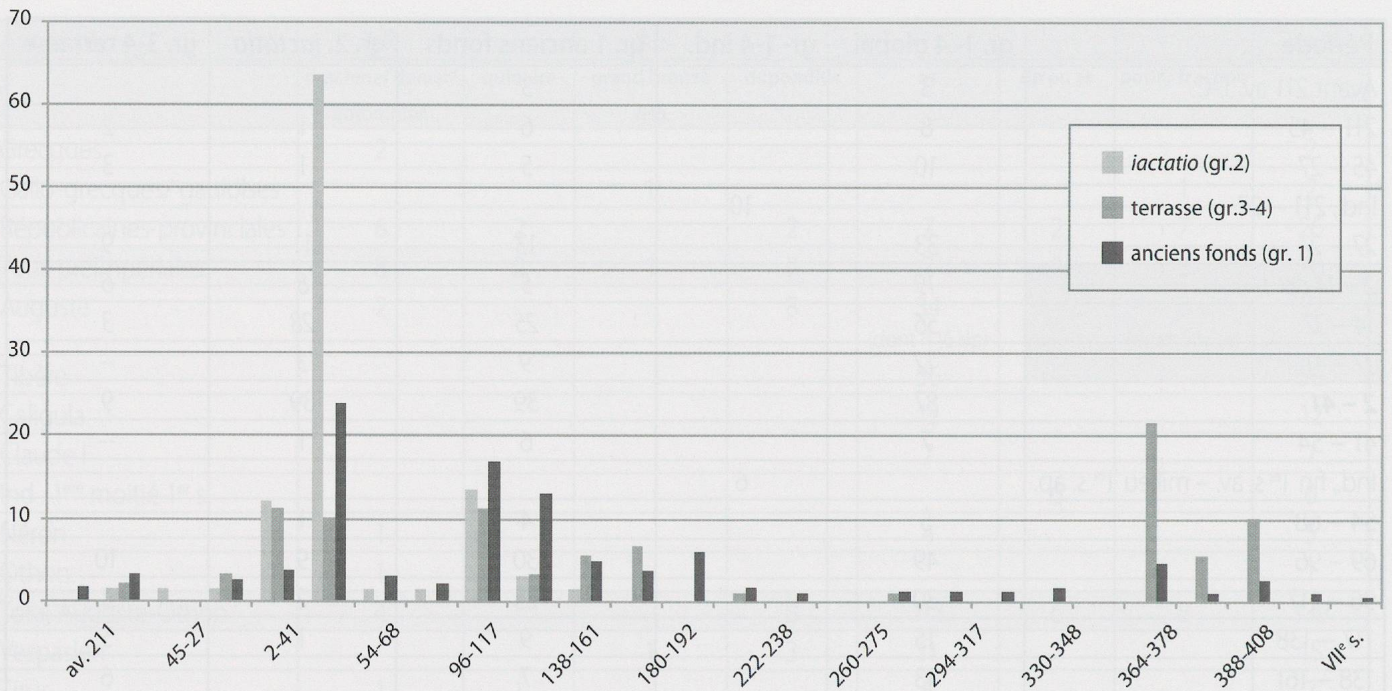


Fig. 8.18 Faciès général des émissions monétaires en pourcents par période (groupes 1 à 4).

Les monnaies des falaises (groupe 2)

Les monnaies recueillies en 2001, 2004 et 2005 au pied de la falaise sommitale du Chasseron, soit 66 pièces identifiées, proviennent manifestement d'un rite de *iactatio* à fonds perdu, pratiqué depuis une avancée rocheuse («l'éperon de la *iactatio*», voir fig. 8.19, chap. 6.3 et 9.2).

Ce secteur n'a quasiment livré que des émissions de la République aux Flaviens, à l'exception de deux pièces de Trajan et d'une d'Hadrien¹²⁶. Le faciès des trouvailles récentes (groupe 2) est proche de celui des pièces récoltées autrefois par les habitants de Fleurier (groupe 1 : 23 monnaies des collections des Musées de Neuchâtel, fig. 8.20). Leur principale caractéristique

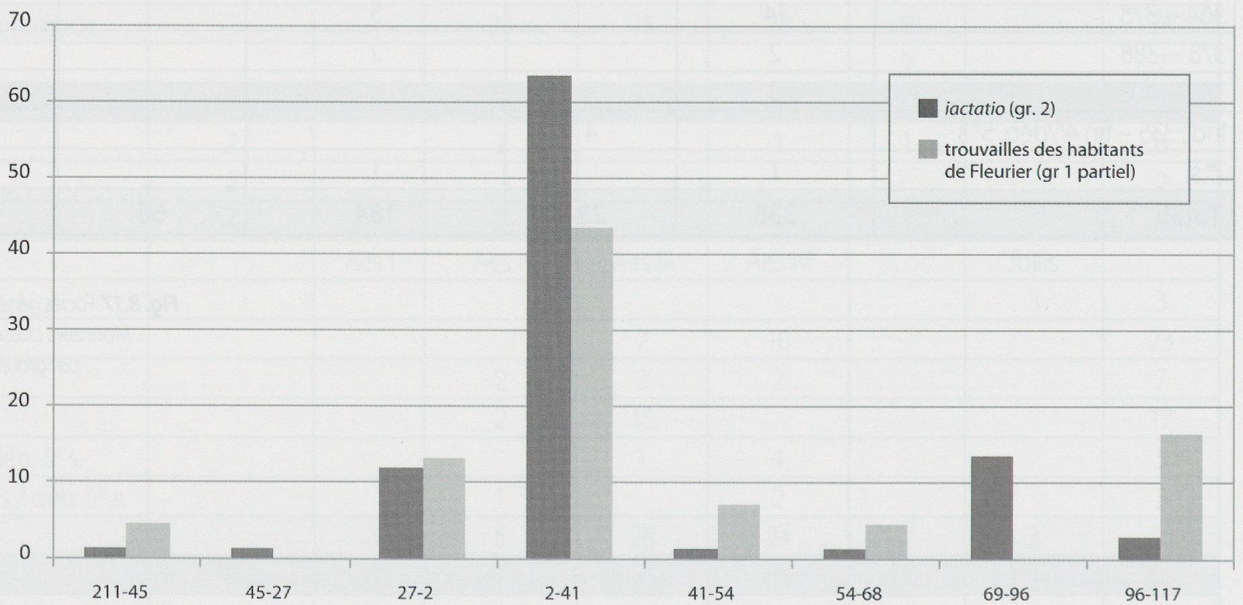


Fig. 8.19 Faciès des monnaies du groupe 2 (falaises) et de celles récoltées par les habitants de Fleurier (groupe 1).

¹²⁶ Voir catalogue, nos 233, 247 et 259.

est la forte proportion des monnaies de Tibère pour Auguste divinisé (type à l'autel et à la légende PROVIDENT), représentées par 25 occurrences dans le groupe 2 et 17 exemplaires dans les anciens fonds, alors qu'elles s'avèrent peu nombreuses dans le secteur du temple (groupe 3, trois occurrences seulement). Il est donc probable que les découvertes anciennes de ce type (groupe 1) aient été récoltées au pied des falaises.

La dispersion des monnaies des périodes 41 à 54 et 54 à 68 (Caligula à Néron) est faible dans le corpus du groupe 2 (*iactatio*), comme dans les collections non localisées (groupe 1). Les espèces flaviennes (69-96) constituent encore un pic avec neuf exemplaires. Par l'absence ou la faible représentation d'émissions plus récentes, les pièces antonines (96-138: trois occurrences) fournissent un *terminus post quem* vraisemblable pour la réduction ou l'interruption des jets réguliers, bien que des émissions plus tardives (jusqu'à Gallien) soient mentionnées par de Haller parmi les premières découvertes du site¹²⁷. Le début de ce rite de *iactatio* depuis les falaises est plus difficile à situer car toutes les monnaies recueillies au pied des falaises peuvent avoir circulé jusqu'à la fin du 1^{er} siècle de notre ère (voir *infra*).

Fig. 8.20 Répartition des monnaies dans le secteur des falaises (monnaies du groupe 2).

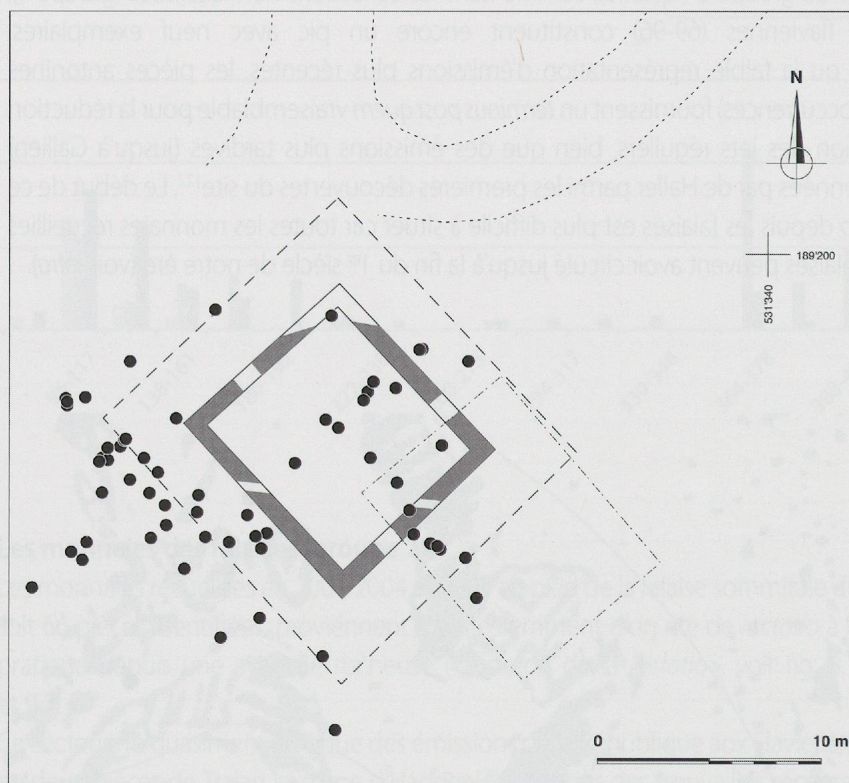


127 Haller 1793, p. 299: «eine Anzahl Kupfer- und Silbermünzen welche nicht später als Gallienus sind».

Les monnaies de la terrasse du temple (groupes 3 et 4)

Cent-une monnaies proviennent des fouilles récentes du *fanum* et de sa terrasse, dont 61 ont été recueillies dans des niveaux de construction, d'occupation ou de démolition encore en place. Les ensembles des périodes 2 (Claude I à la fin des Antonins) et 3 (fin des Antonins à 378/388) ont livré 52 pièces en contexte. Antérieurs à la construction du grand temple, ceux de la période 1 (LT D1 – Tibère) n'ont pas livré de monnaies.

Fig. 8.21 Répartition des monnaies sur la terrasse du temple (monnaies des groupes 3 et 4).



Monnaies de la période 2: construction et premier état du *fanum* (environ 40 à 180)

Les niveaux de construction, d'occupation et de démolition du premier état du temple (période 2) ont fourni 29 monnaies de la République romaine (denier de 42 av. J.-C.) à Antonin le Pieux (141-161), soit 28.7 % des monnaies provenant de la zone de la terrasse. Une majorité d'entre elles proviennent des galeries est, sud et ouest du temple (fig. 8.21).

Les monnaies d'Antonin le Pieux (13.8 %) donnent le TPQ monétaire pour la fin de ce premier état du *fanum*. La plupart des pièces flaviennes et antonines proviennent des phases d'occupation-démolition (51.6 %). Leur fréquence s'avère plus importante que celle des pièces résiduelles produites antérieurement à la construction du temple (44.5 % des dépôts). Ces dernières sont principalement représentées par des monnayages d'Auguste (Nîmes: 2, Lyon: 5) et de Tibère pour Auguste divinisé (3). Les ensembles de cette période n'ont pas livré de frappes de Caligula, de Claude ou de Néron.

Monnaies de la période 3: second état du *fanum* (environ 180 à 378/388)

Principalement marqué par la suppression de sa galerie, le second état du temple (période 3) a livré 23 monnaies d'Auguste à 388 (39 % des monnaies du secteur), provenant principalement de la *cella* du *fanum*. Les émissions résiduelles, antérieures à la période 3, ne représentent que 25 % de l'ensemble. Parmi ces dernières, les frappes julio-claudiennes sont plus nombreuses (13 %) que les productions flaviennes et antonines (6.5 % chacune). Comme dans le faciès général, où elles sont peu représentées, les pièces du 3^e siècle manquent, alors que celles de 330-388 constituent 74 % du corpus de cette période.

Monnaies des périodes 4 et 5 : niveaux postérieurs à la démolition du temple

Un aes IV (337-348) et un aes III de Valentinien I (365-375) constituent les seules monnaies mises au jour dans les niveaux postérieurs à la chute de la toiture du temple (période 4 : fin 4^e/5^e siècles). Les niveaux qui succèdent à l'effondrement de ses murs (période 5 : 5^e/6^e siècles) ont livré une pièce julio-claudienne, une flavienne, une antonine et une du premier quart du 4^e siècle. Le nombre de ces occurrences, en contexte secondaire, est insuffisant pour une analyse de faciès.

Monnaies du temple et découvertes anciennes

Pour l'essentiel, les monnaies des anciens fonds (groupe 1) proviennent certainement soit de la terrasse du temple, soit du pied des falaises. Plusieurs aspects de la dispersion des monnaies du premier état du *fanum* (période 2, Claude à 180) se révèlent proches de celle des anciennes collections. Toutefois, les émissions de 27 à 2 av. J.-C. (Nîmes, Lyon) sont mieux représentées dans la période 2 du temple qu'elle ne le sont dans les anciens corpus. A l'inverse, force est de constater l'absence totale de frappes de 41-54 et 54-68 dans la période 2 du temple (groupe 3), alors qu'elles figurent dans les anciens fonds (groupe 1) et dans le mobilier découvert au pied des falaises (groupe 2). Faut-il lier cette lacune monétaire à la construction du premier *fanum*, entre le règne de Tibère et celui de Claude justement ? Cette hypothèse est tentante, mais n'exclut pas d'autres explications (voir *infra*).

D'après les découvertes récentes, la pratique régulière de la *iactatio* depuis le sommet des falaises semble diminuer durant la période flavienne et s'éteindre à l'époque d'Hadrien. Nous pouvons ainsi admettre que la plupart des pièces des anciens fonds (groupe 1) postérieures à 130 proviennent de la zone du temple. La dispersion des monnaies de ce groupe s'avère très pauvre en émissions du 3^e siècle et du premier tiers du 4^e siècle, à l'instar celle de la période 3 du temple, dont les niveaux n'ont pas livré de monnaies émises entre 161 et 330.

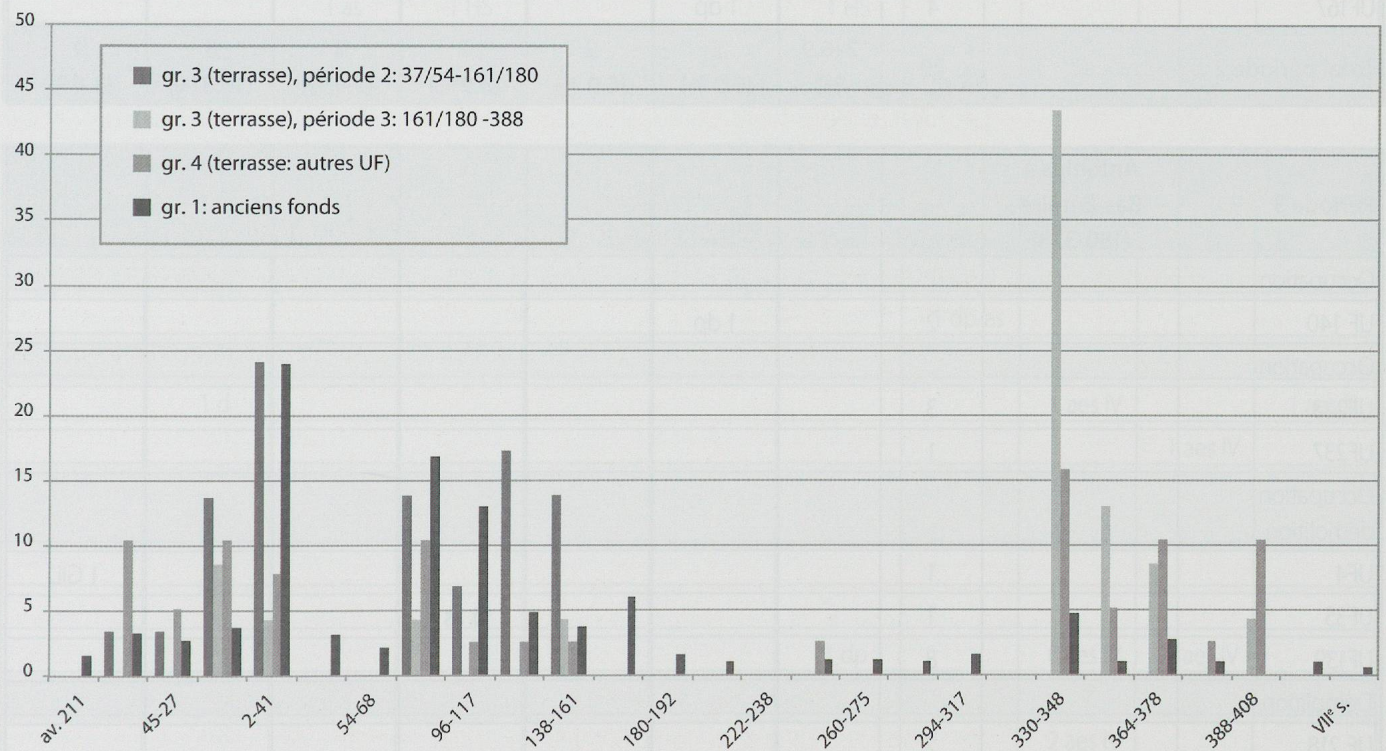


Fig. 8.22 Faciès chronologique des monnaies de la terrasse du temple (groupes 3 à 4) et de celles des anciens fonds (groupe 1).

Fig. 8.23 Les monnaies du secteur du temple: occurrences chronologiques dans les différents niveaux stratigraphiques.

Horizon/ tranche, UF n°	Règnes (dates)	Total	RR	Auguste, Nîmes I (-27/20 à -10)	Auguste, Lyon I (-15/-10 à -7/-3)	Auguste, Lyon II (10-14)	Auguste, Lyon I/II (-15 à +14)	Tibère pour Auguste d. (22/23 à 30 et plus tard)	2 ^e moitié 1 ^{er} s. av. à 1 ^{ère} moitié 1 ^{er} s. ap. J.-C.
Période 2	Tibère/ Caligula/ Claude à fin Antonins (37/41- fin 2^e s.)								
Occupation		4							
UF174		3			1 as	1 as			
UF178		1					1 as		
Occupation, démolition		21							
UF95		1						1 as	
UF127		1							1 as
UF166		8	1 d						
UF168		2			1 as	1 as			
UF169		1							
UF172		1							
UF175		5	1/2 dp	1 dp				2 as	
UF192		1							
UF367		1							
Démolition		4							
UF167		4		1 dp					
Total période 2		29	2 (6.9 %)	2 (6.9 %)	2 (6.9 %)	2 (6.9 %)	1 (3.4 %)	3 (10.3 %)	1 (3.4 %)

Période 3	Antonins à Bas-Empire (180-378)								
Occupation									
UF 140		2		1 dp					
Occupation									
UF223		3							
UF237		1							
Occupation- démolition									
UF4		1							1 GIL
UF35		1				1 as			
UF139		8							
Démolition									
UF 218		2							
UF 220		5							
Total période 3		23		1		1			1

Vespasien (69-79)	Titus (79-81)	Flaviens (69-96)	Nerva (96-98)	Trajan (98-117)	Hadrien (117-138)	Antonin (138-161)	I ^{er} / 2 ^e s.	330-348	348-363	364-388
						1 HS				
		1 as		1 HS	3 HS	2 HS				
					1 d					
							1 dp/as			
1 as										
1 as										
					1 d					
		1 as	1 HS			1 HS				
2 (6.9 %)		2 (6.9 %)	1 (3.4 %)	1 (3.4 %)	5 (17.2 %)	4 (13.8 %)	1 (3.4 %)			

							1 dp/as			
	1 d							1 aes IV		1 aes III
									1 aes IV	
						1 dp		6 aes IV	1 aes IV	
								2 aes IV		
								1 aes IV	1 aes III	3 aes III
	1					1	1	10	3	4

Fig. 8.24 Le matériel issu du temple gallo-romain du Chasseron dans les différents groupes de fouilles

Analyse spatio-chronologique

La provenance précise du mobilier des anciens fonds (groupe 1) n'est pas connue, mais celle de certains types peut être supposée d'après les faciès observés dans les secteurs des falaises et du temple. Il est ainsi plus que probable que plusieurs pièces julio-claudiennes et flaviennes de ce groupe aient été découvertes dans le secteur de *iactatio* (les frappes de Tibère pour Auguste divinisé à l'autel, notamment). Les émissions des Antonins au 5^e siècle proviennent, quant à elles, très certainement du secteur du *fanum* où les monnaies de ces périodes sont représentées, alors que la pratique du jet depuis le sommet des falaises semble s'éteindre au début du 2^e siècle.

8.3.4. Les périodes numismatiques des faciès du Chasseron

Les émissions antérieures à 27 av. J.-C.

Les rares monnaies grecques et gauloises retrouvées au sommet du Chasseron font partie des trouvailles anciennes (groupe 1), dont la localisation précise (*fanum* ou falaise) n'est pas connue.

Les émissions de la République romaine, quant à elles, proviennent en majorité (65 %) des fouilles récentes (groupes 2, 3 et 4), les autres appartenant aux anciens fonds (groupe 1)¹²⁸.

Les monnaies gauloises et grecques (avant 211 et 211-45)

L'absence presque totale de monnaies gauloises au Chasseron y indique un développement relativement tardif de la pratique de l'offrande monétaire. Une monnaie gauloise de type potin «à la grosse tête» et un grand bronze gallo-grec de Marseille ont néanmoins été recueillis sur le site. Ces productions proviennent habituellement de contextes antérieurs à la Guerre des Gaules¹²⁹. Le temple de Viuz-Faverges, situé sur l'axe conduisant d'Italie à Vienne par le Petit-Saint-Bernard et dont la phase ancienne remonte au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C., a fourni un potin du même type que celui du Chasseron, également hors contexte¹³⁰. Le site de Lousonna-Chavannes 11 montre que ces bronzes gaulois sont encore présents dans des ensembles du début de notre ère, leur circulation ne prenant fin que durant le courant du 1^{er} siècle¹³¹.

128 A titre de comparaison, le temple gallo-romain II de Martigny, situé dans le tissu urbain de la ville établie par Claude I, a livré de nombreuses monnaies gauloises indigènes tardives et peu de républicaines. Geiser, Wiblé 1983, p. 68-74.

129 Potin «à la grosse tête»: catalogue, n° 4. Geiser et Gruel 1993, p. 25-35: type A.8.2. Le type de ce potin résiduel au Chasseron est originaire de la région des Trois-Lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat. Voir aussi, A.-F. Auberson, A. Geiser, «Les trouvailles monétaires et le coin de l'*oppidum* du Mont Vully», RSN 80, 2001, p. 59-97 et pl. 7-11. La certitude de sa trouvaille au Chasseron est ténue. Bronze de Marseille: catalogue, n° 3. Gruaz 1913, temples, p. 3, où ce type monétaire est mentionné sans description. Il est illustré par le pasteur Vionnet sur la planche des trouvailles du Chasseron de la collection du Dr Campiche (pl. I). Un autre bronze de Marseille et plusieurs potins analogues proviennent du dépôt d'armes de Berne-Tiefenau, qui remonte au début du 1^{er} siècle av. J.-C. au plus tard (LT D1). Voir, F. Müller, *Der Massenfund von der Tiefenau bei Bern*, Basel, 1990 (Antiqua 20).

130 Amandry et Rémy 1996, p. 18. Type A.8.1.

131 Geiser et Mühlemann 1999, p. 306: la plupart des 9 monnaies gauloises recueillies à Lousonna-Chavannes 11 appartiennent à des ensembles antérieurs à 10/30 de notre ère. 2 exemplaires résiduels se situent dans des ensembles antérieurs à 50 de notre ère. Les contextes de trouvaille du sanctuaire de Saint-Gervais à Genève attestent des circulations anciennes et homogènes de monnaies gauloises jusqu'à 50 de notre ère. Geiser *et al.* 1991, p. 212. *L'insula 15* et *l'insula 30* d'Augst ont livré chacune un potin de ce type avec des céramiques de 50/80 et du 3^e siècle de notre ère. Peter 1996, I, p. 70 et 511 et p. 226 et 520. Peter 2001, III, p. 32-33. Dans la région du Chasseron, une autre monnaie gauloise provient de la route de Vuiteboeuf à Sainte-Croix. Il s'agit d'un quinaire à la légende TOC, frappé au cours du 1^{er} siècle av. J.-C. (type: SLM I, n°s 711-720, monnaie inédite).

La découverte au Chasseron de deux didrachmes d'argent frappés dans la colonie romaine de Naples entre 326/317 et 270 avant notre ère, est certifiée par un article de J. Gruaz¹³². Plusieurs bronzes grecs recueillis en Suisse actuelle et au Grand-Saint-Bernard ont été découverts dans des contextes gallo-romains (sites civils et militaires, sanctuaires, voies de communication), dont les plus anciens remontent aux julio-claudiens¹³³. Si les bronzes de cette catégorie pénètrent tardivement au nord des Alpes¹³⁴, dans les territoires actuels de la Suisse, de la France, de la Belgique et de l'Allemagne¹³⁵, les pièces d'or ou d'argent se révèlent extrêmement rares dans les mêmes contextes. Outre les exemplaires du Chasseron, la trouvaille connue la plus septentrionale d'un didrachme de Naples se situe en Italie du Nord, à Rimini¹³⁶.

Monnaies romaines et provinciales républicaines (avant 211 et 211-27)

Les monnaies de la République romaine et les émissions provinciales antérieures à l'époque augustéenne sont représentées par 26 occurrences, dont neuf (35 %) sont des découvertes anciennes (groupe 1). Parmi les 17 monnaies restantes, dont la localisation sur le site est définie précisément, neuf proviennent des falaises (groupe 2) et huit de la terrasse (groupe 3 et 4)¹³⁷.

► Monnaies en argent

Parmi les pièces républicaines en argent recueillies au Chasseron, deux types ont connu une production abondante qui explique leur présence résiduelle dans plusieurs contextes gallo-romains de Suisse occidentale. Il s'agit du denier de C. Vibius C. F. Pansa (988 coins d'avers et 1097 de revers relevés - RRC 342.5b) et du quinaire de C. Egnatuleius C. F. Q. (625 coins d'avers et 781 de revers - RRC 333.1)¹³⁸.

132 Catalogue, 1-2. J. Gruaz, «Le Chasseron, lieu de pèlerinage antique», *Feuille d'Avis de Sainte-Croix*, avril 1950 et J. Gruaz, «A propos d'une découverte archéologique: le Chasseron, lieu de pèlerinage antique», *La Tribune de Genève*, 26 avril 1950. Monnaies grecques d'argent en Suisse occidentale, voir: Geiser et Wiblé 1983, p. 68-77: obole d'Athènes recueillie dans le temple gallo-romain II de Martigny; H. Nicolet-Pierre, «Ptolémée en Suisse», *GNS* 45/178, 1995, p. 25-28: tétradrachme de Ptolémée 1^{er} recueilli à Montreux-Baugy (VD) et A. Geiser, «Séleucos 1^{er} en Suisse», *GNS* 193, 1999, p. 1-3: tétradrachme de Séleucos 1^{er} découvert à Villaz-Saint-Pierre (FR).

133 Dans le périmètre du temple romain du Grand-Saint-Bernard, 29 bronzes grecs antérieurs et une dizaine postérieurs à la Conquête ont été recueillis dont un bronze campanien de Calès du 3^e s. av. J.-C. A. Geiser, *Les monnaies préaugustéennes du Grand-Saint-Bernard. Etude de la circulation des monnaies grecques, gauloises et de la République romaine en Suisse occidentale*. Thèse de doctorat à paraître. Deux pièces en argent (une pièce de Panorme ou de Tarente et un tétrobole d'Histiée) aujourd'hui disparues, proviendraient également de ce site.

134 Outre le bronze de Calès du Grand-Saint-Bernard, un bronze de type napolitain figure dans les séries d'Aoste sans indication de provenance. En Suisse, un bronze de Naples a été recueilli à Augst (BL). Voir H.A. Cahn, «Münzen aus fernen Gegenden in Augst», dans *Provincialia*, Basel/Stuttgart, 1968, p. 57. n. 2.

Les contextes des quatre monnaies grecques antérieures à Auguste signalées par Cahn pour Augst, ne sont pas donnés. Il faut donc tenir compte du contexte impérial du site.

135 Bar 1991, p. 188: ne recense aucune trouvaille sûre en Gaule Belgique, celle de la région de Mons qu'il mentionne est en effet incertaine; il rappelle également les trouvailles de bronzes de Naples en Gaule (Monaco, Hyères, Villetelle, Vieille Toulouse, Feurs, Orléans, Evreux) et d'Allemagne (Aalen et Plieningen).

136 G. Gorini «Sulla circolazione di monete greche nell'Italia settentrionale e in Svizzera», *Numismatica e antichità classiche* 2, 1973, p. 21 et n. 10. CMRR, p. 298. ap. 26. situe les premières monnaies de Grande Grèce et de Sicile dans la vallée du Pô après la deuxième guerre Punique avec l'arrivée des colons italiens et romains. La présence de monnaies grecques dans ces régions est attestée avant la conquête romaine dans des sites exclusivement gaulois en Gaule Belgique, surtout dans l'Est (cités des Médiomatrices et des Trévires). Bar (1991, p. 188) ajoute que leur imitation par les Trévires est un argument supplémentaire en faveur de leur circulation antérieure à la conquête romaine.

137 Catalogue, n^{os} 6-30.

138 Les deniers de C. Vibius C. F. Pansa sont au nombre de cinq dans le trésor de Genève - Les Tranchées (TPQ: 32/31 av. J.-C.: Y. van der Wielen, «Notice sur un trésor de deniers de la République trouvé

Parmi les plus fréquents figure également le quinaire de Cn. Lentul(us) émis en 88 av. J.-C. (400 coins de droit pour 444 coins de revers - RRC 345. 2), lui aussi attesté au Chasseron ainsi qu'au temple du Grand-Saint-Bernard. Onze imitations de ce type issues du trésor du « Forum » à Lausanne-Vidy (TPQ d'après la composition du trésor: 27/26 av. J.-C.) montrent que ces pièces circulaient en territoire helvète¹³⁹. Un denier de P. Clodius M.F IIIIVIR A.P.F frappé en 45 av. J.-C. (RRC 494.23) est également attesté au Chasseron, dans le temple du Grand-Saint-Bernard, à Vindonissa (deux exemplaires) et dans un contexte de Vidy-Chavannes 11 daté de 10/20 à 40/50 de notre ère¹⁴⁰.

L'argent romain entre pour une faible part dans la composition des dépôts du Chasseron (17 monnaies). La plus grande partie de ce numéraire est républicaine (huit monnaies, soit 47 % de l'ensemble des dépôts de ce métal et huit sur 26 pièces de la République, soit 31 %). Il s'agit de six deniers (75 %) et de deux quinaires (25 %)¹⁴¹. Seules quatre sur huit monnaies républicaines en argent proviennent des fouilles récentes: un denier de la zone des falaises (*iactatio*), les deux quinaires et un denier provenant de la terrasse (*fanum*). Le denier se situait dans les niveaux d'occupation de la période 2 (Claude – Antonins) du secteur du temple¹⁴². Les quinaires proviennent d'ensembles non stratifiés¹⁴³.

En raison de la rareté bien connue du denier au cours des règnes de Caligula et de Claude, la proportion plus importante de trouvailles de quinaires par rapport à celle de deniers républicains indiquerait la constitution « tardive » d'un dépôt¹⁴⁴. Bien que très peu nombreux, les quinaires dominent dans le secteur du temple, ce qui corrobore les datations archéologiques pour la construction du *fanum* durant les règnes de Caligula ou de Claude. La trouvaille d'un denier au pied des falaises (groupe 2), seule pièce en argent du secteur de *iactatio*, est trop isolée pour s'avérer significative.

► Monnaies en bronze

Le seul bronze de la République précisément identifiable (pour des raisons de conservation) est issu des trouvailles du 19^e siècle (groupe 1). Parmi les dix autres bronzes, sept (63.6 %) proviennent des falaises (groupe 2) et trois (27.2 %) du secteur du *fanum* (groupes 3 et 4). Seul un bronze républicain partagé provient d'un niveau stratifié (période 2: Claude – Antonins)¹⁴⁵. Le dépôt de cette pièce au plus tôt à l'époque claudienne n'est pas surprenant

à Genève (Tranchées)», dans: *Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*. Paris, 1987, p. 763-764). Un exemplaire figure dans le trésor d'Allein (versant sud du Grand-Saint-Bernard (TPQ: 29/27 av. J.-C.: M. Orlandoni, « Il tesoretto romano repubblicano di Allein (Aosta) », *Rivista italiana di numismatica e scienze affini* 84, 1982, p. 187-188 et p. 38-47. Trois occurrences ont été mise au jour dans le trésor de Dombresson (TPQ: 68/69 après J.-C.: S. Estiot, I. Aymar, « Le trésor de Meussia (Jura): 399 monnaies d'argent d'époques républicaines et julio-claudiennes », *Trésors monétaires* 20, 2001/2002, p. 148-149, n^{os} 45-64). Le quinaire de C. Egnatuleius C. F. Q. apparaît au nombre de neuf exemplaires dans le trésor de Lausanne-Forum (TPQ: 27/26 av. J.-C.: Geiser 1999, p. 53-79); quatre occurrences à Vindonissa: Kraay 1962; deux respectivement dans le temple romain du Grand-Saint-Bernard et dans deux *insulae* de la colonie d'Augst (Peter 1996, I, p. 267-270); un exemplaire dans le vicus de Lausanne-Vidy (inédite) et à Avenches-En Chaplix (König 1994, p. 77).

139 Geiser 1999, p. 53-79.

140 Kraay 1962, p. 68, 135-136; Geiser et Mühlemann 1999, p. 311, n^o 1231 (exemplaire fourré).

141 Catalogue, n^{os} 6-13.

142 Catalogue, n^o 12.

143 Catalogue, n^{os} 7 et 9.

144 Meissonnier et Popovitch 1993, p. 666-671; Peter 2001, III, p. 39; Besombes 2003/2004, p. 10-11.

145 Catalogue, n^o 30.

au vu de la persistance bien connue de ce type de monnaie dans les sites gallo-romains¹⁴⁶. Dans les sites précoces, où les dépôts cessent à l'époque augustéenne, les as de Lyon sont majoritaires par rapport aux bronzes de la République¹⁴⁷. C'est le cas du dépôt votif de Villeneuve-au-Châtelot, dont le TPQ se situe autour de 9 ap. J.-C. (558 as de Lyon à l'autel pour six as républicains)¹⁴⁸. Le ratio des monnaies de Lyon à l'autel par rapport à celui des bronzes républicains du quartier artisanal de Lousonna-Chavannes 11 se révèle plus élevé que celui des sanctuaires de Martigny et du Chasseron, ce que confirme la précocité des pertes monétaires à Lousonna (32 pour un)¹⁴⁹. La *iactatio* du gué de Saint-Léonard, près de Rennes, remonterait à l'époque tibérienne (25 pour un)¹⁵⁰. Le nombre d'as à l'autel moins élevé à Martigny (quatre pour un)¹⁵¹ et au Chasseron (*fanum*: quatre pour un et *iactatio* trois et demi pour un) indiquerait par conséquent que ces dépôts se sont constitués à une époque un peu plus tardive que celui de Saint-Léonard.



Fig. 8.24 Rapport des as de Lyon à l'autel avec les bronzes républicains.

Le nombre peu important des bronzes républicains et des séries de Lyon dans le secteur des falaises, quant à lui, semble indiquer que la pratique de la *iactatio* a atteint son floruit à l'époque tibéro-claudienne (voir ci-dessous).

146 Peter 2001, III, p. 41-42 observe une circulation tardive et volontaire des as républicains dans les sites gallo-germaniques tibériens ou tibéro-claudiens, corroboré par Besombes 2003/2004, p. 11 pour la Gaule intérieure. Les dépôts de pièces républicaines représentent aussi des circulations antérieures ou contemporaines au tout début du Principat dans plusieurs sites de Suisse occidentale dans des *oppida* à vocation militaire comme Gressy-Sermuz (27) et Avenches-Bois de Châtel (3). En outre, le sanctuaire celtique du Grand-Saint-Bernard, dans lequel les dépôts sont antérieurs à la construction du temple romain entre -25/-15 et 7/14, a révélé la présence de six monnaies républicaines sur les 108 recueillies pour la plupart dans les remblais du temple romain postérieur.

147 A Lousonna-Chavannes 11, deux bronzes républicains indéterminés proviennent d'ensembles de -10/1 à 10/20. Geiser et Mühlemann 1999, p. 312.

148 Zehnacker *et al.* 1984, p. 15-33, 45-54 et 90-92.

149 Geiser et Mühlemann 1999, p. 305 et ci-dessus, n. 51.

150 Besombes 2003/2004, p. 11.

151 Geiser et Wiblé 1983, p. 68-70: 120 monnaies valaisannes d'époque laténienne attestent d'un état plus ancien et à vocation indigène du sanctuaire.

Les émissions de 27 av. J.-C. à 54 de notre ère

Tous groupes confondus, les frappes de l'empereur Tibère constituent la plus grande part des émissions monétaires d'Auguste à Claude du Chasseron, suivies par celles d'Auguste. L'étude de leur répartition spatio-quantitative montre cependant que les monnaies d'Auguste provenant du *fanum* et de ses environs (groupes 3 et 4) s'avèrent près de six fois plus nombreuses que celles de Tibère. À l'inverse les émissions de Tibère sont près de deux fois plus fréquentes au pied des falaises que celles d'Auguste. Le volume des monnaies des empereurs Caligula (12/77, soit 15.6 %) et de Claude (7/77, soit 9.1 %) chute dans tous les groupes (voir fig. 8.17, 8.18 et 8.25).

Le calcul des pourcentages monétaires de Caligula et Claude dans les sites civils, militaires et religieux gallo-romains laisse également apparaître une dispersion faible, toujours inférieure à 20 %, pour les émissions de ces deux empereurs (entre 6 et 15 %), mais toujours plus importante qu'au Chasseron¹⁵². La forte représentation des monnaies tibériennes au pied des falaises (plus de 55 %) est particulière et fera l'objet de commentaires concernant la chronologie de ces dépôts et la sélection de types particuliers pour la *iactatio* (voir notamment chap. 8.3.6).

	Sites civils	Sites militaires	Sanctuaires	Martigny	Chasseron terrasse (gr. 3-4)	Chasseron <i>iactatio</i> (gr.2)	Chasseron (gr. 1 à 4)	Schönbühl	Saint-Léonard, <i>iactatio</i>
Auguste	1234 (74.3 %)	2730 (62.2 %)	436 (62.8 %)	67 (35.4 %)	18 (85.7 %)	17 (34.7 %)	52 (40.9 %)	56 (28.7 %)	6579 (39.9 %)
Tibère	87 (5.2 %)	742 (16.9 %)	32 (4.6 %)	62 (32.8 %)	3 (14.3 %)	28 (57.1 %)	56 (44.1 %)	75 (38.4 %)	186 (1.1 %)
Caligula	98 (5.9 %)	337 (7.7 %)	96 (13.8 %)	27 (14.3 %)	–	3 (6.1 %)	12 (9.4 %)	16 (8.2 %)	1071 (6.5 %)
Claude	242 (14.6 %)	580 (13.2 %)	130 (18.7 %)	33 (17.4 %)	–	1 (2.1 %)	7 (5.5 %)	22 (11.3 %)	8666 (52.5 %)
Total	1661 (100 %)	4389 (100 %)	694 (100 %)	189 (100 %)	21 (100 %)	49 (100 %)	127 (100 %)	195 (100 %)	16502 (100 %)

Fig. 8.25 Faciès comparatif des émissions d'Auguste à Claude I (données externes tirées de Meissonnier 2000).

Les monnaies augustéennes

Le corpus des monnaies du Chasseron comprend 52 monnaies d'Auguste sur les 127 de la période Auguste – Claude I (40.9 % de l'ensemble, voir fig. 8.26). Parmi celles-ci, 17 sur 49 proviennent du secteur de *iactatio* (34.7 %) et 18 sur 21 du *fanum* ou de ses environs (85.7 %). À titre de comparaison, le pourcentage des monnaies augustéennes¹⁵³ du temple gallo-romain II de Martigny (67/189, 35.4 %) et du grand temple de Schönbühl (28.7 %) est équivalent à celui du pied des falaises du Chasseron (groupe 2). Celui du *fanum* (groupes 3 et 4) se révèle plus élevé, tout comme celui des principaux sanctuaires de Gaule romaine (62.8 %)¹⁵⁴.

¹⁵² Meissonnier 2000, p. 566-567.

¹⁵³ En raison de la conservation précaire des séries de Lyon et de Rome, nous avons renoncé à leur identification stylistique. Celle de 3 sur 12 monnaies nîmoises est possible d'après Zehnacker *et al.* 1984, p. 54-61. Les autres sont trop abîmées. Voir catalogue, n^{os} 31, 32 et 39.

¹⁵⁴ Martigny: Geiser et Wiblè 1983, p. 73-74; les résultats proposés par Meissonnier 2000, p. 566-567 (7939 monnaies) sont marqués par la récolte de Bath en Angleterre (5361 monnaies), mais ils ont l'avantage de proposer une vue d'ensemble des trouvailles de sanctuaires de Gaule occidentale; Augst, Schönbühl: Peter 1996, I, p. 35-47.

		Anciens fonds (gr. 1)	Terrasse (gr. 3-4)	Falaise (gr. 2)	Total	½	Contremerques
Gaule ind.	env. 10 av. J.-C., quadrans? LT 9248; RIC I ² , 249 (Trévires); RPC I, 506.		1		1	–	–
Nîmes IIa	env. 20-10 av. ou 27-10 av. J.-C., dupondius /RIC I ² , 155-157	4	6	2	12	3	2
Lyon I	env. 15-10 av. J.-C. ou env. 7-3 av. J.-C., as/ RIC I ² , 230	2	4	6	12	3	2
Lyon II	8-14, as RIC I ² , 233, 238a ou 245	5	4	8	17	1	–
Lyon argent	2 av. J.-C.-4 ap. J.-C., denier/ RIC I ² , 207	1			1		
Lyon ind.			1		1	1	
Lyon auxiliaire	env. 15-10 av. J.-C., quadrans RIC I ² , 227 (Lyon); RPC I, 508	1			1	-	-
Rome argent	dès 17 av J.-C. imitation, denier/RIC I ² ,338	1			1		
Rome I	15, av. J.-C. Rome as/ RIC I ² , 382	1			1	-	-
Rome V	7 av. J.-C. as RIC I ² , 428-432	2		1	3	-	-
Rome VI	6 av. J.-C. as RIC I ² , 439-441		2		2	-	-
TOTAL		17	18	17	52	8	4

Fig. 8.26 Détail des monnaies augustéennes.

► Nîmes et Lyon I-II

Les frappes des ateliers provinciaux de Nîmes et de Lyon constituent une large majorité des espèces d'Auguste retrouvées au Chasseron (44/52, soit 84.6 %, voir fig. 8.27). Les faciès des camps du *limes* montrent qu'à partir de l'ouverture de l'atelier de Lyon et la production de la première série des as à l'autel, les dupondius de Nîmes tendent à disparaître de la circulation¹⁵⁵. Cette tendance se dégage également du rapport global des dupondius de Nîmes par rapport aux as de Lyon du Chasseron : 13 pour 29 (terrasse : six pour neuf ; *iactatio* : deux pour 14). Deux pièces résiduelles de Nîmes, contre quatre des séries de Lyon, sont présentes dans les niveaux de la période 2 du secteur du *fanum* (Claude – Antonins)¹⁵⁶. Ce ratio trouve de nombreux parallèles comme, par exemple, dans les sanctuaires de Martigny et de Schönbühl (12 pour 24 et neuf pour 32).

Les monnaies de Lyon à l'autel représentent la plus grande part des frappes augustéennes

155 Kraay 1955, p. 75-87. Peter 2001, III, p. 48-58. Ainsi, les productions nîmoises constituent la majorité des circulations augustéennes, dans les sites d'Oberaden, abandonné en 8 av. J.-C. (série I : 92 % des émissions monétaires) et de Dangstetten, abandonné peu après (72 %). A Haltern, occupé entre 7 av. et 9 ap. J.-C., les séries II et III de Nîmes sont nombreuses, mais cet atelier ne représente plus que 7.5 % des émissions augustéennes d'airain.

156 Dans les quartiers artisanaux de Lousonna-Chavannes 11 (Geiser et Mühlemann 1999, p. 306), comme dans le sanctuaire de St-Gervais à Genève (Geiser *et al.* 1991, p. 212-214), plusieurs productions de la première série nîmoise font partie de l'horizon -20 à -10/1, ce qui montre leur circulation précoce. Les monnaies de Nîmes subsistent régulièrement à Chavannes 11 jusque dans les horizons 80-110 de notre ère.

du site (29/52). Les émissions de la deuxième série principalement s'avèrent plus nombreuses au pied des falaises (6/8) que sur la terrasse du temple (4/4). En dépit du faible nombre de monnaies recueillies, la comparaison avec certains sites et d'autres sanctuaires nous paraît significative. M. Peter montre par exemple que dans les établissements de la période claudienne, comme Hofheim, la série II de Lyon domine¹⁵⁷. Le pourcentage presque équivalent des deux séries de Lyon dans les dépôts du premier état du *fanum* du Chasseron (groupe 3, période 2) est bien significatif de leur constitution et conforte l'hypothèse de la construction du temple à l'époque de Caligula/Claude, telle que déduite précédemment. Le classement comparatif (fig. 8.27) montre que la constitution des dépôts des temples de Martigny et de Schönbühl se place légèrement avant ceux du *fanum* du Chasseron. La proportion de la seconde série de Lyon est encore plus importante dans le secteur des falaises (6/8). Cet examen confirme la tendance déjà observée : au Chasseron, le rite de la *iactatio* depuis le sommet des falaises semble avoir débuté un peu postérieurement à l'offrande de monnaies dans le secteur du temple.

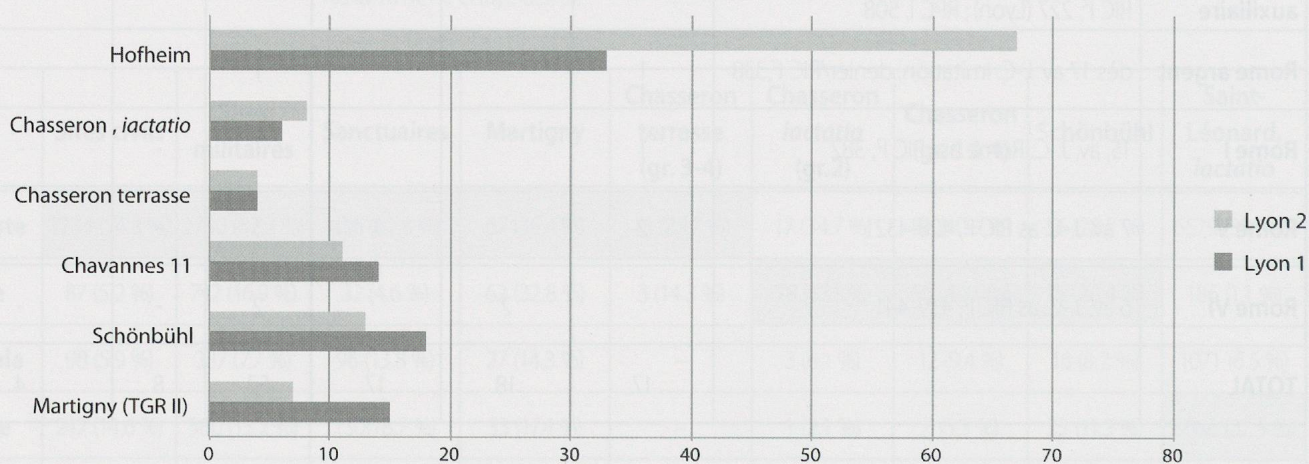


Fig. 8.27 Evolution du rapport des séries I et II de Lyon au Chasseron et dans plusieurs sites.

► Rome

Les monnaies d'Auguste frappées à Rome par les Triumvirs de la Monnaie sont représentées par quatre occurrences des anciens fonds et quatre découvertes récentes du secteur des falaises. Ces émissions représentent une part peu importante des pièces augustéennes du Chasseron (13 %) et ne sont pas attestées dans le secteur du *fanum*.

Contrairement aux nombreux exemplaires recueillis en Gaule, ceux du Chasseron ne sont pas contremarqués. Il convient d'observer également l'absence de sesterces, de dupondius et de quadrans dans ces émissions, par ailleurs peu fréquent au nord des Alpes¹⁵⁸.

En conclusion, les monnaies augustéennes constituent un pourcentage important du faciès monétaire du secteur du temple et une proportion nettement moins élevée de celui des falaises. Les séries de Nîmes et de Lyon présentent des disparités statistiques qui permettent de penser que les offrandes de monnaies se sont développées plus tôt sur la terrasse du temple que depuis l'éperon de la *iactatio*.

¹⁵⁷ Peter 2001, III, p. 56.

¹⁵⁸ Les pourcentages de ces fractions sont très peu élevés à Augst et Vindonissa, voir Peter 2001, III, p. 50. Dans le temple de Martigny, les sesterces et les dupondius forment toutefois le 13,6 % de ces émissions, Geiser et Wiblè 1983, p. 74, alors qu'à Chavannes 11 avec les quadrans, celles-ci s'élèvent à 30 %, Geiser et Mühlemann 1999, p. 315. Le mélange des émissions des séries II et IV dans les sites augustéens, tibériens, tibéro-claudiens et claudiens a été observé par Peter 2001, III, p. 52.

Monnaies de Tibère à Claude I

Les productions à l'autel et à la légende PROVIDENT constituent le 60 % des monnaies de Tibère à Claude de l'ensemble du corpus (groupe 1 à 4: 45/75). Elles composent la quasi totalité des offrandes de ces empereurs recueillies au pied de l'éperon de la *iactatio*, soit le type de loin le mieux représenté dans ce secteur (groupe 2: 25/32; fig. 8.28). Elles s'avèrent proportionnellement beaucoup plus nombreuses que celles du grand temple de Schönbühl (33.8 %), de Martigny (19.5 %) et surtout des *iactatio* à fonds perdu des gués de Saint-Léonard et de la Vilaine, dans la région de Rennes, de celui de Condé-sur-Aisne, près de Soissons, ou de celui de Montereau en Seine-et-Marne (moins de 5 %) ¹⁵⁹. Ce type n'est représenté que par trois occurrences dans le secteur du temple du Chasseron ¹⁶⁰.

Il convient de rappeler que l'émission massive des as consacrés à Auguste divinisé et plus particulièrement le type à l'autel et à la légende PROVIDENT, traditionnellement donnée par les corpus au seul Tibère, se serait en réalité poursuivie dans des ateliers auxiliaires gaulois, jusqu'aux règnes de Caligula et peut-être même de Claude ¹⁶¹. La découverte au Chasseron d'une surfrappe de ce type commémoratif sur un as de Caligula corrobore une fois de plus cette hypothèse ¹⁶². L'identification stylistique et archéologique des émissions n'est toutefois pas encore suffisante pour permettre leur attribution précise au règne de chacun de ces empereurs. Le mauvais état de conservation des trouvailles récentes du Chasseron rend en outre difficile la distinction stylistique entre les émissions de l'*Urbs* et les imitations de celles-ci ¹⁶³.

La circulation des espèces de Caligula et de Claude au nord des Alpes s'avère généralement inférieure à 15 % des corpus ¹⁶⁴. Au Chasseron, aucune monnaie de Caligula et de Claude n'est apparue dans le secteur du *fanum* (groupes 3 et 4), alors qu'un très faible pourcentage provient du secteur de la *iactatio* (groupe 2) et quelques autres des anciens fonds (groupe 1). La rareté des sesterces et des sous-multiples de l'as de ces empereurs au nord des Alpes est connue ¹⁶⁵. Cette tendance semble également indiquer une nette diminution des offrandes à fonds perdu dans le sanctuaire du Chasseron.

La relative faiblesse de notre corpus ne permet pas de comparaisons statistiques de la répartition des espèces et des types monétaires de Caligula. Seuls un Caligula pour Germanicus et deux Caligula au type de Vesta proviennent du secteur des falaises (groupe 2) ¹⁶⁶. Au Chasseron, comme partout au nord des Alpes, cinq exemplaires de l'as de Caligula pour Agrippa constituent le type le mieux représenté (groupe 1). Ces derniers proviennent sans doute d'un atelier auxiliaire gaulois, ce que laissent soupçonner les traits

¹⁵⁹ Saint-Léonard: Besombes 2003/2004, p. 7, 21-22 et 78-79; Condé-sur-Aisne: Giard 1968, p. 76-130 et Giard 1969, p. 62-97; Montereau: Giard 1977-1998, p. 62-102.

¹⁶⁰ Comme proposé plus haut, il est donc très probable que la plupart des 17 exemplaires de ce type identifiés dans les anciens fonds (groupe 1) provient du pied des falaises.

¹⁶¹ Voir notamment Kaenel von 1972, p. 116-117; Peter 2001, p. 60 et chap. 8.3.5.

¹⁶² Voir catalogue, n° 142 et chap. 8.3.5.

¹⁶³ L'attribution typologique de ces pièces est évoquée plus bas, chap. 8.3.5.

¹⁶⁴ Calcul sur l'entier de chaque corpus, voir notamment: Vidy-Chavannes 11: Geiser et Mühlemann 1999, p. 303, fig. 43: Auguste: plus de 35 %; Tibère: 10 %; Caligula 3.6 %; Claude I: 2.4 % et Peter 2001, III, p. 255-256.

¹⁶⁵ Besombes 2003/2004, p. 23. Sauf à Vindonissa, site militaire probablement influencé par la circulation italienne: Kraay 1962, p. 34-36.

¹⁶⁶ *iactatio*: catalogue n°s 140, 144 et 145 (groupe 2); sans localisation: Caligula pour Germanicus: catalogue n°s 139, 141 (gr. 1); Vesta: catalogue n°s 142, 143; Agrippa: catalogue n°s 146-150.

Autorité	Sites civils	Sites militaires	Sanctuaires	Saint-Léonard	Martigny	Schönbühl	Chasseron terrasse (gr. 3-4)	Chasseron <i>iactatio</i> (gr. 2)	Chasseron global (gr. 1-4)
Tibère (14-37)	87 (5.2 %)	742 (16.9 %)	32 (4.6 %)	186 (1.1 %)	62 (32.8 %)	75 (38.4 %)	3 (14.3 %)	28 (57.1 %)	56 (72.7 %)
Caligula (37-41)	98 (5.9 %)	337 (7.7 %)	96 (13.8 %)	1071 (6.5 %)	27 (14.3 %)	16 (8.2 %)	-	3 (6.1 %)	12 (15.6 %)
Claude (41-54)	242 (14.6 %)	580 (13.2 %)	130 (18.7 %)	8666 (52.5 %)	33 (17.4 %)	22 (11.3 %)	-	1 (2.1 %)	7 (9.1 %)
Total Tibère – Claude/ Total Auguste – Claude	427/ 1661 (25.7 %)	1659/ 4389 (37.8 %)	258/ 694 (37.17 %)	9923/ 16502 (60.1 %)	122/ 189 (64.5 %)	113/ 195 (57.9 %)	3/ 21 (14.3 %)	32/ 49 (65.3 %)	75/ 127 (59.05 %)
DAP autel RIC81				95 (0.57 %)	37 (19.5 %)	66 (33.8 %)	3 (14.3 %)	25 (51 %)	45 (58.4 %)
DAP autres				23 (0.13 %)	11 (5.8 %)	5 (2.5 %)	-	2 (4.1 %)	7 (9.1 %)
DAP ind.				4	-	-	-	2	3
Tibère autres				64	28	4	-	-	1
Total DAP /Total Tibère				122/ 186 (65.6 %)	48/ 62 (77.4 %)	71/ 75 (94.66 %)	3/ 3 (100 %)	29/ 29 (100 %)	55/ 56 (98.20 %)

Fig. 8.28 Faciès détaillé des émissions de Tibère à Claude I au Chasseron comparé à ceux des sites civils, militaires et religieux (Meissonnier 2000) et des sanctuaires de Saint-Léonard, de Martigny et de Schönbühl.

particulièrement accentués du portrait du général romain¹⁶⁷. Le cou très allongé de Vesta sur la monnaie la mieux conservée de ce type, fait également penser à une frappe auxiliaire¹⁶⁸. Pour le reste, les pièces trop abîmées du Chasseron n'autorisent plus d'examen stylistique.

La répartition des espèces et des types monétaires de Claude s'avère à peu près équivalente entre les dépôts de la *iactatio* (groupe 2), ceux non localisés du Chasseron (groupe 1), ceux du sanctuaire de Martigny ou des sites civils et militaires de la Gaule romaine répertoriés par Meissonnier. Comme précédemment, les sesterces et les sous-multiples de l'as sont peu nombreux au nord des Alpes. Parmi les quatre types principaux, seul un as au type de la Constance a été recueilli au pied des falaises (groupe 2), les six autres pièces (toutes du groupe 1) se répartissent entre cinq as à la Minerve et un as à la Liberté¹⁶⁹. Comme partout, les as représentant Minerve sont les plus nombreux. Deux portraits à la « petite tête » se classent parmi les pièces que Besombes attribue aux ateliers de Lyon¹⁷⁰. Les autres monnaies du Chasseron sont trop abîmées pour permettre leur identification stylistique.

¹⁶⁷ Besombes 2003/2004, pl. 7, 7726 et suivants.

¹⁶⁸ Catalogue, n° 143 (groupe 1) : Besombes 2003/2004, pl.6, 7693-4.

¹⁶⁹ *iactatio* : catalogue, n° 154 (gr. 2) ; Minerve : catalogue nos 151-153 et 156-157 (gr. 1) ; Liberté : catalogue n° 155 (gr. 1) .

¹⁷⁰ Catalogue, nos 151 et 153 correspondants à Besombes 2003/2004, pl. 11, 11423 et pl. 12, 11626.

En conclusion, si les as de Tibère pour Auguste divinisé à l'autel et à la légende PROVIDENT caractérisent le faciès du secteur de la *iactatio* au pied des falaises, les autres espèces de Tibère et celles de ses successeurs Caligula et Claude s'avèrent très peu nombreuses dans ce secteur et sont presque absentes de la terrasse du *fanum*. Il en est tout autrement dans la *iactatio* du gué de Saint-Léonard où les espèces de Claude dominent assez largement (52 %) ¹⁷¹. Dans les sites civils, militaires et les sanctuaires, le volume des espèces de Caligula et de Claude n'excède guère 15 %. Leur faible circulation dans les provinces gauloises, particulièrement hors des contextes militaires, explique probablement en partie leur grande rareté au Chasseron, mais cette dernière, nous l'avons dit, semble également due à un net ralentissement des offrandes monétaires, contemporain de la construction du *fanum*. La surreprésentation des as pour Auguste divinisé à la légende PROVIDENT dans le secteur des falaises ne peut être attribuée aux seuls flux des circulations monétaires et fait l'objet de commentaires aux chap. 8.3.6 et 9.3.3.

Les émissions de Néron aux Antonins

A l'instar de celles de Caligula et de Claude, les monnaies de Néron (54-68) sont très faiblement représentées au Chasseron (cinq pièces, toutes provenances confondues, voir fig. 8.17). Aucune pièce de cet empereur n'est apparue dans les fouilles récentes du *fanum*, contre une seule au pied des falaises (groupe 2). Les monnaies de l'époque flavienne (69-96) sont plus nombreuses (50 occurrences, soit 14.8 % du corpus général), mais restent nettement moins bien représentées que dans les autres sanctuaires gallo-romains où leur proportion atteint, en moyenne, près de 30 % ¹⁷². Dix exemplaires proviennent de la terrasse du *fanum* (groupes 3 et 4, 11,3 % des monnaies du secteur), contre neuf de la *iactatio* (groupe 2, 13,6 %). Les espèces de Nerva à Commode (96-192) sont relativement fréquentes sur la terrasse (15 pièces, soit 17,04 %), mais demeurent en nombre inférieur à celles des sanctuaires étudiés en Gaule (72 %) ¹⁷³. Leur proportion est cependant similaire à celle des offrandes du temple de Martigny (15,34 %) et aux circulations observées dans le quartier « populaire » de Lousonna-Chavannes 11 ¹⁷⁴.

Particularités du faciès de la *iactatio*

Déjà en déclin depuis l'époque flavienne, les offrandes monétaires depuis le haut des falaises (groupe 2) diminuent encore durant les règnes de Nerva et de Trajan (période 96-117 : deux pièces, soit 3,03 % des monnaies du secteur) et ne sont pas attestées au-delà de celui d'Hadrien (période 117-138 : une pièce, soit 1,5 %) ¹⁷⁵. La pratique de la *iactatio* semble ainsi s'éteindre progressivement durant la première moitié du 2^e siècle de notre ère. Cette observation, nous l'avons dit, permet de penser que les trouvailles anciennes de monnaies d'Hadrien et de ses successeurs (groupe 1) proviennent du secteur du *fanum*.

¹⁷¹ Besombes 2003/2004, p. 27-34, 60-70 et 82-88. Les espèces de Claude I s'avèrent effectivement mieux représentées dans les *iactatio* à fonds perdu de gués : Vilaine : 20 %, Condé-sur-Aisne : 20,8 % et Montereau 20,7 %, ce qui leur confère un probable caractère militaire. C'est pourquoi Besombes s'interroge sur la présence d'un camp militaire dans les environs de Saint-Léonard, les soldats étant payés en monnaies de bronze au 1^{er} siècle de notre ère. A notre avis, il n'est pas exclu que l'explication de ce pic soit également relatif à la campagne de Bretagne menée par Claude I, dès 43.

¹⁷² Meissonnier 2000, p. 566-567.

¹⁷³ Ibid.

¹⁷⁴ Geiser et Mühlemann 1999, p. 303, fig. 43. Le faciès lausannois présente un pourcentage un peu plus marqué d'espèces julio-claudiennes (de Nîmes, Lyon et des monétaires de Rome) que de pièces flaviennes à antonines.

¹⁷⁵ La découverte d'une monnaie de Gallien y est cependant déductible des commentaires sur les premières trouvailles au pied des falaises par von Haller en 1793.

Particularité du faciès de la période 2 (terrasse du temple)

Les 28 monnaies provenant des ensembles de la période 2 du secteur du temple (groupe 3, environ 40-180) sont représentées par trois deniers (10.7 %), neuf sesterces (32.10 %), deux dupondius (7.10 %), un demi-dupondius et 13 as (50 %). Les espèces antonines de valeur élevée constituent une part importante de ce corpus. Les autres émissions de cette période se composent d'offrandes résiduelles d'Auguste aux Flaviens, majoritairement des as (14) et deux dupondius (16 pièces, soit le 57.15 % des monnaies de la période 2, voir fig. 8.22 et 8.29). Les espèces de la République à Tibère constituent des appoints de circulation encore en usage jusqu'à Trajan au moins. Les espèces flaviennes, quant à elles, étaient encore largement en usage durant la seconde moitié du 2^e siècle¹⁷⁶.

Equivalent par valeur pour la période 2 (40-180)		denier	sesterce	dupondius	as
6.375	deniers	3 (dont 1 RR et 2 Hadrien)	2.25	0.25	0.875
25.5	sesterces	12	9 (dont 1 Nerva, 1 Trajan, 3 Hadrien et 4 Antonin)	1	3.5
51	dupondius	24	18	2 (Auguste)	7
102	as	48	36	4	14 (1 RR, 5 Auguste, 3 Tibère, 4 Flaviens, 1 ind.)
Total des pièces	28				

Fig. 8.29 Les valeurs présentes dans les ensembles de la période 2 du fanum.

La période 2 compte l'équivalent de 6.4 deniers, 25.5 sesterces, 51 dupondius ou 102 as. Les espèces fortes des Antonins constituent la totalité du numéraire de 96 -161, alors que les sous-multiples du sesterce sont absents, ce qui est tout à fait inhabituel (fig. 8.29). Cette particularité n'a, à notre connaissance, pas d'équivalent dans les sites culturels du Plateau suisse ou de Gaule. Certes, à partir du règne de Trajan, les sanctuaires livrent un nombre sans cesse croissant de sesterces, supérieur à celui des monnaies recueillies sur d'autres types de sites, mais la proportion d'as et de dupondius des Antonins demeure toujours importante (supérieure à 10 %) ¹⁷⁷. La localisation des pièces de la période 2 du *fanum* montre que l'essentiel du numéraire d'époque antonine se concentre dans le déambulatoire sud, alors que la partie ouest n'en offre que deux exemplaires. Cette observation pourrait indiquer que les monnaies déposées dans la galerie étaient liées à des pratiques différentes de celles des périodes précédentes, dans le cadre desquelles des monnaies de plus forte valeur étaient offertes, mais moins fréquemment ¹⁷⁸.

¹⁷⁶ La plupart des sites, dont les contextes archéologiques postérieurs à Claude I sont identifiés, sont parlants à cet égard. Voir notamment : Geiser et Mühlemann 1999, p. 307 : commentaire sur la réforme monétaire de Trajan.

¹⁷⁷ Meissonnier 2000, p. 567. A titre de comparaison, la proportion de grosses valeurs, de deniers et de sesterces pour la tranche des émissions des Flaviens aux Antonins (69-180) est 10 fois plus élevée dans les ensembles de la période 2 du Chasseron que dans le quartier de Lousonna-Chavannes 11 (68 % et 6.8 %).

¹⁷⁸ Voir *infra* et Peter 2001, III, p. 96-97.

Parmi les 40 pièces découvertes hors contexte dans le secteur de la terrasse (groupe 4), sept sont attribuables aux Flaviens et aux Antonins (17.5 %) : un denier, deux sesterces, deux dupondius et deux as. Les émissions des Antonins se composent de trois pièces, un sesterce d'Antonin, un dupondius et un as de Trajan.

La majorité des monnaies antonines des anciens fonds du Chasseron (groupe 1) provient sans doute, nous l'avons dit, du secteur du *fanum*. La comparaison des espèces de ce groupe montre une augmentation du nombre de sesterces et de dupondius, accompagnée d'une diminution des as, le tout dans des proportions similaires à celles relevées dans les sites de Gaule et du sanctuaire gallo-romain II de Martigny (fig. 8.30 et 8.31)¹⁷⁹.

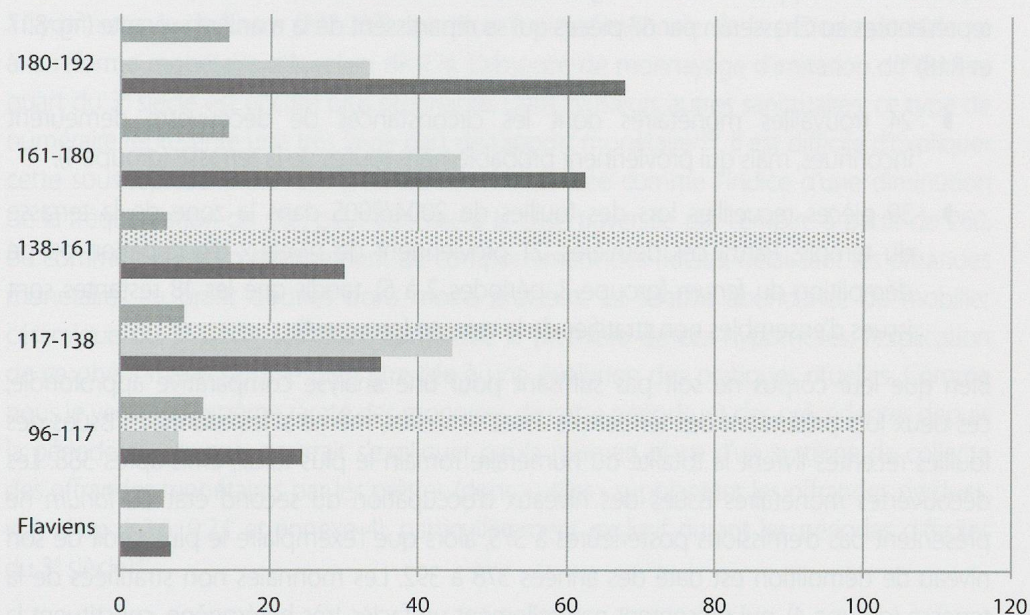


Fig. 8.30 Sesterces dans les anciens fonds (groupe 1) et dans le fanum (groupe 3) par rapport à l'analyse de Meissonnier.

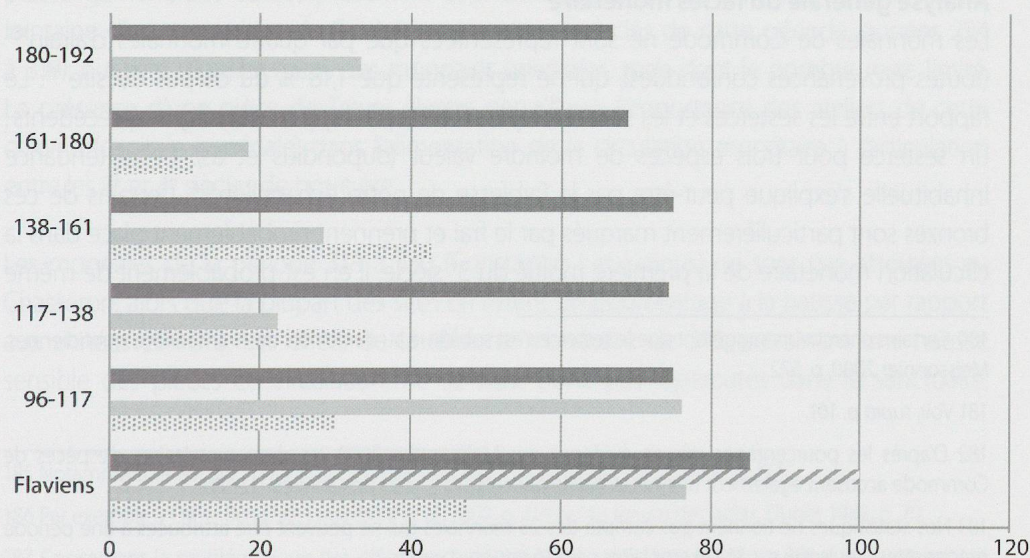


Fig. 8.31 Asses dans les anciens fonds (groupe 1) et dans le fanum (groupe 3) par rapport à Meissonnier

179 Meissonnier 2000, p. 566-567.

En conclusion, les monnaies antonines recensées sont principalement des espèces en bronze et dénotent un déficit de monnaies d'argent qui s'observe aussi dans les sites de comparaison¹⁸⁰. Au Chasseron, la part du sesterce atteint son sommet dans les années 138-180, mais les dupondius et les as constituent toujours une part importante du numéraire en circulation. Ce n'est pas le cas dans le temple de Martigny, où le sesterce demeure rare, notamment. L'absence de valeurs inférieures au sesterce parmi les pièces recueillies en contexte dans le *fanum* (groupe 3) ne peut être attribuée à des phénomènes de circulation et dénote certainement, nous l'avons dit, l'apparition de nouvelles pratiques d'offrandes monétaires (chap. 8.3.6 et 9.2.1).

Les émissions de 180 à la fin de l'Antiquité

Les monnaies frappées entre le règne de Commode et la fin de l'Empire romain sont représentées au Chasseron par 67 pièces qui se répartissent de la manière suivante (fig. 8.17 et 8.18)¹⁸¹ :

- ▶ 24 trouvailles monétaires dont les circonstances de découverte demeurent inconnues, mais qui proviennent probablement toutes de la terrasse (groupe 1).
- ▶ 39 pièces recueillies lors des fouilles de 2004/2005 dans la zone de la terrasse du temple. Parmi ces dernières, 21 proviennent de niveaux d'occupation ou de démolition du *fanum* (groupe 3, périodes 2 à 5), tandis que les 18 restantes sont issues d'ensembles non stratifiés de la terrasse (groupe 4).

Bien que leur corpus ne soit pas suffisant pour une analyse comparative approfondie, ces deux lots présentent des tendances assez similaires, même si les monnaies issues des fouilles récentes livrent la totalité du numéraire romain le plus tardif, émis après 388. Les découvertes monétaires issues des niveaux d'occupation du second état du *fanum* ne présentent pas d'émissions postérieures à 375, alors que l'exemplaire le plus tardif de son niveau de démolition est daté des années 378 à 392. Les monnaies non stratifiées de la terrasse (groupe 4), qui présentent naturellement un faciès très hétérogène, constituent la plus grande part du numéraire de l'extrême fin du 4^e siècle et probablement, du début du 5^e siècle, mais le monnayage d'époque constantinienne (années 330 à 348) y est également bien représenté.

Analyse générale du faciès monétaire

Les monnaies de Commode ne sont représentées que par quatre monnaies d'airain¹⁸² (toutes provenances confondues), qui ne représente que 1,18 % du corpus du site¹⁸³. Le rapport entre les sesterces et les sous-multiples diffère par rapport aux règnes précédents : un sesterce pour trois espèces de moindre valeur (dupondius et as). Cette tendance inhabituelle s'explique peut-être par la faiblesse de notre échantillon¹⁸⁴. Certains de ces bronzes sont particulièrement marqués par le frai et prennent probablement place dans la circulation monétaire de la première moitié du 3^e siècle. Il en est probablement de même

¹⁸⁰ Certains chercheurs suggèrent que le sesterce s'est substitué au denier lors des transactions quotidiennes. Meissonnier 2000, p. 572.

¹⁸¹ Voir, *supra* p. 161.

¹⁸² D'après les pourcentages mis en évidence par Meissonnier 2000, les dons monétaires d'espèces de Commode accusent également une nette baisse par rapport à ceux des années 117-180.

¹⁸³ Nos statistiques ne tiennent pas compte des 23 monnaies qui ne peuvent être attribuées à une période précise. Ainsi, seuls 338 sur 361 exemplaires ont été pris en compte.

¹⁸⁴ Les lieux de culte contemporains livrent habituellement plus de sesterces que de sous-multiples. Voir Meissonnier 2000, p. 567.

pour quelques autres bronzes de la dynastie antonine, émis avant 180. De même, le nombre des émissions des années 192 à 244, six exemplaires sur 361, soit seulement 1,78 % du corpus du site, ne correspond certainement pas au volume réel de monnaies offert durant cette période où circulaient un grand nombre de frappes plus anciennes.

Parmi les exemplaires les plus intéressants de la première moitié du 3^e siècle figurent deux antoniniens de bon aloi, émis respectivement à Rome et à Antioche, lors du règne de Gordien III (238-244). D'autres espèces d'argent du 3^e siècle font défaut.

La période 260-274 n'est représentée que par une seule monnaie : un antoninien de Gallien (253-268) frappé à Rome. Cette rareté est surprenante comparée à la forte représentation du monnayage d'inflation issu des ateliers officiels de cet empereur dans la plupart des habitats et des sanctuaires en Gaule et, notamment, sur le Plateau¹⁸⁵. Un aurelianus frappé à Lyon au nom de Carus (282-283) constitue l'unique monnaie de la période postérieure à la réforme monétaire d'Aurélien de 274. L'absence de monnayage d'imitation du dernier quart du 3^e siècle est encore plus étonnante. Dans plusieurs autres sanctuaires, ce type de numéraire représente une très large part de l'apport monétaire¹⁸⁶. Il est difficile d'expliquer cette sous-représentation qui pourrait être interprétée comme l'indice d'une diminution de la fréquentation du site, peut-être liée à la crise traversée par l'Empire à partir de 260, ou comme celui d'un changement de comportement des fidèles, délaissant les offrandes monétaires au profit d'autres dons moins précieux. La relative abondance du mobilier céramique du 3^e siècle semblant contredire la première de ces hypothèses, l'explication de ce phénomène semble bien être liée à une évolution des pratiques rituelles. Comme nous le verrons, l'extrême rareté des monnaies de cette période, et des précédentes depuis la période claudienne, pourrait s'expliquer par la mise en place d'un système de collecte des offrandes monétaires par les prêtres (dons « utiles » supplantant les offrandes perdues, voir chap. 8.3.6, 9.2.1 et annexe 4), particulièrement exclusif durant les périodes difficiles du 3^e siècle¹⁸⁷.

Le monnayage issu de la réforme de Dioclétien de 294, est également très faiblement représenté au Chasseron (trois exemplaires, soit 0,89 % du corpus général) et témoigne des dysfonctionnements de la circulation monétaire liés à la création du follis lourd, plutôt que d'une activité religieuse réduite. La plupart des sites de la région, du Plateau suisse et, plus largement, des Gaules présentent une faible pénétration similaire¹⁸⁸. La provenance lointaine d'un exemplaire de Carthage caractérise le faciès de cette période (années 294 à 318), qui livre régulièrement des monnaies orientales, mais dont le nombre reste limité. La présence d'une pièce de Trèves illustre par ailleurs l'importance des ateliers de cette colonie (capitale impériale) dans l'alimentation de la circulation monétaire à l'articulation entre les 3^e et 4^e siècles de notre ère.

Les monnaies de la période 318 à 330 (Constantin I et Licinus) ne sont pas attestées au Chasseron, alors que la plupart des sites en livrent un pourcentage à la hausse par rapport aux années 294-318. Les effets de la réforme monétaire de 318, entraînant une hausse sensible des pièces en circulation, ne se sont donc pas répercutés dans le sanctuaire.

185 Notamment le temple mithraïque d'Orbe-Boscéaz, voir Luginbühl *et al.* 2002, p. 117.

186 Par exemple à Orbe-Boscéaz, Luginbühl *et al.* 2002, p. 119 ou au *fanum* de Saclas, Dunet 1988, p. 70.

187 Concernant la problématique des offrandes monétaires trouvées dans les sanctuaires, voir notamment Meissonnier 2000, p. 568.

188 Notamment divers exemples présentés par Wigg 1991.

On ne dispose pas d'éléments suffisants pour expliquer ce phénomène de rareté, qui trouve cependant quelques parallèles sur des sites comme Augst, où la part du monnayage de cette période n'est que de 1.02 %¹⁸⁹.

Le faciès monétaire du Chasseron présente par contre une forte proportion de monnaies frappées entre 330 et 348 (Constantin I et Constantin II), qui constituent près de 7 % de l'ensemble des découvertes du site (voir fig. 8.17). Cette caractéristique se retrouve sur la plupart des sanctuaires et des sites civils de Suisse occidentale ou de Gaule¹⁹⁰ et s'explique principalement par l'impact des réformes monétaires de 330 et 336¹⁹¹, qui engendrent un abondant monnayage de poids réduit. Des ateliers «gaulois» produisent la grande majorité des monnaies — Trèves (3/11 identifiables), Lyon (3), Arles (2) — et jouent un rôle dominant dans l'approvisionnement monétaire¹⁹², aux dépens des ateliers italiens (Rome, notamment, une occurrence au Chasseron). La présence de frappes orientales (Nicomédie, deux occurrences) n'est pas surprenante et illustre la diversité de la circulation monétaire durant cette période, en particulier entre 330 et 341¹⁹³. Par ailleurs, 39 % du numéraire des périodes 3 à 5 du *fanum* (groupe 3) est constitué d'espèces émises entre 330 et 348 (neuf occurrences sur 23). Les monnaies de cette période représentent en outre plus de 15 % des espèces recueillies hors contexte sur la terrasse du temple (groupe 4, six occurrences sur 39).

Caractérisée par une série de réformes monétaires et de difficultés d'approvisionnement, la période suivante, couvrant les années 348-363 (Constance II, Julien), a livré une quantité plus faible de numéraire, qui ne représente que le 2.07 % du corpus du Chasseron (sept occurrences). L'atelier de Lyon est représenté par deux exemplaires, tandis que ceux d'Aquilée et de Cyzique le sont par une occurrence chacun. L'appauvrissement en numéraire à cette période est un phénomène commun à une très large part des sites du Plateau et des Gaules. Au Chasseron, l'état de conservation des émissions de cette période ne permet pas de distinguer les productions officielles des imitations frauduleuses.

Les monnaies de 364-388 (Valentinien I, Gratien) sont représentées au Chasseron par 17 occurrences, représentant 5.03 % de l'ensemble du corpus. Ce pourcentage relativement élevé s'explique premièrement par un phénomène de circulation du numéraire. En effet, l'ampleur des émissions de 364-378 eut un impact important sur la masse monétaire circulant dans les provinces occidentales et le faciès numismatique de nombreux sites tardifs du Plateau suisse et des régions voisines présente une tendance analogue¹⁹⁴. De la répartition géographique classique de cet échantillon, nous retiendrons les éléments suivants: d'une part le nombre élevé de monnaies issues des ateliers de Lyon et d'Arles (six occurrences sur neuf identifiables), d'autre part la présence d'un aes II d'origine frauduleuse. Parmi les émissions déterminables, on recense encore une monnaie d'Aquilée, une de Siscia et un exemplaire frappé à Thessalonique. Ainsi, la répartition par atelier des monnaies valentiniennes montre que le site du Chasseron, comme le bassin lémanique et le Nord vaudois, ont été principalement alimentés par les ateliers gaulois. La présence

189 Peter 1996, I, p. 31, soit 31 exemplaires sur 6178.

190 Peter 2001, III, p. 154.

191 Depeyrot 1983 et Depeyrot 1992.

192 Wigg 1991, p. 143.

193 Entre autres Doyen et Lemant 1990, p. 34.

194 Peter 2001, III, p. 171, observe à Augst et sur l'ensemble des sites de Gaule des pourcentages élevés de monnaies de 364-378.

de l'aes III émis à Siscia atteste, par ailleurs, l'importance et le rayonnement de cet atelier balkanique¹⁹⁵.

Cinq monnaies attribuables à la fin du 4^e siècle ou, pour certaines, au premier tiers du 5^e siècle (1.48 % de l'ensemble) livrent des informations précieuses sur la chronologie de la fin de la fréquentation du sanctuaire du Chasseron. L'exemplaire le plus ancien de ce groupe a été émis en Arles au nom de Valentinien II entre 378 et 392. Le plus récent ayant pu être déterminé avec précision, un aes IV d'Arcadius (383-408), provient de Lyon et a été frappé entre 389 et 394. Tous les autres exemplaires, dont l'un à l'effigie d'Honorius (395-423), sont du type SALVS REIPUBLICAE émis entre 388 et 435.

Publié par J. Gruaz en 1913, mais aujourd'hui perdu, un follis de l'empereur byzantin Héraclius 1^{er} (610 – 641) semble apporter la preuve de passages ponctuels sur le site jusqu'au 7^e siècle de notre ère. Cette découverte isolée, que l'on ne parvient pas à situer dans un contexte précis, n'autorise cependant aucune interprétation définitive. Le passé du site nous inciterait à y voir une offrande isolée, mais il pourrait également s'agir d'une perte accidentelle.

8.3.5 Variétés et types monétaires particuliers du Chasseron

Le statère en or découvert près de l'Église de Sainte-Croix

Un statère en or d'époque républicaine fut mis au jour en 1876, lors de travaux effectués dans une carrière située près de l'église de Sainte-Croix¹⁹⁶. Amiet, dans un excursus manuscrit à son catalogue, ne parvient pas à définir le contexte de la découverte plus précisément. Plus loin, il insiste à juste titre sur l'extrême rareté d'une telle découverte « dans l'ancienne Helvétie¹⁹⁷ ». A notre connaissance, aucun autre statère républicain ne provient de ce territoire. La pièce fut conservée au Musée de Sainte-Croix, avant d'être vendue pour financer l'installation d'un chauffage¹⁹⁸. Cette initiative malheureuse fait de la documentation ancienne et d'une galvanoplastie les uniques témoins de la découverte. Ces dernières, déposées au Musée monétaire cantonal de Lausanne, permettent de donner du statère une identification précise¹⁹⁹.

D'un point de vue strictement numismatique, l'intérêt de ce numéraire réside dans son extrême rareté. De telles émissions n'eurent lieu qu'en des circonstances exceptionnelles. Ce n'est qu'à partir de la fin de la République, au moment des incessantes conquêtes de Rome et des dérives dynastiques du pouvoir, que ces espèces furent émises plus fréquemment.

La trouvaille est localisée à proximité de l'un des chemins conduisant au Chasseron. Comme nous l'avons signalé plus haut, la plupart des monnaies républicaines recueillies sur le site et plus généralement en Suisse est représentée par des dépôts résiduels de la période gallo-romaine. S'agit-il ici d'une pièce égarée, cachée ou offerte à une divinité antérieurement ?

195 Voir Doyen et Lemant 1990, p. 39-40.

196 Voir catalogue, *infra* (République romaine).

197 Amiet traite avant tout de questions numismatiques et historiques très générales, sans signification pour notre étude.

198 Voir entre autres, la correspondance entre C. Martin, l'ancien conservateur du Cabinet des médailles cantonal de Lausanne et E. Pelichet.

199 Voir aussi, J. Gruaz, « Sur une médaille romaine en or trouvée à Sainte-Croix en 1876 », RSN 16, 1911, p. 297-301.

Les circonstances de la découverte et le caractère unique de la trouvaille ne permettent que des suppositions.

Monnaies républicaines défigurées

Trois bronzes républicains retrouvés au pied des falaises ont été défigurés, l'un mutilé à coups de burin, les deux autres troués²⁰⁰. Les chercheurs ont tenté d'expliquer la défiguration de monnaies à coups de burin en proposant une signification sacrificielle²⁰¹. La forme du trou de l'une des deux monnaies du Chasseron est quadrangulaire, correspondant peut-être à l'emplacement d'un clou. D'autres pièces avec les mêmes caractéristiques ont été découvertes en Suisse occidentale²⁰². Il peut s'agir soit de pièces rivetées sur un support fixe, soit d'amulettes portées.

Une surfrappe pour Auguste divinisé sur un as de Caligula

Une surfrappe apparaît dans les monnaies découvertes au Chasseron²⁰³. Il s'agit d'un as pour Auguste divinisé à l'autel (de type tibérien), frappé sur un as de Caligula au type de Vesta²⁰⁴.

Av.: DIVVS AVGVSTVS PATER; Auguste, tête radiée à g.; tête bêche: GERMANICVS, au-dessus de la tête de Germanicus à g.; contremarque TR.

Rv.: SC; PROVIDENT (ex.); enclos avec autel, porte à deux battants; Vesta trônant à g.

Quatre autres exemplaires de surfrappes de ce type proviennent du territoire de la Suisse romaine, en plus d'un exemplaire isolé dans une collection allemande. La première mention d'une monnaie de ce type apparaît dans le catalogue des trouvailles monétaires de Vindonissa²⁰⁵. Les trois autres proviennent l'une de Lausanne-Vidy²⁰⁶ et les deux autres d'Avenches, auxquelles s'ajoute l'exemplaire allemand²⁰⁷. Au contraire de ces cinq exemplaires, le type monétaire de Caligula surfrappé par le type de DIVVS AVGVSTVS PATER du Chasseron est encore bien lisible. Les six monnaies ne présentent aucune liaison de coin, aussi bien d'avvers que de revers.

Le classement des productions à la légende DIVVS AVGVSTVS PATER / PROVIDENT est particulièrement délicat. Ce type monétaire n'a encore jamais fait l'objet d'une étude globale approfondie et bien des questions demeurent sans réponse. Signalé dans les grands ouvrages de référence, il apparaît dans le RIC I. L'auteur de cet ouvrage estime que ces monnaies furent probablement émises à Rome après 22²⁰⁸. La recherche de Sutherland, fondée sur l'étude détaillée du monnayage posthume d'Auguste sous Tibère, situe la durée de ces émissions

200 Catalogue, n° 21 (coups de burin) et n°s 22-23 et pl. III.22 (trous).

201 Zehnacker *et al.* 1984, p. 85-87. A la Villeneuve-au-Châtelot, les coups de burin sont disposés en forme de croix sur les monnaies, ce qui n'est pas le cas de notre pièce, où ils forment deux traits parallèles.

202 Notamment l'un des bronzes sextantaires républicains recueilli dans les fouilles de 1889 du Grand-Saint-Bernard et frappé dès 211 av. J.-C. (RRC 56.2). Un sextans d'Auguste émis entre 217 et 215 av. J.-C. (RRC 38/5) découverts à Augst: Peter 2001, III, p. 40 et un autre à Avenches.

203 Catalogue n° 142.

204 RIC I² 81(av. rv.); RIC I² 35 (av.); BMC I 146; BMC I 49; AE: 8,48 g; 29,55 mm, 27,81 mm; 180°. MMC 3324 (885).

205 Kraay 1962, p. 34 et p. 107, n° 4237.

206 Pekáry 1965, p. 128-131.

207 Kaenel von 1972, p. 113-117, n°s 289 et 400.

208 RIC I, 1923, p. 99. Voir également Sydenham 1917, p. 268.

commémoratives à l'autel entre 22/23 et 30 environ²⁰⁹. Cette proposition a été reprise dans la plupart des ouvrages de référence qui ont suivi²¹⁰. Plusieurs chercheurs l'ont récemment remise en question, sans trouver de compromis sur la durée de la production²¹¹. Selon von Kaenel et Peter, elle se serait prolongée jusqu'au règne de Claude et se diviserait en deux périodes²¹². Quant à Giard, il estime qu'elle se situerait entre les années 31 et 37²¹³.

D'importantes différences pondérales et stylistiques se laissent observer dans la masse des pièces de ce type mises au jour dans les provinces occidentales. Elles ne seraient pas uniquement dues à la longue durée de ces émissions et au volume de production de l'atelier de Rome. Comme l'avait déjà suggéré Grant, elles s'expliqueraient par l'existence d'un ou de plusieurs ateliers auxiliaires, situés au nord des Alpes²¹⁴. Ceux-ci auraient été créés à partir du règne de Tibère, afin de remédier au manque de numéraire²¹⁵. La mise en évidence de critères objectifs permettant l'identification des différentes phases des productions de Rome et leur distinction des émissions provinciales s'avère difficile²¹⁶. Un flan de petit module, un poids insuffisant ou encore un style dégénéré sont autant de caractéristiques qui permettent de déceler une imitation²¹⁷. Il s'avère cependant possible que certaines de ces pièces soient issues d'ateliers auxiliaires gaulois officiels.

L'examen stylistique des surfrappes du Chasseron, de Lousonna-Vidy, d'Avenches et de Vindonissa nous conduit à les classer parmi les émissions officielles. La gravure de l'effigie impériale et la graphie des légendes sont de bonne qualité. Ces monnaies se caractérisent par un flan de bon module et un poids dans les limites inférieures à la moyenne. Si leur facture ne se laisse pas comparer aux meilleurs exemplaires produits dans l'atelier de l'*Urbs*, elle relève d'une qualité typologique soignée²¹⁸. La pratique de la surfrappe sur d'anciennes monnaies et les imperfections de celle-ci pourraient s'expliquer par l'origine provinciale de ce type de monnayage²¹⁹. Si l'on admet l'origine officielle de ces monnaies surfrappées, la présence de ce type sur des as de Caligula, comme l'exemplaire du Chasseron, démontre

209 Sutherland 1941, p. 114.

210 On retrouve notamment cette datation dans RIC I, p. IV et RIC I², 1984, p. 99.

211 Entre autres Kaenel von 1972, p. 203-205.

212 Kaenel von 1972, p. 116-117; Peter 2001, p. 60. Selon ce dernier, la monnaie hybride frappée au nom de Claude, sur laquelle figure le revers à l'autel, publiée dans FMRD IV, 1158, 11 et signalée par Chantraine 1982, 23, n. 84, apporterait la preuve définitive de la fabrication d'une partie de ce monnayage au cours des années 41-54. Parmi les hybrides, Peter 2001, III, p. 61, mentionne également un exemple provenant d'Augst, associant Agrippa au même type de revers.

213 BNF II, p. 54.

214 Grant 1946, p. 108. Hypothèse reprise notamment dans Geiser 1993, p. 117.

215 Carter, Giard *et al.* 1978, p. 88.

216 En ce sens, Peter 2001, III, p. 60. Faute d'une publication exhaustive consacrée au type à l'autel et de critères distinctifs objectifs et clairement définis, nous ne suivons pas le classement proposé par Sutherland, en 1941. Seule l'étude détaillée des monnaies à l'autel découvertes au sud des Alpes, permettra sans doute de préciser les différentes phases d'émission ou du moins de caractériser un style spécifiquement italique. La publication des 420 exemplaires du Musée national des Termes à Rome, recueillis dans le Tibre, fera certainement avancer l'état de la question.

217 Carter, Giard *et al.* 1978, p. 88.

218 Aussi bien Kraay 1962, p. 34, que Pekáry 1965, p. 130, estimaient déjà que certains as surfrappés provenaient d'un ou de plusieurs ateliers provinciaux et n'avaient aucun point commun avec les imitations frauduleuses.

219 Nous parvenons à cette conclusion en suivant le raisonnement tenu par Giard 1970, p. 37-38. Ce dernier est d'avis que l'atelier de Rome produisit un monnayage de qualité supérieure et n'aurait pas surfrappé de monnaies de Tibère et de Caligula.

sa poursuite au-delà du début du règne de cet empereur (en 37)²²⁰. Le décri du monnayage d'airain à l'effigie de Caligula, ordonné par le Sénat, expliquant très probablement ces surfrappes, moins coûteuses que la refonte des anciens as²²¹, il paraît évident qu'elles aient été réalisées après sa mort et, donc, durant le règne de Claude.

Contremarques

Sur 10 contremarques imprimées sur les monnaies du Chasseron, sept sont frappées avec une estampille et trois sont poinçonnées²²². Les bronzes d'Auguste et de Tibère en livrent les exemples les plus nombreux avec quatre occurrences sur les sept frappées. Deux d'entre elles sont apposées sur des dupondius de Nîmes appartenant au groupe des monnaies non stratifiées de la terrasse du temple (groupe 4) : D D : *decurionum decreto* et une autre illisible²²³. La marque D D est exclusivement placée sur des monnaies de la première série de Nîmes, à l'époque augustéenne²²⁴. Deux autres contremarques, AVC, pour Augustus et IMPAVC.N, pour *Imperatoris Augusti Caius Nepos*, sont frappées sur des as de la première série de Lyon et proviennent du secteur des falaises (groupe 2)²²⁵. La fréquence moins élevée de contremarques sur les monnayages postérieurs à Tibère est corroborée par le seul exemplaire identifié au Chasseron : TI AV (ligaturé) sur une monnaie de Caligula pour Agrippa²²⁶. Ces marques ont certainement été apposées en Gaule²²⁷.

Autres particularités monétaires observées sur les monnaies recueillies au Chasseron

► Un sesterce du 3^e consulat de Vespasien offre une variété de légende inédite : IMP CAES VESPAS AVG P M TR P P P COS III²²⁸. Aucun ouvrage de référence n'associe à notre connaissance cette titulature au type de la Paix et à la légende monétaire PAX AVG. D'autres pièces unissent néanmoins le 4^e consulat de Vespasien à ce type monétaire.

► La disposition de la légende au droit d'un as à l'effigie de Domitien s'avère particulière : IMP CAES DOMITIANVS AVG P M. Elle se lit de droite à gauche et depuis l'extérieur de la monnaie²²⁹. Ce type de présentation est habituellement réservé aux deniers de l'atelier de Rome, mais la légende d'avers correspond à celle des premières émissions de bronze des années 81-82²³⁰. Elle est associée à Minerve ou Pallas, l'une des principales divinités représentées au revers du monnayage dès le début du règne de Domitien. A notre connaissance, ce type ne figure dans aucune des grandes collections publiques.

220 Hypothèse déjà formulée par Kraay 1962, p. 34 et Kraay 1963, p. 177.

221 Giard 1970, p. 37.

222 Besombes 2003/2004, p. 53-59. Nous écartons les pièces portant des croix, cercles ou flèches de petites dimensions en creux, peut-être des marques de changeurs.

223 Catalogue, n° 36 et pl. IV.36 : Grünwald 1946, p. 128. n° 3 (dès env. 19 av. J.-C.) ; Kraay 1962, p. 71. n°s 626-629 ; Chantraine 1982, p. 97. n° 1459, pl. 1 n° 12 ; Zehnacker *et al.* 1984, p. 77-78 (grènetis circulaire).

224 Zehnacker *et al.* 1984, p. 77-78 et Majurel 1965, p. 243-276.

225 Catalogue, n° 44 et pl. III.44 : Grünwald 1946, p. 130. n° 57 ; Chantraine 1982, p. 107, n°s 1763-1777, pl. I. n° 2 ; Zehnacker *et al.* 1984, p. 78-80 ; BNF I, p. 88, n° 285 (sur rv. RIC I2, 143) et catalogue n° 49 : Grünwald 1946, ind. ; Chantraine 1982, p. 123, n° 2266 (RIC I2, 230), pl. I. n° 20 ; BNF I, p. 27 : avant 4 ap. J.-C. ; Giard 1983, p. 212, n° 1492, p. 216, n° 1541, p. 217. n° 1542 ; p. 220. n° 1579 (rv. RIC I2, 230) ; Zehnacker *et al.* 1984, p. 79 : av. 4 ap. J.-C.

226 Grünwald, 1946, 119.

227 Besombes 2003/2004, p. 56.

228 Catalogue, n° 170 et pl. I (rv. : RIC II, 434).

229 Catalogue, n° 198 (rv. : RIC II, 232 et 242).

230 Entre autres RIC Hunter I, III.

Le portrait particulier d'un dupondius de Trajan daté de 103-111 a retenu notre attention. Le buste de l'empereur est représenté drapé et cuirassé, vu de trois quarts en arrière²³¹. Cette variante n'est habituellement pas associée au revers sur lequel figure l'Abondance²³².

► La composition métallique particulière d'une monnaie fortement corrodée mérite également d'être signalée²³³. Il s'agit d'un dupondius ou d'un as à âme de fer, soit d'une pièce en fer recouverte d'une pellicule de métal plus précieux (probablement de l'orichalque ou du cuivre)²³⁴. L'état de conservation très médiocre de ce moyen bronze, dont il ne subsiste que le fer, ne permet pas d'identification précise, mais la frappe de cette pièce remonte probablement au 1^{er} ou au 2^e siècle de notre ère. De telles découvertes monétaires isolées sont régulièrement signalées dans les provinces nord-occidentales de l'Empire²³⁵. Dès le règne d'Auguste jusqu'à celui de Postume en 269, des ateliers locaux produisent en Gaule des bronzes romains de ce type en nombre relativement modeste. Les espèces les plus couramment imitées furent les as d'Auguste, de Néron, ainsi que de Trajan et d'Hadrien²³⁶. La production de ces monnaies frauduleuses, destinées à tromper les utilisateurs, permettait de réaliser des bénéfices non négligeables²³⁷.

► Un aes II (*maiorina pecunia*) de type «REPARATIO REIPVB» produit dans un atelier local gaulois constitue la découverte monétaire du 4^e siècle la plus originale²³⁸. La frappe d'avvers fortement décentrée et la graphie maladroite de la légende d'avvers trahissent l'origine frauduleuse de cette pièce. Plusieurs sites de Gaule²³⁹ et des Alpes (Martigny notamment²⁴⁰), présentent des pourcentages assez importants d'aes II imités. Cette caractéristique témoigne du succès et des difficultés de diffusion du numéraire lourd issu des ateliers officiels, concurrencé par les aes IV, et volontiers thésaurisé par les particuliers. Ce phénomène va finalement contribuer à l'arrêt de la production de ces espèces de grand module.

Métrologie et usure des émissions monétaires du Chasseron

Dans le cas du Chasseron, une étude des poids et de l'usure des monnaies s'avère vaine pour deux raisons²⁴¹. La première tient au petit nombre de pièces retrouvées pour chaque catégorie des émissions. La seconde est relative aux problèmes de conservation des monnaies. En effet, si l'on compare les monnaies d'Auguste frappées à Rome des anciens

231 Catalogue, n° 237 (rv.: RIC II, 494 variante).

232 RIC II et BMC IV.

233 Catalogue, n° 294 (rv.: RIC I²-III, ind.).

234 Explications de Van Heesch 1987, p. 53.

235 Entre autres Thirion 1975, p. 43 et Van Heesch 1987, p. 56-61.

236 Van Heesch 1987, p. 60.

237 Van Heesch 1987, p. 62-64, explique la fabrication des nombreux sesterces avec une âme en fer à l'époque des Sévères, dans la province de Norique, pour des raisons différentes. En effet, il s'agirait d'un monnayage de nécessité, destiné à palier au manque de numéraire en bronze.

238 Catalogue, n° 352 (Bruck 1961, p. 57-58: REPARATIO REIPVB. Datation des types officiels selon RIC IX: 378-388 et LRBC II: 378-387).

239 Entre autres Doyen, Lemant 1990, p. 41.

240 Cole et Wiblé 1999, p. 21. Sur 83 monnaies de ce type, 31 proviennent d'ateliers locaux (soit 37,3 % d'imitations).

241 Voir les récents développements proposés par Delamare 1994; Peter 2001, III. Besombes 2003/2004, p. 13 et suivantes. Les critères de perte de poids s'avèreraient extrêmement intéressants pour qualifier le frai, s'il n'y avait pas de problèmes d'usures récentes liés à l'environnement des pièces avant leur découverte. Le cas du Chasseron nous paraît significatif à cet égard et nous conforte dans l'idée que ce genre de recherches doit être évalué avec les plus grandes précautions.

fonds avec celles des trouvailles récentes, force est de constater que le poids moyen des premières est plus élevé de 2 dixièmes que celui des découvertes de 2001-2005 (10.35 g contre 8.25 g). L'observation de l'état de conservation des pièces va également dans le même sens, les degrés d'usure étant plus élevés pour les pièces mises au jour récemment, à cause des pluies acides, notamment.

8.3.6 Conclusions : le sens des rituels monétaires du Chasseron

Le rite de l'offrande monétaire est attesté dans les Gaules dès le 3^e siècle avant J.-C., soit bien avant leur conquête par Rome²⁴². Au cours de La Tène moyenne et finale, il s'agit le plus souvent d'offrandes précieuses probablement réalisées au nom d'une communauté, dans le cadre de pratiques cérémonielles. Comme l'indiquent de nombreuses inscriptions, les fidèles gallo-romains consacraient au contraire très fréquemment des monnaies (et d'autres objets) de manière individuelle, soit dans le cadre d'offrandes simples, soit dans celui de vœux contractuels²⁴³. C'est le cas par exemple au Grand-Saint-Bernard où le temple, placé sur la route reliant le sud et le nord des Alpes, a livré de nombreuses monnaies et ex-votos explicites²⁴⁴, et probablement aussi au gué de Saint-Léonard²⁴⁵. Qu'en était-il au Chasseron, dans un sanctuaire de sommet, relativement éloigné des grands axes et des agglomérations, qui alliait à la fois un rite de *iactatio* depuis le haut des falaises et celui d'offrandes dans ou aux abords du temple ?

La dispersion ou la méconnaissance de localisation sur le site (groupe 1) du produit des « chasseurs de médailles » de la fin du 19^e au début du 20^e siècle et plus récemment, de certains amateurs de détection, interdisent toute estimation pertinente du nombre des dépôts annuels pendant la durée de fréquentation du temple et du secteur de *iactatio*.

Par rapport au nombre de monnaies récoltées dans le temple gallo-romain II de Martigny (971 pièces), par exemple, les fouilles récentes du *fanum* du Chasseron n'ont livré, rappelons-le, que 101 monnaies. Quant aux découvertes du pied des falaises, seules 75 d'entre elles, provenant de prospections récentes, sont aujourd'hui conservées. Il ne fait aucun doute que les monnaies offertes au Chasseron aient été beaucoup plus nombreuses, plus de 1000 certainement, si l'on suit l'estimation de Bourgeois 1932, ou plus peut-être, selon le surnom de « nouvelle Californie » donnée au site au 19^e siècle par les habitants de Sainte-Croix (voir chap. 2.1 et annexe II).

Comme nous l'avons dit, il est cependant possible de proposer une attribution à la zone des falaises ou à celle du temple pour une partie des 185 monnaies des anciens fonds. Ainsi, la plupart des espèces de Tibère/Caligula pour Auguste divinisé à l'autel et à la légende

242 Il apparaît dans le territoire de la Suisse occidentale actuelle dans le cadre de dépôts à objets multiples, parfois des *iactatio* à fonds perdu comme à La Tène ou à Berne-Tiefenau, pour ne citer que les plus anciens.

243 Voir notamment Scheid 2002, p. 86-89.

244 Au Grand-Saint-Bernard, s'agissait-il d'invoquer le dieu Pennios individuellement dans le but de connaître un voyage heureux ? Les inscriptions nominatives avec les formules *Pro itu et reditu* trouvées dans le temple romain accréditent cette hypothèse pour la période postérieure à la conquête. Les plus nombreuses pièces de bronzes (LT D1b/LT D2b), parfois d'origines très différentes, constituent un argument en faveur de dons individuels dès LTD2b au moins. Il est donc concevable que des offrandes collectives et individuelles consacrées les unes par des autochtones, les autres par des voyageurs isolés aient coexisté ou se soient succédé dans le sanctuaire pennin à l'époque gallo-romaine.

245 Besombes 2003/2004.

PROVIDENT proviennent probablement du secteur de la *iactatio*, au vu de leur faible présence aux abords du *fanum*. De même, il apparaît presque certain que l'entier des pièces d'Antonin-le-Pieux au Bas-Empire relève du temple et de ses environs, puisque la *iactatio* depuis les falaises semble cesser au début de la période antonine. La signification de ces jets présente un caractère rituel évident, vraisemblablement votif (au sens strict), tandis que l'analyse spatio-chronologique des monnaies de la terrasse du temple indique une succession de pratiques différentes, dont les intentions nous échappent partiellement : insertion dans le sol ou dans les fissures de la roche de la terrasse, déposition dans des fosses ou dans le périmètre de la galerie, jet à l'intérieur du temple durant l'Antiquité tardive (voir ci-dessous et chap. 9.2).

Les offrandes monétaires des 1^{er} et 2^e siècles

L'analyse des faciès monétaires julio-claudiens, flaviens et antonins du Chasseron fait apparaître que la majorité de leurs espèces en bronze appartiennent aux séries normalement présentes dans la région et dans les sanctuaires gallo-romains. Des différences notables apparaissent néanmoins entre les dépôts du secteur des falaises et de celui du *fanum*. Le *terminus post quem* de l'édification de ce dernier est livré par un marqueur céramologique — une assiette Drag. 18 en sigillée de La Graufesenque — dont la date d'apparition est située vers l'an 30 (voir chap. 4.2).

Ce terminus ne permet pas de savoir si le temple a été construit durant la fin du règne de Tibère (14-37), durant celui de Caligula (37-41) ou au début de celui de Claude (41-54).

Or, il est intéressant de relever que le faciès numismatique du secteur, par une comparaison statistique avec ceux d'autres sites, se caractérise par une proportion particulière de monnaies républicaines et augustéennes encore en circulation justement durant les règnes de Caligula et de Claude (rapports entre les bronzes républicains, les séries de Lyon et celles de Nîmes notamment). Ce constat associé à celui de la forte régression du nombre des monnaies plus récentes de Tibère, Caligula et Claude et la proportion relativement peu élevée des espèces flaviennes et antonines pourrait conduire à restituer un floruit de l'offrande monétaire dans ce secteur durant les années 30/40, soit à l'époque de la construction du temple, suivi par une nette diminution, avant un nouvel essor durant l'Antiquité tardive (voir ci-dessous).

L'examen proportionnel de certaines séries monétaires républicaines et augustéennes du secteur des falaises nous a également conduits à proposer la période Caligula-Claude comme floruit de la *iactatio* depuis le haut des falaises. Si les débuts de cette pratique sont difficiles à situer (règnes d'Auguste ou de Tibère ?), son déclin semble s'amorcer dès la seconde moitié du 1^{er} siècle et s'achève au milieu de la période antonine. L'hypothèse la plus probable, fondée sur le faciès numismatique du secteur, sa topographie, la répartition des monnaies et l'exemple des nombreux autres sites de *iactatio*, est que ces monnaies ont été lancées par des particuliers depuis l'éperon sommital (voir chap. 6.3), dans le cadre de pratiques d'offrandes privées, vraisemblablement liées à un vœu. Il n'est cependant pas complètement exclu qu'une partie de ces monnaies provienne du secteur du temple et que lors de « nettoyages » de l'aire sacrée, elles aient été jetées au bas des falaises²⁴⁶. Les différences de faciès observées dans les deux secteurs rendent néanmoins cette hypothèse peu probable.

²⁴⁶ Pratique attestée dans différents lieux de cultes tardifs comme le *mithraeum* de Martigny. Voir A. Cole et F. Wiblé, Martigny (VS) : Le *mithraeum*, Lausanne, 1999, p. 18 (Inventaire des trouvailles monétaires de la Suisse 5).

Les types monétaires sont-ils choisis pour la *iactatio* ?

L'étude des monnaies des 1^{er} et 2^e siècles de notre ère propres aux différents secteurs des falaises et du temple, révèle un choix déterminé de types et de valeurs auquel il nous paraît possible de proposer des explications.

Si un plus faible apport en émissions de Tibère et de Caligula par rapport à celui d'Auguste peut être observé sur la terrasse du temple, comme dans les sanctuaires gallo-romains et les sites civils ou militaires des Gaules romaines, les monnaies de ces empereurs se révèlent majoritaires dans le secteur de la *iactatio*. Nous avons vu que l'as commémoratif pour Auguste divinisé à l'autel et à la légende PROVIDENT frappé par Tibère, Caligula et, peut-être, Claude, représente 50 % des émissions retrouvées au pied des falaises. Si on leur ajoute les monnaies de ces périodes (17/25 et 25/28) issues des anciennes collections, les espèces de ce type constituent près du 80 % des monnaies de Tibère et de Caligula (sans tenir compte des monnaies du secteur du *fanum*). Cette proportion, très largement supérieure à celles observées sur les sites d'habitat contemporains, ne peut être expliquée par des phénomènes de circulation et conduit à interpréter le jet de ce type monétaire comme un choix volontaire. L'autel dédié à la Providence²⁴⁷, illustré au revers de ces monnaies, n'est vraisemblablement pas pour rien dans ce phénomène, mais il demeure difficile d'en expliquer la raison. La représentation d'un autel sur une monnaie était-elle considérée comme propice à son agrément par la divinité ou à l'obtention d'une réponse favorable à une demande ? Cette hypothèse ne peut encore être vérifiée, mais n'est pas contredite par la présence d'un autre type de numéraire présentant un autel sur son revers parmi les séries prépondérantes du secteur de *iactatio* : les bronzes de Lyon à l'Autel des Gaules (14 occurrences). L'absence d'autel physique dans ce secteur, où l'abîme constitue le lieu de l'offrande, pourrait également avoir joué un rôle dans cette sélection de monnaies sur lesquelles figurait ce type d'aménagement. Corroborée par la sous-représentation de ces types à l'autel sur la terrasse du temple, cette hypothèse (complémentaire de la première) pourra être testée en reprenant l'étude des revers d'autres sites de *iactatio*.

Les valeurs des offrandes ont-elles un sens ?

Globalement, les offrandes du Chasseron se composent de bronzes de moyenne valeur (as et dupondius), de peu de sesterces (26/361) et de monnaies en argent (23/361). Les espèces du secteur des falaises sont constituées pour l'essentiel d'as et de dupondius. Au contraire, les niveaux de la période 2 du secteur du temple (environ 40 à 180) ont livré neuf sesterces et deux deniers alors que les fractions de sesterce s'avèrent encore très présentes dans les sites de comparaison. Cette observation permet de penser qu'une large partie des sesterces et des deniers des fonds anciens provient du secteur du *fanum* et que des espèces de plus forte valeur que celles jetées des falaises y étaient déposées. Ces offrandes de prix proviennent principalement de la galerie du temple et semblent connaître leur essor durant les périodes flavienne et, surtout, antonine, soit en parallèle du déclin de la pratique de la *iactatio* depuis le haut des falaises. Aucune monnaie de ces périodes n'a, par contre, été retrouvée à l'intérieur de la *cella*, sans qu'il soit possible de déterminer s'il n'était pas d'usage d'y jeter des pièces (contrairement à ce qui se fera plus tard, voir *infra*) ou si les transformations du bâtiment à la fin du 2^e siècle ont conduit au remaniement des offrandes qui s'y trouvaient.

247 L'Ara Providentiæ Augusti, érigée à Rome par Tibère (Champ de Mars à Rome) : Sutherland 1941 ; Martin 1982.

Les offrandes monétaires du 3^e siècle à la fin de l'Antiquité

Si le nombre très peu élevé des espèces de la première moitié du 3^e siècle peut être lié à des phénomènes généraux de circulation monétaire, la quasi-absence d'émissions de la période 260-294, très bien représentées dans les habitats et les lieux de culte contemporains, ne peut être expliquée que par une chute des offrandes (à fonds perdu) de monnaies. Ce phénomène pourrait s'expliquer par une activité réduite sur le site, peut-être en relation avec la crise traversée par l'Empire à partir de 260, ou encore par un changement de comportement des fidèles, délaissant les offrandes monétaires au profit d'autres dons moins précieux. Il se pourrait également que les dons monétaires de cette période aient été collectés avec plus de soin par le clergé en charge du temple²⁴⁸. Quoi qu'il en soit, les émissions postérieures et le mobilier céramique mis au jour sur le site prouvent bien que la fréquentation du sanctuaire s'est poursuivie durant l'Antiquité tardive. Au Chasseron, comme sur la plupart des autres sites à caractère civil ou religieux, la quantité des monnaies des différentes périodes du Bas-Empire semble principalement tributaire de la masse des émissions et des flux de circulation. D'un point de vue chronologique, une monnaie d'Honorius, frappée entre 393 et 408, donne le TPQ le plus tardif pour la fréquentation du secteur du temple. Le sanctuaire a également livré plusieurs aes IV à la légende SALVS REIPUBLICAE, dont la frappe est située entre 383 et 435, qui pourraient attester d'une fréquentation encore plus tardive, allant peut-être jusqu'aux premières décennies du 5^e siècle. Il est intéressant de relever que les monnaies terminales les mieux datées des *mithraea* d'Orbe-Boscéaz et de Martigny sont également à l'effigie d'Honorius. Cette observation, relevée sur ces trois sanctuaires, soulève une fois de plus la question de l'incidence des édits de 391 et 392 promulgués par Théodose I sur la vie religieuse des provinces occidentales²⁴⁹. Il semble désormais établi que l'interdiction des cultes païens ne fut pas immédiatement respectée ou appliquée de manière rigoureuse.

La répartition spatiale du numéraire dans le secteur du *fanum* change à la période 3 (au 4^e siècle, principalement). Désormais, les offrandes monétaires se concentrent dans la *cella*, tandis que celles provenant de l'extérieur sont plus rares. Un tel changement dans les pratiques rituelles a déjà été constaté au sanctuaire de Martigny durant la même période et semble représentatif d'une évolution de l'offrande monétaire, désormais réalisée directement à l'intérieur du temple (jet depuis la porte de l'édifice, peut-être fermée par une grille).

Reprises et replacées dans leur contexte général dans le chapitre de synthèse sur les pratiques rituelles (chap. 9.2), les informations livrées par les monnaies du Chasseron contribueront, nous l'espérons, à alimenter la réflexion sur la place des offrandes monétaires dans la religion gallo-romaine, ainsi qu'au développement de synthèse thématique qui manquent encore en Suisse romande. (AG, YM, TL, JH, CD)

8.3.7 Catalogue des monnaies et planches

- I La planche de Vionnet illustrant les exemplaires de la collection Campiche (trouvailles de 1852-1855)
- II-IV Monnaies du catalogue
- II Monnaies du groupe 1 (localisation indéterminée et zone de la terrasse)
- I Monnaies du groupe 2 (*iactatio*)
- IV Monnaies des groupes 3 et 4

248 Voir chap. 9.2. A propos des offrandes monétaires trouvées dans les sanctuaires : voir Meissonnier 2000, p. 568.

249 Codex Theodosianus XVI 10, 11 et 10, 12.

Planche 1 / groupe 1 : monnaies du Chasseron. Planche Vionnet. MMC. Archives du Chasseron. De gauche à droite et de haut en bas. Catalogue n^{os} 35, 3, 15, 14, 80, 146, 56, 142, 143, 151, 152, 161, 170, 177, 182, 188, 189, 202, 200, 223.



*Monnaies romaines
trouvées de 1852 à 1855 au Sommet du Chasseron*

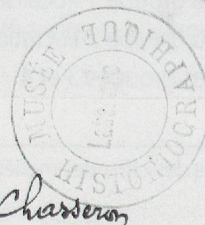


Planche 2 / groupe 1 : monnaies des anciens fonds (voir catalogue).



2



3



13



15



47



75



134



138



142



146

Planche 2 / groupe 1 (suite): monnaies des anciens fonds (voir catalogue).



151



182



205



224



239



254



295



305



306



361



Planche 3 / groupe 2 : monnaies du secteur des falaises (voir catalogue).



22



31



44



9^e



67



82



93



96



104



Planche 3 / groupe 2 (suite) : monnaies du secteur des falaises (voir catalogue).



112



140



144



154



162



185



233



259



Planche 4 / groupes 3-4: monnaies du secteur de la terrasse du temple (voir catalogue).



9



18



36



186



207



252



256



289



299



312



317



321



322



328



338



354

Catalogue des monnaies du sanctuaire gallo-romain du Chasseron²⁵⁰

par Céline David, Anne Geiser, Jana Hoznour et Yves Muhlemann

Grecques

Campanie, Naples, 326/317 – 270 av. J.-C., didrachme (centaure)²⁵¹

Rutter 1979, groupe 18ii; Pozzi *et al.* 1986, p. 132, 1 (grappe de raisin).

1. AR; 7.2 g; 19.5-18.6 mm; 360°

MAS 101-DP. 04/48/15(Lavanchy/1984/101).

Rutter 1979, groupe 18ii; Pozzi *et al.* 1986, p. 136, 156 (tyrse orné d'un nœud).

2. AR; 7.08 g; 20.1-18.2 mm; 360°

MAS 102-DP. 04/48/16 (Lavanchy/1984/102).

Gallo-grecques et gauloises

Marseille, 215-211 av. J.-C., grand bronze (taureau)²⁵²

BN, 1475; Brenot, Barrandon 1988, p. 96, série 1, D: dauphin (datation, p. 93); Py 2006, p. 95, GBM 13-7.

* 3. AE; 14.09 g; 27.4-26.6 mm; 360°

MMC 25211 (trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.).

Gaule orientale, territoire présumé des Helvètes, 150/120-60/58 av. J.-C., potin (taureau)²⁵³

SLM I 793-799; 803-804; Geiser, Gruel 1993, p. 34, type A.8.2; GT 2009, A.8.1b.

4. Potin; 4.42 g; 19.5-18.2 mm; 270°

MMC 25210 (trouvailles antérieures à 1913).

Rome et Italie

Anonyme, Rome, 225-212 av. J.-C., statère (scène de serment)²⁵⁴

RRC, 28.1.

h.n.c.; AV; env. 19.9-19.1 mm; 0°

MMC s.n.; Sainte-Croix, près de l'église, 1876. Galvanoplastie d'une monnaie ayant appartenu au musée de Sainte-Croix, et vendue ultérieurement entre 1910 et 1973.

MAT, Rome, 179-170 av. J.-C., as (proue de navire)

RRC, 162.3 (179-170); Kestner, 1630-1634.

5. AE; 25.70 g; 31.0-32.8 mm; 90° (coup de burin au droit)

MAHNe 9963 (Bullet, Le Chasseron, VD).

²⁵⁰ Bibliographie et abréviations, voir *infra* p. 305.

Abréviations du catalogue:

DP: dépôt, année d'enregistrement, lot n° et monnaie n°.

T: trouvaille, année d'enregistrement, lot n° et monnaie n°.

PDM: pas de monnaies (perdue?)

MAS: Collection du Musée de Sainte-Croix (ou M.S.C.: abréviation de J. Gruaz), en dépôt permanent au MMC.

MMC: Musée monétaire cantonal (ancien Cabinet des médailles cantonal, abrégé M.L. par J. Gruaz).

MAHNe: Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel, Cabinet de Numismatique.

MVTM: Musée du Val de Travers, Môtier.

Ms.: manuscrits.

*: monnaie illustrée dans les planches.

²⁵¹ Voir *supra* le commentaire concernant la trouvaille des deux didrachmes napolitaines.

²⁵² Gruaz 1913 monnaies, p. 161.

²⁵³ Gruaz 1913, p. 161. Voir *supra*, p. 169 (datation et classement du potin à la grosse tête du Chasseron).

²⁵⁴ Hors numérotation du catalogue des monnaies du Chasseron. Voir, J. Gruaz, «Sur une médaille en or romaine trouvée à Sainte-Croix en 1876», RSN 16, 1910, pp. 297-301; C. Martin, *Trésors et trouvailles monétaires racontent l'histoire du Pays de Vaud*, Lausanne, 1973, pp. 19 (photo de la copie), 24-25 (BHV n° 50). Cette pièce n'est pas comptabilisée dans le faciès du Chasseron sa provenance du temple n'étant pas directement établie, voir *supra*, p. 184-185.

P. Paetus, Rome, 138 av. J.-C., denier (les Dioscures)

RRC, 233.1; Kestner, 2129-2130.

6. AR; 3.67 g; 19.6-18.9 mm; 90°

MAS 105-DP.04/48/19; au MAS (Lavanchy 1984/105).

C. Egnatuleius C. F. Q, Rome, 97 av. J.-C., quinaire (la Victoire)

RRC, 333.1; Kestner, 2641-2642.

7. AR; 1.51 g; 18.0-14.70 mm; 310°

MMC T.05/21/27-BUL05/23680.36-UF305 (terrasse).

C. Vibius C.F Pansa, Rome, 90 av. J.-C., denier (Minerve)

RRC, 342.5b; Kestner, 2968-2972.

8. AR; 3.50 g; 16.6-15.4 mm; 260°

MAS 104-DP.04/48/18 (Lavanchy 1984/104).

Cn. Lentul, Rome, 88 av. J.-C., quinaire (la Victoire)

RRC, 345.2; Kestner, 3029-3030.

*9. AR; 1.82 g; 16.4-13.1 mm; 170°.

MMC T.05/21/25-BUL05/23680.34-UF305 (terrasse).

Libo, Rome, 62 av. J.-C., denier (autel)

RRC, 416.1a; Kestner, 3417-3421.

10. AR; 3.57 g; 18.8-17.7 mm; 200° (av.: poinçon T)

MMC 37643 T.06/01/1-BUL05/24124.25-UF315 (falaise).

Palikanus, Rome, 45 av. J.-C., denier (chaise curule)

RRC, 473.2a; Kestner, 3657.

11. AR; 2.98 g; 19.2-17.9 mm; 270°

MAS 103-DP.04/48/17 (Lavanchy 1984/103).

P.Clodius, M.F., Rome, 42 av. J.-C., denier (Diane)

RRC, 494.23; Kestner, 3724-3728.

12. AR; 3.05 g; 19.7-18.4 mm; 180° (av.: poinçon S)

MMC T.05/22/11-BUL05/23696.15-UF166 (terrasse).

L. Livineius Regulus, III Vir A.P.F. Rome, 42 av. J.-C., denier (scène de chasse?, lion, panthère)

RRC, 494.30; Kestner, 3736-3737.

* 13. AR; 3.30 g; 19.7-18.4 mm; 180°

MAS s.n.-DP.04/48/25.

Provinciales

Magnus Pius Imp., Espagne ou Sicile, depuis 45 av. J.-C., as (proue de navire)²⁵⁵

RRC, 479.1; Kestner, 3679-3683; Martini 1988, pp. 116-129. 67-118; Martini 2001, pp. 220-221. 217-224 (groupe I: Sicile, 39-36).

* 14. AE; 20.27 g; 29.1-27.7 mm; 350°

MMC 749/3163 (trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.).

Octave, Vienne, 36 av. J.-C.?, dupondius (proue de navire)

RPC I, 517 (bronze); Amandry 1986, pp. 27-34 (dupondius).

* 15. AE; 18.46 g; 31.5-28.8 mm; 350°

MMC 99/199 (trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.).

16. AE; 8.66 g; 24.5-23.6 mm; 360°

MMC 25870 (prospection, Jean-Jacques Kury 1987).

255 Gruaz 1913, monnaies, p. 162: «Pompée G.B. Cohen 18, p. 4, t. I (M.L.)» et Gruaz 1913, temples, p. 48: Pompée. Grand Bronze. (description) Médaillier de Lausanne.

17. AE; 13.45 g; 30.4-20.7 mm; 360° (partagé 1/3)
MMC T.05/25/1-BUL05/23680.4-UF305 (terrasse).
- * 18. AE; 8.28 g; 30.8-15.8 mm; 360° (partagé 1/2)
MMC T.05/21/8-BUL 05/23680.14-UF305 (terrasse).
- Octave, Copia ou Vienne, 38/36 av. J.-C., dupondius (proue de navire)
RPC I, 514, 515 ou 517 (bronze); Amandry 1986, pp. 27-34 (dupondius).
19. AE; 5.17 g; 26.0-13.0 mm; 0° (partagé 1/2)
MMC T.05/24/24-BUL05/23953.11-UF272 (falaise).
- Octave, Italie, 38 av. J.-C., bronze²⁵⁶ (César divinisé)
RRC, 535.1; RPC I, 620
20. AE; 15.10 g; 32.7-30.1 mm; 90°
MMC 751c /3167 (trouvailles de 1852-1855?).
Italie indéterminés, depuis 211, as (proue de navire)
RRC, ind.
21. AE; 22.07 g; 31.6-30.5 mm; 0° (av. et rv.: coups de burin multiples, oblitération ?)
MMC T.05/29/6-BUL05/24124.10-UF315 (falaise).
- * 22. AE; 21.8 g; 29.8-28.1 mm; 345° (perforation centrale quadrangulaire 6.5 mm)
MMC T.01/39/15-CH01/20861.15 (falaise).
23. AE; 21.2 g; 31.7-28.1 mm; 0° (perforation centrale circulaire 4.3 mm)
MMC T.05/29/17-BUL05/24124.23-UF315 (falaise).
24. AE; 18.6 g; 29.4-28.8 mm; 180°
MMC T.05/24/13-BUL05/23953.8-UF272 (falaise).
25. AE; 13.70 g; 29.9-28.3 mm; 320°
MMC T.05/21/17-BUL05/23680.25-UF305 (terrasse).
26. AE; 13.74 g; 32.1-18.2 mm; 360° (partagé 1/2)
MMC T.05/21/9-BUL05/23680.15-UF305 (terrasse).
- Italie ou provinciales ind., depuis 211, dupondius ou as (proue de navire)
RRC, ind.; RPC I, ind.
27. AE; 16.56 g; 30.4-27.9 mm; 0°
MMC T.05/29/7-BUL05/24124.11-UF315 (falaise).
28. AE; 9.03 g; 28.4-16.6 mm; 0° (partagé 1/2)
MMC T.05/24/7-BUL05/23953.6-UF272 (sect. 4 /falaise).
29. AE; 7.33 g; 30.9-15.3 mm; 0° (partagé 1/2)
MMC T.05/24/8-BUL05/23953.12-UF272 (falaise).
30. AE; 9.93 g; 28.4-27.6 mm; 0° (partagé 1/2)
MMC T.05/22/39-BUL05/24076.1-UF175 (terrasse).

Rome, Empire

Auguste, Nîmes

Auguste, Nîmes, série I, env. 20-10 ou 27-10 av. J.-C., dupondius (commemoration Actium/Egypte)
RIC I², 155 (env. 20-10 av.J.-C., as?); Amandry 1986, pp. 27-34 (dupondius); RPC I, 523 (env. 27-10 av.J.-C.).

* 31. AE; 14.68 g; 26.3-25.8 mm; 340° (variété I.3)²⁵⁷
MMC T. 01/39/26-CH01/20858.1 (falaise).

32. AE; 12.63 g; 25.5-25.0 mm; 90° (variété I.3)
MHANe 9985 (Bullet, Le Chasseron, VD).

256 Gruaz 1913, monnaies, p. 162: « J. César et Auguste G.B. Cohen, 5, p. 16. (M.L.) »; Gruaz 1913, temples, p. 48: « J. César et Auguste. Moyen bronze ». (description Médaillier de Lausanne).

257 Zehnacker *et al.* 1984, pp. 54-61 propose le classement typologique en 5 variétés de droits des monnaies de Nîmes.

33. AE; 7.37 g; 25.2-23.3 mm; 70° (variété I. ind.)

MMC T.05/23/1-BUL05/24071.1-UF231 (terrasse).

34. AE; 6.53 g; 25.8-25.0 mm; 145° (variété I. ind.)

MMC T. 01/39/14-CH01/20861.14 (falaise).

* 35. AE; pdm

MMC s.n. (perdu)(trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.).

Auguste, Nîmes, série I, env. 20-10 av. J.-C. ou 27-10 av. J.-C., dupondius

RIC I², 156 (env. 20-10 av. J.-C., as ?); Amandry 1986, pp. 27-34 (dupondius); RPC I, 523 (env. 27-10 av. J.-C.).

* 36. AE; 12.14 g; 26.4-25.0 mm; 245° (av.: contremarque DD)²⁵⁸

MMC T.05/22/23-BUL05/24076.7-UF175 (terrasse).

Série II a, env. 20-10 av. J.-C. ou 27-10 av. J.-C., dupondius

RIC I², 157 (env. 20-10 av. J.-C., as ?); Amandry 1986, pp. 27-34 (dupondius); RPC I, 523 (env. 27-10 av. J.-C.).

37. AE; 13.74 g; 26.8-26.4 mm; 360° (rv.: coups de burin)

MAS 20-DP. 04/47/15; au MAS (Amiet 1873/20 n.m. Gruaz, Mionnet I, p. 77).

38. AE; 6.98 g; 26.9-15.1 mm; 180° (partagé 1/2)

MHANE 9983 (Bullet, Le Chasseron, VD).

Auguste, Nîmes, série I, env. 20-10 av. J.-C. ou env. 27-10 av. J.-C., dupondius

RIC I², 155-157 (env. 20-10 av. J.-C., as ?); Amandry 1986, pp. 27-34 (dupondius); RPC I, 523 (env. 27-10 av. J.-C.).

39. AE; 6.36 g; 24.8-23.0 mm; 190° (variété I.5)

MMC T.05/21/13-BUL05/23680.21-UF305 (terrasse).

40. AE; 3.76 g; 20.7-20.3 mm; 360° (rognée; av.: contremarque ind.)

MMC T.05/22/15-BUL05/24055.12-UF167 (terrasse).

41. AE; 5.14 g; 24.7-11.7 mm; 135° (partagé 1/2)

MMC T.05/22/31-BUL05/24070.2-UF140 (terrasse).

42. AE; 4.73 g; 24.0-13.8 mm; 180° (partagé 1/2)

MMC T.05/21/18-BUL05/23680.26-UF305 (terrasse).

Auguste, Lyon

Auguste, Lyon, série I, env. 15-10 av. J.-C. ou env. 7-3 av. J.-C., as (autel)

RIC I², 230 (env. 15-10 av. J.-C.); Giard 1983, 78 (env. 7-env.3 av. J.-C.) ou 117 (8 av. J.-C.); Van Heesch 1993, pp. 535-538 (env. 7-env. 3 av. J.-C.).

43. AE; 10.43 g; 25.2-23.9 mm; 360°

MVTM 2029 (don Ami Juvet, Fleurier).

* 44. AE; 9.62 g; 24.4-23.6 mm; 45° (av.: contremarque [AVC])²⁵⁹

MMC T.01/39/17-CH01/20861.17; prospection T. Luginbühl et W. Dudan (falaise).

45. AE; 8.95 g; 25.0-24.3 mm; 180°

MMC T.05/22/16-BUL05/24060.2-UF168 (terrasse).

46. AE; 9.22 g; 23.7-22.9 mm; 360°

MMC T.01/39/21-CH01/20861.21; prospection T. Luginbühl et W. Dudan (falaise).

* 47. AE; 9.03 g; 28.0-26.9 mm; 90°²⁶⁰

MAS 11-DP. 04/47/8 (Amiet 1873/11; n.m. Gruaz, Cohen I, n° 276).

48. AE; 9.00 g; 27.5-26.7 mm; 180°

MMC T. 01/39/18-CH01/20861.18; prospection T. Luginbühl et W. Dudan (falaise).

258D D: *decreto decurionum*: voir Grünwald 1946, p. 128. n° 3 (dès env. 19 av. J.-C.); Chantraine 1982, p. 97. n° 1459, pl. I n° 12; Zehnacker *et al.* 1984, pp. 77-78 (grènetis circulaire).

259 Avgvstvs. Grünwald 1946, p. 130. n° 57; Chantraine 1982, p. 107, n° 1763-1777, pl. I. n° 2; Zehnacker *et al.* 1984, pp. 78-80; BNF I, p. 88, n° 285 (sur rv. RIC I2, 143).

260 Gruaz 1913, monnaies, p. 162: «Auguste: Cohen, 276, p. 71 (M.S.C.)».

49. AE; 8.22 g; 26.9-24.7 mm; 0° (av.: contremarque [IMP AV CN])²⁶¹
MMC T.05/24/16-BUL05/23953.1-UF272 (falaise).
50. AE; 8.04 g; 22.4-21.9 mm; 0°
MMC T.05/22/22-BUL05/24067.3-UF174 (terrasse).
51. AE; 7.03 g; 25.7-24.1 mm; 270°
MMC T.05/24/25-BUL05/23953.9-UF272 (sect.4; falaise).
52. AE; 4.33 g; 25.0-12.0 mm 0° (partagé 1/2)
MMC T.05/22/27-BUL05/24091.1-UF361 (terrasse).
53. AE; 3.85 g; 25.0-13.3 mm; 180° (partagé 1/2)
MMC T.05/22/2-BUL05/23686.1-UF162 (terrasse).
54. AE; 3.56 g; 25.8-13.2 mm; 160° (partagé 1/2)
MMC T.01/39/19-CH01/20861.19; prospection T. Luginbühl et W. Dudan (falaise).
- Auguste, Lyon, 2 av. J.-C.-4 ap. J.-C., denier²⁶²
RIC I², 207 (2 av.-4 ap. J.-C.); Giard 1983, 82 (2 av.-4 ap. J.-C.).
55. AR; 2.84 g; 18.6-17.8 mm; 270°
MAS s.n.-DP.04/48/20.
- Auguste pour Tibère, Lyon, 12-14, as (autel)
RIC I² 245; Giard 1983, 114 (12-14).
- * 56. AE; 10.59 g; 27.1-25.5 mm; 360° (av.: poinçon Q)²⁶³
MMC 863/3295 (trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.).
57. AE; 9.42 g; 25.2-24.0 mm; 330°
MAS 86-DP.04/48/2 (Lavanchy 1984/86).
58. AE; 9.00 g; 25.1-24.0 mm; 360°²⁶⁴
MAS 23-DP.04/47/18 (Amiet 1873/23; n.m. Gruaz, Cohen, p. 123, n° 44).
- Auguste pour Tibère, Lyon (série II), 8/10-14, as (autel)
RIC I², 233, 238a ou 245 (8-14); Giard 1983, 97, 109 ou 114 (10-14).
59. AE; 11.30 g; 27.7-24.6 mm; 45°
MMC T.05/29/12-BUL05/24124.18-UF315 (falaise).
60. AE; 6.65 g; 22.1-20.3 mm; 180°
MMC T.05/22/20-BUL05/24067.1-UF174 (terrasse).
61. AE; 4.94 g; 23.8-22.2 mm; 90°
MMC T.04/55/6-BUL04/23525.1-UF35 (terrasse).
62. AE; 8.91 g; 25.0-23.7 mm; 130°
MMC T. 05/22/29-BUL05/24060-1-UF168 (terrasse).
- Auguste pour Tibère, Lyon, 8/10-14, as (autel)
RIC I², 238a ou 245; Giard 1983, 109 ou 114 (10-14).
63. AE; 9.72 g; 25.2-24.0 mm; 360°
MAHNe 9987 (Bullet, Le Chasseron, VD).
64. AE; 8.98 g; 26.3-25.3 mm; 180°
MMC T.05/24/19-BUL05/24122.2-UF313 (falaise).

261 *Imperatoris Augusti Caius Nepos*: Grünwald 1946, ind.; Chantraine 1982, p. 123, n° 2266 (RIC I², 230), pl. I, n° 20; BNF I, p. 27: avant 4 ap. J.-C.; Giard 1983, p. 212, n° 1492, p. 216, n° 1541, p. 217, n° 1542; p. 220, n° 1579 (rv. RIC I², 230); Zenacker *et al.* 1984, p. 79: av. 4 ap. J.-C.

262 Probablement d'un lot récent. Placée dans une enveloppe portant l'inscription n° 67 en rouge, selon un ordre alphabétique (voir liste manuscrite de Lavanchy) et n° 16 en noir de la main de Colin Martin.

263 Gruaz 1913, monnaies, p. 162: «Tibère M.B. Cohen 44, p. 123 (M.L.)».

264 Gruaz 1913, monnaies, p. 162: «Auguste P.B. Cohen 261, p. 70 (M.S.C.)»; Gruaz 1913, temples, p. 48 «petit bronze (description) Musée de Ste-Croix». Gruaz ne décrit pas l'exemplaire du Musée de Lausanne.

65. AE; 8.99 g; 25.7-23.0 mm; 300°
MMC T.01/39/22-CH01/20861.22 (falaise).
66. AE; 7.85 g; 23.7-22.0 mm; 360°
MMC T.01/39/20-CH01/20861.20 (falaise).
- *67. AE; 7.62 g; 24.1-23.4 mm; 360°
MMC T.05/29/13-BUL05/24124.19-UF315 (falaise).
68. AE; 7.34 g; 25.5-22.0 mm; 90°
MAHNe 9988 (Bullet, Le Chasseron, VD).
69. AE; 7.10 g; 23.8-22.6 mm; 90°
MMC T.05/29/1-BUL05/24124.5-UF315 (falaise).
70. AE; 6.81 g; 25.1-24.1 mm; 135°
MMC T.05/24/2-BUL24012.1-UF 297 (falaise).
- Auguste, ou Auguste pour Tibère, Lyon, (série II), 8-14, semis (autel)
RIC I², 234, 239, 243 ou 246 (8-14); Giard 1983, 98, 102, 106, 108 ou 115 (10-14).
71. AE; 1.36 g; 19.1-9.9 mm; 0° (partagé 1/2)
MMC T.04/55/1-BUL04/23509.1-UF26 (terrasse).
- Auguste pour Tibère, atelier local, dès 8/10, as (autel)
Variante de RIC I², 238a ou 245? Variante de Giard 1983, 109 ou 114 (10-14)?
72. AE; 7.48 g; 23.9-23.0 mm; 270°
MMC T.05/29/15-BUL05/24124.21-UF315 (falaise).
- Auguste ou Auguste pour Tibère, Lyon (série I ou II), env. 10/7 av.-14 ap. J.-C., as (autel)
RIC I², ind.; Giard 1983, ind.
73. AE; 3.61 g; 22.5-12.7 mm; 0° (partagé 1/2)
MMC T.05/22/26-BUL05/24083.1-UF178 (terrasse).

Ateliers gaulois indéterminés

- Gaule, monnayage auxiliaire au nom de Germanus Indutilli L., env. 10 av. J.-C., quadrans? (taureau)
LT XXXVII, 9248; SLM I, 507-513; RIC I2, 249 (Trévires); RPC I, 506 (env. 10 av. J.-C.).
74. AE; 0.82 g; 15.0-13.9 mm; 0°
MMC T.04/55/2-BUL04/23504.4-UF4 (terrasse).
- Auguste, atelier auxiliaire de Lyon, env. 15-10 av. J.-C., quadrans²⁶⁵
RIC I², 227 (Lyon); Giard, 1983, -; RPC I, 508 (atelier auxiliaire de Lyon).
- *75. AE; 2.38 g; 19.5-18.9 mm; 360°
MAS18-DP.04/47/13 (Amiet 1873/18; 8/R9; n.m. Gruaz, Cohen, p. 70, n° 261).

Auguste, Rome

- Auguste par M. Sanquinius, atelier ind., dès 17 av. J.-C., denier (César divinisé)
RIC I², 338; BNF I, 273-277 (277: fourré).
76. AR/AE; 2.69 g; 18.3-18.0 mm; 225° (fourré)
MMC 751a/ 3165 (Bullet, Le Chasseron).
- Auguste par Cn. Piso Cn. F., Rome, 15 av. J.-C., as
RIC I², 382; BNF I, 448-457.
77. AE; 10.24 g; 26.9-24.2 mm; 0°
MAS s.n.-DP.04/48/21 (CM45)
- Auguste par P. Lurius Agrippa, Rome, 7 av. J.-C., as
RIC I², 428; BNF I, 621-647.

265 Gruaz 1913, monnaies, p. 162: «Auguste M.B. Cohen 461, p. 96 (M.S.C.)»; Gruaz 1913, temples, p. 48: «Auguste petit bronze (description), Musée de Ste-Croix».

78. AE; 7.81 g; 26.2-24.9 mm; 270°
 MMC T. 01/39/6-CH01/20861.6; prospection Th. Luginbühl et W. Dudan (falaise).
 Auguste par M. Salvius Otho, Rome, 7 av. J.-C., as²⁶⁶
 RIC I², 432; BNF I, 687-714.
79. AE; 11.65 g; 26.4-25.0 mm; 360°
 MAS 51-DP. 04/47/42 (Amiet 1873/51; n.m. Gruaz, Cohen, p. 96, n° 461).
- * 80. AE; 9.17 g; 28.0-26.4 mm; 360° (av.: poinçon: F F)
 MMC 844/3276 (trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.).
 Auguste par Sex Nonius Quinctilianus, Rome, 6 av. J.-C., as
 RIC I², 439; BNF I, 725-736.
81. AE; 7.48 g; 24.8-23.1 mm; 90°
 MMC T.05/24/1-BUL05/23672.1-UF303- C1M5 (falaise).
 Auguste par Volusus Valerius Messalla, Rome, 6 av. J.-C., as
 RIC I², 441; BNF I, 738-748.
- * 82. AE; 9.48 g; 26.8-26.1 mm; 180°
 MMC T.05/24/4 BUL05/23954.1-UF275 (falaise).

Tibère

- Tibère pour Auguste divinisé, Rome, env.15-16, as (Livie ?)
 RIC I², 72 (15-16); BNF II, 44-49 (15-16: Livie ?).
83. AE; 10.41 g; 27.5-26.4 mm; 360°
 MVTM 2031 (don Fritz Koenig, Fleurier).
84. AE; 10.40 g; 29.3-27.6 mm; 360° (av.: ? contremarque TIIAVG)
 MMC 809/3231 (1852-1855 ?).
85. AE; 9.74 g; 28.1-26.1 mm; 360°
 MAHNe 3089 (Bullet, Le Chasseron, VD).
86. AE; 9.65 g; 27.5-26.5 mm; 270°
 MAHNe 9977 (Bullet, Le Chasseron, VD).
87. AE; 7.42 g; 26.1-24.3 mm; 45°
 MMC T.01/39/7-CH01/20861.7; prospection T. Luginbühl et W. Dudan (falaise).
 Tibère pour Auguste divinisé, Rome, env. 22/23-30 ou 31-37, as (autel-PROVIDENT)²⁶⁷
 RIC I², 81(env. 22/23-30); BNF II, 131-134 (31-37).
88. AE; 10.52 g; 26.4-25.4 mm; 210°
 MAS 53-DP. 04/47/44 (Amiet 1873/53; n.m. Gruaz, Cohen, p. 71, n° 272).
89. AE; 10.45 g; 27.6-26.7 mm; 360°
 MAS 49-DP. 04/47/40 (Amiet 1873/49; n.m. Gruaz, Cohen, p. 71, n° 272).
90. AE; 10.44 g; 26.6-25.5 mm; 190°
 MAS 50-DP. 04/47/41 (Amiet 1873/50; n.m. Gruaz, Cohen, p. 71, n° 272).
91. AE; 10.25 g; 28.7-27.2 mm; 180°
 MMC T.05/24/6-BUL05/23953.15-UF272 (falaise).
92. AE; 10.16 g; 28.1-25.7 mm; 180°
 MMC T. 01/39/11-CH01/20861.11; prospection T. Luginbühl et W. Dudan (falaise).
- * 93. AE; 9.84 g; 26.7-26.1 mm; 180°
 MMC T.05/29/18-BUL05/24124.24-UF315 (falaise)
94. AE; 9.70 g; 29.2-28.2 mm; 190°
 MAS 48-DP.04/47/39; au MAS (Amiet 1873/48; n.m. Gruaz, Cohen, p. 71, n° 272).

266 Gruaz 1913, monnaies, p. 162: «Auguste 12 M.B. Cohen 272, p. 71 (M.S.C.)».

267 Gruaz 1913, monnaies, p. 162: «Auguste M.B., Cohen 281, p. 72 (M.S.C.)».

95. AE; 9.65 g; 29.0-27.2 mm; 180°
MMC T.05/24/23-BUL05/24012.2-UF297 (falaise).
- *96. AE; 9.22 g; 27.0-25.3 mm; 180°
MMC T. 01/39/5-CH01/20861.5 (falaise).
97. AE; 9.20; 26.1-25.3 mm; 0°
MMC T.05/24/14-BUL05/23953.2-UF272 (falaise).
98. AE; 8.73 g; 27.5-26.3 mm; 45°
MVTM 2022 (don Ami Juvet, Fleurier).
99. AE; 8.69 g; 29.6-27.5 mm; 190°
MAS 85-DP.04/48/1 (Lavanchy 1984/85).
100. AE; 8.59 g; 32.0-29.2 mm; 360°
MAS 44-DP.04/47/35 (Amiet 1873/44; n.m. Gruaz, Cohen, p. 71, n° 272).
101. AE; 8.53 g; 28.4-27.3 mm; 360°
MAS 45-DP.04/47/36 (Amiet 1873/45; n.m. Gruaz, Cohen, p. 71, n° 272).
102. AE; 8.45 g; 26.9-26.2 mm; 180°
MMC T. 01/39/25-CH01/20860.1 (falaise).
103. AE; 8.23 g; 29.8-24.1 mm; 0°
MMC T.05/26/4-BUL05/24124.4-UF315 (falaise).
- * 104. AE; 8.02 g; 31.4-29.0 mm; 190°
MMC T.05/24/18-BUL05/23953.17-UF272 (falaise).
105. AE; 7.98 g; 29.4-28.6 mm; 180°
MAS 61-DP.04/47/52 (Amiet 1873/61; n.m. Gruaz, Cohen, p. 71, n° 272).
106. AE; 7.96 g; 28.8-27.9 mm; 210°
MMC T. 04/55/9-BUL04/23550.1-UF95 (terrasse).
107. AE; 7.91 g; 27.0-25.9 mm; 180°
MAS 57-DP. 04/47/48 (Amiet 1873/57; n.m. Gruaz, Cohen, p. 71, n° 272).
108. AE; 7.63 g; 27.4-26.4 mm; 360°
MMC T.05/24/21-BUL05/23953.13-UF272(falaise).
109. AE; 7.54 g; 28.5-25.9 mm; 360°
MMC T. 01/39/3-CH01/20861.3 (falaise).
110. AE; 7.52 g; 26.0-25.0 mm; 0°
MMC T.05/24/11-BUL05/23953.3-UF272 (falaise).
111. AE; 7.46 g; 26.5-24.8 mm; 180°
MMC T.01/39/4-CH01/20861.4 (falaise).
- * 112. AE; 7.43 g; 25.6-24.3 mm; 225°
MMC T.05/29/4-BUL05/24124.8-UF315 (falaise).
113. AE; 7.41 g; 28.0-26.8 mm; 360°
MMC T.05/24/26-BUL05/23953.7-UF272 (falaise).
114. AE; 7.38 g; 26.9-25.1 mm; 180°
MAS 47-DP.04/47/38 (Amiet 1873/47; n.m. Gruaz, Cohen, p. 71, n° 272).
115. AE; 7.08 g; 27.8-27.1 mm; 45°
MMC T.01/39/9-CH01/20861.9 (falaise).
116. AE; 6.99 g; 24.3-22.9 mm; 270°
MAHNe 9989 (Bullet, Le Chasseron, VD).
117. AE; 6.90 g; 28.3-25.3 mm; 180°
MAS 52-DP.04/47/43 (Amiet 1873/52; n.m. Gruaz, Cohen, p. 71, n° 272).
118. AE; 6.55 g; 27.6-24.5 mm; 250°
MMC T.01/39/1-CH01/20861.1 (falaise).

119. AE; 6.53 g; 25.7-25 mm; 280°
MMC T.01/39/12-CH 01/20861.12 (falaise).
120. AE; 6.49 g; 27.7-26.4 mm; 180°
MAS 43-DP.04/47/34 (Amiet 1873/43; n.m. Gruaz, Cohen, n° 272).
121. AE; 6.39 g; 26.4-24.5 mm; 360°
MMC T. 01/39/2-CH01/20861.2 (falaise).
122. AE; 6.25 g; 26.6-25.5 mm; 180°
MVTM 2026 (don Emile Perrenoud, Fleurier).
123. AE; 6.21 g; 27.4-23.9 mm; 180°
MMC T.05/29/3-BUL05/24124.7-UF315 (falaise).
124. AE; 6.09 g; 28.0-26.0 mm; 0°
MMC T.05/24/15-BUL05/23673.1-UF304-C1B5 (falaise).
125. AE; 5.70 g; 27.8-26.7 mm; 180°
MMC T.05/22/37-BUL05/24076.5-UF175 (terrasse).
126. AE; 5.60 g; 28.3-27.1 mm; 180°
MMC T.01/39/10-CH01/20861.10 (falaise).
127. AE; 5.44 g; 28.8-27.1 mm; 180°
MMC T.01/39/8-CH01/20861.8 (falaise).
128. AE; 4.92 g; 25.0-24.8 mm; 225°
MAS 60-DP.04/47/51 (Amiet 1873/60; n.m. Gruaz, Cohen, p. 71, n° 272).
129. AE; 4.77 g; 26.7-25.6 mm; 0°
MMC T.05/29/2-BUL05/24124.6-UF315 (falaise).
130. AE; 4.75 g; 27.5-25.9 mm; 135°
MMC T.05/22/38-BUL05/24076.6-UF175 (terrasse).
131. AE; 4.52 g; 24.9-23.4 mm; 180°
MMC 25871 (détection Jean-Jacques Kury 1987).
132. AE; 4.20 g; 23.7-21.6 mm; 180°
MMC T.05/29/5-BUL05/24124.9-UF315 (falaise).
Tibère pour Auguste divisiné, Rome, env. 34-37 ou 31-37, as (aigle)
RIC I², 82 (34-37); BNF II, 136-138 (31-37).
133. AE; 6.00 g; 28.3-22.6 mm; 360°
MMC T. 01/39/16-CH01/20861.16 (falaise).
Tibère pour Auguste divisiné, Rome, env. 34-37 ou 31-37, as (foudre)²⁶⁸
RIC I², 83 (34-37); BNF II, 141-143 (31-37).
- * 134. AE; 10.04 g; 29.1-27.7 mm; 180° (tenon de coulée?)
MAS 46-DP.04/47/37 (Amiet 1873/46; n.m. Gruaz, Cohen, p. 71, n° 272).
Tibère pour Auguste divisiné, Rome, env. 15-37, as (type ind.)
RIC I², 71-73, 81-83.
135. AE; 8.24 g; 28.3-25.8 mm; 180°
MMC T.05/29/11-BUL05/24124.17-UF315 (falaise).
136. AE; 6.46 g; 26.6-23.7 mm; 0°
MAS 64-DP.04/48/22 (Amiet 1873/64).
137. AE; 6.14 g; 25.6-25.1 mm; 0°
MMC T.05/24/22-BUL05/23953.10-UF272 (falaise).
Tibère, Rome, 35-36 ou 36-37, as (globe et gouvernail)²⁶⁹
RIC I², 58; BNF II, 122-123 (36-37).

268 Gruaz 1913, monnaies, p. 162: «Tibère M.B., Cohen 26, p. 121, (M.S.C.) var.».

269 Gruaz 1913, monnaies, p. 162: «Agrippa. 2 M.B. Cohen 3, p. 109 (M.L. et M.S.C.)».

* 138. AE; 8.90 g; 30.4-27.0 mm; 45°
MAS 54-DP.04/47/45 (Amiet 1873/54; n.m. Gruaz, Cohen, p. 221, n° 26).

Caligula

Caligula pour Germanicus, Rome, 37-41, as
RIC I², 35, 43 ou 50; BNF II, 73-76, 106, 123-125 (37-41).

139. AE; 9.18 g; 28.9-27.9 mm; 0°²⁷⁰
MAS 55-DP.04/47/46 (Amiet 1873/55; n.m. Gruaz, Cohen, p. 138, n° 2).

* 140. AE; 9.16 g; 27.9-27.6 mm; 360°
MMC T.05/29/8-BUL05/24124.12-UF315 (falaise).

141. AE; 9.00 g; 25.8-25.2 mm; 180°
MAHNe 9990 (Bullet, Le Chasseron, VD).

Epoque de Caligula, pour Auguste divinisé, Rome ou atelier local, dès 37, as (autel)
RIC I², 81(av. et rv.); RIC I 2, 35 (av.); BMC I, 146; BNF II, 131-134 (31-37) et p. 24; Pekary 1965, pp. 128-130;
Giard 1970, p. 50.

* 142. AE; 8.48 g; 29.6-27.8 mm; 180°(av.: surfrappe sur Caligula pour Germanicus; poinçon TI.C)
MMC 885/3324 (trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.).

Caligula, Rome, 37-41, as (Vesta)
RIC I², 38, 47 ou 54; BNF II, 54-72, 105, 121-122 (37-41).

* 143. AE; 10.52 g; 27.7-27.1 mm; 190°²⁷¹
MMC893/3337 (trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.).

* 144. AE; 7.66 g; 25.8-24.9 mm; 260°
MMC T.05/29/10-BUL05/24124.16 UF 315 (falaise).

145. AE; 4.93 g; 24.0-21.9 mm; 90°
MMC T.05/24/5 – BUL05/23953.4-UF 272 (falaise).

Caligula pour Agrippa, Rome, 37-41, as (Neptune)²⁷²
RIC I² 58 (37-41); BNF II, 77-97 (37).

* 146. AE; 10.46 g; 29.0-27.4 mm; 250° (rv: contremarque TIN, dès 41)²⁷³
MMC 829/3257 (trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.).

147. AE; 10.24 g; 27.9-27.2 mm; 180° (tenon de coulée)
MAS 62-DP.04/47/53 (Amiet 1873/62; n.m. Gruaz, Cohen, p. 109, n° 3).

148. AE; 10.08 g; 27.6-26.0 mm; 180°
MAHNe 9984 (Bullet, Le Chasseron, VD).

149. AE; 10.02 g; 28.4-27.4 mm; 190°
MAS 41-DP.04/47/32; au MAS (Amiet 1873/41; n.m. Gruaz, Cohen, p. 109, n° 3).

150. AE; 8.54 g; 27.5-26.4 mm; 190°
MAS 65-DP.04/47/54 (Amiet 1873/65).

Claude I

Claude I, Rome, env. 41-50, as (Minerve)²⁷⁴
RIC I², 100; BNF II, 179-180, 233-235 (41-43).

* 151. AE; 10.60 g; 27.2-26.8 mm; 190°
MMC 909/3354 (trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.).

270 Contremarque: Grünwald, 1946, p. 119

271 Gruaz 1913, monnaies, p. 163: «Claude. M.B., Cohen 87, p. 165 (ML)».

272 Gruaz 1913, monnaies, p. 163: «Claude, M.B., Cohen 87, p. 165 (M.S.C) var.».

273 contremarque: Grünwald, 1946, 119?

274 Gruaz 1913, monnaies, p. 163: «Claude. M.B., Cohen 87, p. 165 (ML)».

* 152. AE; 10.09 g; 28.1-27.1 mm; 180°²⁷⁵

MMC911/3356 (trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.).

153. AE; 9.07 g; 28.0-25.7 mm; 180°

MVTM 2030 (don Ch. Bovet-Lardet, Fleurier).

Claude I, 41-54, Rome, as (la Constance)

RIC I², 95 ou 111.

* 154. AE; 8.37 g; 28.1-27.5 mm; 180°

MMC T.05/24/10-BUL05/23953.16-UF272 (falaise).

Claude I, Rome, env. 41-54, as (la Liberté)

RIC I², 97 ou 113; BNF II, 177-178, 230-232 (41-43).

155. AE; 8.69 g; 26.9-26.6 mm; 360°

MAS 87-DP.04/48/3 (Lavanchy1984/87).

Claude I, Rome, env. 50-54, as (Minerve)²⁷⁶

RIC I², 116.

156. AE; 9.85 g; 27.8- 26.2 mm; 180°

MAS 67-DP 04/47/55 (Amiet 1873/67; n.m. Gruaz, Cohen, p. 763, n° 86d ou 87).

157. AE; 8.51 g; 28.0-27.3 mm; 180°

MVTM 2024 (don Ami Juvet, Fleurier).

Néron

Néron, Rome, env. 64-65, denier (Jupiter)

RIC I², 53.

158. AR; 3.21 g; 17.5-16.9 mm; 180°

MAS 88-DP.04/48/4 (Lavanchy1984/88)

Néron, Lyon, env. 66, as (la Victoire)

RIC I², 522.

159. AE; 12.33 g; 28.6-27.8 mm; 180°

MAHNe 7727 (Bullet, Le Chasseron, VD).

Néron, Lyon, env. 66, as (la Victoire)

RIC I², 543.

160. AE; 9.64 g; 27.9-26.7 mm; 180°

MAS s.n. -DP.04/48/23 (R58/A31).

Néron, Lyon, env. 66, as (la Victoire)

RIC I², 545.

* 161. AE; 10.28 g; 27.6-26.5 mm; 180°

MMC 935/3395 (trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.).

Néron, Lyon, env. 66, as (la Victoire)

RIC I², 540, 541, 543, 545, 547.

* 162. AE; 9.45 g; 28.0-27.8 mm; 180°

MMC T.05/29/14-BUL05/24124.20-UF315 (falaise).

Empereur et atelier ind., fin 1^{er} av. -1^{ère} moitié du 1^{er} s. ap. J.-C., dupondius ou as

163. AE; 5.26 g; 24.2-24.0 mm; 0° (contremarque ind.)

MMC T.05/24/3 – BUL05/24/s.4 (prospection, falaise).

164. AE; 3.08 g; 26.2-24.6 mm; 0°

MMC T.04/55/3 – BUL04/23534.1-UF54 (terrasse).

275 Gruaz 1913, monnaies, p. 163: «Claude, M.B., Cohen 87, p. 165 (M.L.) var.».

276 Gruaz 1913, monnaies, p. 163: «Claude, M.B., Cohen 87, p. 165 (M.S.C) var.».

165. AE; 2.73 g; 23.8-23.0 mm; 0°

MMC 25872 (détection Jean Jacques Kury-MAHVd 29.08.87).

166. AE; 3.17 g; 21.7-14.4 mm; 0° (partagé ½)

MMC T.05/21/6 – BUL05/23680.12 (sect. 42; terrasse).

167. AE; 1.98 g; 23.7 mm; 0° (partagé ½; corné)

MMC T.05/21/14-BUL05/23680.22-UF305 (terrasse).

168. AE; 8.65 g; 22.8-16.0 mm (partagé ¼; plié en quatre)

MMC T.05/22/17-BUL05/24051.1-UF127 (terrasse).

Othon

Othon, Rome, 69, denier (la Sécurité)²⁷⁷

RIC I², 8.

169. AR; 2.85 g; 19.2-17.2 mm; 180°

MAS 70-DP.04/47/57 (Amiet 1873/70; n.m. Gruaz, Cohen, p. 253, n° 14).

Vespasien

Vespasien, Rome, 71, sesterce (la Paix)²⁷⁸

RIC II, - (av.: IMP CAES VESPAS AVG P M TR P P P COS III, rv.: RIC II, 434); BNF III, -.

* 170. AE; 25.43 g; 36.6-33.5 mm; 180°

MMC 1009/3470 (trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.); Blanchet, registre s.d., -; Blanchet, registre 1855, grands bronzes, -.

Vespasien pour Domitien César, Rome, 73, as (la Paix)²⁷⁹

RIC II, 696(a); BNF III, 699.

171. AE; 11.09 g; 28.0-27.5 mm; 180°

MMC 1113/3585.

Vespasien, Rome, 74, as (la Victoire)²⁸⁰

RIC II, 561(b); BNF III, 724.

172. AE; 10.94 g; 27.5-26.7 mm; 180° (marque sur le bord, flan déformé)

MAS 42-DP.04/47/33 (Amiet 1873/42; n.m. Gruaz, Cohen, p. 328, var. du n° 477).

Vespasien, Rome, 75, dupondius (la Félicité)

RIC II, 567; BNF III, 738.

173. AE; 13.12 g; 26.3-25.7 mm; 180°

MMC 1029/3491

Vespasien pour Titus César, Rome ou Lyon, 72-78, as (l'Espérance)

RIC II, 622, 657a, 669, 678, 684, 685, 786.

174. AE; 7.15 g; 27.8-25.2 mm; 180°

MMC T.05/23/15-BUL05/24056.1-UF192 (terrasse).

Vespasien, Rome, 73-78, as (l'Espérance)

RIC II, 545, 583, 622, 657a, 669, 674, 684, 786, 791, 713, 723-724.

175. AE; 8.04 g; 27.5-25.8 mm; 180°

MMC T.05/22/3-BUL05/23690-1-UF 157-sect 1 (terrasse).

Vespasien, Rome, 76-78, as (l'Espérance)

RIC II, 583 ou - (rv. 598); BNF III, 757 (avers) et 775 (revers).

277 Gruaz 1913, monnaies, p. 163: «Othon Ar. Denier. Cohen 14, p. 253 (M.S.C.)»; Gruaz 1913, temples, p. 48: «Othon Argent. Denier (description) Musée de Ste-Croix».

278 Gruaz 1913, monnaies, p. 163: «Vespasien. G.B. Cohen 327, p. 309 (M.L.)».

279 Gruaz 1913, monnaies, p. 5: «Domitien. M. B. Cohen 392, p. 434 var. (M.L.)».

280 Gruaz 1913, monnaies, p. 163: «Vespasien. M.B. Cohen 477, p. 328 var. (M.S.C.)».

176. AE; 11.06 g; 26.4-25.5 mm; 180°
 MMC T.05/29/16-BUL05/24124.22-UF315 (falaise).
 Vespasien, Lyon, 77-78, dupondius (la Foi)
 RIC II, 753 (b).
 * 177. AE; 13.65 g; 27.9-27.3 mm; 180°
 MMC 1022/3484 (trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.); Blanchet, registre s.d., p. 31 ?; Blanchet, registre 1855, moyens bronzes, sans description de la monnaie.
 Vespasien, Lyon, 77-78, dupondius (la Fortune)
 RIC II, 754 (b); Giard 2000, 79.
 178. AE; 6.95 g; 28.1-27.1 mm; 180°
 MMC T. 05/22/1-BUL05/23688.1-UF161 (terrasse).
 Vespasien, Lyon, 77-78, as (l'Équité)²⁸¹
 RIC II, 758; Giard 2000, 87.
 179. AE; 9.03 g; 27.6-26.9 mm; 180°
 MAS 17-DP.04/47/20 (Amiet 1873, 17: Espérance; n.m. Gruaz: Cohen, p. 322, n° 426).
 Vespasien, Lyon, 77-78, as (autel)
 RIC II, 763; Giard 2000, 92.
 180. AE; 7.35 g; 27.1-26.1 mm; 180°
 MMC T.05/26/1-BUL05/24124.1-UF315 (falaise).
 Vespasien, Lyon, 77-78, as (aigle sur globe)
 RIC II, 764 (b); Giard 2000, 94.
 181. AE; 7.89 g; 26.0-24.6 mm; 180°
 MMC T.05/26/2-BUL05/24124.2-UF315 (falaise).
 Vespasien pour Titus César, Lyon, 77-78, as (la Judée)²⁸²
 RIC II, 784; Giard 2000, 115.
 * 182. AE; 9.30 g; 26.1-25.1 mm; 180°
 MMC 1074bis/3543 (trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.); Blanchet, registre s.d., p. 31 ?; Blanchet, registre 1855, moyens bronzes, sans description de la monnaie.
 Vespasien pour Titus César, Lyon, 77-78, as (l'Espérance)
 RIC II, 786; Giard 2000, 123.
 183. AE; 7.88 g; 29.1-28.2 mm; 180°
 MMC T.05/22/36-BUL05/24076.4-UF175 (terrasse).
 Vespasien, Lyon, 77-79, as (autel)
 RIC II, 763 ou 770; Giard 2000, 92 ou -.
 184. AE; 7.69 g; 26.4-25.4 mm; 180°
 MMC T.05/29/9-BUL05/24124.15-UF315 (falaise).

Titus

- Titus, Rome, 79-80, quinaire (la Victoire)
 RIC II, 34; BNF III, 87.
 * 185. AR; 1.38 g; 15.5-14.1 mm; 180°
 MMC T.05/24/9-BUL05/23953.5-UF272 (falaise).
 Titus pour Domitien César, Rome, 80, denier (casque sur un trône)
 RIC II, 51; BNF III, 79.
 * 186. AR; 2.67 g; 18.9-18.1 mm; 180°
 MMC T.05/23/2-BUL05/24089.4-UF223 (terrasse).

281 Gruaz 1913, monnaies, p. 163: «Vespasien. G.B. Cohen 426, p. 322 (M.S.C.)».

282 Blanchet, registre 1855 et Blanchet, registre s.d., p. 31 donnent un moyen bronze de Vespasien au Chasseron. Nous ignorons s'il s'agit de celui-ci.

Titus, Rome, 80-81, as (l'Éternité)²⁸³

RIC II, 122 (a); BNF III, 210.

187. AE; 7.25 g; 26.3-24.0 mm; 180°

MAS 25-DP04/47/25 (Amiet 1873/25 :Vespasien/Cérès; n.m. Gruaz: Cohen, p. 299, n° 257 var.).

Titus, Rome 80-81, as (l'Éternité)²⁸⁴

RIC II, 123; BNF III, 212.

* 188. AE; 8.76 g; 24.7-23.9 mm; 180°

MMC 1066/3534 (trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.); Blanchet,

registre s.d., -; Blanchet, registre 1855, moyens bronzes, -.

Titus, Rome 80-81, as (l'Espérance)

RIC II, 130; BNF III, 220-221.

* 189. AE; 8.74 g; 26.8-25.3 mm; 180°

MMC 1062/3530 (trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.); Musée

historiographique 19^e s.); Blanchet, registre s.d., -; Blanchet, registre 1855, Moyens bronzes, -.

Titus pour Domitien César, Rome, 80-81, as (l'Espérance)²⁸⁵

RIC II 168 (b); BNF III, -.

190. AE; 9.53 g; 26.8-25.2 mm; 180°

MAS 16-DP.04/47/12 (Amiet 1873/16)(n.m.Gruaz, Cohen, p. 438. n°425)(CM27).

Titus pour Domitien César, Rome, 80-81, as (Minerve)²⁸⁶

RIC II, 170 (a); BNF III, 252.

191. AE; 9.65 g; 27.2-26.2 mm; 180°

MMC 1119/3591

Vespasien ou Titus, Rome ou Lyon, 69-81

Vespasien ou Titus, Rome ou Lyon, 69-81, sesterce (type ind.)

RIC II, ind.

192. AE; 20.41 g; 31.8-30.8 mm; 0°

MMC T.05/21/7-BUL05/23680.13-UF305-sect. 1+2 (terrasse).

193. AE; 13.13 g; 31.8-29.9 mm; 0°

MMC T.04/55/8-BUL04/23508.2-UF 25-sect. 2 (terrasse).

Vespasien ou Titus, Rome ou Lyon, 69-81, dupondius (type ind.)

RIC II, ind.

194. AE; 9.72 g; 26.4-25.7 mm; 0°

MMC T.05/24/12-BUL05/24122.3-UF313 (falaise?).

195. AE; 9.30 g; 29.0-28.0 mm; 180°

MAS s.n.-DP.04/48/35.

196. AE; 7.63 g; 25.4-24.3 mm; 180°

MMC T.05/24/20-BUL05/23953.14-UF272-sect. 4 (falaise).

197. AE; 5.55 g; 26.7-25.0 mm; 0°

MMC T.01/39/13-CH.01/20861.13 (falaise).

Domitien

Domitien, Rome, 81-82, as (Minerve)

RIC II, ind. (av.: [IMP] CAES DOMITIANVS [AVG P M], légende de dr. à g., orientée vers l'extérieur; rv.:

RIC II, 232 et 242); RIC Hunter I, CLVIII: légende d'av. sur les bronzes: 81- 82.

283 Gruaz 1913, monnaies, p. 163: «Vespasien. M.B. Cohen, 257 p. 299 var. (M.S.C.)».

284 Gruaz 1913, monnaies, p. 163: «Titus M.B. Cohen 257, p. 372 (M.L.)».

285 Gruaz 1913, monnaies, p. 163: «Domitien. M. B. Cohen 425, p. 438. (M.S.C.)».

286 Gruaz 1913, monnaies, p. 163: «Domitien. M. B. Cohen 428, p. 438 (M.L.)».

198. AE; 5.59 g; 28.3-27.1 mm; 180°
MAS 59-DP.04/47/50 (Amiet 1873/59; n.m. Gruaz, Cohen ?).
Domitien, Rome, 82, as (Minerve)
RIC II, 242 (a); BNF III, 290.
199. AE; 11.44 g; 26.5-25.2 mm; 180°²⁸⁷
MAS 22-DP.04/47/17 (Amiet 1873/22; CM 31/R30; n.m. Gruaz, Cohen, p.451, n° 530 v.).
* 200. AE; 8.74 g; 25.8-24.2 mm; 180°
MMC 1120/3592 (trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.); Musée historiographique 19^e s.); Blanchet, registre s.d., -; Blanchet, registre 1855, moyens bronzes, -.
Domitien, Rome, 82, as (Minerve)
RIC II, 242 (b); BNF III, 291.
201. AE; 8.93 g; 27.3-26.7 mm; 180°²⁸⁸
MAS 56-DP.04/47/47 (Amiet 1873/56; n.m. Gruaz, Cohen, p. 451, n° 530).
Domitien, Rome, 86, sesterce (Jupiter)
RIC II, 313; BNF III, 396.
* 202. AE; 25.43 g; 36.8-35.7 mm; 180°
MMC 1110/3582 (trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.); Musée historiographique 19^e s); R. Blanchet, registre s.d., -; Blanchet, registre 1855, grands bronzes, -.
Domitien, Rome, 85-86, quinaire (la Victoire)²⁸⁹
RIC II, 78; BNF III, 94.
203. AR; 1.69 g; 16.3-15.0 mm; 180°
MAS 1-DP.04/47/1 (Amiet 1873/1) (n.m. Gruaz Cohen 82).
Domitien, Rome, 87, as (la Fortune)
RIC II, 353 (b); BNF III, 431.
204. AE; 10.54 g; 28.9-27.1 mm; 180°²⁹⁰
MAS 30-DP.04/47/71 (Amiet 1873/30; n.m. Gruaz, Cohen, p. 427, n° 334).
* 205. AE; 8.95 g; 30.7-28.4 mm; 180°
MAS 72-DP. 04/47/59 (Amiet 1873/72; n.m. Gruaz, Cohen, p. 428, n° 340).
Domitien, Rome, 87, as (la Vertu)²⁹¹
RIC II, 356 (b); BNF III, 435.
206. AE; 9.38 g; 28.3-27.0 mm; 180°
MAS 29-DP.04/47/24 (Amiet 1873/29; n.m. Gruaz, Cohen, p. 454, n° 554 var.).
Domitien, Rome, 88-89, denier (Minerve)
RIC II, 139; BNF III, 147.
* 207. AR; 2.94 g; 18.5-17.4 mm; 180°
MMC T.05/21/20-BUL05/23680.28-UF305-sect. 1+2 (terrasse).
Domitien, Rome, 88-89, as (la Fortune)²⁹²
RIC II, 371; BNF III, 452.
208. AE; 10.47 g; 28.5-27.4 mm; 180°
MAS 21-DP.04/47/16 (Amiet 1873/21; n.m. Gruaz, Cohen, p. 428, n° 340).

287 Gruaz 1913, monnaies, p. 163: «Domitien. M.B. Cohen 530, p. 451 var. (M.S.C.)».

288 Gruaz 1913, monnaies, p. 163: «Domitien. M.B. Cohen 530, p. 451 var. (M.S.C.)».

289 Gruaz 1913, monnaies, p. 163: «Domitien. Ar. Quinaire. Cohen 82, p. 398 (M.S.C.)»; Gruaz 1913, p. 48.

290 Gruaz 1913, monnaies, p. 163: «Domitien. 2 M.B. Cohen 334, p. 427 (M.S.C.)».

291 Gruaz 1913, monnaies, p. 163: «Domitien. M.B. Cohen 554, p. 454 (M.S.C.)».

292 Gruaz 1913, monnaies, p. 163: «Domitien. M.B. Cohen 340, p. 428 var. (M.S.C.)».

Domitien, Rome, 88-89, as (la Monnaie)

RIC II, 372; BNF III, 453.

209. AE; 11.26 g; 28.3-26.7 mm; 180°

MAS 34-DP.04/47/27 (Amiet 1873/34; n.m. Gruaz, Cohen ?)

Domitien, Rome, 81-92, dupondius (Jupiter ?)²⁹³

RIC II, ind.

210. AE; 11.12 g; 28.9-28.0 mm; 0°

MAS 32-DP.04/47/26 (Amiet 1873/32; n.m. Gruaz, Cohen, p. 430, n° 354).

Domitien, Rome, 81-96, as (la Vertu)

RIC II, ind.

211. AE; p.d.m.

MAS 35 (Amiet 1873/35; n.m. Gruaz, Cohen, p. 454, n° 554 var.).

Domitien, Rome, 81-96, as (la Fortune ?)

RIC II, ind.

212. AE; p.d.m.

MAS 38 (Amiet 1873/38; n.m. Gruaz, Cohen, p. 427, n° 334).

Domitien, Rome, 81-96, as (type ind.)

RIC II, ind.

213. AE; p.d.m.

MAS 63 (Amiet 1873/63; n.m. Gruaz, Cohen, ?).

214. AE; p.d.m.

MAS 66 (Amiet 1873/66)

215. AE; p.d.m.

MAS 89 (Lavanchy 1984/89)

Flaviens, atelier ind., 69-96

Flaviens, Rome ou Lyon, 69-96, as (type ind.)

RIC II ind.

216. AE; 8.05 g; 27.3-26.0 mm; 180°

MMC T.05/22/10-BUL05/23696.12-UF166 (terrasse).

217. AE; 7.10 g; 25.9-24.9 mm; 180°

MMC T.01/39/23-CH2001/20860.2 (falaise).

218. AE; 5.99 g; 26.2-23.8 mm; 180°

MMC T. 05/22/13-BUL05/24055.4-UF167 (terrasse).

Nerva

Nerva, Rome, 96 ou 97, sesterce (la Fortune)

RIC II, 60 ou 73; BNF III, 83 ou 93.

219. AE; 19.68 g; 35.3-34.0 mm; 180°

MMC T. 05/22/14-BUL05/24055.6-UF167-sect. 1 (terrasse).

Nerva, Rome, 96 ou 97, as (la Concorde de l'armée)²⁹⁴

RIC II, 53 ou 79; BNF III, 82 ou -.

220. AE; 5.25 g; 25.1-22.8 mm; 360°

MAS 24-DP.04/47/19 (Amiet 1873/24; n.m. Gruaz, Cohen, p. 174, n° 71).

Nerva, Rome, 96-97, as (la Fortune)

RIC II, 60 ou 83; BNF III, 83 ou 98.

²⁹³ Gruaz 1913, monnaies, p. 163 : «Domitien. M.B. Cohen 359, p. 430 var. (M.S.C.)».

²⁹⁴ Gruaz 1913, monnaies, p. 163 : «Nerva. M.B. Cohen 71, p. 474 var. (M.S.C.)».

221. AE; 7.31 g; 26.7-25.5 mm; 180°
MAHNe 9986 (Bullet, Le Chasseron, VD).

Nerva, Rome, 96-97, as (la Fortune)
RIC II, 73, 83 ou 98; BNF III, 93, 98 ou 129.

222. AE; 10.25 g; 26.6-25.1 mm; 180°
MAS 58-DP.2004/47/49 (Amiet 1873/58).

Nerva, Rome, 97, as (la Fortune)
RIC II 83; BNF III, 98.

*223. AE; 10.56 g; 26.5-25.6 mm; 180°
MMC 1170/3649 (trouvailles de 1852-1855-photo Vionnet, Musée historiographique 19^e s.); Blanchet, registre s.d., -; Blanchet, registre 1855, grands bronzes, -.

Nerva, Rome, 97, as (la Concorde de l'armée)
RIC II 95; BNF III, 128.

*224. AE; 12.40 g; 28.9-26.8 mm; 180°
MAS 14-DP.04/47/11 (Amiet 1873/14; n.m. Gruaz, Cohen, p. 474, n° 71).

Nerva, Rome, 96-98, as (type ind.)
RIC II, ind.

225. AE; p.d.m.
MAS 90-DP.04/481/s.n. (Lavanchy 1984/ 90).

Trajan

Trajan, Rome, 98-99, sesterce (la Paix)
RIC II, 390.

226. AE; 28.24 g; 34.3-32.8 mm; 180°
MVTM 2027 (don Ami Juvet, Fleurier, début 19^e s.).
Trajan, Rome, 98-99, as (la Piété)
RIC II, 392.

227. AE; 10.30 g; 27.7-26.5 mm; 180°
MAS 12-DP.04/47/9 (Amiet 1873/12; n.m. Gruaz: revers incertain).

228. AE; 11.48 g; 28.3-27.5 mm; 180°⁹²⁹⁵
MMC 1292 /3774.

229. AE; 8.43 g; 27.6-25.4 mm; 180°⁹²⁹⁶
MMC1292bis/3775.

Trajan, Rome, 98-99, as (la Victoire)
RIC II, 395.

230. AE; 11.14 g; 28.0-26.6 mm; 180°
MAHNe 7873 (Bullet, Le Chasseron, VD).

Trajan, Rome, 98-102, as (la Victoire).
RIC II, 395, 402, 407, 434.

231. AE; 9.65 g; 26.5-26.0 mm; 180°
MAS 10-DP.04/47/7 (Amiet 1873/10; n.m. Gruaz, Cohen p. 82, n° 525).

Trajan, Rome, 98-102, dupondius (l'Abondance)
RIC II, 385, 398, 411, 428.

232. AE; 13.65 g; 26.9-25.8 mm; 180°
MAS 91-DP.04/48/5 (Lavanchy 1984/91).

295 Blanchet, registre 1855 et Blanchet registre s.d., p. 32 donnent un moyen bronze de Trajan au Chasseron. Est-ce celui-ci ou les suivants ? Les autres sont sans doute issus du don Campiche 1861. Gruaz 1913, monnaies, p. 164: «Trajan. M. B. Cohen 514, p. 81 (M.L.)».

296 Voir note précédente.

Trajan, Rome, 99-102, as (la Victoire)

RIC II, 417 ou 434.

* 233. AE; 9.66 g; 26.9-26.5 mm; 180°

MMC T.05/26/3-BUL05/24124.3-UF315 (falaise).

Trajan, Rome, 101-102, as (la Victoire)

RIC II, 434.

243 (*sic*). AE; 6.94 g; 27.8-26.1 mm; 180°²⁹⁷

MAS 9-DP.2004/47/6 (Amiet 1873/9; n.m. Gruaz, Cohen, p. 82, n° 525).

Trajan, Rome, 101-102, as (la Victoire)²⁹⁸

RIC II, 436.

234. AE; 11.47 g; 26.0-25.2 mm; 180°

MAS 8-DP.04/47/5 (Amiet 1873/8; n.m. Gruaz, Cohen, p. 84, n° 537, p. 84).

Trajan, Rome, 98-103, as (type ind.)

RIC II, ind.

235. AE; 8.59 g; 28.5-26.8 mm; 0°

MMC T.05/21/22-BUL05/23680.30-UF305-sect. 1+2 (terrasse).

Trajan, Rome, 101-103, as (la Fortune)

RIC II, 440 ou 441.

236. AE; 8.31 g; 27.4-25.0 mm; 180°

MAS 26-DP.04/47/21 (Amiet 1873/26; CM37/R36; n.m. Gruaz, Cohen ?).

Trajan, Rome, 103-111, as (l'Abondance)²⁹⁹

RIC II, 492.

237. AE; 9.08 g; 26.2-25.6 mm; 180°

MAS 36-DP.04/47/28 (Amiet 1873/36; n.m. Gruaz, Cohen, p. 71, n° 452).

Trajan, Rome, 103-111, dupondius (l'Abondance)

RIC II, 494 var. (buste, drappé, cuirassé).

238. AE; 13.58 g; 29.5-26.5 mm; 180°

MAS 7-DP.04/47/4 (Amiet 1873/7; n.m. Gruaz: Cohen, p. 71, n° 452).

Trajan, Rome, 103-111, as (la Victoire)

RIC II, 521.

239. AE; 10.49 g; 28.0-27.2 mm; 180°

MMC 1273/3755.

Trajan, Rome, 103-111, as (la Dacie)

RIC II, 562.

240. AE; 11.41 g; 26.9-25.4 mm; 180°

MHANE 7810 (Bullet, Le Chasseron, VD).

Trajan, Rome, 103-111, dupondius (trophée)

RIC II, 586.

241. AE; 12.00 g; 27.7-26.6 mm; 180°

MMC 1286/3768.

Trajan, Rome, 103-111, as (aigle, deux étendards)

RIC II, 588.

242. AE; 7.63 g; 27.5-26.4 mm; 180°

MAS s.n.-DP.04/48/24.

297 Gruaz 1913, monnaies, p. 164: «Trajan. M.B. Cohen 525, p. 82 (M.S.C.)».

298 Gruaz 1913, monnaies, p. 5: «Trajan. M.B. Cohen 537, p. 84 (M.S.C.)».

299 Gruaz 1913, monnaies, p. 5: «Trajan. M.B. Cohen 452, p. 71, t. II (M.S.C.)».

Trajan, Rome, 114-117, dupondius (la Fortune)

RIC II, 653.

243. voir *supra* (intra 233-234)

244. AE; 11.74 g; 26.7-26.3 mm; 180°

MAS 40-DP.04/47/31 (Amiet 1873/40; n.m. Gruaz, Cohen, p. 56, n° 343).

Trajan, Rome, 114-117, as (la Victoire)

RIC II, 675.

245. AE; 9.91 g; 27.7-26.9 mm; 180°

MAS 92-DP.04/48/6 (Lavanchy 1984/ 92; n.m. Gruaz: revers incertain).

Trajan, Rome, 103-117, sesterce (type ind.)

RIC II, ind.

246. AE; 19.30 g; 34.5-33.3 mm; 0°

MMC T.05/22/7-BUL05/23696-4-UF166-sect. 1 (terrasse).

Trajan, Rome, 103-117, dupondius (type ind.)

RIC II, ind.

247. AE; 9.16 g; 27.3-25.6 mm; 180°

MMC T.01/39/24-CH01/20859.1; prospection T. Luginbühl et W. Dudan (falaise).

Trajan, Rome, 98-117, sesterce (l'Espérance ?)³⁰⁰

RIC II, ind.

248. AE; p.d.m.

MAS 5 (Amiet 1873/5; n.m. Gruaz, revers: Cohen 524 p. 82.t.2).

Hadrien

Hadrien, Rome, 119, sesterce (la Félicité)

RIC II, 563a.

249. AE; 20.31 g; 32.2-30.1 mm; 180°

MAS 68-DP.04/47/56 (Amiet 1873/68; n. m. Gruaz, Cohen II, ?).

Hadrien, Rome, 119, sesterce (type ind.)

RIC II, ind. (groupe A, I: 119)

250. AE; 23.46 g; 34.5-33.2 mm; 0°

MMC T.05/22/4-BUL05/23696.1-UF166 (terrasse).

Hadrien, Rome, 121-122, sesterce (l'Espérance)

RIC II, 612b.

251. AE; 26.32 g; 33.4-32.3 mm; 180°

MAS s.n.-DP.04/48/32; au MAS .

Hadrien, Rome, 125-128, denier (la Victoire)

RIC II, 183 (d).

* 252. AR; 3.20 g; 19.3-17.1 mm; 180°

MMC T.05/22/42-BUL05/24111.1-UF367 (terrasse).

Hadrien, Rome, 125-128, as (Minerve)

RIC II, 664 (d).

253. AE; 10.54 g; 25.0-24.3 mm; 180°

MAS 93-DP.04/48/7 (Lavanchy 93).

Hadrien, Rome, 125-128, as (la Santé)³⁰¹

RIC II, 669 (c).

300 Gruaz 1913, monnaies, p. 164: «Trajan. M .B. Cohen 524, p. 82 var. (M.S.C.)».

301 Gruaz 1913, monnaies, p. 164: «Adrien. M.B. Cohen 729, p. 191 (M.S.C.)».

Gruaz 1913, monnaies, p. 164: «Adrien. M.B. Cohen 967, p. 224 (M.S.C.); Gruaz 1913, temples, p. 49: «Adrien. M.B. description), Musée de Ste-Croix».

* 254. AE; 12.17 g; 26.5-24.5 mm; 180°

MAS 13-DP.04/47/10 (Amiet 1873/13; n. m. Gruaz, Cohen, p. 191, n° 729)

Hadrien, Rome, 132-134, sesterce (la Clémence)³⁰²

RIC II, 701 (d).

255. AE; 26.32 g; 33.4-32.2 mm; 180°

MAS 4-DP.04/47/2 (Amiet 1873/4; n. m. Gruaz, Cohen II, p. 186, n° 687)

Hadrien, Rome, 134-138, denier (l'Équité)

RIC II, 228 (b).

* 256. AR; 2.86 g; 18.5-16.5 mm; 180°

MMC T.05/22/19-BUL05/24065.6-UF169 (terrasse).

Hadrien, Rome, 134-138, dupondius ou as (la Maurétanie)³⁰³

RIC II, 860 (d).

257. AE; 10.71 g; 30.8-26.1 mm; 180°

MAS 6-DP.04/47/3 (Amiet 1873/6; n. m. Gruaz, Cohen II, p. 224, n° 967).

Hadrien, Rome, 117-138, sesterce (personification ind.)

RIC II, ind.

258. AE; 21.26 g; 32.3-31.3 mm; 0°

MMC T.05/22/6-BUL05/23696.3-UF166 (terrasse).

Hadrien, Rome, 117-138, dupondius ou as (type ind.)

RIC II, ind.

* 259. AE; 10.45 g; 26.3-24.3 mm; 0°

MMC T.05/24/17-BUL05/23955-1-UF281 (falaise).

Hadrien, Rome, 117-138, dupondius ou as (personification ind.)

RIC II, ind.

260. AE; 6.72 g; 23.2-21.9 mm; 0°

MAS 27-DP.04/47/22 (Amiet 1873/27; n. m. Gruaz, Cohen II, ?).

Hadrien, 119-138, sesterce (personification ind.)

RIC II, ind.

261. AE; 23.06 g; 31.2-30.7 mm; 180°

MAS 28-DP.04/47/23 (Amiet 1873/28; n. m. Gruaz, Cohen II, ?).

Hadrien, Rome, 119-138, sesterce (personification ind.)

RIC II, ind.

262. AE; 19.42 g; 30.6-29.2 mm; 180°

MMC T.05/22/8 BUL05/23696.10-UF166 (terrasse).

Hadrien pour Aelius César, Rome, 137, dupondius ou as (type ind.)³⁰⁴

RIC II, ind.

263. AE; p.d.m.

MAS 15-DP.04/47/75 (au MAS ?)(Amiet 1873/15; n. m. Gruaz, pas dans Cohen II).

Antonin le Pieux

Antonin le Pieux, Rome, 139, as (la Fortune)

RIC III, 533b.

302 Gruaz 1913, monnaies, p. 164: «Adrien. M.B. Cohen 687, p. 186, t. II (M.S.C.)».

303 Gruaz 1913, monnaies, p. 164: «Adrien. M.B. Cohen 967, p. 224 (M.S.C.); Gruaz 1913, temples, p. 49: «Adrien. M.B. description), Musée de Ste-Croix».

304 Gruaz 1913, monnaies, p. 164: «Aelius. Ce type ne figure pas dans Cohen. M.B. AELIVS. CAESAR. Tête nue de l'empereur. Rv. TR.PCOS.II. Minerve tenant un bouclier et une lance (M.S.C.)»; Gruaz 1913, temples, p. 49: «Aelius. M.B. (description). Musée de Ste-Croix».

264. AE; 7.37 g; 27.4-25.6 mm; 180°
MAS s.n.-DP.04/48/26.
Antonin le Pieux, Rome, 140-144, sesterce (le Tibre)
RIC III, 642.
265. AE; 15.08 g; 32.2-30.5 mm; 360°
MMC T.05/22/12-BUL05/24055.3-UF167 (terrasse).
Antonin le Pieux, Rome, 140-144, sesterce (l'Italie)
RIC III, 746a.
266. AE; 20.96 g; 33.6-32.4 mm; 360°
MAS s.n.-DP.04/48/27.
Antonin le Pieux, Rome, 140-144, dupondius (foudre)
RIC III, 663.
267. AE; 13.50 g; 28.1-26.9 mm; 180°
MMC T.05/22/24 -BUL05/24069.4-UF139 (terrasse).
Antonin le Pieux pour Marc Aurèle César, Rome, 151-152, dupondius ou as (Minerve)³⁰⁵
RIC III, 1305a.
268. AE; 12.27 g; 26.4-26.0 mm, 180°
MAS 71/DP.04/47/58; au MAS (Amiet 1873/71; n. m. Gruaz, Cohen II, p. 547, n° 650).
Antonin le Pieux, Rome, 158-159, dupondius (Antonin le Pieux sacrifiant)
RIC III, 1020.
269. AE; 12.33 g; 27.8-24 mm; 360°
MMC 1624/4127 (trouvailles de 1852-1855); Blanchet, registre s.d., -; Blanchet, registre 1855, moyens bronzes, sans description de la monnaie.
Antonin le Pieux, Rome, 157-160, as (figure dans un temple)
RIC III, 995, 1022, 1039.
270. AE; 9.46 g; 26.8-24.4 mm; 180°
MAS 31-DP.04/47/72 (Amiet 1873/31; 87 P63/A36; n. m. Gruaz, Cohen II, p. 358, n° 563).
Antonin le Pieux, Rome, 145-161, sesterce (la Sécurité)
RIC III, 782.
271. AE; 22.73 g; 32.1-30.0 mm; 360°
MMC T.05/22/21-BUL05/24067.2-UF174 (terrasse).
Antonin le Pieux, Rome, 160-161, dupondius (la Piété)³⁰⁶
RIC III, 1048.
272. AE; 11.37 g; 25.7-25.2 mm; 360°
MAS 73-DP.04/47/60 (Amiet 1873/73; n. m. Gruaz, Cohen II, p. 379, n° 727).
Antonin le Pieux, Rome, 138-161, sesterce (personnification ind.)
RIC III, ind.
273. AE; 19.87 g; 33.6-31.3 mm; 180°
MMC T.04/55/7-BUL04/23507.1-UF22- sond.2 (terrasse).
Antonin le Pieux, Rome, 138-161, sesterce (personnification ind.)
RIC III, ind.
274. AE; 17.98 g; 31.0-29.3 mm; 180°
MMC T.05/22/9-BUL05/23696.11-UF166 (terrasse).
Antonin le Pieux, Rome, 138-161, sesterce (personnification ind.)
RIC III, ind.

305 Gruaz 1913, monnaies, p. 164: «Marc Aurèle. M.B. Cohen 650, p. 547 (M.S.C.)».

306 Gruaz 1913, monnaies, p. 164: «Antonin. G.B. Cohen 727, p. 379 (M.S.C.)».

275. AE; 17.57 g; 32.1-31.1 mm; 360°

MMC T.05/22/5-BUL05/23696.2-UF166 (terrasse).

Antonin le Pieux pour Faustine I divisée, Rome, après 141, dupondius ou as (Ceres)

RIC III, 1173 (a).

276. AE; 9.99 g; 27.4-26.2 mm; 180°

MVTM 2025 (don Adam Neutronne, Fleurier).

Indéterminées 2^e siècle

Hadrien ou Antonin le Pieux, Rome, 117-161, dupondius ou as (personnification ind.)

RIC II-III, ind.

277. AE; 6.41 g; 27.9-26.7 mm; 180°

MMC T.05/23/14-BUL05/23676.1-UF184 (terrasse).

Marc Aurèle et Lucius Verus

Marc Aurèle, Rome, 163-164, sesterce (Mars)³⁰⁷

RIC III, 861.

278. AE; 28.59 g; 32.0-30.5 mm; 360°

MAS 3-DP.04/47/74; au MAS (Amiet 1873/3; n. m. Gruaz, Cohen II, p. 561, n° 753)

Marc Aurèle, Rome, 165, sesterce (la Providence)³⁰⁸

RIC III, 912.

279. AE; 22.24 g; 30.9-28.0 mm; 360°

MMC 1759/4317 (acquisition Arnold Jaccard-Aubert à Sainte-Croix, février 1913).

Lucius Verus, Rome, 165, dupondius (la Parthie)

RIC III, 1431.

280. AE; 7.94 g; 25.6-22.6 mm; 360°

MAS s.n.-DP.04/48/28.

Marc Aurèle, Rome, 166-167, as (trophées)³⁰⁹

RIC III, 947.

281. AE; 4.71 g; 25.1-22.0 mm; 180° (perforée)

MAS 39-DP.04/47/30 (Amiet 1873/39; n. m. Gruaz, Cohen III, p. 35, n° 231).

Lucius Verus pour Lucille, Rome, 164-169, sesterce (Vénus)

RIC III, 1765.

282. AE; 20.45 g; 29.0-26.8 mm; 180°

MMC s.n. (don Gehrig, 1960-1965).

Marc Aurèle, Rome, 174-175, dupondius (l'Annone)

RIC III, 1134.

283. AE; 12.39 g; 25.5-23.9 mm; 360°

MVTM 2021 (don Emile Perrenoud, Fleurier).

Marc Aurèle pour Faustine II, Rome, 161-176, sesterce (la Joie)³¹⁰

RIC III, 1654.

284. AE; 27.10 g; 33.1-30.8 mm; 360°

MAS 2-DP.04/47/73; au MAS (Amiet 1873/2; n. m. Gruaz, Cohen II, p. 598, n° 186).

Marc Aurèle pour Commode César, Rome, 179, sesterce (Minerve)

RIC III, 1599.

307 Gruaz 1913, monnaies, p. 164: «Marc Aurèle. M.B. Cohen 753, p. 561 (M.S.C.)».

308 Gruaz 1913, monnaies, p. 164: «Marc Aurèle. G.B. Cohen 722, p. 557, obligeamment remis au Médailleur de Lausanne par M. Arnold Jaccard-Aubert à Sainte-Croix, en février 1913».

309 Gruaz 1913, monnaies, p. 165: «Lucius Verus. M.B. Cohen 231, p. 35 (M.S.C.)».

310 Gruaz 1913, monnaies, p. 165: «Faustine. G.B. Cohen 186, p. 598, t. II (M.S.C.)».

285. AE; 15.03 g; 29.2-26.7 mm; 180°

MAS 33-DP.04/48/29 (Amiet 1873/33; n. m. Gruaz, Cohen II,?, Antonin le Pieux, Pallas tenant un bouclier)

Marc Aurèle pour Commode César, Rome, 179, dupondius (la Liberté)³¹¹

RIC III, 1605.

286. AE; 10.76 g; 24.5-22.2 mm; 360°

MMC 2004/4542; Blanchet, registre s.d., -; Blanchet, registre 1855, -.

Marc Aurèle, Rome, 161-180, dupondius (type ind.)

RIC III, ind.

287. AE; 8.98 g; 24.80-21.5 mm; 0°

MAS 94 ou 95-DP.2004/48/8 (Lavanchy 94 ou 95).

Marc Aurèle, Rome, 161-180, as (personnification ind.)

RIC III, ind.

288. AE; 9.94 g; 26.0-24.5 mm; 360°

MAS s.n.-DP.04/48/30.

Commode

Commode pour Marc Aurèle divinisé, Rome, 180, as (aigle)

RIC III, 663.

* 289. AE; 6.00 g; 23.0-22.7 mm; 180°.

MMC T. 04/55/4-BUL04/23508.3-UF 25 (terrasse).

Commode, Rome, 180-192, sesterce (personnification ind.)

RIC III, ind.

290. AE; 16.76 g; 28.5-27.0 mm; 180°

MAS s.n.-DP.04/48/31

Commode, Rome, 180-192, dupondius (type ind.)

RIC III, ind.

291. AE; 10.60 g; 25.7-24.1 mm; 180°

MAS 94 ou 95-D.2004/48/9 (Lavanchy 94 ou 95).

Commode, Rome, 180-192, dupondius ou as (type ind.)

RIC III, ind.

292. AE; p.d.m.

MAS 69 (Amiet 1873/69; n. m. Gruaz, Cohen II,?).

Indéterminées 1^{er}- 2^e siècles

Empereur et atelier ind., 1^{er}- 2^e s., dupondius ou as (type ind.)

RIC I-III, ind.

293. AE; 4.86 g; 24.3-22.8 mm; 0°

MMC-T.05/22/35-BUL05/24104.2-UF172 (terrasse).

Empereur et atelier ind., 1^{er}-2^e s., dupondius ou as (type ind.)

RIC I-III, ind.

294. FE; 8.09 g; 27.1-25.4 mm; 0°

MMC T.05/22/32-BUL05/24070.3-UF140 (terrasse).

La période 192-260

Septime Sévère pour Julia Domna, Rome, 195, sesterce (Junon)

RIC IV/1, 856 (196-211); BMC V, 769 (196-209); Hill 1977, 152 (195)

* 295. AE; 19.93 g; 30.0-27.5 mm; 180°

MAS 96-D.04/48/10 (Lavanchy 1984/96).

311 Gruaz 1913, monnaies, p. 165 : mentionne un MB effacé de Commode Cohen 600, p. 149, t. III (M.L.). Il s'agit peut-être de cette pièce.

Septime Sévère, Rome, 193-211, sesterce (type ind.)

RIC IV/1, ind.; BMC V, ind.; Hill 1977, ind.

296. AE; p.d.m.

MMC ind. (Gruaz ind.); Blanchet, registre s. d., p. 25 : grand bronze, sans description de la monnaie;

Blanchet, registre 1855, grands bronzes, sans description de la monnaie.

Séptime Sévère pour Caracalla César ou Caracalla, Rome, 193-217, dupondius ou as (type ind.)³¹²

RIC IV/1, ind.; BMC V, ind.; Hill 1977, ind.

297. AE; p.d.m.

MMC ind. (Gruaz ind.); Blanchet, registre s. d., -; Blanchet, registre, 1855, -.

Elagabale, Rome, 220, as (empereur dans quadrigé)

RIC IV/2, 312 (220); BMC V, 608. § (220); Thirion 1968, 157 (220-222).

298. AE; 9.03 g; 22.4-21.8 mm; 180°

MMC 2290/4841.

Gordien III, Rome, 240, antoninien (empereur sacrifiant)

RIC IV/3, 69.

* 299. AR; 2.77 g; 21.74-20.1 mm; 180°

MMC T.05/21/21-BUL05/23680.29-UF305 (terrasse).

Gordien III, Antioche, 242-244, antoninien (la Fortune)³¹³

RIC IV/3, 210.

300. AR; 2.96 g; 22.6-21.2 mm; 360°

MAS 74-DP.04/47/61; au MAS (Amiet 1873/74; n. m. Gruaz, Cohen IV, p. 129, n° 39).

La période 260-294

Gallien, Rome, 267-268, antoninien (le Capricorne)

RIC V/1, 245 (K); Cunetio 1983, 1392 (6^e émission); Normanby 1988, 351 (6^e émission).

301. BI; 3.46 g; 20.9-19.1 mm; 360°; à l'exergue: N³¹⁴

MAS 75-DP.04/47/62 (Amiet 1873/75; n. m. Gruaz, Cohen IV, p. 393, n° 366).

Carus, Lyon, 284, antoninien (aigle)

RIC V/2, 29; Bastien IX, 624 (284).

302. BI; 2.27 g; 21.4-20.4 mm; 360°; à l'exergue: III

MAS 97-DP.04/48/11 (Lavanchy 97).

La période 294-330

Dioclétien, Trèves, env. 298-299, ollis (le Génie)³¹⁵

RIC VI, 305a.

303. BI; 9.75 g; 29.1-27 mm; 360°; dans le champ, à g.: B et à dr. *: à l'exergue: TR

MMC 4043/6787 (acquisition Arnold Jaccard-Aubert, en février 1913).

Maximien Hercule, Carthage, env. 303, follis (vœux)

RIC VI, 37b.

304. BI; 3.15 g; 22.4-19.8 mm; 360°; dans la couronne: FK³¹⁶

MAS 37-DP.04/47/29; au MAS (Amiet 1873/37; n. m. Gruaz, Cohen V, p. 617, n° 175).

Constantin I, Londres, env. 310-312, follis (le Soleil)

RIC VI, 153.

312 Gruaz 1913, monnaies, p. 165: «Caracalla. M.B. effacé (M.L.)».

313 Gruaz 1913, monnaies, p. 165: «Gordien le Pieux. Ar. Denier, Cohen 39, p. 129, t. IV (M.S.C.)».

314 Gruaz 1913, monnaies, p. 165: «Gallien. M.B. Cohen 366, p. 393, t. IV (M.S.C.)».

315 Gruaz 1913, monnaies, p. 165: «Dioclétien. M.B. Cohen 722, p. 557, t. V. (M.L.), obligeamment remis au Médailleur de Lausanne par M. Arnold Jaccard-Aubert en février 1913».

316 Gruaz 1913, monnaies, p. 165: «Galère Maximien. P.B. Cohen 175, p. 617 (M.S.C.)».

*305. AE; 3.86 g; 24.2-21.1 mm; 180°; dans le champ, à dr.: *; à l'exergue: PLN
MAS 98-DP.04/48/12 (Lavanchy 1984/98).

La période 330-348

Constantin I pour Constantin II César, Trèves, 332-333, aes III (soldats)³¹⁷
RIC VII, 539 (332-333); LRBC I, 63 (330-335).

*306. AE; 2.33 g; 18.1-16.8 mm; 180°; à l'exergue: TR-P
MAS 19-DP.04/47/14 (Amiet 1873/19; n. m. Gruaz, pas dans Cohen VI).

307. AE; 1.38 g; 18.4-17.5 mm; 360°; à l'exergue: TR-P
MMC T.05/23/4 -BUL05/24053.2-UF218 (terrasse).

Constantin I pour Constant César, Rome, 333-335, aes III (soldats)
RIC VII, 353 (333-335); LRBC I, 545 (330-335).

308. AE; 2.03 g; 18.2-17.4 mm; 180° à l'exergue: [.]WP
MMC T.05/22/33 -BUL05/24069.8-UF139 (terrasse).

Constantin I pour *Urbs Roma*, Lyon, 330-335, aes III (la Louve)³¹⁸
RIC VII, ind.(330-335); LRBC I, ind. (330-335); Bastien XIII, ind. (330-335).

309. AE; p.d.m.; exergue: ind.
MAS 77 (Amiet 1873/77; n. m. Gruaz, Cohen VI, p. 179, n° 13 var.).

Constantin I pour *Urbs Roma*, Nicomédie, 330-335, aes III (la Louve)
RIC VI, 195 (330-335); LRBC I, 1120 (330-335).

310. AE; 1.56 g; 18.6-17.3 mm; 360°; -/-; à l'exergue: SMNE
MAS 78-DP.04/47/64 (Amiet 1873/78; n. m. Gruaz, -).

Constantin I pour Constance II César, atelier ind., 330-336, aes III (soldats)
Bruck 1961, pp. 25-26: GLORIA EXERCITVS (2 étendards); RIC VII: 330-336; LRBC I: 330-335.

311. AE; 1.41 g; 16.8-15.5 mm; 180°; à l'exergue: [...]
MMC T.05/21/2-BUL05/23680.6-UF305 (terrasse).

Constantin I pour Constance II César, Arles, 335-336, aes III (soldats)
RIC VII, 396 (336); LRBC I, 400 (335-337); Ferrando 1997, 902 (335-336).

*312. AE; 1.41 g; 15.0-14.5 mm; 360°; chrisme, à l'exergue: [SCONST]
MMC T.05/22/28-BUL05/24101.1-UF180 (terrasse).

Constantin I pour Constantin II César, atelier indéterminé, 335-337, aes IV (soldats)
Bruck 1961, pp. 27-28: GLORIA EXERCITVS (1 étendard); RIC VII, LRBC I: 335-337.

313. AE; 1.19 g; 15.9-14.8 mm; 360°; à l'exergue: [...]
MMC T.05/21/16-BUL05/23680.24-UF305 (terrasse).

Constantin I pour Constance II César, atelier indéterminé, 335-337, aes IV (soldats)
Bruck 1961, pp. 27-28: GLORIA EXERCITVS (1 étendard); RIC VII, LRBC I: 335-337.

314. AE; 0.89 g; 16.8-14.9 mm; 180°; à l'exergue: [...]
MMC T.05/21/26-BUL05/23680.35-UF305 (terrasse).

Constantin I pour Constance II César, atelier indéterminé, 335-337, aes IV (soldats)
Bruck 1961, pp. 27-28: GLORIA EXERCITVS (1 étendard); RIC VII, LRBC I: 335-337.

315. AE; 0.95 g; 14.4-13.0 mm; 360°; à l'exergue: [...]
MMC T.05/23/5-BUL05/24081.3-UF223 (terrasse).

Constantin I pour Constance II César, atelier indéterminé, 335-337, aes IV (soldats)
Bruck 1961, pp. 27-28: GLORIA EXERCITVS (1 étendard); RIC VII, LRBC I: 335-337.

³¹⁷ Gruaz 1913, monnaies, p. 165: «Constantin II. Ce type ne figure pas dans Cohen. P.B». CONTANTINVS.IVN. NOB.C. Buste lauré à dr. R. GLORIA ROMANORVM. Deux soldats tenant une lance et un bouclier. Entre eux deux enseignes».

³¹⁸ Gruaz 1913, monnaies, p. 165: «Constantin 1^{er}. P.B. Cohen 13, p. 179, var., t. VI (M.S.C.)».

316. AE; 0.83 g; 16.8-14.9 mm; 180°; à l'exergue: [...]

MMC T.05/21/26-BUL05/23686.35-UF305 (terrasse).

Constance II, Nicomédie, 337-340, aes IV (soldats)

RIC VIII, 21 (337-340); LRBC I, - (337-341).
- * 317. AE; 1.27 g; 15.2-13.9 mm; 360°; à l'exergue: SMNF

MMC T.05/22/34-BUL05/24069.13-UF139 (terrasse).

Constantin II, Lyon, 340, aes IV (soldats)

RIC VIII, 14 (337-340); LRBC I, 247 (337-341); Bastien XV, 16 (340).
318. AE; 0.57 g; 15.0-10.8 mm; 180°; S / à l'exergue: branche PL[G]

MMC T.05/23/10-BUL05/24054.5-UF220 (terrasse).

Constant, atelier indéterminé, 337-341, aes IV (soldats)

Bruck 1961, pp. 28-30: GLORIA EXERCITVS (1 étendard); RIC VIII, LRBC I: 337-341.
319. AE; 0.96 g; 14.8-13.5 mm; 360°; à l'exergue: [...]

MMC T.05/21/12-BUL05/23680.18-UF305 (terrasse).

Empereur/César et atelier indéterminé, 335-341, aes IV (soldats)

Bruck 1961, pp. 27-30: GLORIA EXERCITVS (1 étendard); RIC VII-VIII, LRBC I: 335-341.
320. AE; 1.66 g; 16.3-15 mm; 360°; à l'exergue: [...]

MMC T.05/22/40-BUL05/24069.20-UF139 (terrasse).

Constant, Trèves, 341-342, aes IV (Victoires)

RIC VIII, 196 (347-348); LRBC I, 150 (341-346); Gricourt 1998, p. 137: 341-342.
- * 321. AE; 1.10 g; 15.6-15 mm; 180°; D / à l'exergue: TRP

MMC T.05/22/43-BUL05/24069.29-UF139 (terrasse).

Constant, Arles, 342-345, aes IV (Victoires)

RIC VIII, 81 (347-348); LRBC I, 456 (341-346), Ferrando 1997, 1045 (342-345).
- * 322. AE; 0.48 g; 14.7-12.8 mm; 180°; M / à l'exergue: SARL

MMC T.05/22/41-BUL05/24069.24-UF139 (terrasse).

Constant, Lyon, 341-348, aes IV (Victoires)

Bruck 1961, pp. 80-81: VICTORIAE DD AVGGQ NN; RIC VIII, ind. (347-348); LRBC I ind. (341-346);

Bastien XV, ind. (342-348).
323. AE; 1.14 g; 15.3-14.6 mm; 180°; [...] / à l'exergue: PLG

MMC T.05/21/29-BUL05/23680.38-UF305 (terrasse).

Constant, atelier indéterminé, 341-348, aes IV (Victoires)

Bruck 1961, pp. 80-81: VICTORIAE DD AVGGQ NN; RIC VIII, ind. (347-348); LRBC I, ind. (341-346).
324. AE; 1.28 g; 14.5-13.0 mm; 360°; à l'exergue: [...]

MAS 99-DP.04/48/13 (Lavanchy 99).

Constance II, atelier indéterminé, 341-348, aes IV (Victoires)

Bruck 1961, pp. 80-81: VICTORIAE DD AVGGQ NN; RIC VIII, ind. (347-348); LRBC I, ind. (341-346).
325. AE; 1.02 g; 14.7-14.0 mm; 360°; à l'exergue: [...]

MMC T.05/23/11-BUL05/24053.1-UF218 (terrasse).

Constance II, atelier indéterminé, 341-348, aes IV (Victoires)

Bruck 1961, pp. 80-81: VICTORIAE DD AVGGQ NN; RIC VIII, ind. (347-348); LRBC I, ind. (341-346).
326. AE; 0.89 g; 15.2-13.2 mm; 180°; à l'exergue: [...]

MMC T.05/21/23-BUL05/23680.31-UF305 (terrasse).

Constant ou Constance II, atelier indéterminé, 341-348, aes IV (Victoires)

Bruck 1961, pp. 81-81: VICTORIAE DD AVGGQ NN; RIC VIII, ind. (347-348); LRBC I, ind. (341-346).
327. AE; 0.41 g; 13.3-10.6 mm; 180°; à l'exergue: [...]

MMC T.05/22/25-BUL05/24069.5-UF139 (terrasse).

Empereur et atelier indéterminé, 337-348, aes IV (type ind.)

Bruck 1961, pp. 28-30 ou pp. 80-81 : GLORIA EXERCITVS (1 étendard) ou ; VICTORIAE DD AVGGQ NN ; RIC VIII : 335-348 ; LRBC I : 335-346 ; Depeyrot 1983 et 1992 : 341-348.

* 328. AE ; 1.07 g ; 13.6-12.6 mm ; 0° ; à l'exergue : [...]

MMC T.05/22/44-BUL05/24058.1-UF136 (terrasse).

La période 348-363

Constant ou Constance II, Lyon, 349, aes II/maiorina (empereur sur galère)

RIC VIII, 75-77 (348-350) ; LRBC II, 189-191 (341-346) ; Bastien XV, 111-112 (349).

329. AE ; 3.60 g ; 22.7-21.4 mm ; 180° ; à l'exergue : *SLG.

MMC T.05/22/30-BUL05/24069.10-UF139 (terrasse).

Magnence, Lyon, 350, aes II/maiorina (empereur à cheval)

RIC VIII, 115 (350-351) ; LRBC II, 214 (350-351) ; Bastien XV, 142 (350).

330. AE ; 2.01 g ; 20.8-19 mm ; 180° ; à l'exergue : RSLG

MMC T.05/21/1-BUL05/23680.5-UF305 (terrasse).

Constance II, Cyzique, 353/4-358, aes III (cavalier)

RIC VIII, 104 (351-354) ou 110 (355-361) ; LRBC II 2496 (351-354) ou 2498 (355-361) ; Kent 1957 : 354-358 ; Depeyrot 1992 : 353-358.

331. AE ; 2.73 g ; 16.8-16.1 mm ; 360° ; à l'exergue : [S]MKΓ³¹⁹

MAS 79-DP.04/47/65 (Amiet 1873/79 ; n. m. Gruaz, Cohen VI, p. 313, n° 223).

Constance II, atelier indéterminé, 353/4 -358, aes III (cavalier)

RIC VIII, LRBC II : 351-361 ; Bruck 1961, pp. 20-21 : FEL TEMP REPARATIO ; Kent 1957 : 354-358 ; Depeyrot 1992 : 353-358.

332. AE ; 1.39 g ; 18.6-16.2 mm ; 360° ; à l'exergue : [...]

MMC T.05/23/3-BUL05/24061.3-UF221 (terrasse).

Constance II pour Julien César, Aquilée, 355-358, aes III (cavalier)

RIC VIII, 223, 225, 227, 229 (355-361) ; LRBC II 939-941, 946, 947, 949 (355-360).

333. AE ; 1.79 g ; 17.7-16 mm ; 360° ; à l'exergue : [...]

MAS 80-D.04/47/66 (Amiet 1873/80 ; n. m. Gruaz, Cohen VI, n° 117 var.).

Julien , atelier indéterminé, 358-361, aes IV (soldat)

Bruck 1961, p. 69 : SPES REIPUBLICAE ; RIC VIII, LRBC II : 355-361.

334. AE ; 1.71 g ; 15.7-15 mm ; 360° ; à l'exergue : [...]

MMC T.05/21/24-BUL05/23680.32-UF305 (terrasse).

335. AE ; 1.06 g ; 14.5-12.7 mm ; 360° ; à l'exergue : [...]

MMC T.05/23/13- BUL05/24085-1-UF237 (terrasse).

La période 364-388

Valentinien I ou Valens, Arles, 364-370, aes III (empereur)

RIC IX, 7 ou 16 (364-375) ; LRBC II 479, 480, 484, 486, 512, 513, 518-520 (364-375) ; Ferrando 1997, 1329, 1332, 1339, 1342, 1351, 1353, 1364, 1367, 1405, 1417, 1429, 1442 (364-370).

336. AE ; 1.63 g ; 20.1-17.5 mm ; 360° ; OF - I / à l'exergue : [C]ON[.]

MMC T.05/23/6-BUL05/24081.1-UF223 (terrasse).

Valentinien I ou Valens, Arles, 364-370, aes III (empereur)³²⁰

RIC IX, 7 ou 16 (364-375) ; LRBC II, 479, 480, 484, 487-489, 512, 513, 518-520 (364-375) ; Ferrando 1997, 1329-1335, 1339-1344, 1404-1410, 1415-1419 (364-370).

337. AE ; 1.73 g ; 17.4-16.2 mm ; 180° ; OF - [...] / à l'exergue : [...]

MAS 82-DP.04/47/68 (Amiet 1873/82 ; n. m. Gruaz, Cohen VI, p. 405, n° 57).

³¹⁹ Gruaz 1913, monnaies, p. 166 : « Constance II. P.B. Cohen 223, p. 313, t. VI (M.S.C.) ».

³²⁰ Gruaz 1913, monnaies, p. 166 : « Valentinien. P.B. Cohen 57, p. 405, t. VI (M.S.C.) ».

Valentinien I, Lyon, 365-375, aes III (empereur)

RIC IX, 10a ou 20a (364-375); LRBC II, 279, 281-282, 284, 286, 287, 288, 290-291, 293-294, 296, 300, 301, 307, 311, 313, 317, 321 (364-375); Bastien XVI, ind. (365-375).

* 338. AE; 1.72 g; 17.1-16.2 mm; 180°; O – F-II / à l'exergue: [...]

MMC T.05/22/45-BUL05/24058-3-UF136 (terrasse).

Gratien, Lyon, 367-375, aes III (empereur)

RIC IX, 20c (367-375); LRBC II, 353 (367-375); Bastien XVI, 141 (367-375).

339. AE; 1.82; 17.8-16.2 mm; 180°; O/R – F-II/S / à l'exergue: [.]V[.]

Détection Miéville 1982 (5552).

Gratien, Lyon, 367-375, aes III (empereur)

RIC IX, 20c (367-375); LRBC II, 297, 302, 308, 314, 318 (367-375); Bastien XVI, ind. (367-375).

340. AE; 1.88 g; 17.6-16.5 mm; 360°; O – F-[.] / à l'exergue: [...]

MMC T.05/23/7-BUL05/24100.1-UF227 (terrasse).

Valens, Siscia, 367-375, aes III (la Victoire)

RIC IX, 15b (367-375); LRBC II, 1326 (367-375).

341. AE; 1.96 g; 17.4-16.5 mm; 360°; *F – S / à l'exergue: ASISC.

MMC T.05/23/12-BUL05/24103.1-UF240 (terrasse).

Empereur ind., Thessalonique, 367-375, aes III (l'empereur)

RIC IX, 26 (367-375); LRBC II, 1728, 1729 (367-375).

342. AE; 2.61 g; 15.8-14.3 mm; 360°; -- Γ / à l'exergue: TES

MAS 100-DP.04/48/14 (Lavanchy 100).

Empereur et atelier ind., 364-378, aes III (l'empereur)

Bruck 1961, pp. 35-37: GLORIA ROMANORVM; RIC IX, LRBC II: 364-378.

343. AE; 0.84; 12.6-11.8 mm; 180°; à l'exergue: [...]

MMC T.05/23/9-BUL05/24054.1-UF220 (terrasse).

Empereur et atelier ind., 364-378, aes III (l'empereur)

Bruck 1961, pp. 35-37: GLORIA ROMANORVM; RIC IX, LRBC II: 364-378.

344. AE; 0.80; 14.9-13.2 mm; 360°; à l'exergue: [...]

MMC T.05/22/18-BUL05/23664.2-UF123 (terrasse).

Empereur et atelier ind., 364-378, aes III (la Victoire)

Bruck 1961, pp. 66-67: SECVRITAS REIPVBLICAE; RIC IX, LRBC II: 364-378.

345. AE; 1.81 g; 16.9-16.0 mm; 360°; à l'exergue: [...]

MAS 81-DP.04/47/67 (Amiet 1873/81; n. m. Gruaz, -).

Empereur et atelier ind., 364-378, aes III (la Victoire)

Bruck 1961, pp. 66-67: SECVRITAS REIPVBLICAE; RIC IX, LRBC II: 364-378.

346. AE; 1.32 g; 16.9-15.6 mm; 180°; à l'exergue: [...]

MMC T.05/21/15-BUL05/23680.23-UF305 (terrasse).

Empereur et atelier ind., 364-378, aes III (la Victoire)

Bruck 1961, pp. 66-67: SECVRITAS REIPVBLICAE; RIC IX, LRBC II: 364-378.

347. AE; 1.32 g; 13.9-13.1 mm; 180°; à l'exergue: [...]

MMC T.05/21/3-BUL05/23680.7-UF305 (terrasse).

Empereur et atelier ind., 364-378, aes III (la Victoire)

Bruck 1961, pp. 66-67: SECVRITAS REIPVBLICAE; RIC IX, LRBC II: 364-378.

348. AE; 1.02 g; 14.5-13.2 mm; 360°; à l'exergue: [...]

MMC T.05/25/2-BUL05/23680.3-UF305 (terrasse).

Valentinien I ou Valens, Arles, 370-378, aes III (l'empereur)

RIC IX, 16 ou 18a (367-378); LRBC II, 525, 526 ou 530 (367-378); Ferrando 1997, 1373, 1422 ou 1452 (370-378).

349. AE; 1.99 g; 17.2-16.7 mm; 360°; à l'exergue: SCON
MAS 83-DP.04/47/69 (Amiet 1873/83; n. m. Gruaz, Cohen VI, p. 405, n° 57).

Empereur et atelier ind., 364-383, aes III (la Victoire)
Bruck 1961, pp. 12, 34, 66-67 ou 82: FELICITAS ROMANORVM, GLORIA ROMANORVM, SECVRITAS REIPVBLICAE ou VICTORIA AVGGG; RIC IX, LRBC II: 364-383.

350. AE; 1.83 g; 17.6-15.9 mm; 180°; à l'exergue: [...]
MAS s.n.-DP.2004/48/33.

Gratien, Aquilée, 381-383, aes II (l'empereur)³²¹
RIC IX, 30a (378-383); LRBC II, 1064 (378-383).

351. AE; 4.76 g; 25.7-22.5 mm; 360°; à l'exergue: SMAQS
MAS 76-DP.04/47/63 (Amiet 1873/76; n. m. Gruaz, Cohen VI, p. 437, n° 58).

Empereur ind., atelier local, 381-388, aes II (l'empereur)
Bruck 1961, pp. 57-58: REPARATIO REIPVB; RIC IX: 378-388; LRBC II: 378-387.

352. AE; 3.17 g; 21.5-20.3 mm; 135°; à l'exergue: [...]
MAS s. n.-DP.2004/48/34.

Indéterminées 2^e moitié 4^e s.

Empereur et atelier ind., 348-388, aes II (type ind.)
Bruck 1961, ind.

353. AE; 2.39 g; 19.6-17.8 mm; 0°; à l'exergue: [...]
MMC T.05/21/10-BUL05/23680.16-UF305 (terrasse).

La période 388-début 4^e s. ou plus tard

Valentinien II, Arles, 378-392, aes III (la Victoire)
RIC IX, 22 (378-383); LRBC II, 1054 (378-383); Ferrando 1997, 1498 (378-392).

* 354. AE; 1.28 g; 14.7-13 mm; 180°; à l'exergue: [SCO]N
MMC T.05/23/8-BUL05/24054.2-UF220 (terrasse).

Arcadius, Lyon, 389-394, aes IV (la Victoire)
RIC IX, 44d (388-392); LRBC II, 392 ou 395 (388-395); Bastien XVI, 225 ou [225] (389-394).

355. AE; 0.61 g; 13.2-12.1 mm; 180°; à l'exergue: [LVG]P
MMC T.05/21/5-BUL05/23680.9-UF305 (terrasse).

Honorius, atelier ind., 388-408, aes IV (la Victoire)
Bruck 1961, p. 61: SALVS REIPVBLICAE (variante plus tardive SALVS REIPVBLICE pas signalée); RIC IX-X: 388-403; LRBC II: 383-408.

356. AE; 1.38 g; 14.2-12.3 mm; 360°; à l'exergue: [...]
MMC T.05/21/19-BUL05/23680.27-UF305 (terrasse).

Empereur et atelier ind., 388-408 ou éventuellement jusque vers 435, aes IV (la Victoire)
Bruck 1961, p. 61: SALVS REIPVBLICAE (variante plus tardive SALVS REIPVBLICE pas signalée); RIC IX-X: 388-c. 435; LRBC II: 383-408.

357. AE; 0.77 g; 13.5-11.1 mm; 360°; à l'exergue: [...]
MMC T.05/21/4-BUL05/23680.8-UF305 (terrasse).

358. AE; 0.46 g; 13.1-10.4 mm; 180°; à l'exergue: [...]
MMC T.05/21/28-BUL05/23680.37-UF305 (terrasse).

Indéterminées 335-fin 4^e/début 5^e s.

Empereur et atelier ind., 335-fin 4^e/début 5^e s., aes IV (type ind.)
Bruck 1961, ind.; RIC VIII-X, ind.; LRBC I-II, ind.

359. AE; 0.98 g; 14.9-14.0 mm; 0°; à l'exergue: [...]
MMC T.05/21/11-BUL05/23680.17-UF305 (terrasse).

³²¹ Gruaz 1913, monnaies, p. 166: «Gratien. P.B. Cohen 58, p. 437, t. VI (M.S.C.)».

360. AE; 0.38 g; 12.6-10.8 mm; 0°; à l'exergue:[...]
 MMC T.04/55/5-BUL04/23508-1-UF25-sect.2 (terrasse).

Byzance

Héraclius I, Carthage, 610-613, ½ follis³²²

Morrisson I, 301. AEI-10 (type 2, Héraclius seul).

* 361. AE; 4.34 g; 19.7-18.6 mm; 360°; dans le champ, à g.: * et à dr.: €; à l'exergue: KRTç

MAS 84-DP.04/47/70 (Amiet 1873/84; n. m. Gruaz, M. Sabatier, probablement n° 6, planche XXVIII).

Éléments d'architecture

Éléments d'architecture en verre, notamment des fragments de carterons, ont été trouvés dans le secteur du temple d'Hadès à Carthage. Ces fragments sont en verre incolore, transparent, et ont des formes variées, allant de simples lattes à des éléments plus complexes, comme des fragments de carterons ou de corniches. Ils sont datés du VI^e siècle ap. J.-C.

N°	Description	Provenance	Datation
1	Vitre naturel bleuâtre. Ailes de char de type 60. Haut Empire.	Carthage	VI ^e siècle ap. J.-C.
2	Vitre naturel (blanc). Fond de bouteille cancé de type 61. Haut Empire. Type 3.	Carthage	VI ^e siècle ap. J.-C.
3	Vitre incolore. Fond de récipient (coupe?).	Carthage	VI ^e siècle ap. J.-C.
4	Vitre pâte de verre incolore. Type 60. Haut Empire.	Carthage	VI ^e siècle ap. J.-C.
5	Vitre pâte de verre incolore. Type 61. Haut Empire.	Carthage	VI ^e siècle ap. J.-C.
6	Vitre de couleur vert. Type de coller. Longueur: 4 mm. Largeur: 3 mm.	Carthage	VI ^e siècle ap. J.-C.

Galeries

322 Gruaz 1913, monnaies, p. 166: «Héraclius 1^{er}. M.B. Frappé vers 610 ou 611».

8.4 Le verre et la pierre

8.4.1 Le mobilier en verre

Les campagnes de 2004 et de 2005 dans le secteur du temple ont permis de mettre au jour plus de 90 fragments de récipients en verre antique, six perles et deux jetons en pâte de verre colorée.

Les fragments de récipients sont principalement représentés par de tout petits tessons de panses, dont la forme et, à fortiori, le type ne peuvent être déterminés. Trois seulement présentent des caractéristiques qui permettent une identification précise: un fragment de cruche Isings 60 (fig. 8.32, n° 1), un fond de bouteille carrée Isings 61 (n° 2) et un tesson de panse du même type. Relevons encore la présence d'un fond de récipient en verre incolore appartenant probablement à une coupe, dont le type ne peut être restitué (n° 3). La moitié des fragments recueillis provient de récipients en verre naturel (bleuté), 12 ont été réalisés en verre de couleur vert olive, un en verre bleu outremer et le reste en verre incolore³²³. Les récipients en verre naturel peuvent être attribués au Haut-Empire, sans plus de précision, tandis que ceux en verre coloré (bleu ou vert olive) datent probablement du début de la période romaine (époque augustéenne ou première moitié du 1^{er} siècle de notre ère). Les récipients en verre transparent, quant à eux, sont probablement plus tardifs (3^e ou 4^e siècle ap. J.-C.).

La raison de la présence de ces récipients dans le sanctuaire, comme celle des céramiques, est souvent difficile à préciser. Certains ont probablement été offerts à la divinité (comme contenant ou comme objets), tandis que d'autres ont vraisemblablement été utilisés dans le cadre de pratiques publiques et, surtout, privées (lustration, consommation de boissons, etc., voir chap. 9.2.1).

Les deux jetons à jouer en pâte de verre (n°s 4 et 5), l'un bicolore et l'autre uni, sont d'un type très courant sur le Plateau suisse durant le Haut-Empire (au 2^e siècle de notre ère, principalement). Leur présence dans le secteur du temple peut être liée à une simple perte, mais il semble plus probable qu'il s'agisse d'offrandes, réalisées peut-être par des joueurs afin d'obtenir ou de remercier la divinité pour une victoire.

Les six petites perles en verre (un seul ex. illustré, n° 6) de couleur verte retrouvées dans différents ensembles du secteur du temple appartenaient certainement au même collier. Différents parallèles permettent d'attribuer ce dernier au 3^e siècle ap. J.-C.

Catalogue verre

1	BUL05.266.24023.03	Verre naturel bleuté. Anse de cruche de type Isings 60 ; Haut-Empire.
2	BUL05.220.24054.11	Verre naturel (bleuté). Fond de bouteille carrée de type Isings 61 ; Haut-Empire. Période 3.
3	BUL05.266.24023.02	Verre incolore. Fond de récipient (coupe?).
4	BUL05.135.24075.03	Verre, pâte de verre bicolore fumé translucide – noir opaque. Jeton à jouer. Diamètre: 15,5 mm. Haut-Empire. Période 3.
5	BUL05.182.23675.01	Verre, pâte de verre noir fumé. Jeton à jouer. Diamètre: 12 mm. Haut-Empire.
6	BUL05.172.24104.01	Verre de couleur vert. Perle de collier. Longueur: 4 mm. Largeur: 3 mm. Diamètre du trou: 1 mm. 3 ^e s. ap. J.-C.

³²³ Verre naturel bleuté: 50 % du corpus; verre vert olive: 21 %; verre bleu outremer: 1.1 %; verre incolore: 27,9 %.

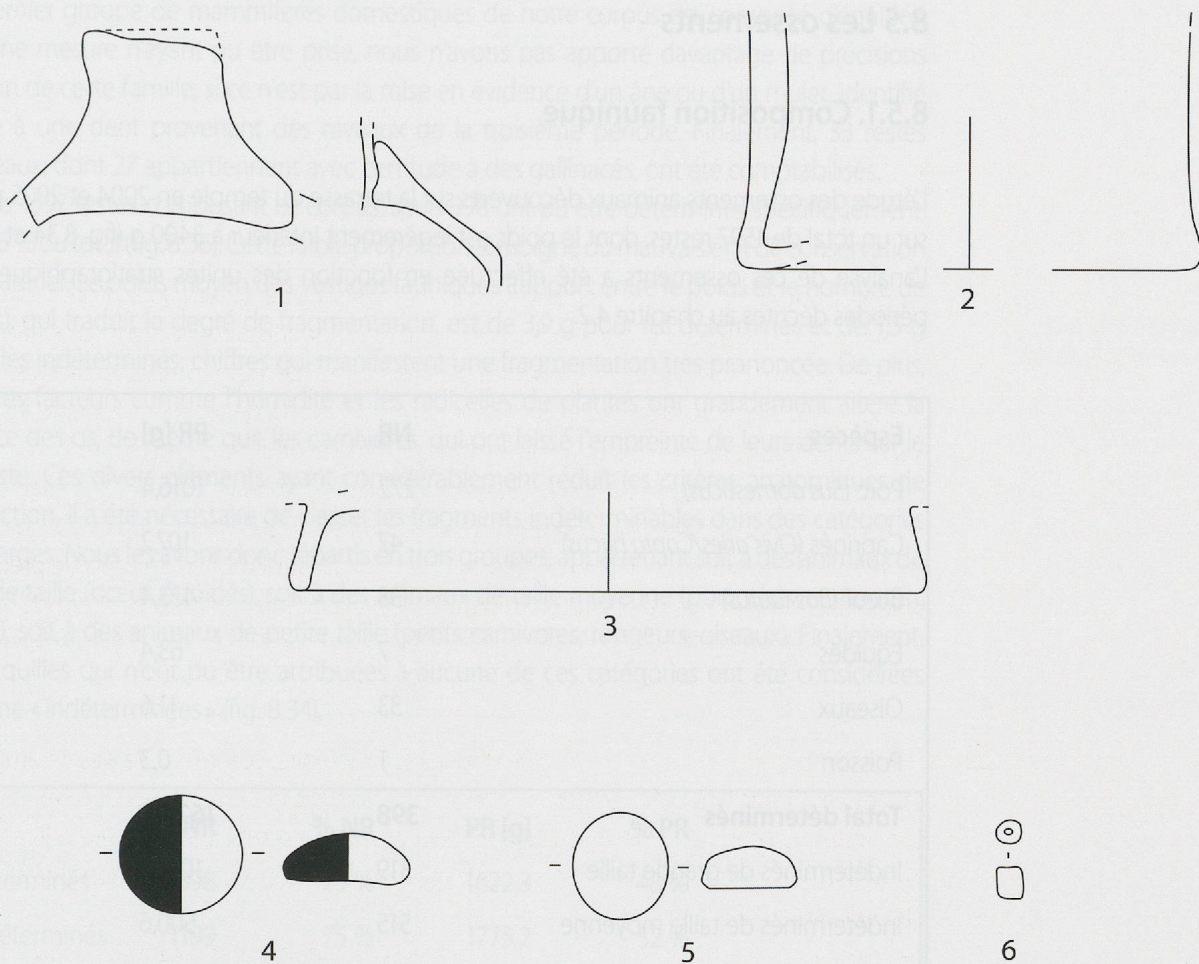


Fig. 8.32 Le mobilier en verre.

N^{os} 1 à 3: récipients (éch. 1/2).

N^{os} 4 et 5: jetons (éch. 1/1).

N^o 6: perle de collier (éch. 1/1).

8.4.2 Le mobilier lithique

Un seul objet en pierre a été recueilli sur le site, un cabochon oblong réalisé en pierre verte veinée de beige et de brun noir (fig. 8.33, n^o 1). Ce cabochon, dont la forme est connue au Haut-Empire, devait à l'origine être serti sur une bague, vraisemblablement offerte à la divinité. (CD, JH)

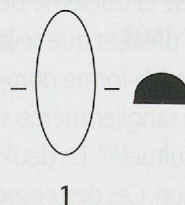


Fig. 8.33 Le mobilier lithique.

N^o 1: cabochon de bague en

pierre verte veinée (éch. 1/1).

Catalogue lithique

1	BUL05.155.23667.01	Pierre verte veinée de beige et de brun noir. Cabochon oblong. Longueur : 18 mm. Largeur : 75 mm. Haut-Empire.
---	--------------------	--

8.5 Les ossements

8.5.1. Composition faunique

L'étude des ossements animaux découverts sur la terrasse du temple en 2004 et 2005 porte sur un total de 1597 restes, dont le poids est légèrement inférieur à 3400 g (fig. 8.34 et 8.35). L'analyse de ces ossements a été effectuée en fonction des unités stratigraphiques, ou périodes décrites au chapitre 4.2.

Espèces	NR	PR [g]
Porc (<i>Sus domesticus</i>)	272	1016,4
Caprinés (<i>Ovis aries/Capra hircus</i>)	47	107,2
Bœuf (<i>Bos taurus</i>)	38	423,4
Equidés	7	63,4
Oiseaux	33	11,6
Poisson	1	0,3
Total déterminés	398	1622,3
Indéterminés de grande taille	319	1087,8
Indéterminés de taille moyenne	515	500,6
Indéterminés de petite taille	53	39,8
Esquilles indéterminables	312	147
Total indéterminés	1199	1775,2
Total	1597	3397,5
Rongeurs	9	1

Fig. 8.34 Composition de la faune du sanctuaire du Chasseron, toutes périodes confondues, en nombre de restes (NR) et poids des restes (PR).

Une fois exclus neuf ossements de rongeurs, appartenant probablement à *Arvicola terrestris* (rat taupier) et considérés comme intrusifs, le spectre faunique mis en évidence se compose presque exclusivement d'espèces domestiques, à l'exception d'un os de poisson découvert dans les niveaux de la troisième période. Le porc présente le nombre de restes le plus élevé. Il faut néanmoins préciser que seules quelques mesures nous ont permis d'attribuer certains vestiges de suidés à la forme domestique. Il est donc envisageable que quelques fragments appartiennent au sanglier, même si les restes de cet animal sont quasiment inexistant sur les sites à caractère cultuel³²⁴. En deuxième position apparaissent les caprinés, qui regroupent la chèvre et le mouton. Ces deux espèces étant morphologiquement très proches, il est difficile de les distinguer. Seuls trois restes de mouton et deux de chèvre ont été identifiés parmi les ossements de la troisième période. Au vu de la situation géographique du site, il n'est de plus pas impossible que, parmi les caprinés, se trouvent des restes de chamois. Vient ensuite le bœuf, qui, malgré un nombre de restes limité, semble avoir une importance considérable. En effet, le poids de ses restes, qui traduit l'apport carné, le place en deuxième position.

324 Méniel 1992, p. 38.

Le dernier groupe de mammifères domestiques de notre corpus est composé d'équidés. Aucune mesure n'ayant pu être prise, nous n'avons pas apporté davantage de précisions au sein de cette famille, si ce n'est par la mise en évidence d'un âne ou d'un mulet, identifié grâce à une dent provenant des niveaux de la troisième période. Finalement, 33 restes d'oiseaux, dont 27 appartiennent avec certitude à des gallinacés, ont été comptabilisés.

Sur les 1597 restes composant ce corpus, seuls 398 ont pu être déterminés spécifiquement, soit 25 % du total (fig. 8.36). Cette faible proportion témoigne du mauvais état de conservation du matériel. Le poids moyen des vestiges fauniques (rapport entre le poids et le nombre de restes), qui traduit le degré de fragmentation, est de 3,9 g pour les déterminés et de 1,5 g pour les indéterminés, chiffres qui manifestent une fragmentation très prononcée. De plus, d'autres facteurs comme l'humidité et les radicales de plantes ont grandement altéré la surface des os, de même que les carnivores, qui ont laissé l'empreinte de leurs dents sur le périoste. Ces divers éléments ayant considérablement réduit les critères anatomiques de distinction, il a été nécessaire de classer les fragments indéterminables dans des catégories plus larges. Nous les avons donc répartis en trois groupes, appartenant soit à des animaux de grande taille (bœuf, équidés), soit à des animaux de taille moyenne (porc, chèvre, mouton, chien), soit à des animaux de petite taille (petits carnivores, rongeurs, oiseaux). Finalement, les esquilles qui n'ont pu être attribuées à aucune de ces catégories ont été considérées comme « indéterminées » (fig. 8.34).

	NR	% NR	PR [g]	% PR
Déterminés	398	25 %	1622,3	48 %
Indéterminés	1199	75 %	1775,2	52 %
TOTAL	1597	100 %	3397,5	100 %

Fig. 8.35 Nombre et poids des restes déterminés et indéterminés.

Pour chaque période, nous avons établi des tableaux de composition faunique comprenant dans tous les cas le nombre minimum d'individus de chaque espèce (NMI) et des pourcentages, lorsque le nombre de restes le permettait (fig. 8.36 à 8.39). Alors que les niveaux de la première période n'ont pas livré d'ossements, ceux de la deuxième période, dont le nombre de restes fauniques déterminés est très limité (46), se caractérisent par l'absence d'équidés (fig. 8.36), tandis que les autres espèces se répartissent de la même manière qu'aux autres périodes.

Espèces	NR	PR [g]	NMI
Porc (<i>Sus domesticus</i>)	36	205,8	3
Caprinés (<i>Ovis aries/Capra hircus</i>)	2	3	1
Bœuf (<i>Bos taurus</i>)	6	57,6	2
Poule	2	1,3	1
Total déterminés	46	267,7	8
Indéterminés de grande taille	25	142,1	-
Indéterminés de taille moyenne	67	114,6	-

Fig. 8.36 (1^{ère} partie) Composition des restes fauniques de la 2^e période.

Fig. 8.36 (2^e partie) Composition des restes fauniques de la 2^e période.

Espèces	NR	PR [g]	NMI
Indéterminés de petite taille	3	2,6	-
Esquilles indéterminées	6	11,1	-
Total indéterminés	101	270,4	-
TOTAL	147	538,1	-
Rongeur	1	0,1	1

C'est seulement à la troisième période que l'on peut évaluer l'importance relative des différentes espèces (fig. 8.37). Le porc représente presque 65 % du nombre et du poids des restes. Les caprinés, qui occupent la deuxième position, constituent pourtant un apport carné de moindre importance avec environ 7 % du poids des restes, par rapport au bœuf qui atteint presque 24 %. C'est ici qu'apparaît le seul élément de faune sauvage, un os de poisson de la famille des salmonidés, probablement une truite (*Salmo trutta*³²⁵).

Fig. 8.37 Composition des restes fauniques de la 3^e période.

Espèces	NR	% NR	NMI	PR [g]	% PR
Porc (<i>Sus domesticus</i>)	223	64,8 %	7	742,9	62,3 %
Caprinés (<i>Ovis aries/Capra hircus</i>)	38	11 %	6	87,2	7,3 %
Bœuf (<i>Bos taurus</i>)	25	7,3 %	2	284,3	23,8 %
Equidés	5	1,5 %	2	53	4,5 %
Oiseaux	6	1,7 %	1	2,6	0,2 %
Poule	24	7 %	1	7,6	0,6 %
Poisson	1	0,3 %	1	0,3	<0,01 %
Total déterminés	322	100 %	20	1177,5	100 %
Indéterminés de grande taille	278	-	-	832,3	-
Indéterminés de taille moyenne	414	-	-	351	-
Indéterminés de petite taille	47	-	-	35,3	-
Esquilles indéterminées	299	-	-	130,7	-
Total indéterminés	1038	-	-	1349,3	-
TOTAL	1360	-	-	2526,8	-
Rongeurs	8	-	4	0,9	-

Fig. 8.37 Composition des restes fauniques de la 3^e période.

Les niveaux des deux dernières phases du sanctuaire ayant livré une très faible quantité de restes osseux (fig. 8.38 et 8.39), toute tentative d'interprétation est délicate. Signalons simplement que les répartitions spécifiques sont du même type qu'aux autres périodes.

325 Détermination par J. Studer, Département d'archéozoologie, Muséum d'histoire naturelle de Genève.

Espèces	NR	PR [g]	NMI
Porc (<i>Sus domesticus</i>)	12	54,7	1
Caprinés (<i>Ovis aries/Capra hircus</i>)	5	3,3	1
Bœuf (<i>Bos taurus</i>)	5	59,7	1
Equidés	2	10,3	1
Poule	1	0,1	1
Total déterminés	25	128,1	5
Indéterminés de grande taille	14	60,5	-
Indéterminés de taille moyenne	10	17,8	-
Indéterminés de petite taille	3	1,9	-
Esquilles indéterminées	7	5,2	-
Total indéterminés	34	85,4	-
TOTAL	59	213,5	-

Fig. 8.38 Composition des restes fauniques de la 4^e période.

Espèces	NR	PR [g]	NMI
Porc (<i>Sus domesticus</i>)	1	13	1
Caprinés (<i>Ovis aries/Capra hircus</i>)	2	14,2	1
Bœuf (<i>Bos taurus</i>)	2	21,8	1
Total déterminés	5	49	3
Indéterminés de grande taille	2	52,9	-
Indéterminés de taille moyenne	24	17,2	-
Total indéterminés	26	70,1	-
TOTAL	31	111,1	-

Fig. 8.39 Composition des restes fauniques de la 5^e période.

8.5.2 Hauteur au garrot des animaux

La mauvaise conservation et la grande fragmentation du matériel osseux ont considérablement réduit les possibilités de prises de mesures sur les ossements. De plus, les os entiers, indispensables à une estimation de la hauteur au garrot, étant peu nombreux, seule la taille des porcs a pu être évaluée. Grâce à un troisième métacarpe et à quatre astragales, nous avons obtenu des valeurs comprises entre 67,4 et 77,7 cm, pour une moyenne de 73,2 cm. En comparaison, sur le site du sanctuaire du Titelberg au Luxembourg, la taille des porcs du 1^{er} siècle av. J.-C. est d'environ 73,5 cm³²⁶. Notons encore que les éléments anatomiques ayant permis ces calculs, issus de toutes les périodes du sanctuaire, montrent une augmentation

326 Méniel 1993, p. 383.

de la taille des individus au cours du temps (fig. 8.40). N'oublions cependant pas que nous ne disposons que de cinq estimations, dont quatre sont basées sur un élément anatomique dont la longueur est mal corrélée à la taille de l'animal, ce qui ne peut qu'inciter à une grande prudence dans l'interprétation des résultats.

Élément anatomique	Période	Hauteur au garrot [cm]
Astragale	2	67,4
Astragale	3	71,3
Astragale	3	73,5
Astragale	4	76
Métacarpe	5	77,7
	Moyenne	73,2

Fig. 8.40 Estimation des hauteurs au garrot des porcs.

8.5.3 Age d'abattage et sexe des animaux

L'estimation de l'âge d'abattage des animaux repose sur l'observation, d'une part de l'évolution de la dentition, d'autre part du degré d'ossification des différentes parties composant l'élément anatomique.

A la deuxième période, seul l'âge d'abattage des porcs a pu être évalué, grâce à l'examen de l'éruption, du remplacement et de l'usure de leurs dents. Après avoir calculé le NMI, nous obtenons un porc abattu à moins de 18 mois et deux à plus de 20 mois.

Même si les restes sont plus nombreux pour la troisième période, les effets de la fragmentation nous empêchent d'établir une véritable courbe des âges d'abattage. On peut néanmoins préciser que sur cinq porcs, quatre ont moins de 20 mois et un seul plus de 20 mois. L'animal identifié comme un âne ou un mulet est âgé de plus de 24 mois, alors qu'un équidé indéterminé est âgé de plus de 48 mois. Deux bœufs ont respectivement plus de 15 mois et moins de 24 mois. Chez les caprinés, nous observons la présence d'un mouton de 25 mois, d'une chèvre d'environ trois mois et de quatre individus de plus de neuf mois.

Le nombre de restes limité de la quatrième période ne permet pas vraiment d'apprécier l'âge d'abattage des animaux. Notons simplement la présence d'un bœuf de plus de 12-15 mois et d'un porc de plus de 20 mois. Il en est de même à la cinquième période, où ont été observés les restes d'un bœuf de plus de 28 mois, d'un porc d'environ 13 mois et d'un capriné de moins de 20 mois.

Une fois le NMI calculé, seules quelques déterminations de sexe ont été possibles (fig. 8.41), chez le porc notamment, grâce à l'observation de la forme et des dimensions des canines. Aussi bien à la deuxième qu'à la troisième période, on note la présence d'une femelle pour deux mâles. Deux gallinacés ont pu être identifiés comme des femelles grâce à la présence d'une couche de calcaire, stockée en vue de la fabrication de la coquille de l'œuf dans la cavité médullaire des os longs. Enfin, la forme d'une cheville osseuse de mouton a permis d'identifier un bélier.

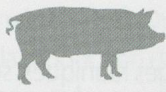


						
	F	M	F	M	F	M
2 ^e période	1	2	-	-	1	-
3 ^e période	1	2	-	1	1	-

Fig. 8.41 Distribution sexuelle du porc, du mouton et des gallinacés, selon le NMI et les périodes.

8.5.4 Distribution anatomique des restes

L'étude de la distribution anatomique des restes n'a été réalisée que pour la troisième période, le nombre de restes des autres étant trop restreint. Cette analyse vise à détecter d'éventuels déficits ou surabondances de certaines parties du squelette, qui pourraient résulter d'une sélection de quartiers par l'homme. Pour ce faire, les os ont été groupés en différentes parties correspondant aux quartiers de découpe: la tête (crâne, mandibule, dents), le rachis (vertèbres, côtes, sacrum), le membre antérieur (scapula, humérus, radius, ulna), le membre postérieur (bassin, fémur, tibia, fibula) et les extrémités des pattes (carpe, tarse, métapodes, phalanges).

	Porc	Caprinés	Bœuf
Tête	95	20	1
Rachis	8	5	0
Membre ant.	21	7	10
Membre post.	45	3	9
Bas de pattes	54	3	5

Fig. 8.42 Distribution anatomique des principales espèces de la 3^e période.

Les distributions mises en évidence dans la figure 8.42 présentent quelques déséquilibres qui peuvent être expliqués de la manière suivante: pour le porc, par exemple, la surreprésentation de la tête est due à la grande quantité de dents isolées et à la facilité de déterminer spécifiquement des restes de crânes de suidé, même de très petite taille. Le déficit de rachis, quant à lui, résulte de la difficulté d'identifier au niveau spécifique les fragments de côtes et de vertèbres. Enfin, l'abondance d'extrémités des pattes découle de la grande quantité d'os qui les composent, ainsi que de la facilité de déterminer ces éléments anatomiques très denses (carpes, tarses, phalanges) qui nous parviennent généralement entiers. Par contre, la différence entre le nombre de restes des membres antérieurs et postérieurs est plus difficile à expliquer, mais les effets de la conservation différentielle sont probablement à son origine.

8.5.5. Traces de découpe et de crémation

En raison du mauvais état de conservation des vestiges fauniques, seules quelques traces de découpe ont été observées, sans qu'il soit possible de décrire avec précision les différentes étapes du traitement des carcasses.

Pour le porc, plusieurs fines incisions laissées par un couteau témoignent du dépouillement de l'animal, notamment sur la face externe des mandibules et sur le crâne, près des orbites. Il semble que deux techniques de dépeçage coexistent. D'une part, une découpe franche au couperet, qui a laissé des empreintes de coups sur les articulations du bas des pattes (os du carpe et du tarse sectionnés), d'autre part une découpe fine au couteau, révélée par des stries légères sur ces mêmes éléments anatomiques (calcanéum, talus).

En ce qui concerne les bovidés, seules quatre traces ont été observées. Il s'agit dans tous les cas d'empreintes de coups portés par un couperet au niveau des épiphyses des os longs, près des articulations.

Aucune marque n'a été observée sur les restes d'équidés. Il nous est donc impossible de savoir s'ils étaient consommés.

Un autre type de trace laissée par le feu a été observé sur environ 65 restes. Vingt-cinq d'entre eux sont carbonisés (noirs) et 42 calcinés (blancs). Il s'agit presque essentiellement d'esquilles indéterminées très fragmentées. Seuls quelques restes de porc ont été identifiés, notamment une dent, une ulna et une vertèbre. Ces marques étant trop prononcées pour résulter d'un mode de cuisson, il s'agit certainement de restes de crémation.

Le site a en outre livré un fragment de fémur de bœuf, provenant de la partie distale de la diaphyse, qui a été scié transversalement à la moitié de sa hauteur. Les traces laissées par l'outil sont bien visibles sur la tranche de l'os : ce sont plusieurs fines incisions parallèles, dues au va-et-vient de la scie (fig. 8.43). Il s'agit certainement d'une pratique artisanale et pas d'une technique de boucherie. Ce fragment constitue probablement un déchet de fabrication³²⁷, l'autre partie de l'os ayant été utilisée pour le façonnage d'un objet, une charnière par exemple³²⁸. Cet élément pourrait donc témoigner de la présence de pièces d'ameublement rehaussées d'éléments en os.

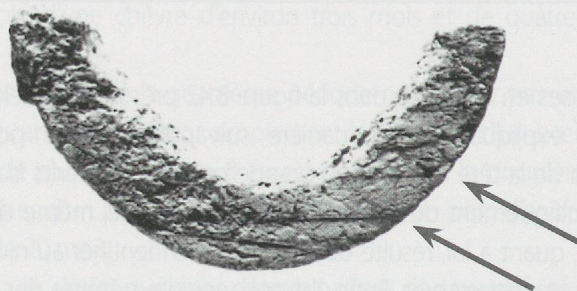


Fig. 8.43 Fémur de bœuf scié. Longueur 7,1 cm. Photo C. Ratton (Muséum d'histoire naturelle de Genève).

8.5.6 Apports de l'étude ostéologique

En conclusion, cette étude ostéologique a permis de mettre en évidence la composition spécifique de la faune de cette aire culturelle. Il apparaît premièrement que le spectre

³²⁷ Voir notamment Deschler-Erb 1998 p.196.

³²⁸ Deschler-Erb 1998 pl. 47.

faunique est composé exclusivement de mammifères domestiques et de gallinacés, à l'exception d'un salmonidé (truite ?). On note également une prédominance du porc, tandis que, en ce qui concerne la production de viande, le bœuf semble aussi avoir une importance considérable. Les caprinés, même si le nombre de leurs restes les place en deuxième position, constituent un apport carné plus limité. Quant aux autres espèces, les équidés et les gallinacés, elles apparaissent de manière très discrète. Les quelques traces de découpe observées sur des ossements de porc, de bœuf et de caprinés n'attestent la consommation que de ces trois espèces. Il est de plus très difficile de préciser leur âge d'abattage. En effet, le faible nombre de restes ne permet pas d'établir de classes d'âge et les indications que nous avons mentionnées sont très disparates. En ce qui concerne les équidés, nous ne pouvons apporter davantage de précision. Rappelons simplement que nous avons constaté la présence d'un âne ou d'un mulet, dont l'intérêt, comme bête de somme, est évident à cette altitude. Enfin, le fémur de bœuf scié semble attester, à proximité du sanctuaire, une activité artisanale déjà relevée au sanctuaire du Titelberg³²⁹. (VP)

8.6 Les éléments architecturaux

Les deux campagnes de fouilles et les prospections réalisées en divers endroits du Chasseron ont permis de découvrir de nombreux éléments architecturaux, présentés dans ce chapitre par catégories : les tuiles, tout d'abord, puis les dalles, les clous de charpente, les moellons et les autres éléments en pierre attribuables à des constructions.

8.6.1 Les tuiles

Modules

L'exploration des secteurs de la « Pierre de la Paix » et des falaises n'ayant permis la découverte que de quelques fragments de *tegulae*, les principaux commentaires de ce chapitre se fondent sur le mobilier récolté sur la terrasse du temple et au « Plan des Centurions ».

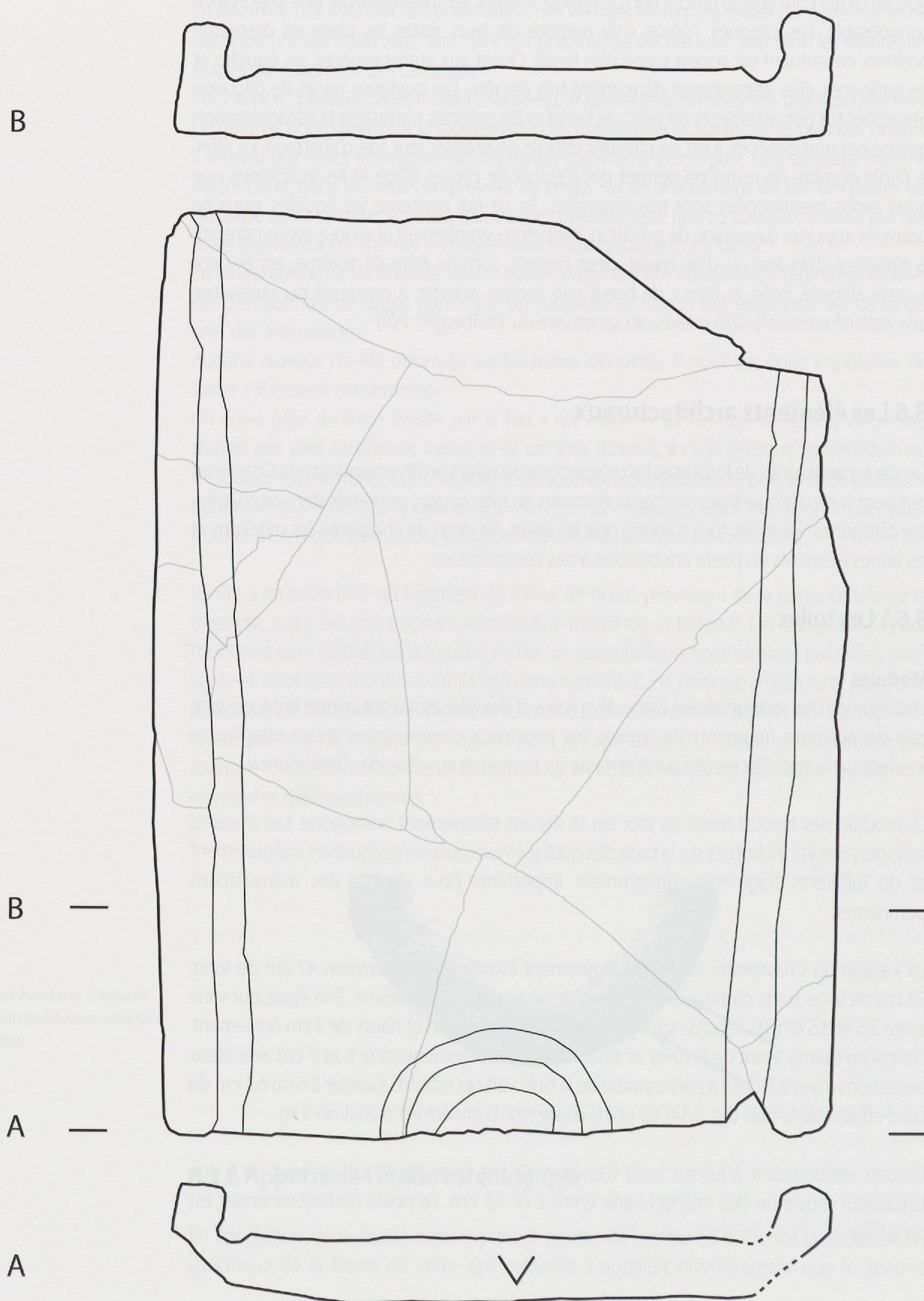
Le module des *tegulae* mises au jour sur le site est relativement homogène. Les mesures suivantes ont été élaborées sur la base des quelques exemplaires restituables intégralement et de différents fragments suffisamment importants pour donner des mensurations pertinentes.

La « *tegula* du Chasseron », de forme légèrement évasée, mesure environ 47 cm de long, 32 cm de large sur la partie avant et 36 cm de large sur la partie arrière. Son épaisseur varie entre 2,5 et 3,5 cm, les rebords sont en général larges de 3 cm et hauts de 3 cm également. L'encoche (partie avant de la tuile) se situe le plus fréquemment entre 6 et 7 cm avec deux exceptions à 5 et à 8 cm. La partie arrière de la tuile voit ses rebords s'arrêter à 6 ou 6,5 cm du bord effectif de la tuile (fig. 8.44). Le poids d'une *tegula* entière est d'environ 9 kg.

L'*imbrex* entier, quant à lui, est long d'environ 43 cm, large de 17 cm et haut de 9 cm. L'épaisseur moyenne des *imbrices* varie entre 2 et 2,5 cm. Le poids de l'*imbrex* entier est de 2,5 kg.

329 Méniel 1993, p. 396.

Fig. 8.44 Exemple de tegula provenant de la terrasse du temple (BUL05.163.23697.07)
Ech. 1/3. Dessin IASA.



La restitution de la toiture avec les modules présents au Chasseron implique un espace d'environ 12 ou 13 cm entre les *imbrices*. (fig. 8.45). La longueur de l'*imbrex*, concorde avec celle des *tegulae*. En effet, la superposition de 4 à 6 cm des *tegulae* implique une taille réduite des *imbrices* de 4 à 6 cm également.

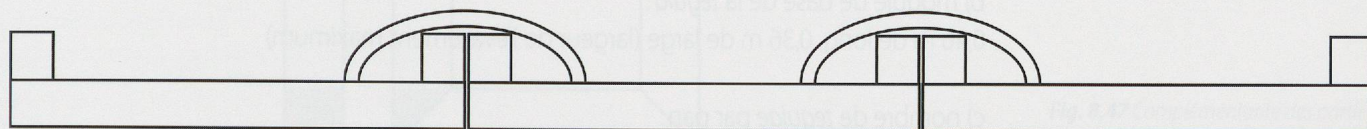


Fig. 8.45 Restitution de la toiture.
Dessin J. Hoznour.

Répartition spatiale

Le poids total des tuiles (*tegulae* et *imbrices*) répertoriées sur la terrasse du temple lors des campagnes de 2004 et de 2005 se monte à plus de 3'000 kg pour les niveaux des périodes 1 à 5, auxquels on peut encore ajouter 300 kg de fragments découverts dans les couches remaniées de la période 6. La suite de l'analyse, réalisée par secteur du temple, ne prendra pas en compte le matériel en situation secondaire.

Répartition spatiale des tuiles - poids

Cella	D. ouest	D. Sud	D. Est	D. Nord	Ext. Ouest	Ext. Sud	Ext. Est	Ext. Nord
927.65 kg	245 kg	532.7 kg	468 kg	436.6 kg	8.2 kg	246.85 kg	147.5 kg	24.7 kg
Total sans période 6:		3037.2 kg		D: Déambuloire				
Total avec période 6:		3286.1 kg		Ext.: Extérieur				

On constate ainsi que plus de la moitié des tuiles est répartie sur le déambuloire : 22 % sur l'ouest et le nord et 33 % sur l'est et le sud. Près du tiers des tuiles sont localisées dans la *cella*. Les tuiles mises au jour autour du bâtiment représentent, quant à elles, moins de 15 % de la totalité du matériel étudié et se concentrent surtout à l'est et au sud³³⁰ du *fanum* (plus de 12 % du total, fig. 8.46).

Si l'on considère qu'une *tegula* pèse en moyenne 9 kg et un *imbrex* 2,5 kg, l'étude statistique présentée ci-dessous semble montrer que l'ensemble des tuiles trouvées lors des fouilles de l'IASA ne représente qu'une faible partie de l'ensemble nécessaire à la couverture du toit de la *cella* et de la galerie.

Statistiques et restitution de la toiture

Toitures de la *cella* et du déambuloire

Si l'on suppose un débord horizontal d de 0,2 m sur chaque côté, un toit à deux pans³³¹, une largeur l de base (côté nord-sud de la *cella*) de 9,5 m, une longueur L de base (côté est-ouest de la *cella*) de 10,5 m ainsi qu'une pente de 23° pour la couverture de la *cella* et

³³⁰ Voir *supra* « Les données de terrain ».

³³¹ Voir chap. 4.4.2.

Fig. 8.46 Poids et proportions des tuiles retrouvées dans les différents secteurs du temple.

pour le déambulatoire, la masse totale des tuiles de la couverture de la *cella* représente :

a) surface d'un pan de toit :

$$((l/2+d)/\cos(\text{pente})) \times (L + 2d) = (4,95 \text{ m} / \cos 23^\circ) \times 10,9 \text{ m} = 58,61 \text{ m}^2$$

b) module de base de la *tegula* :

0,46 m de long, 0,36 m de large (largeur de l'évasement maximum)

c) nombre de *tegulae* par pan :

La largeur est-ouest de 10,9 m nécessite : $10,9 \text{ m} / 0,36 \text{ m} = 31 \text{ tegulae}^{332}$.

La largeur du pan mesure $(l/2+d)/\cos(\text{pente}) = 4,95 \text{ m} / \cos 23^\circ = 5,37 \text{ m}$.

Si l'on considère un recouvrement de 6 cm par tuile (au vu de la taille de l'encoche), chaque *tegula* ne mesure donc que 40 cm de long. Par contre, la dernière tuile mise en place mesure toujours 46 cm car aucune autre tuile ne vient s'y superposer.

Otons alors la longueur de la dernière *tegula* (46 cm), la largeur restante est de 4,91 m.

Il faut alors : $4,91 \text{ m} / 0,4 \text{ m} = 12 \text{ tegulae}^{333}$

Le nombre total de *tegulae* sur la largeur du pan équivaut donc à 13 et le nombre total par pan se monte donc à : $31 \times 13 = 403 \text{ tegulae}$.

Sachant qu'une *tegula* pèse 9 kg, la masse de *tegulae* par pan représente 3627 kg ; la masse totale pour l'ensemble du toit se monte à 7254 kg.

Il faut y ajouter le nombre d'*imbrices* que l'on suppose, par simplification³³⁴, être le même que celui des *tegulae*. Le poids d'un *imbrex* avoisinant 2,5 kg, la masse par pan représente $403 \times 2,5 = 1007,5 \text{ kg}$ et celle de la totalité du toit se monte alors à 2015 kg.

La masse totale de la couverture de tuiles pour la *cella*, *tegulae* et *imbrices* confondues, s'élève donc à 9269 kg soit près de dix tonnes.

Calculons maintenant la masse totale de tuiles nécessaires à la couverture du déambulatoire, dont la largeur est estimée à 3 m. La largeur du déambulatoire est constante sur le pourtour du bâtiment. Elle a été définie en fonction d'éléments relevés durant la fouille (voir chapitres 4.3 et 4.4).

Pour condenser les calculs, nous considérerons que les « extensions » triangulaires (en gris sur la figure 8.47) nécessaires à la jonction des pans de toiture sont identiques de part et d'autre de l'espace central. Elles forment donc un quadrilatère simple, dont la surface est facile à calculer.

332 On arrive à 30,27 *tegulae* avec une largeur de 0,36 m ; les chiffres ont été arrondis à l'entier supérieur pour simplifier les calculs.

333 On arrive à 12 *tegulae* avec une largeur de 0,408 m ; les chiffres ont été arrondis pour simplifier les calculs. Si ce chiffre est porté à 14, le nombre des rangées s'élève à 14, la masse de *tegulae* augmente de 279 kg par pan et les *imbrices* de 77,5 kg par pan. La masse totale des tuiles du toit est de 9982 kg.

334 Le nombre effectif d'*imbrices* n'est pas exactement le même que celui des *tegulae* étant donné le recouvrement d'une *imbrices* pour deux *tegulae*. Le nombre exact d'*imbrices* correspond au nombre de *tegulae* auquel on ôte le nombre de *tegulae* correspondant à une « colonne de *tegulae* ». Dans le cas du Chasseron, une « colonne » comprend 13 *tegulae*. Le nombre exact d'*imbrices* pour un pan est égal à : (total des *tegulae*) - 13.

Il a, cependant, été admis que le nombre des deux types de tuiles était équivalent, car le recouvrement de l'arête sommitale nécessite également des tuiles.

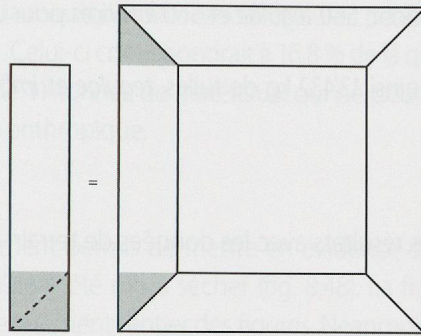


Fig. 8.47 Complémentarité des parties extérieures des pans.

Il reste alors à calculer le nombre et la masse de tuiles nécessaires pour les différents côtés du déambulatoire à savoir est-ouest et nord-sud.

a) Le pan est-ouest a une longueur L de 10,5 m auxquels on ajoute 3 m, qui correspondent à la largeur du déambulatoire L_d . La longueur totale L_{tot} est donc de 13,5 m. La largeur du pan est obtenue de la façon suivante : $L_d / \cos(\text{pente}) = 3 \text{ m} / \cos 23^\circ = 3,26 \text{ m}$.

La surface du pan est de $13,5 \text{ m} \times 3,26 \text{ m} = 44,01 \text{ m}^2$.

En reprenant les mêmes valeurs pour les modules de *tegulae*, on constate que la longueur du pan nécessite $13,5 \text{ m} / 0,36 \text{ m} = 37,5$ *tegulae*, que l'on arrondit à 38; la largeur de 3,26 m nécessite $(3,26 \text{ m} - 0,46 \text{ m}) / 0,4 \text{ m} = 7$ *tegulae*. Le nombre de rangées de *tegulae* se monte donc à 8.

Ce résultat, également valable pour le pan nord-sud, sera repris tel quel pour les futurs calculs.

Le nombre total de *tegulae* est donc de $38 \times 8 = 304$. Leur masse représente alors $304 \times 9 \text{ kg} = 2736 \text{ kg}$, auxquels il faut ajouter la masse des *imbrices*, qui est de $304 \times 2,5 \text{ kg} = 760 \text{ kg}$, pour obtenir un poids total de 3496 kg pour un pan est-ouest.

Les deux pans nécessitent donc 608 *tegulae* et le même nombre d'*imbrices* pour un poids de 6992 kg.

b) Le pan nord-sud a une longueur l de 9,5 m auxquels on ajoute 3 m, qui correspondent à la largeur du déambulatoire L_d . La longueur totale l_{tot} est donc de 12,5 m. La largeur du pan est obtenue de la façon suivante : $L_d / \cos(\text{pente}) = 3 \text{ m} / \cos 23^\circ = 3,26 \text{ m}$.

La surface du pan est de $12,5 \text{ m} \times 3,26 \text{ m} = 40,75 \text{ m}^2$.

En reprenant les mêmes valeurs pour les modules de *tegulae*, on obtient que la longueur du pan nécessite $12,5 \text{ m} / 0,36 \text{ m} = 34,7$ *tegulae*, que l'on arrondit à 35; la largeur de 3,26 m nécessite 8 rangées de tuiles³³⁵.

Le nombre total de *tegulae* est donc de $35 \times 8 = 280$. Leur masse s'élève alors à $280 \times 9 \text{ kg} = 2520 \text{ kg}$, auxquels il faut ajouter la masse des *imbrices*, qui est de $280 \times 2,5 \text{ kg} = 700 \text{ kg}$, pour obtenir le poids total de 3220 kg pour un pan nord-sud.

³³⁵ Voir les calculs et commentaires donnés pour le pan est-ouest du déambulatoire, *supra*.

Les deux pans nécessitent donc 560 *tegulae* et 560 *imbrices* pour un poids de 6440 kg.

Le déambulatoire requiert ainsi 13'432 kg de tuiles, *tegulae* et *imbrices* confondues, pour sa couverture.

Les données de terrain

Comparons maintenant ces résultats avec les données de terrain obtenues durant les deux campagnes de fouilles.

a) La masse de tuiles retrouvée dans la *cella* est de 930 kg et correspond à seulement 10 % de celle nécessaire pour sa couverture, calculée précédemment (9269 kg). Il faut pondérer ce faible pourcentage avec quelques données complémentaires.

Les bermes, non fouillées, laissées dans la *cella* représentent 14,2 m², c'est-à-dire 20,3 % de sa surface interne. La masse de tuiles encore enfouie dans les bermes peut être estimée de la manière suivante :

La surface interne de la *cella* est de 69,92 m², arrondie à 70 m² pour simplifier les calculs, et 930 kg de tuiles y ont été retrouvés.

La proportion au m² est donc de $930 \text{ kg} / (70 \text{ m}^2 - 14,2 \text{ m}^2) = 16,67 \text{ kg}$.

Les bermes ayant pour surface 14,2 m², on peut estimer la masse de tuiles à $14,2 \text{ m}^2 \times 16,67 \text{ kg} = 236,72 \text{ kg}$. La masse présente dans la *cella* serait ainsi portée à 1166,72 kg, mais ne correspondrait toujours qu'à 12,6 % de la toiture complète.

Il faut, en outre, tenir compte du fait que la fragmentation très élevée des tuiles sur le secteur de la terrasse du temple nous a contraints à ne prendre en compte que les éléments supérieurs à 5 cm. Les innombrables petits fragments non répertoriés ne peuvent cependant expliquer, à notre avis, qu'une partie des 8 tonnes de tuiles manquantes³³⁶ et l'hypothèse qu'une proportion non négligeable des tuiles ait été récupérée semble très probable. Il faut, de plus, rester prudent quant à l'utilisation de ces estimations qui ne relèvent que de statistiques théoriques.

b) Le déambulatoire a livré près de 1700 kg de tuiles (1682 kg), ce qui correspond à 12,5 % des 13'432 kg calculés précédemment. Dans ce cas, également, on constate un taux très bas de tuiles retrouvées. Comme pour la *cella*, ce résultat doit être nuancé.

Si l'on tenait compte des tuiles retrouvées en dehors de l'emprise du bâtiment, le taux monterait à 15,7 %³³⁷. Le déambulatoire n'a, également, été que partiellement fouillé. Sa surface totale³³⁸ est de $15,5 \text{ m} \times 16,5 \text{ m} - (9,5 \text{ m} \times 10,5 \text{ m}) = 156 \text{ m}^2$. Les surfaces non fouillées, dues aux bermes, aux constructions et tranchées modernes, s'élèvent à 39,67 m² c'est-à-dire à 25,5 % de la surface du déambulatoire.

On peut également tenter d'estimer la masse perdue à ces différents endroits en évaluant une quantité de tuiles par m².

La surface fouillée correspond à $156 \text{ m}^2 - 39,67 \text{ m}^2 = 116,33 \text{ m}^2$ et a livré 1682 kg de tuiles, ce qui donne un poids théorique de $1682 \text{ kg} / 116,33 \text{ m}^2 = 14,45 \text{ kg} / \text{m}^2$.

336 Huit tonnes correspondent à 889 *tegulae*; une *tegula* fait env. 0.006 m³, ce qui équivaut pour 889 *tegulae* à 5,33 m³ si elles sont entières et bien empilées.

337 Environ 430 kg de tuiles en plus.

338 Rectangle aux longueurs et largeurs maximales du déambulatoire duquel on soustrait la surface de la *cella* et des murs.

On peut alors estimer que la masse de tuiles retrouvée aurait pu être augmentée de 573,23 kg, soit un total de 2255,23 kg. Celui-ci correspondrait à 16,8 % de la quantité de tuiles nécessaire, soit à une perte de plus de 11 tonnes de matériaux, qui ne peut également être expliquée que par une récupération anthropique.

Les traces digitées

L'étude des tuiles a également permis de mettre en évidence des traces digitées réalisées avant que les éléments n'aient été mis à sécher (fig. 8.48). La fragmentation des tuiles est telle que nous n'avons que rarement l'entier des figures. Néanmoins la systématique du tracé nous permet de penser que leur répertoire était peu diversifié.

On observe premièrement que, sur la surface supérieure avant des *tegulae*, les marques se trouvent sur le côté de la tuile présentant l'encoche au revers. Ces traces sont pour la plupart en bord de tuile représentent, le plus fréquemment, un, deux ou trois demi-cercles concentriques, motifs fréquents sur les tuiles romaines d'Europe occidentale. Certaines tuiles présentent également des *gamma*, soit en bordure de tuile, soit légèrement en retrait. Dans le corpus, cette seconde catégorie, bien connue dans les provinces gauloises, est nettement moins courante.

Ces observations nous permettent d'aborder la question de la signification de ces marques, qui a fait l'objet de plusieurs hypothèses divergentes. Si la majorité des chercheurs s'accordent en effet à penser qu'il s'agit de marques permettant le paiement des ouvriers, à l'instar des signes des tailleurs de pierre du Moyen Age, certains évoquent la possibilité qu'il s'agisse de repères journaliers permettant de mettre les tuiles à cuire dans l'ordre de leur fabrication (Harrison 2001³³⁹). D'autres, encore, avancent l'hypothèse de marques permettant le comptage, un cercle pour dix tuiles faites, deux cercles pour vingt et ainsi de suite. Toutes ces suppositions demeurent cependant sans réponse apparente et n'expliquent pas l'absence de ce type de marques sur les *imbrices*.

L'interprétation de la présence de différents types de marques (cercles concentriques, *gamma*) sur les tuiles du temple du Chasseron souffre naturellement des incertitudes concernant la signification de ces signes. Elle pourrait cependant indiquer l'utilisation de lots provenant d'ateliers différents, par ailleurs attestée par les analyses macro- et microscopiques réalisées par J. Bonzon (annexe VI)³⁴⁰.

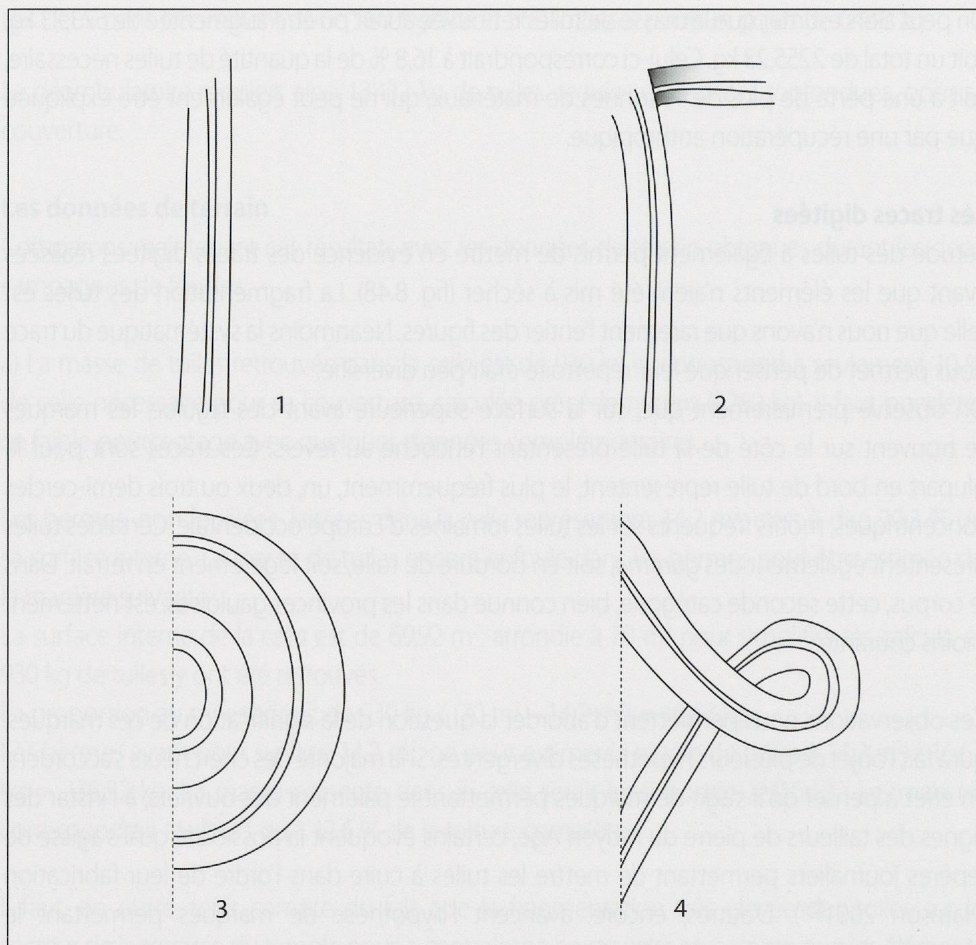
S'ils ne portent pas les mêmes marques digitées que les *tegulae*, les *imbrices* présentent parfois des lignes parallèles au bord longitudinal, qui peuvent être simples, doubles ou triples. Le cas le plus fréquent est celui d'une ligne simple. Ces marques ne semblent pas revêtir la même signification que celles présentes sur les *tegulae*. En effet, ces dernières sont petites et rapidement exécutées, contrairement à celles présentes sur les *imbrices*. Sans véritable intérêt ornemental, faiblement imprimées et de ce fait peu visibles, ces marques ne semblent pas non plus avoir de fonction pratique et demeurent donc une énigme, à l'instar de celles présentes sur les *tegulae*.

339 «What Roman Ceramic Material can tell us», dans *Canterbury's Archaeology Annual Report 2000-2001*, p. 65.

340 Ces analyses n'ont pas permis de démontrer que des marques différentes ont été apposées sur des tuiles de même provenance.

Fig. 8.48 Traces digitées présentes sur les tuiles du Chasseron.

1 : marque linéaire double (BUL05.192.24056.06).
 2 : marque angulaire (BUL05.226.24093.03).
 3 : trois cercles concentriques (BUL05.163.23697.07).
 4 : gamma (BUL05.163.23697.03).
 Ech. 1/1.



Les autres traces

En plus des marques volontaires, décrites ci-dessus, l'étude des tuiles a mis en évidence des empreintes de pattes de chiens, de chats et de gallinacés (quatre ou cinq occurrences). Ce type de marque accidentelle est très fréquent sur les *tegulae*, généralement laissées à sécher en plein air. Les plus communes sont celles de chiens et de chats, mais des empreintes de caprinés ne sont pas rares, tout comme celles de pieds humains, chaussés ou non, dont une forte proportion appartenant à de jeunes enfants. Au Chasseron, les deux campagnes de fouilles n'ont livré qu'une seule trace de pas humain, en l'occurrence la marque d'une *caliga* cloutée sur un petit fragment de *tegula* (fig. 8.49).

Dans les rares cas où des marques digitées et des empreintes accidentelles se superposent, la marque a toujours été réalisée la première. De ce fait, il est possible de penser que les traces digitées étaient exécutées avant de mettre les tuiles à sécher.

Quelques marques semblent par ailleurs avoir été laissées par des clous ou d'autres éléments permettant la fixation des tuiles sur la charpente. Ces traces, de section circulaire et exécutées avant la cuisson, demeurent cependant très rares dans notre corpus, ce qui permet de douter de la pertinence de cette hypothèse dans le cas du temple du Chasseron. De plus, aucune « fiche en T » n'a été retrouvée et il est impossible de préciser si les clous récoltés ont été utilisés pour la couverture de tuiles ou pour les charpentes.

Fig. 8.49 Trace de caliga sur une tegula (BUL05.37.23520.03).
 Ech. 1/1.

8.6.2 Dalles, clous et moellons

Les dalles

Quelques fragments de dalles en terre cuite ont été découverts sur la terrasse du temple (secteur 1a). Ces fragments sont épais de 6 cm et la partie supérieure présente une réduction homogène sur une épaisseur de 0,6 cm à 0,8 cm, liée à une utilisation comme plaque foyère. Si leur fonction ne semble pas faire de doute, leur localisation initiale est totalement inconnue.

Les clous

Les clous recueillis lors des campagnes de 2004 et de 2005 ont été étudiés selon la typologie élaborée pour le site de Bibracte par J.-P. Guillaumet et S. Rieckhoff³⁴¹ (fig. 8.50). Seuls les clous de charpenterie (groupe 3 de Guillaumet et Rieckhoff) ont été considérés comme des éléments architecturaux et sont étudiés ci-dessous.



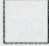
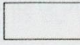
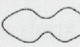


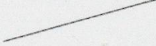
Site :		Quincaillerie, les clous en fer			
Année :		Chantier :		UF :	
		Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	
Type	Dessin de la tête du clou vu de dessus	Clou décoratif ou de protection L > 15 mm, Section < 4 mm	Clou de menuiserie L > 20 < 80 mm, Section > 4 < 8 mm	Clou de construction L > 90 mm Section > 8 mm	TOTAL
1	Tête homme 				
2.1	Tête plate ronde 				
2.2	Tête plate carrée 				
2.3	Tête plate rectangulaire 				
2.4	Tête plate en huit 				
3.1	Tête en volume hémisphérique creuse 				
3.2	Tête en volume hémisphérique pleine 				
	Tiges de clous classés d'après la section 				
	Nombre de restes (NR)				

Fig. 8.50 Typologie des clous (Guillaumet et Rieckhoff dans Buchsenschutz et al. dir. 1999).

341 Buchsenschutz et al. dir. 1999, p. 175.

Ces clous, qui peuvent également être désignés sous le terme de fiches, sont d'une longueur comprise entre 9 cm et 28 cm et leur section carrée est supérieure ou égale à 8 mm. Ils peuvent présenter des têtes de types différents, mais le corpus du Chasseron ne comporte que des exemplaires avec des têtes plates et rondes. Les clous de construction répertoriés sur la terrasse du temple sont au nombre de 53 ; les tiges ayant pu être apparentées au type 2.1 sont au nombre de 10.

Certains des clous sont coudés, cependant la longueur des pliures, très hétérogène, empêche toute conclusion pertinente quant aux dimensions des éléments en bois qu'ils ont servi à assembler.

L'élément de «bassin»

Un fragment de «bassin» en mortier de tuileau particulièrement compact, d'environ 15 x 15 cm et présentant des traces de mortier d'accrochage sur deux faces, a été découvert lors de prospections en contrebas du secteur du temple, dans la même zone que le bloc taillé décrit ci-dessous. Cet élément appartenait probablement aux constructions du secteur du chalet hôtel (*hospitalia* du sanctuaire, voir chap. 4.5).

Les blocs architecturaux

A l'exception des pierres de blocage des murs, ce type d'élément s'est avéré rare sur le secteur de la terrasse du temple et totalement absent dans celui du «Plan des Centurions». Le corpus mis au jour lors de la fouille du temple n'est constitué que de trois moellons de calcaire homogène et d'un moellon de calcaire oolithique. Leur module, relativement uniforme (28 à 29 cm de long³⁴², 16 à 21 cm de large, 10 à 12 cm de haut), et la présence d'une face plus travaillée, qui correspond certainement au parement externe, concordent avec ceux des moellons encore en place dans les murs de la *cella*³⁴³. Certains d'entre eux présentent, par ailleurs, des traces de ciseau.

Un fragment de bloc de calcaire taillé, mesurant environ 30 x 30/40 cm pour une hauteur d'environ 12 cm, a par ailleurs été retrouvé en contrebas de la terrasse, à proximité du chalet-hôtel. Cet élément peut être lié aux constructions du secteur du temple (*fanum*, mur de terrasse?) ou aux *hospitalia*. Ses dimensions et son traitement permettent de l'envisager comme un élément composant un chaînage d'angle, sans qu'il soit possible d'exclure l'hypothèse qu'il s'agisse d'un fragment de linteau, de seuil ou de chambranle. (JH)

³⁴² Le bloc BUL04.8.23513.06 ne mesure que 25 cm de long.

³⁴³ Voir chapitre 4.3.